

**INCORPORATION CITOYENNE
DES QUÉBÉCOIS D'ORIGINE ARABE :
CONCEPTIONS, PRATIQUES ET DÉFIS**

Rapport de recherche

**Bechir Oueslati
Micheline Labelle
Rachad Antonius**

Octobre 2006

UQÀM

Université du Québec à Montréal

Oueslati, Bechir; Labelle, Micheline et Rachad Antonius (2006)
**Incorporation citoyenne de québécois d'origine arabe :
conceptions, pratiques et défis**

Rapport de recherche

Dépôt à la Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-921600-30-7

Ce document est disponible au :

Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)
Département de sociologie, UQAM
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-3000 poste 3318
Télécopieur : (514) 987-4638

Courriel : criec@uqam.ca
Page web : www.criec.uqam.ca

INCORPORATION CITOYENNE DE JEUNES QUÉBÉCOIS D'ORIGINE ARABE : CONCEPTIONS, PRATIQUES ET DÉFIS

Rapport de recherche

Béchir Oueslati

Chercheur, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, UQAM

Micheline Labelle

Professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Directrice du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, UQAM

Rachad Antonius

Professeur, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Directeur-adjoint du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, UQAM

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
RÉSUMÉ	3
SUMMARY	11
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 MISE EN SITUATION : PROBLÉMATIQUE ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES	21
1. 1. <i>Contexte et problématique de la recherche</i>	21
1. 2. <i>Portrait démographique de l'immigration originaire du monde arabe au Québec</i>	34
1. 3. <i>Méthodologie de la recherche</i>	39
1.3.1. Les choix méthodologiques.....	39
1.3.2. Description de l'échantillon	41
1.3.3. Grille d'entrevue et cueillette de données.....	46
1. 4. <i>Conclusion</i>	48
CHAPITRE 2 LES EXPÉRIENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	49
2. 1. <i>Mise en contexte</i>	49
2. 2. <i>Les manifestations du racisme</i>	52
2.2.1. Les préjugés	53
2.2.2. La discrimination en acte.....	57
2.2.3. La violence	59
2. 3. <i>Les impacts du racisme dans le milieu scolaire</i>	60
2. 4. <i>Les explications du racisme</i>	62
2. 5. <i>Les solutions proposées</i>	64
2. 6. <i>Résumé</i>	66
CHAPITRE 3 LES EXPÉRIENCES DANS LE MILIEU DU TRAVAIL	69
3. 1. <i>Mise en contexte</i>	69
3. 2. <i>Les manifestations du racisme en emploi</i>	71
3.2.1. Les préjugés	71
3.2.2. La discrimination en acte.....	74
3.2.3. La violence	82
3. 3. <i>Les impacts du racisme au travail</i>	82
3. 4. <i>Les explications du racisme dans le milieu du travail</i>	86
3. 5. <i>Facteurs atténuant le racisme anti-arabe dans le milieu du travail</i>	90
3. 6. <i>Les solutions proposées pour contrer le racisme</i>	93
3. 7. <i>Résumé</i>	94

CHAPITRE 4 LES RÉSEAUX PERSONNELS, COMMUNAUTAIRES ET LES RELATIONS INTERCULTURELLES.....	97
4.1. <i>Mise en contexte</i>	97
4.2. <i>Les trois meilleurs amis et les liens intracommunautaires</i>	101
4.3. <i>Les relations interculturelles au Québec et les mariages mixtes</i>	103
4.4. <i>Le rôle des associations communautaires</i>	108
4.5. <i>Intégration ou assimilation?</i>	112
4.6. <i>Comment promouvoir les relations intercommunautaires et lutter contre le racisme?</i>	117
4.7. <i>Perceptions de la terminologie utilisée dans l'espace public</i>	120
4.8. <i>Résumé</i>	123
CHAPITRE 5 IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ	125
5.1. <i>Mise en contexte</i>	125
5.2. <i>Les choix identitaires</i>	128
5.2.1. <i>Identité duelle ou multiple</i>	128
5.2.2. <i>Identité unique : identité nationale d'origine</i>	130
5.2.3. <i>Identité unique: identité québécoise ou canadienne</i>	131
5.2.4. <i>L'occultation de l'identité</i>	133
5.3. <i>Les réactions face aux questions sur l'identité</i>	134
5.4. <i>D'une identité assignée à une identité revendiquée</i>	135
5.5. <i>Perceptions de la citoyenneté canadienne</i>	136
5.5.1. <i>Significations de la citoyenneté canadienne</i>	136
5.5.2. <i>La double citoyenneté</i>	140
5.5.3. <i>La participation civique</i>	142
5.5.4. <i>Facteurs explicatifs de la participation civique ou de son absence</i>	143
5.5.5. <i>Le partage des valeurs québécoises est-il possible?</i>	145
5.5.6. <i>Lois, gouvernements et protection contre le racisme</i>	147
5.6. <i>Résumé</i>	150
CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PISTES DE RECHERCHE.....	153
BIBLIOGRAPHIE.....	161

AVANT-PROPOS

La présente étude vise à explorer les perceptions et les expériences directes ou indirectes de racisme et de discrimination vécues par des Québécois d'origine arabe (de première et de deuxième génération, de confession chrétienne et musulmane, et âgés de 18 à 35 ans), de même que les modalités d'exercice de leur citoyenneté. On examinera leurs expériences dans les domaines de l'emploi et des études, leurs conceptions de l'identité et leurs représentations du rôle de l'État dans sa lutte contre le racisme, particulièrement dans le contexte de l'après 11 septembre.

Cette étude s'inscrit dans la programmation du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC, UQAM), centrée sur l'étude des problématiques que soulèvent l'immigration internationale, la diversité culturelle, la construction sociale et politique de la nation et la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leur forme concrète au sein des sociétés occidentales.

La diversité culturelle et la segmentation sociale concomitante se combinent aux volontés d'affirmation identitaire et de justice redistributive qui émaillent les espaces politiques canadien et québécois pour soulever inévitablement des questions qui remettent en question certains aspects fondamentaux de l'ordre social dans nos sociétés. Le Canada et le Québec sont confrontés à des revendications identitaires qui récusent les termes de la citoyenneté ou qui cherchent à en modifier les paramètres. Ces revendications posent le problème des impératifs démocratiques de la reconnaissance politique de la différence identitaire dans des contextes multiculturels et s'inscrivent au cœur des questionnements qui interpellent la citoyenneté canadienne et la citoyenneté québécoise.

À cet égard, l'incorporation citoyenne de Québécois issus de la nouvelle immigration provenant des pays du Sud, dans le cas présent les pays arabes, constitue un des défis majeurs des sociétés québécoise et canadienne contemporaines. Le racisme constitue toujours un obstacle fondamental

à l'exercice réel de la citoyenneté, obstacle dont les multiples dimensions (économique, politique et culturelle) sont profondément reliées.

Nous espérons que cette recherche contribuera à une meilleure compréhension de diverses facettes de cette problématique et nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont généreusement collaboré à cette enquête, par leur participation directe à un entretien ou par leur soutien technique et documentaire ainsi que le recrutement des participants.

Nos vifs remerciements vont au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et au ministère du Patrimoine canadien qui ont subventionné cette enquête. Nous souhaitons exprimer notre gratitude aux personnes-ressources qui, par leurs conseils et leur appui, ont contribué à la fabrication de l'échantillon des personnes interviewées et à la collecte d'informations précieuses sur les groupes ciblés, soit MM. Salah Basalamah, de Présence musulmane Montréal et professeur à l'Université d'Ottawa, Habib El Hage, responsable du volet interculturel du Collège Rosemont, Mohamed Boudjenane, directeur général de la Fédération canado-arabe au moment de la recherche, Ahmed Mahidjiba, directeur du Centre culturel algérien, Mazen Choueib, directeur exécutif du Conseil national des relations canado-arabes, et Mohammed Brihmi de la Fédération canado-arabe.

Nous soulignons également la participation directe et soutenue des assistantes de recherche, notamment Kim O'Bomsawin, Stéphanie Tremblay et Marie-Pier Dostie et enfin, Ann-Marie Field pour le travail de coordination générale de la recherche et en particulier de coordination de la production de ce rapport. Nous les remercions chaleureusement.

Béchir Oueslati,
Micheline Labelle,
Rachad Antonius.

Octobre 2006.

RÉSUMÉ

La croissance constante du nombre de Québécois d'origine arabe, combinée avec une couverture médiatique intense des événements locaux et internationaux qui concernent l'Islam, les musulmans et les Arabes ont mené à leur plus grande visibilité sur la scène publique. Divers sondages d'opinions ont montré la perception négative des Arabes et des musulmans vivant au Québec et au Canada (Association for Canadian Studies, 2002; CRIC, 2004). La nouvelle obsession sécuritaire du contexte de l'après 11 septembre 2001 et l'utilisation abusive de l'épouvantail du terrorisme pour justifier certaines orientations en politique étrangère ont également mis les Arabes et les musulmans au centre du débat sur la conciliation entre les lois sécuritaires et les libertés civiles. À cet égard, de nombreuses représentations ont été faites par des organisations arabes ou musulmanes, individuellement ou dans le cadre de coalitions, aux divers comités parlementaires afin de défendre les droits des citoyens d'origine arabe et musulmane que l'on considérait menacés par les nouvelles dispositions législatives (CAF, 2001a, 2002b; CAIR-CAN, 2001; 2002).

Alors que les Québécois d'origine arabe et de confession chrétienne passent inaperçus, comme c'est le cas en Occident en général, les Québécois d'origine arabe et de confession musulmane (tout comme les autres musulmans en général) sont devenus le centre de l'intérêt médiatique, politique et académique. Le contexte de l'après 11 septembre et la thèse du «choc des civilisations», la guerre continue contre le «terrorisme» ainsi que divers événements internationaux ont contribué à focaliser l'attention sur cette catégorie sociale. Or les Québécois d'origine arabe et de confession chrétienne sont affectés eux aussi, mais de façon différente, par la nouvelle visibilité de l'Islam et du monde arabo-musulman. Leur vécu est pourtant important à explorer car ces groupes se sont établis longtemps avant la vague récente de l'immigration arabo-musulmane en provenance du Maghreb, qui a été favorisée par la politique québécoise visant le recrutement des immigrants francophones. En effet, alors que de nombreux rapports gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales ont décrit certains des problèmes rencontrés par les minorités en général (CRI, 2001; MICC, 2005c) ou les Arabes et les musulmans, en particulier, tels que le profilage racial et les crimes haineux (CAIR-CAN, 2002,

2005), les représentations négatives dans les médias (Antonius, 1986, 2002; Canadian Islamic Congress, 2000, 2001, 2002, 2003) la discrimination en emploi et les disparités des revenus (Canadian Council of Muslim Women, 2004), la perception des Arabes des relations interculturelles et leur degré de satisfaction avec les différents paliers du gouvernement (CAF, 2002a), ou une combinaison de plusieurs des thèmes mentionnés ci-haut, les expériences spécifiques des Québécois issus du monde arabo-chrétien n'ont pas été étudiées suffisamment.

D'un autre côté, on dispose de peu d'information sur les ressemblances et les différences entre les expériences de racisme vécues par les Québécois d'origine arabe de première et de deuxième génération, et comment elles affectent leurs perceptions des relations interculturelles, leurs conceptions de l'identité et de la citoyenneté ainsi que leur participation civique. Enfin, il y a un manque de documentation sur les recommandations que les personnes d'origine arabe jugent pertinentes pour lutter contre le racisme, améliorer les relations interculturelles et leur assurer une pleine citoyenneté.

Le but de la présente étude est donc de combler une partie de ce vide en explorant les perceptions et les expériences directes ou indirectes de racisme et de discrimination vécues par des Québécois d'origine arabe, de confession chrétienne ou musulmane, et les façons dont ces expériences les ont affectés, particulièrement dans le contexte de l'après 11 septembre. Il s'agit d'une étude exploratoire qualitative, qui vise à identifier les grandes lignes du phénomène étudié et à saisir comment les diverses questions soulevées s'articulent pour les participants. Nous comptons, dans une étape subséquente, étudier le degré de généralité des phénomènes observés par le moyen d'une enquête quantitative.

Quatre thèmes principaux ont été étudiés : le racisme à l'école, le racisme au travail, les réseaux personnels et les relations interculturelles, et, enfin, les conceptions de l'identité et de la citoyenneté ainsi que la participation civique. Chaque section comprenait aussi une question sur les recommandations que les participants jugent nécessaires pour pallier les déficiences de la situation présente. Afin d'effectuer une exploration en profondeur de ces sujets complexes, nous sommes inspirés d'une stratégie méthodologique développée au cours d'une étude antérieure effectuée avec des participants d'origine haïtienne et jamaïcaine, de première et de

seconde génération, commanditée par la Fondation canadienne des relations raciales (Labelle, Salée et Frenette, 2001).

Pour la présente étude, l'échantillon est composé de 28 participants. Quatre critères principaux ont été utilisés dans la sélection des candidats : l'origine arabe, le statut de première et de deuxième génération, le sexe, même si nous n'avions aucune intention de généraliser les résultats de l'enquête, étant donné la taille réduite de l'échantillon et le caractère exploratoire de la recherche. Nous avons tenté d'équilibrer notre échantillon autant que faire se peut en essayant de prendre en considération la composition des populations arabes au Québec, à l'intérieur des contraintes de temps que nous avons, et compte tenu de la réticence de beaucoup de candidats potentiels (doute quant à l'efficacité de la recherche en général, peur de parler, sentiment d'être espionné, trop de sollicitation par les chercheurs, etc.).

L'échantillon final est constitué de 17 hommes et 11 femmes; 15 sont de deuxième génération et 13 de première génération, qui se sont établis ici au cours des dix dernières années. En ce qui concerne l'affiliation socioreligieuse, 15 sont des musulmans et 13 sont chrétiens, étant entendu que cette classification fait référence à leurs origines familiales et ne présume pas de leur degré de pratique religieuse (en effet, certains se déclarent sans religion). La cueillette des données s'est déroulée entre juillet et décembre 2005.

Dans l'ensemble, les résultats confirment les intuitions que nous avons ainsi que les résultats d'autres recherches ou rapports d'ONG de défense des droits ou d'ONG arabes, à l'effet que le contexte de l'après 11 septembre a aggravé une situation déjà problématique. Les participants attribuent le racisme majoritairement aux préjugés et aux stéréotypes résultant de l'ignorance, et à une représentation biaisée et négative par les médias qui enracinent une représentation des Arabes, particulièrement les musulmans d'entre eux, comme une menace sécuritaire, culturelle et religieuse dans l'imaginaire occidental. Quelquefois, des chrétiens d'origine arabe sont victimes de stéréotypes ou d'actes d'hostilité qui visent plus spécifiquement des musulmans, entraînant de la part des premiers, soit une position de solidarité avec les groupes visés ou une position de dissociation d'avec eux, surtout quand ils ont eux-mêmes subi une marginalisation découlant de leur position minoritaire dans les sociétés arabes. Cette dernière position est plutôt rare dans notre

échantillon, et l'analyse des données ne montre pas de différences majeures entre les réponses des interviewés en fonction de l'affiliation religieuse, du statut générationnel ou du sexe.

En ce qui concerne les expériences du racisme dans le milieu scolaire, la vaste majorité des participants, et particulièrement les musulmans, rapportent diverses expériences directes et indirectes de racisme. Les stéréotypes et les préjugés sur la culture et la religion, les épithètes, l'exclusion du travail de groupe et l'incapacité d'établir des relations d'amitié durables avec des étudiants québécois d'origine canadienne-française représentent les expressions sociales les plus fréquentes du racisme à l'égard des personnes d'origine arabe. Quatre cas de violence physique ont été rapportés par les interviewés, dont trois impliquant des femmes musulmanes (deux cas avant le 11 septembre 2001 et un cas après cette date) et l'autre un jeune d'origine arabe et de confession chrétienne. À l'exception de quelques cas où l'administration refuse d'accommoder des pratiques religieuses ou des enseignants qui donneraient des notes injustes, exprimeraient des attitudes négatives à l'égard de la pratique religieuse (ex. jeûne du ramadan) et adopteraient des attitudes condescendantes à l'égard des femmes arabes lorsqu'elles sont voilées, les étudiants représentent les agents principaux du racisme dans le milieu scolaire. Les entrevues ont également révélé une certaine banalisation des manifestations du racisme anti-arabe et anti-musulman en les attribuant à l'ignorance et en refusant de porter des plaintes. En réaction à ces incidents, certains répondants sentent le besoin de se surpasser dans leurs résultats scolaires pour se prouver à eux-mêmes et à leurs pairs.

Quant aux manifestations du racisme anti-arabe sur le marché du travail, elles prennent plusieurs formes dont les stéréotypes exprimés principalement à travers des «blagues» faites par des collègues et, à un degré beaucoup moindre, par des supérieurs et des clients : les Arabes sont des terroristes..., ils oppriment les femmes..., l'islam est une religion qui approuve le terrorisme... Il se manifeste aussi dans la discrimination en actes (déni d'accès au travail, obstacles qui maintiennent les Arabes dans des emplois temporaires et sous payés, déni de promotions, assignation à des tâches peu valorisantes, incapacité de développer des amitiés durables avec les collègues du travail). Les femmes musulmanes qui portent un foulard et les membres de la première génération seraient davantage victimes de racisme au travail à cause de la visibilité religieuse, de la non-reconnaissance des diplômes étrangers et de l'obstacle que représente le

manque d'expérience canadienne à l'accès à l'emploi. Ces obstacles nourrissent un sentiment d'échec et de rejet. Il est important de noter à cet égard que la majorité des répondants pointent le racisme du doigt, et non des facteurs objectifs comme la situation économique et les changements connus par le marché mondial du travail, comme explication presque exclusive du haut taux de chômage des personnes d'origine arabe dans le contexte de l'après 11 septembre. Les acteurs principaux du racisme anti-arabe ou anti-musulman sont en premier lieu les collègues et très rarement les supérieurs. L'impact de l'actualité internationale et de sa couverture biaisée et superficielle par les médias est soulignée par les répondants comme un des facteurs qui structurent la construction négative des représentations des personnes d'origine arabe. Le gouvernement est critiqué pour sa non-application de la *Loi sur l'égalité en emploi dans des organismes publics* et appelé à assurer une plus grande imputabilité des responsables de son application. Quelques aspects positifs sont toutefois mentionnés par nos interviewés (curiosité et ouverture par des collègues, défense des Arabes contre les autres collègues, accommodement de la pratique religieuse par des supérieurs). Des participants mentionnent aussi certains facteurs atténuants du racisme anti-arabe sur le marché du travail (accent et nom «québécois», emplois sans contact visuel avec la clientèle, etc.).

En ce qui concerne le troisième thème (réseaux personnels, relations intracommunautaires et interculturelles), les résultats montrent que les participants ont des amis principalement de leur propre groupe, mais aussi parmi les membres du groupe majoritaire et à un degré moindre d'autres groupes minoritaires. Le maintien de relations avec les membres des réseaux arabes est jugé essentiel par les répondants pour assurer leur ancrage identitaire, et cela, peu importe leurs caractéristiques sociodémographiques. En même temps, tous les participants soulignent l'importance des relations interculturelles perçues comme une nécessité dans une société multiculturelle, une source d'enrichissement, une occasion de déconstruire les stéréotypes et de lutter contre le racisme et, enfin, un moyen de développer un réseau de contacts personnels. Toutefois, à l'exception de trois participants, tous les autres ont rejeté l'idée d'assimilation en faveur d'une intégration plus intelligente qui maintient les valeurs culturelles et religieuses arabes et les combinent avec le meilleur des autres cultures. Les réponses des participants concernant les mariages mixtes montrent que bien que la plupart ne s'y objectent pas, certains utilisent des arguments culturels et religieux pour s'y opposer (différences des valeurs, éducation et intérêts

des enfants). Une critique assez sévère est formulée par un grand nombre de participants à l'égard du travail des groupes communautaires arabes en matière d'intégration des personnes d'origine arabe dans la société québécoise. D'autre part, la majorité des répondants ont une perception plutôt négative du vocabulaire utilisé pour désigner les différents groupes (minorité visible, Québécois de souche, etc.). Selon les interviewés, ce vocabulaire relève d'une hiérarchisation insidieuse de la citoyenneté. Les résultats révèlent également que certains des interviewés entretiennent des stéréotypes à l'égard de la culture québécoise, décrite comme étant homogène et dénuée de valeurs familiales ou de relations sociales fortes. Par conséquent, les cultures arabe et québécoise ont souvent été décrites par les participants comme étant homogènes et antithétiques lorsqu'il s'agit de valeurs morales et sociales. Selon les interviewés, les relations entre le groupe majoritaire et les personnes d'origine arabe sont marquées par la crainte et la peur alimentées par la méconnaissance et par les médias.

Faisant écho à son refus de l'assimilation et à son désir de maintenir sa culture arabe, la vaste majorité des participants a également exprimé un attachement fort à l'identité d'origine (qu'elle soit une identité unique ou une identité à trait d'union) et cela peu importe leur sexe, leur statut de première ou de seconde génération ou leur appartenance religieuse. Cette identité est idéalisée à travers l'insistance sur les valeurs morales et familiales et opposée presque diamétralement à «l'identité québécoise» conçue de manière monolithique et essentialisée. L'attachement à l'identité arabe a, cependant, parfois été imposé par le rejet vécu par des personnes d'origine arabe. En effet, certains participants d'origine arabe chrétienne ont été forcés de revendiquer l'identité arabe et d'en être fiers, bien qu'ils n'en voulaient pas nécessairement auparavant, suite à des incidents qu'ils jugent racistes et qui les ont renvoyés à leur altérité. Le sentiment d'exclusion se traduit dans l'usage très fréquent et péjoratif du terme «Québécois» pour désigner les seules personnes d'origine canadienne française, reflétant ainsi une ethnicisation de l'identité québécoise qui perdure, et, dans une bien moindre mesure, dans la revendication de la citoyenneté canadienne comme posture défensive pour assurer une certaine égalité avec les membres du groupe majoritaire. L'analyse de l'usage du terme «Québécois» offre des indications sur le sentiment de rejet qui les amène à s'exclure de cette catégorie sociale qu'ils réservent aux personnes d'origine canadienne française. La participation civique, tant des individus d'origine arabe que des groupes communautaires, est jugée déficitaire à cause du manque de ressources

humaines et financières, du cynisme et de l'accent mis dans les activités des groupes sur le côté social sans ouverture réelle sur le reste de la société.

Quant à la citoyenneté canadienne, elle est associée en premier lieu aux avantages du passeport canadien, qu'il soit mentionné seul ou en combinaison avec d'autres éléments. L'importance accordée au passeport est compréhensible si l'on tient compte des difficultés rencontrées par les Arabes lors de leurs voyages, particulièrement dans le contexte d'obsession sécuritaire ayant justifié et légitimé un certain profilage des Arabo-musulmans après le 11 septembre. La Charte des droits et libertés et la réputation internationale du Canada, par opposition aux États-Unis, sont des valeurs associées par les participants à la citoyenneté canadienne. Seul un participant sur les 28, qui est de deuxième génération, n'a investi la citoyenneté d'aucune valeur et l'a limitée uniquement à la possibilité de demeurer sur le sol canadien.

En ce qui concerne les recommandations des participants pour améliorer la situation des personnes d'origine arabe au Québec, les activités de sensibilisation par le gouvernement et par les Arabes eux-mêmes, à la fois en tant qu'individus et groupes communautaires, sont jugées comme des actions nécessaires pour éliminer les stéréotypes, assurer une meilleure intégration des Québécois d'origine arabe et, ce faisant, promouvoir des relations interculturelles plus harmonieuses. À cet égard, les médias sont appelés à jouer un rôle plus objectif et responsable dans leur couverture des questions liées aux Arabes et aux musulmans d'ici et d'ailleurs étant donné leur pouvoir de déterminer l'agenda public et de façonner les perceptions. Une application plus stricte de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la charte des droits et libertés de la personnes* et une plus grande imputabilité des responsables de leur application sont également recommandées par les interviewés. Les gouvernements sont interpellés pour appliquer les lois existantes afin d'assurer une citoyenneté pleine et égale dans un contexte marqué par l'adoption et l'application de lois et de mesures sécuritaires que les Arabes et les musulmans considèrent comme une atteinte directe à leurs libertés civiles.

Malgré le portrait plutôt sombre qui émerge des entrevues, deux aspects positifs ont été mentionnés par les participants. D'abord, quelques participants rapportent des gestes d'empathie et de solidarité de la part de leurs collègues au travail, qui se portent à leur défense et tentent

vraiment de comprendre des questions complexes liées à la politique internationale et aux différences culturelles et religieuses. Certains musulmans pratiquants rapportent également que leurs supérieurs ainsi que les administrations scolaires leur offrent des accommodements en matière de pratique religieuse. Ceci indique qu'il y a une polarisation des attitudes dans la société québécoise, les attitudes de solidarité côtoyant des attitudes qu'on peut qualifier de racistes.

Plusieurs pistes de recherche sont offertes. Celles-ci comprennent la réalisation d'une étude plus large avec un échantillon représentatif qui devrait permettre de vérifier la généralité des résultats de la présente recherche. Parmi les autres recherches possibles notons aussi la pertinence d'effectuer une comparaison entre les expériences des personnes de première et deuxième génération avec celles des nouveaux convertis à l'islam, particulièrement les femmes portant le *hijab*, et d'explorer les perceptions du racisme anti-arabe par des membres des autres groupes minoritaires du Québec. Il serait également pertinent d'étendre la recherche à d'autres provinces afin d'effectuer une analyse comparative susceptible de produire un portrait global de la situation des citoyens et immigrants d'origine arabe à travers le Canada. Enfin, des implications pour les politiques publiques d'intégration devront être dégagées.

SUMMARY

This study is part of the research program of the *Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté* (CRIEC, UQAM), which is focused on the issues raised by international migration, cultural diversity, the social and political construction of the nation, and citizenship, in both their theoretical dimensions and the expression of their concrete forms in Western societies. The specific aim of this study is to explore the various forms of direct or indirect racism experienced by first- or second-generation immigrants from Arab origin, aged between 18 and 35, Muslims or Christians, and to explore the ways they have been affected. Twenty-eight individuals have been interviewed : 17 men and 11 women. Thirteen of them have experienced migration themselves, and fifteen have been born in Canada from at least one migrant parent. As far as religious affiliation is concerned, 15 are Muslims and 13 are Christians, with the understanding that this classification refers to their family origins and does not necessarily reflect the degree of their religious practice (indeed, some consider themselves without any religion).

Four main themes were examined : racism at school, racism at the workplace, personal networks and intercultural relations and, finally, conceptions of identity and citizenship and civic participation. Overall, the results confirm our intuitions to the effect that the post 9/11 context has worsened an already bad situation for Arabs. Respondents attribute this racism mostly to stereotypes resulting from ignorance, and to biased and sensationalist media coverage that present Arabs, and particularly Muslim Arabs and Muslims in general, as a security, cultural and religious threat to the West. Sometimes, Christian Arabs are the victims of stereotypes or of acts of hostility that are aimed specifically at Muslims, a situation that triggers one of two responses : either a reaction of solidarity with the targeted communities, or a reaction of distancing and dissociation from them, specially when these Christian individuals have themselves been marginalized by the Muslim majority in their country of origin.

The vast majority of respondents, especially Muslims among them, report various incidents of direct or indirect racism at school. Stereotypes and prejudices against culture and religion, exclusion from teamwork and failure to establish lasting friendships with French-Canadian

students are the most frequent social expressions of anti-Arab racism. Four cases of actual physical violence were reported by the respondents, including three involving Muslim women (two prior to 9/11 and one after that date), and the other involving a young man from a Christian Arab background. With the exception of some rare cases where teachers or the administration adopt hostile or condescending behavior, it is rather the students who are the main agents of racism at school. The respondents tend to downplay this racism and not to file complaints. However, they feel the need to surpass themselves academically in order to prove their value to themselves and to their peers.

Respondents said they experienced anti-Arab racism in the workplace in the form of discrimination: discrimination at hiring, glass ceiling that maintains Arabs in temporary and underpaid jobs, denial of promotions, assignment to less valued tasks, inability to develop lasting social relations with colleagues at work. But racism takes also the form of negative stereotypes that are expressed mainly as “jokes” by colleagues and, to a much lower extent, by supervisors and customers. Muslim women who wear a headscarf and first-generation migrants are more subjected to racism than others, the former because of their visibility, and the latter because of their foreign-earned diplomas and their lack of Canadian experience. These obstacles induce feelings of failure and rejection. It is interesting to note that most respondents believe that racism, rather than objective factors such as the economic situation or the restructuring of the job market worldwide, is the main explanatory factor for the high unemployment rate among migrants of Arab origin since September 2001. International events, and their biased and superficial coverage by the media, is seen as a main factor in the construction of anti-Arab stereotypes. The government is criticized for not enforcing the (provincial) Employment Equity Act in Public Institutions, and is called upon to ensure the accountability of those responsible for its implementation. Some positive aspects are also mentioned by our respondents : curiosity and openness on the part of their colleagues about Arab culture and Islam, attitude of solidarity with Arabs against other colleagues who express hostility, and willingness by superiors to accommodate religious practice.

As far as the third theme (personal network, intra-community and inter-community relations) is concerned, results show that participants have friends mainly from their cultural background but also from other minority groups and to a lesser extent from the Francophone majority group.

Maintaining relations with members of the Arab communities is seen by most respondents as essential to consolidate ethnic identity, regardless of their socio-demographic characteristics. Yet, all participants insist on the importance of having sound intercultural relations, which they regard as a requirement of openness in a multicultural society. However, nearly all participants rejected the idea of total assimilation into Quebec society in favor of an integration that combines the values of both cultures. Most participants have a rather negative assessment of the work accomplished by Arab community groups.

Echoing their strong refusal of assimilation in the previous section, respondents also expressed a strong attachment to their Arab/Muslim identity (whether as an exclusive one or as part of a hyphenated identity) regardless of sex, generational status and religious backgrounds. This identity is idealized through the insistence on moral and family values, which they oppose diametrically to a *Québécois* identity conceived in a monolithic, stereotyped and essentialist way. This attachment to the ideal Arab identity has sometimes been imposed by the rejection experienced by Arab *Québécois*. Indeed, some Christian participants were forced to reclaim and take pride in the Arab identity they did not want before following racist incidents that reminded them of their otherness.

As far as participants' perceptions of Canadian citizenship are concerned, the latter is primarily associated with the prestige and assurances provided by the Canadian passport. This is highly understandable when we bear in mind the difficulties Arabs have to face when traveling, especially in the post 9/11 obsession with security and the ensuing racial profiling to which Arabs and Muslims are subjected. Second on respondents' list are the values attached to Canada: the Charter of Rights and Freedoms and the international reputation of Canada (as opposed to that of the USA).

As far as participants' recommendations on how to improve the situation, awareness-raising activities by the government and by Arabs themselves are deemed by many participants as the necessary step to eliminate stereotypes and ensure a better integration and more harmonious intercultural relations. In this regard, the media are called upon to play a more objective and responsible role in reporting on issues related to Arabs and Muslims given their power to decide

the public agenda and shape perceptions. A stricter implementation of the laws on equal access to employment and accountability of officials in charge of it are also recommended by respondents. Governments are also called upon to enforce other existing laws in order to ensure full and equal citizenship especially in view of the security laws which Arabs and Muslims see as targeting their civil liberties.

Several directions for future research are given. These include the need to conduct a more large-scale study with a representative sample that allows the generalization of both quantitative and qualitative findings. Among the other research venues: comparing first and second generations with recent converts to Islam especially women who choose to wear the *hijab*, exploring the perceptions of anti-Arab racism by members of other minority groups or extending the study to other provinces of Canada in order to be able to conduct a comparative analysis likely to yield a more global portrait of the situation of people from Arab background across Canada.

INTRODUCTION

Au Canada, deux visions s'affrontent sur la pertinence et le succès de la politique du multiculturalisme canadien. D'un côté, nous avons une vision très critique du multiculturalisme jugé trop permissif et axé sur les différences ethnoculturelles au point de ne pas favoriser le développement d'un véritable sens d'appartenance chez les communautés culturelles (Bissonnath, 1994; CRIC, 2005). Selon cette perspective, les particularismes doivent, sinon disparaître, du moins être atténués et rendus moins visibles. De l'autre, on souligne le succès du modèle canadien en se basant, entre autres indicateurs, sur la participation politique des groupes culturels, les mariages interethniques et le degré d'ouverture et d'acceptation de la société canadienne à l'égard de la diversité qui la marque (Kymlicka, 1998).

Pour sa part, le Québec a adopté une vision interculturelle et citoyenne qui souligne davantage les valeurs partagées par l'ensemble de la population que les différences entre les divers groupes qui composent la société (Labelle, 2000; Labelle et Rocher, 2006). Bien que les discours politique et public évitent d'aborder ouvertement la question du racisme et des discriminations au Québec, la réalité sur le terrain démontre que ces phénomènes sont à l'œuvre dans divers domaines de la vie sociale quotidienne (école, travail, logement, justice, média, etc.). Ce fait amène plusieurs questionnements quant à la nature de la citoyenneté, à ses formes et à ses pratiques, ainsi qu'au sujet des conceptions identitaires des différents groupes qui subissent réellement la discrimination ou qui se perçoivent comme ses victimes.

Plusieurs questions essentielles se posent alors par rapport aux relations entre groupes majoritaires et groupes minoritaires, de même que par rapport aux relations entre groupes minoritaires, aux constructions identitaires et à la citoyenneté des personnes perçues comme n'étant pas «de souche» : Qui sommes nous? Qui sont-ils? Que signifie appartenir, être inclus? Appartenir à quoi? Dans quelle mesure? Comment le racisme empêche-t-il cette appartenance de s'exprimer? Que veut dire être citoyen? Comment cette citoyenneté s'exerce-t-elle concrètement? Quels sont les rapports que l'on tisse alors avec autres membres de la société québécoise? Quels sont les rapports que l'on maintient avec les pays d'origine? Quelles modalités singulières ou

plurielles d'identification sont présentes chez les personnes de deuxième et de première génération? Comment les identités individuelles s'articulent-elles autour de différents pôles de valeurs parfois différentes? Quels rapports de force et dynamiques interculturelles contribuent à la construction identitaire et aux représentations et pratiques de la citoyenneté? Face à la pluralité potentielle et à la fluidité des identités, les appropriations de l'identité et de la citoyenneté sont-elles multiples ou exclusives? Les différentes appartenances sont-elles en concurrence ou dans un rapport de complémentarité? Quel rôle les associations communautaires jouent-elles dans les processus de construction identitaire et dans les pratiques de la citoyenneté?

Depuis quelques années la question des citoyens désignés comme «jeunes adultes» de la deuxième génération ainsi que celle de l'établissement des descendants de migrants figurent parmi les objets de recherche sociologique particulièrement importants dans plusieurs pays occidentaux. Aussi, avec l'accroissement de l'immigration internationale en provenance des pays du Sud, s'est opérée en Occident une profonde remise en question du modèle linéaire classique voulant que les immigrants et leurs descendants (initialement très majoritairement d'origine européenne) finissent inéluctablement par se mouler à la société d'accueil et connaître une réussite professionnelle, qui se traduirait par l'adoption des valeurs du pays d'établissement et une ascension sociale... Cette remise en question a été rendue inévitable avec le constat que divers obstacles, à la fois de nature historique, individuelle ou systémique, et qui ne proviennent pas nécessairement de la société d'accueil, empêchent la pleine incorporation des nouveaux immigrants et de leurs descendants à cette dernière. Cette situation donne parfois naissance à un climat social très tendu, comme on le constate dans certains pays européens aux prises avec une situation où des populations d'origine autre qu'européenne ont de la difficulté à s'insérer culturellement et économiquement dans des sociétés qui ne se perçoivent toujours pas comme multiculturelles.

Les personnes d'origine d'arabe ou de confession musulmane, qu'elles soient de deuxième ou de première génération, se trouvent, pour diverses raisons internationales et nationales, au centre de cette problématique dans divers pays européens (comme la France, la Belgique, et l'Allemagne) et en Amérique du Nord. Il n'est pas toujours aisé de démêler, dans cette problématique, ce qui relève de l'appartenance à l'islam ou de l'appartenance à l'arabité, les deux facteurs se

confondant sur certains plans, alors qu'ils sont distincts sur d'autres. Les questions de l'incorporation ou de l'insertion sociale, de la citoyenneté et de l'identité sont ici en jeu, et ces questions sont souvent conçues différemment selon le contexte et le fait que l'on soit du côté majoritaire ou minoritaire. La situation des personnes d'origine arabe se trouve compliquée davantage depuis le 11 septembre 2001 par deux facteurs fort importants : l'obsession sécuritaire et les législations et mesures administratives qui en découlent d'une part, et la résurgence du racisme anti-arabe d'autre part.

La présente étude vise deux objectifs principaux. D'abord, elle vise à faire la lumière sur les expériences de l'arabophobie et de l'islamophobie telles que vécues et/ou perçues par des Québécois d'origine arabe, de première et de deuxième génération, de confession chrétienne et musulmane. Ensuite, elle cherche à décrire les perceptions des répondants en ce qui concerne les rapports intracommunautaires et interculturels, leurs choix identitaires, leurs conceptions et pratiques de la citoyenneté. Enfin, elle examine leurs représentations quant à la capacité des politiques gouvernementales de les protéger contre le ressac anti-arabe et anti-musulman et elle tente d'identifier les correctifs jugés nécessaires par les participants et le rôle de l'État dans la lutte contre le racisme.

Divers éléments plaident en faveur de la pertinence de cette étude. Le contexte de l'après 11 septembre a exposé les Arabes et les musulmans, qui constituent à présent un des groupes les plus «visibles» au Québec, à davantage d'attitudes de suspicion, de discrimination et de couverture médiatique plutôt négative. Par ailleurs, il y a encore peu de recherches sur cette population, en particulier sur les communautés arabes chrétiennes, très peu étudiées car invisibles sur le plan social et médiatique. Il y a également une absence de données comparatives substantielles non seulement entre les groupes arabo-musulmans et arabo-chrétiens, mais aussi entre les membres de la première et de la deuxième génération. La recherche présente aussi un véritable intérêt en ce qui concerne les perceptions du pluralisme et de la citoyenneté au Québec par les groupes racisés, étant donné que les Arabo-musulmans sont au cœur du débat sur les limites de l'ouverture à la diversité culturelle, notamment en ce qui à trait la place de la religion dans la sphère publique. De plus, des enjeux stratégiques internationaux (conflit du Moyen-Orient, terrorisme, pétrole,) confèrent aux groupes arabes une spécificité qu'on ne trouve pas

chez les autres groupes ethniques du Québec. Les conflits internationaux ont été identifiés dans des études québécoises comme étant une source principale du racisme anti-arabe depuis déjà une vingtaine d'années (Antonius, 1986). Le paradigme orientalisme analysé par Edward Saïd reste le paradigme dominant qui structure la perception des Arabes et des musulmans comme des étrangers et comme l'incarnation type de l'altérité, perceptions accentuées par le fait que les communautés d'origine arabe sont fortement attachées à leurs racines et que la solidarité avec les causes arabes et musulmanes les renvoient à un sentiment d'altérité que les expériences de marginalisation politique ne font que renforcer. Les événements récents de la guerre au Liban, survenus alors que cette recherche était dans sa phase finale, sont venus confirmer de façon dramatique ces perceptions.

Il est important ici de préciser pourquoi le choix méthodologique d'entrevues qualitatives sur un petit échantillon a été fait, par opposition à une enquête quantitative par questionnaire sur un échantillon aléatoire plus beaucoup large. Il n'existe pas à notre connaissance d'études qui aient exploré de façon approfondie la façon dont le racisme est perçu et vécu par les groupes que nous avons étudiés. Pour saisir l'essentiel d'une situation, une enquête quantitative suppose que les catégorisations sur lesquelles les questions sont fondées ont été vérifiées, et qu'elles correspondent au vécu des sujets. Nous estimons que notre étude va permettre de développer de tels questionnaires, sur la base des informations recueillies et analysées ici. Nous pourrons alors, dans une étape ultérieure, entreprendre une enquête quantitative dont les questions codifieront les facteurs signifiants que nous avons identifiés dans la présente étude.

Ce rapport de recherche sera articulé comme suit. Dans le premier chapitre, nous développerons la problématique de cette recherche, dresserons un tableau démographique des communautés arabes au Québec et exposerons nos choix méthodologiques (construction de l'échantillon, instrument de cueillette des données, etc.). Le deuxième chapitre portera sur les expériences de racisme rapportées par les interviewés dans le milieu scolaire, leurs explications, et les solutions proposées. Le troisième chapitre exposera les diverses formes de racisme vécues par les personnes d'origine arabe dans le milieu du travail, leurs explications et leurs recommandations. Le quatrième traitera des réseaux personnels (meilleurs amis), des perceptions des répondants en ce qui concerne les relations intracommunautaires et les relations interculturelles (mariages

mixtes, relations intergroupes, vocabulaire utilisé pour désigner les individus et les groupes minoritaires, etc.) ainsi que du rôle des associations communautaires dans la promotion de l'intégration des personnes d'origine arabe. Dans le dernier chapitre, nous examinerons les choix identitaires des participants, leur perception de leur citoyenneté dans le contexte canadien et québécois ainsi que leurs pratiques civiques. Notre conclusion fera une synthèse des résultats et proposera des pistes de recherche futures.

CHAPITRE 1

MISE EN SITUATION :

PROBLÉMATIQUE ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

1. 1. Contexte et problématique de la recherche

Durant la dernière décennie la catégorie sociale de la deuxième génération issue de l'immigration a connu un intérêt accru de la part des chercheurs visant à comprendre et à décrire ses expériences d'intégration et ses processus de construction identitaire dans des contextes sociaux et économiques plus complexes. Le modèle d'assimilation linéaire représentait jadis le cadre interprétatif privilégié pour trois raisons principales: la majorité des immigrants et leurs descendants étaient d'origine européenne, le contexte économique était plus propice à leur intégration, et la perspective était euro-centrée. Cependant, l'arrivée subséquente de nouvelles vagues d'immigration d'origine non européenne en provenance de pays du Sud a posé de nouveaux défis d'incorporation et, par là même, remis en question le modèle d'assimilation linéaire. Celui-ci ne répondait plus adéquatement aux nouvelles données sur le terrain : une discrimination directe et systémique qui nie des opportunités d'ascension socioprofessionnelle aux nouveaux immigrants et à leurs descendants, un contexte économique moins favorable (restructuration des marchés, effets de la globalisation, etc.) et un attachement à l'identité d'origine de la part des nouveaux immigrants et de leurs descendants manifesté dans des pratiques culturelles et religieuses, elles-mêmes redéfinies dans les pays d'origine.

Entre alors sur la scène de l'interprétation des relations ethniques la théorie de l'assimilation segmentée (Portes et Zhou, 1993; Portes, 1995; Portes, 1996; Zhou, 1997; Rumbault, 1998; Schmitter Heisler, 2000; Labelle et Marhraoui, 2001; Portes, 2003) avec ses dimensions et ses paradoxes multiples : mobilité sociale de certains segments, mobilité descendante d'autres segments, et enfin trajectoire à l'intérieur des «enclaves ethniques» ou des «niches économiques» particulières. Dans cette perspective, on a souligné l'interaction de plusieurs facteurs qui contribuent à affecter les modes d'incorporation des populations migrantes et de leurs

descendants : les politiques publiques (réceptives, indifférentes ou hostiles), l'accueil sociétal (présence ou absence de préjugés et de discrimination), la composition de classe de l'immigration et les caractéristiques de la structuration communautaire elle-même.

La dynamique interethnique complexe mise à jour par la théorie de l'assimilation segmentée pose de nouveaux défis aux groupes immigrants, particulièrement aux personnes d'origine arabe et/ou musulmane, souvent perçues à travers un prisme colonial de hiérarchisation des cultures et des religions, ainsi qu'à travers des événements internationaux et des situations conflictuelles dans les pays d'origine. Il faut souligner à cet égard que les catégories «Arabe» et «musulman» sont souvent confondues et utilisées de façon interchangeable dans le discours public dominant. Le discours négatif à leur égard trouve ses origines non seulement dans les conflits historiques, mais aussi dans l'entreprise orientaliste qui a construit l'Arabe et le musulman comme une catégorie monolithique, sous-développée, prédisposée au fanatisme, à la violence et à l'oppression des femmes, etc., ces caractéristiques étant considérées inhérentes à l'identité arabe ou musulmane. Paradoxalement, ce même discours a aussi construit le monde arabe comme un univers exotique, romantisé et enveloppé de mystères (Saïd, 1994). Antonius (1986) montre comment le conflit du Proche-Orient fournit le cadre d'interprétation de ce que «sont» les Arabes et les musulmans. Cesari (2004) souligne que l'islam politique est devenu l'angle principal d'appréhension, non seulement des sociétés musulmanes, mais aussi des musulmans de l'intérieur dans les médias et l'opinion publique en Occident. Cette approche a abouti à une association de l'islam comme menace politique internationale avec les musulmans vivant dans les sociétés occidentales chaque fois que de nouveaux enjeux internationaux ou domestiques surgissent sur la scène publique.

Contrairement au racisme colonial fondé d'abord sur des arguments biologiques visant l'infériorisation physique, intellectuelle et morale des peuples en vue de justifier leur colonisation, le nouveau racisme a plutôt recours au postulat de l'irréductibilité entre les cultures et civilisations, considérées figées et immuables. Ce néo-racisme est donc davantage centré sur l'identité culturelle que sur les catégories raciales. Explications culturalistes et modes de catégorisation binaire sont fortement associés à la logique d'infériorisation et de différenciation pour justifier la mise à l'écart des groupes ainsi racisés. Le nouveau racisme est un racisme de l'époque de la décolonisation, de l'inversion des mouvements de population entre les anciennes

colonies et les métropoles, et de la scission de l'humanité à l'intérieur d'un seul espace politique. Idéologiquement, le racisme actuel, centré chez nous sur le complexe de l'immigration, s'inscrit dans le cadre d'un «racisme sans races», un racisme dont le thème dominant n'est pas l'hérédité biologique, mais l'irréductibilité des différences culturelles : un racisme qui, à première vue, ne postule pas la supériorité de certains groupes ou peuples par rapport à d'autres, mais «seulement» la nocivité de l'effacement des frontières, l'incompatibilité des genres de vie et des traditions : ce qu'on a pu appeler à juste titre un racisme différentialiste (Balibar, 1988, p. 32-33; Labelle, 2006 a et b; Diène, 2006).

Dans cette perspective, les Arabes et les musulmans sont essentialisés et perçus comme des groupes fondamentalistes, misogynes, violents et haineux. Cet ensemble de qualifications fait en sorte que leur citoyenneté est perçue comme une dévalorisation de la citoyenneté des pays occidentaux et une menace aux valeurs occidentales d'égalité des sexes et de laïcité, présentées toujours comme des valeurs universelles. À cet égard, l'arabophobie, nourrie des représentations essentialistes de l'orientalisme classique, représente un cas particulier de racisme caractérisé par l'hostilité envers la culture arabe et envers les Arabes en tant que personnes et en tant que groupe, qui se traduit par un discours hostile, par la discrimination et des actes d'agression (Antonius, 2002). Même si elles procèdent de logiques différentes et spécifiques, ces deux formes de racisme (arabophobie et islamophobie) ne sont pas toujours distinctes dans leurs manifestations du fait des rapports étroits entre identité arabe et islam, et du fait qu'une attitude d'hostilité envers des Arabes qui sont aussi musulmans ne peut pas toujours être attribuée de façon claire et tranchée à l'un ou l'autre de ces deux attributs lorsqu'ils se trouvent simultanément chez un même individu (voir Labelle, 2006a). Traitant de la logique spécifique de l'islamophobie en France, Vincent Geisser avance que :

«L'islam devient une religion dangereuse et fait l'objet de tous les amalgames avec le terrorisme. [...] l'islamophobie n'est pas simplement une transposition du racisme anti-arabe, anti-maghrébin et anti-jeune de banlieues : elle est aussi une religiophobie. Certes, elle peut se combiner avec des formes de xénophobie plus traditionnelles, mais elle se déploie de manière autonome, ce qui explique que certains acteurs arabophiles soient aussi des islamophobes en puissance (2003, p. 11).

Il ajoute plus loin que :

«La nouvelle islamophobie ne se réduit pas à la réactualisation permanente d'un conflit théologique opposant l'Occident chrétien et l'orient arabo-musulman mais est très

largement le produit de la sécularisation de la pensée occidentale. En ce sens, elle constitue un racisme anti-musulman profondément moderne qui prend corps dans une idéologie raciale post-révolutionnaire» (2003, p.21).

Depuis le 11 septembre, on assiste à une polarisation accrue entre deux tendances. D'une part une attitude de solidarité et d'ouverture envers la culture arabo-musulmane, attitude minoritaire mais plus fortement représentée au Québec que dans le reste du Canada, et d'autre part une attitude d'hostilité entraînant le renforcement d'une perception de frontières étanches entre l'Occident civilisé et un monde arabo-musulman essentialisé et stéréotypé comme *irrationnel, barbare, fanatique, et terroriste* (Antonius, 2002). Dans ce contexte, la thèse du *choc des civilisations* forme un des cadres interprétatifs privilégiés qui présente les Arabo-musulmans comme une entité culturelle menaçante et antithétique. En effet, les Arabes vivant dans les sociétés occidentales se trouvent propulsés à l'avant-scène par diverses conjonctures qui échappent à leur contrôle. Étant construits comme une altérité presque absolue à travers une médiatisation excessive dépassant largement leur véritable poids démographique et politique dans les sociétés occidentales, les populations d'origine arabe sont perçues comme un défi majeur à l'incorporation citoyenne et, depuis le 11 septembre, à la sécurité nationale, surtout à cause de leur lien à l'Islam. En tant que porteurs présumés d'altérité et de différence identitaire jugées irréconciliables avec les valeurs occidentales, les Arabes, surtout les musulmans parmi eux, se sont trouvés soumis à des mécanismes additionnels de contrôle et de régulation sociale ainsi que de nouvelles contraintes socioéconomiques. En effet, plus que jamais les communautés arabes en Occident se trouvent au centre de tous les débats sur les politiques d'intégration, les relations interculturelles, le maintien d'un équilibre entre la sécurité et le respect des libertés individuelles, la lutte antiraciste, et le statut du religieux dans la sphère publique. Ce contexte a aussi propulsé davantage les questions de la discrimination contre les personnes arabes et musulmanes ainsi que les immigrants et réfugiés en général, à l'avant scène de l'actualité, à cause du profilage racial, des préjugés répandus dans l'imaginaire collectif occidental et de l'augmentation des actes haineux (insultes et attaques physiques) commis contre des personnes appartenant à ces minorités ou leurs institutions (lieux de culte, écoles, etc.). Cet impact du contexte de l'après 11 septembre s'est également traduit par une plus grande méfiance du public à l'égard des immigrants et des étrangers, surtout musulmans, partout en Occident, révélée par divers sondages d'opinion (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, 2005; International Helsinki

Federation for Human Rights, 2005, sondages Ipsos-Reid, 2005). La reproduction de la thèse du *choc des civilisations*, moins ouvertement raciste et plus complexe par sa prétention intellectuelle et scientifique (Boniface, 2005) a cristallisé et légitimé certaines atteintes aux droits des minorités arabes et musulmanes en Europe (International Helsinki Federation for Human Rights, 2005; Commission nationale consultative des droits de l'Homme, 2005; Conseil de l'Europe, 2005) et en Australie (Leach et Mansouri, 2004; Human Rights and Equal Opportunity Commission, 2005). Dans son rapport sur la situation des populations musulmanes et arabes à travers le monde, le Rapporteur spécial des Nations-Unies sur les formes contemporaines de racisme affirme que «le tableau d'alerte est au rouge» (Diène, 2003). Les attentats de juillet 2005 à Londres ont également eu des impacts très négatifs sur les populations musulmanes à travers l'Europe (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, 2005). La contamination du discours politique des partis de droite et d'extrême droite en Europe par des arguments racistes et xénophobes, une radicalisation accrue à l'intérieur des communautés musulmanes, le manque et l'inefficacité des initiatives gouvernementales ainsi que l'augmentation des actes racistes et islamophobes ont également été soulignés (Camus, 2005).

Aux États-Unis, divers documents ont montré l'impact négatif du contexte de l'après 11 septembre sur les libertés civiles des Arabes et des musulmans, atteintes perpétrées tant par les gouvernements à travers leurs différents services de sécurité et d'immigration que par les individus commettant des crimes haineux (CAIR, 2004, 2005; Immigration Policy Center, 2004). À titre d'exemple, le Council on American-Islamic Relations (CAIR, 2005) rapporte 1 522 incidents anti-musulmans aux États-Unis (une augmentation de 49 % par rapport à 2003), incluant 141 cas de crimes haineux potentiellement violents (une augmentation de 52 % en comparaison avec 2003). Les cas rapportés de harcèlement, de violence et de traitement discriminatoire ont augmenté de 70 % en comparaison avec 2002 et les incidents de crimes haineux ont plus que doublé (CAIR, 2004). Volpp (2002) parle d'un contexte qui a rendu plus facile la consolidation d'une nouvelle catégorie identitaire incluant les personnes ayant des apparences moyen-orientales, arabes ou musulmanes et d'un processus de racisation qui a permis de les identifier comme terroristes et de les dés-identifier comme citoyens à part entière.

Au Canada, les difficultés rencontrées par les Arabes et les musulmans sont bien documentées (Antonius, 2002; Biles et Ibrahim, 2002; Coalition pour la surveillance des libertés civiles internationales, 2004; Helly, 2004). De plus, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme aux Nations unies signale dans un autre rapport sur la situation au Canada que les principales cibles et victimes du racisme au Canada demeurent les Autochtones, les Afro-descendants, et plus récemment les musulmans, les Arabes et les réfugiés (Diène, 2004). Les difficultés auxquelles ces trois derniers groupes font face proviennent de diverses sources : lois et mesures sécuritaires adoptées par le gouvernement fédéral, perception négative par la population en général, couverture médiatique négative, etc. Les sondages d'opinion ont également révélé une attitude négative à l'égard des Arabes. Ainsi, le sondage effectué par l'*Association for Canadian Studies* (2002) sur la sécurité et l'immigration montrait que 43 % des répondants estiment que le Canada accepte trop d'immigrants des pays arabes. L'approbation du profilage sur une base «raciale» et ethnique comme moyen nécessaire de contrer le terrorisme est passée de 49 % en 2001 à 54 % en 2004 (CRIC, 2004). Cette tendance s'est confirmée dans un autre sondage conjoint d'IPSOS Reid et du Dominion Institute (2005) concernant la perception des groupes racisés. Mais cette réalité est accompagnée d'une prise de conscience, par les groupes autres qu'arabes ou musulmans, du racisme qui peut affecter ces derniers. Et cette prise de conscience est plus forte au Québec que dans le reste du Canada. En effet, 47 % des Québécois affirment que les musulmans/Arabes sont plus susceptibles d'être la cible de racisme dans leur communauté comparé à 38 % dans le reste du Canada.

Au niveau fédéral, plusieurs législations adoptées ou soumises au débat dans la foulée du 11 septembre 2001, dont la Loi antiterroriste, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (Canada, 2001a) et le projet de *Loi C-18 sur la citoyenneté* stipulant le retrait de la citoyenneté par le pouvoir politique sans aucune possibilité de recours judiciaire, sont vues comme des mesures qui ciblent directement les personnes de confession musulmane qu'elles soient arabes ou non. La législation autorisant l'usage de «Certificats de sécurité»¹, qui permettent l'expulsion du pays de non-citoyens dans certaines conditions, et qui est invoquée

¹ Il permet la détention d'un non-citoyen après un processus judiciaire limité, sans obligation de divulgation publique de la preuve de la part du gouvernement, preuve qui est communiquée uniquement au juge devant statuer sur le bien-fondé de la demande d'extradition faite par le gouvernement.

présentement dans le cas de cinq personnes d'origine arabo-musulmane, renforce – à tort ou à raison – le sentiment d'être ciblé chez les membres des communautés arabes et musulmanes. Le cas de Maher Arar, citoyen canadien, déporté par les services secrets américains vers la Syrie et les révélations durant la Commission d'enquête en 2005 ne sont pas de nature à rassurer les personnes d'origine arabe quant à la protection que la citoyenneté canadienne peut leur procurer face à l'obsession sécuritaire américaine et à la passivité du gouvernement canadien. Une nouvelle forme de profilage est également devenue une pratique acceptable : la liste des passagers à risque. L'annulation, sous pressions américaines, du projet de vol direct Montréal-Beyrouth d'Air Canada en 2003 est un autre exemple qui renforce la stigmatisation des personnes d'origine arabe, puisque cette annulation a été faite en invoquant des prétextes de sécurité. Malgré certaines déclarations gouvernementales cherchant à rassurer les Arabes de leur pleine citoyenneté et de leurs droits, l'ex-président de la Fédération canado-arabe, M. Raja Khouri résume la situation des personnes d'origine arabe en les décrivant comme étant des victimes d'un «racisme institutionnel» (détention arbitraire, déportations vers un pays tiers, geste qualifié par plusieurs de sous-traitance de la torture). Il rajoute que leur situation est surtout marquée par : «l'aliénation, la marginalisation et [...] un sentiment d'emprisonnement psychologique semblable à celui vécu par les Japonais vivant au Canada lors de la Deuxième guerre mondiale²»(Khouri, 2004, p.65; voir également Gabor, 2004).

De façon plus globale, plusieurs développements récents montrent l'importance de la question du racisme au Canada et l'urgence d'agir. À titre d'exemples, le gouvernement fédéral a adopté un *Plan d'action canadien contre le racisme* (Patrimoine, 2005) et le département des Ressources humaines et Développement des compétences Canada a mis sur pied en 2005 un programme visant à établir des lieux de travail sans racisme.

Au niveau du Québec, plusieurs développements récents montrent son caractère actuel et son importance (Icart, Labelle et Antonius, 2005; Salée, 2002). Ainsi, le Conseil des relations interculturelles (CRI) a publié un rapport sur les perspectives historiques sur le racisme au Québec et au Canada (Icart, 2001) et soumis deux avis sur la sous-représentation des minorités

² Traduction libre de : « *alienation, marginalization and [...] a sense of psychological internment akin to what our Japanese compatriots felt during World War II in Canada* »

racisées dans la fonction publique (2001) et dans le pouvoir politique (2002). Dans le domaine de l'emploi, la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la charte des droits et libertés de la personne* a été adoptée en 2001 afin de pallier les lacunes constatées en matière d'accès des membres des «minorités visibles» à la fonction publique, à l'emploi dans le secteur parapublic et dans les compagnies soumises à une obligation contractuelle. Le bilan partiel de trois ans d'application de cette loi montre la persistance d'un écart important à combler (Commission des droits de la personne et de droits de la jeunesse, 2005). Les difficultés d'accès des immigrants aux professions et métiers réglementés ainsi que des mesures possibles pour améliorer cet accès ont également fait l'objet d'un rapport du Groupe de travail de l'Assemblée nationale (MICC, 2005a). L'ancien ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) s'est également doté d'un Plan d'action 2004-2007. *Des valeurs partagées, des intérêts communs* (MICC, 2004) souligne l'importance d'accroître l'ouverture à la diversité (encouragement du rapprochement et du dialogue interculturels et lutte contre la discrimination et les tensions intercommunautaires). Le nouveau ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC) a adopté un plan stratégique (2005-2008) dans lequel la prévention de la discrimination et des tensions intercommunautaires représente l'un des objectifs importants (MICC, 2005b). En octobre 2006, le MICC diffusait un document de consultation *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* dans le but d'élaborer une politique de lutte contre le racisme (MICC, 2006a; voir également le mémoire de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations, 2006).

Plus que toutes les autres communautés issues de l'immigration au Québec et au Canada, les communautés d'origine arabe se trouvent directement affectées par les reconfigurations des politiques tant nationale qu'internationale dans la foulée des événements du 11 septembre 2001 (Antonius, 2002; Allievi et Nielson, 2003; Diène, 2004; CAF, 2002a). Prises dans une logique «sécuritariste», ces communautés ont dû faire face non seulement aux crimes haineux et autres sortes de harcèlement (CAIR-CAN, 2002, 2005; Police Service, Hate Crime Unit, 2001), mais également à une discrimination et à un racisme devenus de plus en plus ouverts, qui se manifestent de nouvelles façons en fonction de nouvelles logiques (Stavenhagen, 2002; Felice, 2002; Borillo, 2003) ainsi qu'à un resserrement des politiques de l'État en matière d'immigration, de citoyenneté et de politique d'admission des réfugiés. Tous ces éléments placent les personnes

d'origine arabe au centre de l'actualité politique et médiatique. Des arrestations médiatisées et cinq certificats de sécurité utilisés exclusivement contre des Arabo-musulmans ont eu pour résultat de faire en sorte qu'ils soient progressivement perçus comme une menace sécuritaire et de renforcer la construction de l'Arabe et du musulman comme le terroriste et l'ennemi de l'intérieur³. Combiné avec le sensationnalisme d'une couverture médiatique souvent superficielle et décontextualisée, cet ensemble de facteurs place les Arabes, plus souvent involontairement qu'autrement, à l'avant-scène publique et renforce leur construction comme problème plutôt que comme des citoyens à part entière.

Mais il faut souligner que si le nombre d'incidents racistes reste relativement restreint, leur impact psychologique est beaucoup plus grand à cause de la médiatisation de tout ce qui touche aux Arabes et aux musulmans, et à cause du discours hostile qui accompagne cette médiatisation et qui renforce le sentiment d'exclusion et de marginalisation.

Il faut souligner aussi qu'un facteur peu étudié (ou alors discuté de façon hostile et peu analytique) concerne l'influence des courants conservateurs et fondamentalistes, dans les sociétés musulmanes, sur les processus d'intégration ici des immigrés musulmans et de leurs descendants. Des luttes idéologiques intenses opposent ces courants aux courants laïques dans les sociétés musulmanes. De quelle façon ces luttes se reflètent-elles ici? Quel est leur impact sur les minorités de confession musulmane et sur la représentation de ces minorités l'espace public? Ce sont là des questions que nous n'abordons pas dans ce rapport mais qui ne peuvent être ignorées quand on replace le vécu des Arabes et des musulmans dans leur contexte social et historique, qui est mondialisé et qui ne relève pas uniquement des conditions dans les sociétés d'accueil.

Les populations d'origine arabe se trouvaient donc déjà au centre du débat sur l'intégration avant les événements du 11 septembre, et se sentaient visées par les appels visant à limiter l'immigration en Occident. La couverture médiatique, plus sensationnaliste que réfléchie,

³ Cette perception s'est renforcée considérablement suite aux séries d'attaques survenues à Londres en juillet 2005 où les terroristes sont des « produits » de la société britannique et non des « étrangers ». Ceci a donné lieu à de fortes critiques du multiculturalisme britannique accusé d'être à l'origine de ces attentats en permettant la pratique religieuse (sous entendu que celle-ci et l'identité musulmane sont le problème unique, évacuant ainsi les multiples facteurs objectifs). Voir: <http://eumc.eu.int/eumc/material/pub/London/London-Bomb-attacks.pdf>

d'attentats ou d'arrestations de présumés terroristes ainsi que des conflits relatifs à la pratique religieuse et à l'accommodement raisonnable (port du foulard, port du Kirpan et salles de prières dans le milieu scolaire⁴, extension et construction de lieux de culte) a contribué à ancrer l'idée des Arabo-musulmans comme «problème» et «menace» à la société québécoise et à ses valeurs chères : égalité entre les sexes, laïcité, démocratie, etc. (Germain et Gagnon, 2004). L'arrivée sur la scène publique de l'idée d'une instance d'arbitrage des conflits familiaux sur la base de la *Chari'a* en Ontario, demande basée elle-même sur une conception différentialiste des droits et sur la négation de certains droits, a fait basculer le discours médiatique davantage vers un racisme différentialiste où l'islam et les musulmans sont construits comme une altérité antithétique absolue. Une opposition binaire entre le Bien et le Mal se trouve quelquefois articulée ouvertement ou d'une manière insidieuse dès qu'on parle d'islam, d'Arabes ou de musulmans. Cette confrontation de deux schèmes de pensée, prétendument irréconciliables, aboutit à la construction des frontières ethniques et identitaires où le «Nous» exclut presque automatiquement les Arabes et les musulmans de la société québécoise, et où d'autre part certains courants idéologiques musulmans excluent par leur définition d'un «Nous» vertueux un «EUX» occidental dépravé. Cette différenciation opère à partir d'une hiérarchisation insidieuse des valeurs conférant aux modes de pensée et de vie occidentaux, souvent présentées sous un habit universaliste, une supériorité incontestable et atemporelle sur les Arabes et les musulmans présentés comme des groupes homogènes, monolithiques, et qui oppriment les femmes. Le présupposé d'une incompatibilité culturelle insurmontable justifie de manière pernicieuse l'exclusion des Arabes et des musulmans tout en se réclamant des valeurs libérales de respect de la diversité et de tolérance. Cette argumentation néo-raciste est moins évidente car articulée autour de la défense des valeurs plutôt que des arguments biologiques largement discrédités de nos jours au plan scientifique. Dans la foulée des discussions sur les tribunaux d'arbitrage, une motion a été adoptée sans véritable débat par l'Assemblée nationale du Québec le 26 mai 2005 contre l'établissement de «tribunaux islamiques» au Québec et au Canada. La ministre Monique-Gagnon Tremblay a aussi déclaré en pleine polémique sur cette question qu'il est urgent que les immigrants (sous-entendu les musulmans) adhèrent aux valeurs québécoises puisque

⁴ Pour deux décisions relatives aux accommodements raisonnables, voir : <http://www.lexum.umontreal.ca/csc-scc/fr/rec/html/2006csc006.wpd.html> et http://www.cdpcj.qc.ca/fr/communiqués/docs-2006/COMM_ETS.pdf

l'immigration reste un privilège et non un droit (Le Devoir, Gagnon-Tremblay, 19 mars 2005). Ces événements ainsi que le débat médiatique entourant la demande de ces tribunaux d'arbitrage ont été assez mal reçus par la plupart des musulmans qui y ont vu – quelquefois à tort – une attaque contre l'islam en général.

Le ton et les termes du débat médiatique ont rendu très difficile une discussion approfondie sur les conséquences de la reconnaissance officielle et de l'institutionnalisation d'un système juridique autre que le système canadien, et qui fait lui-même l'objet de luttes idéologiques vigoureuses dans le monde arabo-musulman. Les voix qui s'élevaient contre cette procédure d'arbitrage à l'intérieur de la communauté musulmane se sont faites discrètes de peur d'attiser l'hostilité envers l'islam qui s'exprimait ouvertement, surtout que toute position critique devenait facilement récupérable par le discours hostile. Les voix critiques étaient en effet perçues comme contribuant à la stigmatisation des musulmans et elles ont été marginalisées chez les musulmans eux-mêmes, quand elles ne se sont pas autocensurées. Le débat de fond sur le sens de la demande n'a donc pas pu avoir lieu, et le courant conservateur qui s'est positionné comme le champion des droits bafoués des musulmans s'en est trouvé renforcé.

Sur la scène politique québécoise, plusieurs mesures ont contribué à renforcer l'ostracisme senti par les communautés arabes et les musulmans. En effet, les candidats à l'immigration d'origine arabe sont désormais indirectement soumis à des quotas à travers la *Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec* (Assemblée nationale, 2005). Selon l'argumentaire initial du gouvernement libéral, cette loi était devenue nécessaire pour assurer la diversité culturelle du Québec. Malgré les critiques formulées par des membres des communautés arabes et, au début, par l'opposition officielle et par la Protectrice du citoyen qui a fait valoir que l'introduction du critère «bassin géographique» dans le processus de sélection des nouveaux arrivants pouvait avoir des effets pervers, comme favoriser ou écarter certains groupes, cette loi fut finalement adoptée après des modifications mineures (Le Protecteur du citoyen, 2004). Cette loi est perçue par plusieurs intellectuels musulmans comme un autre pas vers l'institutionnalisation du racisme envers les Arabes et les musulmans. Or cette perception ne correspond pas à la réalité puisque durant les six premiers mois de 2006, les immigrants en provenance d'Afrique du Nord totalisaient 4141 personnes et formaient 20,2 % de tous les immigrants reçus durant cette période,

soit le contingent le plus important par pays d'origine (MICC, 2006c). Mais la perception de cette loi comme discriminatoire a quand même prévalu, à cause entre autres des délais extrêmement longs pour le traitement des dossiers de demandes d'immigration ainsi que des visas de touristes en provenance du Maghreb.

Pour leur part, des organisations communautaires et de défense des droits, tant provinciales que pancanadiennes telles la Ligue des droits et libertés ainsi que plusieurs associations arabes ou musulmanes ont tenté, dans ce contexte difficile, de jouer un rôle d'intermédiaire entre les musulmans et les Arabes, d'une part, et le gouvernement et le reste de la société, d'autre part, en matière d'incorporation citoyenne et de défense des droits. Les actions entreprises par ces groupes prenaient plusieurs formes : colloques, bilans des actes discriminatoires dont leurs membres sont victimes tels que le profilage par les services de sécurité (CAIR-CAN, 2005), analyse de la représentation négative des musulmans dans les médias (Congrès islamique canadien, 2001, 2002, 2003, 2004), études sur la discrimination en matière d'accès à l'emploi (Canadian Council of Muslim Women, 2004) ou sur plusieurs de ces thématiques en sus des relations interculturelles et des expériences de racisme dans le milieu scolaire et au travail (CAF, 2002). Plusieurs représentations ont également été faites aux commissions parlementaires au sujet de lois que les groupes arabes et musulmans considéraient comme portant atteinte à leurs droits (par exemple, le Projet de loi C-18 sur la citoyenneté, la Loi antiterroriste, etc.). La Fédération canado-arabe (CAF) (2001), le Canadian Islamic Congress et le Council on American Islamic Relations-Canada (CAIR-CAN) (2003, 2005) ont été particulièrement actifs sur ce dossier. La conjoncture a même poussé ces groupes à bâtir des alliances entre eux et avec d'autres groupes non-arabes et non-musulmans pour répondre aux défis énormes posés par le contexte de l'après 11 septembre (CAF, CAIR-CAN, 2005; Coalition internationale pour la surveillance des libertés civiles, 2004).

Entre autres défis, les organisations communautaires arabo-musulmanes ont dû tenter d'assurer une éducation des citoyens d'origine arabe à leurs droits face aux abus des services de sécurité (CAIR-CAN, 2002; CAF, 2002) et s'ouvrir sur le reste de la société afin de déconstruire certains stéréotypes à l'égard des Arabes et des musulmans. Elles devaient également prouver qu'elles n'avaient pas de liens avec des groupes classés «terroristes» par le gouvernement du Canada,

sous peine de se trouver pénalisées par les nouvelles dispositions concernant le statut des organisations charitables. À titre d'exemple, une déclaration conjointe signée par une centaine d'imams a été rendue publique pour dénoncer les attentats perpétrés à Londres en juillet 2005. Ce travail s'est bien sûr ajouté aux luttes concernant le droit de pratiquer certains rites religieux dans les espaces publics, l'accès à l'emploi, etc., défis face auxquels les groupes arabo-musulmans se trouvaient déjà démunis par manque de moyens humains et financiers. Ces faiblesses ont affecté sensiblement la capacité de ces organisations de répondre aux nouveaux défis imposés par le contexte sécuritariste et une montée notable de l'arabophobie et de l'islamophobie.

Plusieurs questions émergent à l'égard de cette problématique. De quoi l'expérience sociale des personnes d'origine arabe est-elle faite dans le contexte de l'après 11 septembre 2001? Dans quelle mesure font-elles face individuellement à des situations de discrimination ou de racisme? Quelles stratégies emploient-elles face aux manifestations d'islamophobie et d'arabophobie? Quel impact cette expérience a-t-elle sur leur perception de la citoyenneté canadienne et sur leurs manières d'exercer cette même citoyenneté? Qu'est-ce que cela implique pour l'avenir des relations entre les minorités arabes (musulmanes et non-musulmanes) et le reste de la population? Le fait d'être nés ou socialisés depuis un très jeune âge au Québec permet-il d'éviter les conséquences des perceptions négatives à l'égard des Arabes vivant ailleurs ou de ceux qui ont immigré récemment au Canada? Comment les deux groupes appréhendent-ils et exercent-ils leur citoyenneté dans un contexte chargé de tensions diverses? Quels liens voient-ils avec leur pays de naissance ou celui de leurs parents? Toutes ces questions, et d'autres, ne trouvent pas de réponses claires dans la littérature disponible surtout en ce qui concerne les personnes d'origine arabo-chrétienne vivant au Québec, lesquelles ne font pas l'objet d'études poussées et passent donc inaperçues, contrairement aux arabo-musulmans, et aux musulmans en général, devenus récemment un terrain de recherche privilégié.

Pour discuter toutes ces questions à la lumière des résultats de notre enquête, nous commencerons par dresser un portrait démographique des communautés arabes

1.2. Portrait démographique de l'immigration originaire du monde arabe au Québec

Le portrait démographique suivant vise à offrir une vue d'ensemble de la population québécoise d'origine arabe et à retracer de façon globale l'historique de son établissement.

C'est vers la fin du XIX^e siècle que les premiers immigrants arabes sont arrivés au Canada, en provenance surtout des provinces syriennes de l'empire Ottoman (le découpage des frontières qui a suivi la première guerre mondiale n'avait pas encore été fait). La population d'origine arabe a atteint 2 000 en 1901 et 11 857 en 1941 (Abu Laban, 1980). Ensuite, il y a eu différentes vagues d'immigration en provenance de pays arabes au Québec. La première vague était essentiellement chrétienne et motivée principalement par l'instabilité politique au Moyen-Orient. Cette vague s'est installée principalement à Montréal alors que la seconde s'est déplacée vers les provinces maritimes (Halifax, Sydney/Glace Bay en Nouvelle Écosse, Saint John au Nouveau-Brunswick et Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard et Saint John à Terre-Neuve) et aux provinces de l'Ouest (Winnipeg, Edmonton et à un degré moindre Saskatoon, Calgary et Vancouver). Cet établissement explique le fait que vers 1941, les deux tiers des immigrants d'origine arabe résidaient au Québec et en Ontario.

La vague d'immigration arabo-musulmane en masse est plus récente et se trouve motivée par une combinaison de facteurs relativement au pays d'origine (guerre civile en Algérie) et au Québec (adoption de politique en faveur des immigrants francophones).

Enfin, il est important de souligner que les Arabes avaient subi des mesures discriminatoires adoptées en 1908 par le gouvernement canadien. Celles-ci avaient eu pour effet négatif de freiner l'immigration en provenance des pays arabes jusqu'en 1951 : la première excluait les immigrants qui n'arrivaient pas directement de leur pays d'origine et la seconde (P.C. 926) exigeait la possession de 200,00 \$ à l'arrivée des immigrants en provenance de l'Asie. Le superintendant de l'Immigration à Ottawa souligne que cette mesure «...was, therefore, intentionally drafted so that it would include not only Hindoos but also Arabians, Turks, Syrians and Persians» (cité dans Abu Laban, 1980).

Ces pays, selon les responsables canadiens de l'époque, ne fournissaient pas une classe de gens qui s'assimileraient facilement ou deviendraient des Canadiens. À cet égard, le superintendant de

l'Immigration à Ottawa insiste que même si certains Syriens ont pu réussir sur le plan économique à Montréal :

«There is, however, a higher standard of citizenship than the mere ability to acquire dollars and cents, and it is in that broader sense, viz., lack of desire to assimilate, that Syrians are looked upon by the Department as undesirable immigrants» (cité dans Abu Laban, 1980)

La question de la citoyenneté Turque a compliqué davantage les choses pour les Arabes vivant sous l'Empire Ottoman étant donné que la Turquie était un ennemi du Canada durant la Première Guerre mondiale.

À cause des impacts combinés de ces facteurs, la croissance de la communauté arabo-canadienne était alors largement due à sa croissance naturelle et non pas à l'immigration. C'est seulement durant les années 1950 que les immigrants arabes pouvaient parrainer les mêmes membres de leur famille que les Européens puisqu'ils ne sont plus catégorisés comme asiatiques. Avec la libéralisation de la politique d'immigration, davantage d'immigrants d'origine arabe sont arrivés au Canada atteignant 48 619 immigrants entre 1946 et 1975 selon Abu Laban (1980).

Le tableau 1, représentant la population immigrée d'origine arabe par période d'immigration, nous montre l'évolution de l'établissement à partir de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et la croissance rapide de l'immigration arabo-musulmane par opposition au déclin de l'immigration arabo-chrétienne au courant des dernières décennies.

Tableau 1. Population immigrée d'origine arabe par période d'immigration

Période / Région	Avant 1976	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2001	Total
	%	%	%	%	%	%	
Afrique du Nord	16 280 29,2 %	3 545 6,4 %	2 750 4,9 %	5 865 10,5 %	8 160 14,6 %	19 165 34,4 %	55 770 100
Moyen-Orient	5 945 12,3 %	4 285 8,8 %	3 900 8,0 %	14 555 30,0 %	12 110 25 %	7 735 15,9 %	48 525 100

Note : Ces données ainsi que celles des tableaux suivants ont été compilées à partir des tableaux fournis par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC, 2004).

Selon les données du recensement de 2001, les quatre pays arabes qui se classent parmi les 20 principaux pays de naissance de la population immigrée au Québec sont le Liban, le Maroc, l'Algérie et l'Égypte. Le tableau 2 montre l'évolution du nombre total de la population en provenance de ces 4 pays arabes et de leur rang depuis 1986.

Tableau 2. Évolution du nombre d'immigrants en provenance des certains pays arabes et rang de ces pays parmi en fonction du nombre d'immigrants qui en sont originaires

Pays	1986	Rang	1991	Rang	1996	Rang	2001	Rang
Liban	8 770	14	25 935	5	28 430	4	28 765	4
Maroc	10 305	13	13 470	12	16 515	12	20 185	10
Algérie	—		—		—		16 610	12
Égypte	13 560	11	15 690	11	16 585	11	14 850	14

(Source : MICC 2004)

L'Algérie fait son entrée dans le club des 20 pays principaux selon le lieu de naissance seulement en 2001. Une combinaison de deux facteurs peut expliquer ce fait : la guerre civile ayant forcé l'immigration d'un bon nombre de familles algériennes et les politiques d'immigration favorables aux francophones au Québec. L'immigration en provenance de l'Algérie a rapidement dépassé celle plus ancienne de l'Égypte même si les deux tiers des personnes d'origine algérienne se sont installées depuis 1996 seulement.

En termes d'âge, la population québécoise immigrée d'origine arabe est plus jeune que la population générale au Québec et se distribue de la façon suivante :

Tableau 3. Distribution de la population d'origine arabe en fonction des groupes d'âge

Région	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Total
	n %	n %	n %	n %	n %	n %	n %
Afrique du Nord	4 960 8,9	3 755 6,7	10 275 18,4	12 840 23,0	17 150 30,8	6 785 12,2	55 700 100
Moyen-Orient	3 685 7,6	7 090 14,6	9 905 20,4	10 885 22,4	12 690 26,2	260 8,8	48 525 100

(Source : MICC, 2004)

En ce qui a trait à la distribution selon le sexe, on constate une plus forte présence des hommes. Ainsi, 54,5 % des personnes originaires de l'Afrique du Nord sont des hommes et 45,5 % sont des femmes. Des taux similaires se retrouvent chez les Québécois d'origine moyen-orientale : 54,1 % sont des hommes et 45,9 % sont de sexe féminin.

En ce qui concerne l'affiliation religieuse des Québécois d'origine arabe, seules les populations d'origine moyen-orientale égyptienne, libanaise et syrienne sont composées de plus de chrétiens que de musulmans. Les Québécois d'origine palestinienne font une exception à cette tendance avec 64 % se déclarant de confession musulmane. Ainsi, en 2001, 48,0 % des personnes d'origine égyptienne sont catholiques, 23,6 % sont de confession orthodoxe chrétienne et 14,5 % sont de confession musulmane. Quant aux Québécois d'origine libanaise ils sont répartis comme suit : 49,9 % catholiques, 22,7 % musulmans et 16,0 % chrétiens orthodoxes. En ce qui concerne les Québécois d'origine syrienne, 53,6 % d'entre eux se déclarent catholiques, 19,1 % se disent chrétiens orthodoxes et 15,8 % sont de confession musulmane (MICC, 2004).

Cette situation est inversée pour les Maghrébins chez qui les personnes d'origine marocaine sont musulmanes à 63,8 %, catholiques à 3,4 % et sans religion à 7,2 %. Les juifs originaires du Maroc constituent 24,7 % de cette population. Chez les Québécois d'origine algérienne, 84,1 % se disent musulmans et 5,1 % se déclarent catholiques. D'autre part, 83,0 % des Québécois d'origine tunisienne sont musulmans et seulement 5,3 % sont catholiques (MICC, 2004).

En ce qui concerne la distribution géographique des populations immigrées d'origine arabe à l'intérieur du Québec, on constate que la quasi-totalité des Arabes immigrés au Québec résident dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Les personnes d'origine égyptienne viennent en tête (93,6 %), suivies des personnes d'origine syrienne (93,2 %), algérienne (93,1 %), marocaine (91,9 %) et enfin tunisienne (88,3 %). Quant à la concentration au Québec par rapport à tout le Canada parmi la population immigrée, comme on peut le constater des chiffres qui suivent, seulement dans le cas des personnes d'origine libanaise et égyptienne trouvons-nous que plus de la moitié des arrivants ne se sont pas établis au Québec. Les personnes d'origines algérienne et marocaine, francophones par excellence, se sont installées massivement au Québec (87,0 % et 81,9 %). À cet égard, les personnes d'origine algérienne sont deuxièmes seulement

après les Haïtiens. À l'opposé, les ressortissants en provenance du Liban se sont installés davantage dans les autres provinces du Canada qu'au Québec où 42,8 % résident. Si on tient compte du poids démographique du Québec, ceci signifie que le Québec attire les immigrants arabes relativement plus que le reste du Canada. Par contre, les personnes originaires d'Égypte, plutôt anglophones et ayant un plus long parcours d'établissement, se sont installées davantage à l'extérieur du Québec (41,3 %) en comparaison avec les autres groupes d'origine arabe (MICC 2004).

En ce qui concerne la scolarité des personnes d'origine arabe au Québec, les chiffres montrent qu'elles jouissent d'un taux de diplomation universitaire nettement supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, 44,2 % des personnes d'origine égyptienne, 41,2 % des personnes d'origine algérienne, 41,1 % des personnes d'origine tunisienne et 32,3 % des personnes d'origine marocaine, possèdent un diplôme universitaire comparé à 14 % pour l'ensemble de la population québécoise. Ces chiffres s'expliquent par l'interaction de deux facteurs : la grande importance accordée historiquement à l'instruction dans la culture arabe et la politique de sélection d'immigrants hautement instruits par le Québec. Les données dont nous disposons ne permettent pas de voir le taux de surdiplomation à cause du retour forcé aux études face à un marché d'emploi peu ouvert aux membres des minorités visibles, et plus particulièrement aux Arabes surtout dans le contexte de l'après 11 septembre et de la crise de certains secteurs de haute technologie où ils sont assez présents (MICC, 2004).

En matière de connaissance des langues française et anglaise, 96,4 % des Nord-Africains disent connaître le français, et 63,6 % du total connaissent aussi l'anglais. Il n'y a quasiment pas d'immigrés du Maghreb qui connaissent l'anglais mais pas le français. Par contre, 82,0 % des Québécois d'origine arabe moyen-orientale connaissent le français, et parmi eux, la plupart connaissent aussi l'anglais (65,1 % du total). C'est dire que ceux qui sont anglophones et arabophones mais ne connaissent pas le français forment un groupe plus important que dans le cas des Maghrébins (MICC, 2004).

L'examen des statistiques sur les deuxièmes générations montre qu'elles reflètent clairement les modalités d'établissement historique des immigrants arabes. En effet, alors que les personnes

d'origine égyptienne, libanaise et syrienne ont été les premières à élire le Québec et le Canada comme domicile, l'immigration maghrébine est relativement récente (84,2 % des Tunisiens après les années 80; 66,7 % des Algériens se sont installés depuis 1996; et 62,7 % de Marocains se sont établis après 1990). Ceci se traduit concrètement par les données suivantes : les pourcentages d'individus de deuxième et de troisième génération d'origine marocaine représentent respectivement 13,1 % et 0,6 % de cette communauté. Quant aux personnes d'origine algérienne, elles comptent 4,0 % de deuxième génération et 1,5 % de troisième génération et plus. Enfin, il y a 14,5 % de Québécois d'origine tunisienne de deuxième génération et 0,5 % de troisième génération et plus. Pour le total des populations d'origine arabe, ce sont les personnes d'origine égyptienne qui comptent le plus de jeunes de deuxième et de troisième génération 25,9 % et 2,4 % respectivement (MICC, 2004).

1.3. Méthodologie de la recherche

1.3.1. Les choix méthodologiques

L'une des premières démarches relatives à la stratégie de recherche a été de tenir une réunion de consultation avec les partenaires communautaires sollicités pour cette étude. Ces personnes-ressources proviennent d'horizons divers : milieux de recherche, organismes communautaires, experts du milieu de l'éducation, etc. Le groupe de discussion, tenu en mai 2005, avait pour objectif de faire participer les partenaires aux orientations de la recherche, à l'élaboration des thèmes des entretiens et aux critères de l'échantillonnage des jeunes adultes que nous souhaitons interviewer.

La pertinence de comparer de jeunes adultes nés au Canada avec ceux qui sont d'immigration récente a été soulevée par certaines de ces personnes-ressources. Cette comparaison permettrait de bien saisir les différences éventuelles entre les deux groupes en matière d'expériences du racisme, de conceptions des rapports interculturels, de l'identité et de la citoyenneté. En effet, étant donné que la socialisation des jeunes de la deuxième génération s'est effectuée au sein de la société québécoise à travers ses institutions et cadres normatifs, ceux-ci n'auraient pas connu, on peut le supposer, les difficultés liées au processus migratoire que les personnes d'établissement récent ont dû affronter. L'examen de leur trajectoire peut aider à illustrer en quoi le parcours est

différent des nouveaux arrivants et si cette trajectoire différente favorise un plus grand sentiment d'appartenance aux sociétés québécoise et canadienne.

Nous avons fixé quatre critères principaux pour le choix des répondants : 1) tous et toutes devaient être nés dans un pays Arabe, ou avoir un parent né dans un pays arabe; 2) ils devaient tous appartenir à la catégorie d'âge des 18-35 ans; 3) l'échantillon devait refléter la diversité religieuse de la population étudiée (musulmans, chrétiens et autres); 4) inclure des hommes et des femmes.

La décision d'inclure des jeunes Québécois d'origine arabe appartenant à des confessions diverses vise à vérifier s'ils sont la cible du même type de racisme et avec la même intensité indépendamment de leur confession et à voir les similitudes et les différences dans les impacts sur leurs rapports interculturels, conceptions de leur identité, citoyenneté ainsi que sur les correctifs qu'ils proposent pour assurer une meilleure incorporation citoyenne et pallier les déficiences dans le domaine de la lutte contre le racisme et les discriminations. Cet aspect est important à explorer étant donné la quasi-absence d'études sur les Québécois d'origine arabe et de confession chrétienne.

Les immigrants originaires des pays arabes comportent aussi un certain pourcentage d'individus de confession juive. Il serait fort intéressant d'examiner la façon dont cette origine arabe affecte les processus de leur insertion ici. Mais on peut affirmer sans peur de se tromper que ces processus diffèrent de façon significative de ceux qui affectent les autres immigrés originaires des pays arabes. De plus, même si certains d'entre eux revendiquent une culture arabe, seule une infime minorité s'identifie comme arabe ou est perçue comme étant arabe. Ils ne sont donc pas inclus dans cette étude.

Prenant en considération certaines suggestions des partenaires de la recherche, nous avons procédé par la méthode dite boule-de-neige en diversifiant le plus possible les réseaux afin d'obtenir l'échantillon souhaité. Des associations communautaires, professionnelles et étudiantes ont servi de points de départ des réseaux de recrutement des participants. Nous avons, par la suite, repéré d'autres répondants à travers le réseau de connaissances personnelles des chercheurs

et assistants de recherche. Nous avons essayé de sélectionner prioritairement des participants en provenance des pays suivants : Liban, Égypte, Syrie, Maroc, Algérie, Tunisie afin de refléter le plus fidèlement possible la composition et l'historique d'installation des communautés arabes au Québec.

Une recherche qualitative avec un échantillon réduit ne peut prétendre à la généralisation. Cependant elle permet d'éclairer les processus qui sont à l'œuvre et de voir comment ils se combinent pour les personnes interviewées. C'est sur la base des connaissances acquises ainsi qu'on peut concevoir, dans une étape subséquente, une enquête quantitative qui permettra la généralisation des résultats.

1.3.2. Description de l'échantillon

Nous brosserons ici un portrait des caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées afin de mieux situer le milieu social d'où elles viennent et où elles évoluent. Il est utile de préciser que dans le cadre de cette recherche, les répondants sont répartis selon le statut générationnel. La «deuxième génération» englobe tous les participants nés au Québec ou établis au Québec avant l'âge de six ans alors que la «première génération» désigne, aux fins de cette étude, les personnes établies au Québec au cours des dix dernières années. Pour décrire le profil sociodémographique des répondants interviewés, nous avons ciblé le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la nationalité des parents, la langue, l'appartenance religieuse, la scolarité, l'emploi, et les associations et partis politiques auxquels ils participent.

Sexe et âge

L'échantillon comprend 28 personnes, soit 11 femmes et 17 hommes dont l'âge s'étend de 21 à 35 ans. La moyenne d'âge pour l'ensemble des répondants est de 27,07 ans.

Lieu de naissance et nationalité des parents

Un peu plus de la moitié des répondants (soit 15 sur 28) sont des immigrants de «deuxième génération», c'est-à-dire qu'ils sont nés au Québec de parents dont l'un, au moins, vient d'un pays arabe, ou qu'ils ont immigré avec leurs parents avant l'âge de six ans et qu'ils ont été socialisés au Québec. Les 13 personnes nées à l'étranger se sont établies au Québec entre 1982 et 2003.

La majorité des répondants provient de familles dont les deux parents sont nés dans le monde arabe (Maghreb et Moyen-Orient). En effet, 11 personnes ont des parents libanais; deux, des parents égyptiens; une, des parents syriens; trois, des parents algériens; trois, des parents marocains et trois, des parents tunisiens. Cinq répondants sont issus de mariages mixtes (père palestinien et mère québécoise; père marocain et mère française; père marocain et mère tunisienne; père libanais et mère québécoise; père algérien et mère québécoise).

Langue

Plus de la moitié des personnes interrogées se déclare de langue maternelle arabe (soit 15 sur 28), neuf autres affirment que leur langue maternelle est le français, trois personnes se déclarent de langue maternelle anglaise. La majorité des répondants, soit 19 sur 28, affirme être trilingue et maîtrise l'arabe, le français et l'anglais. Pour ce qui est du reste, trois personnes sont bilingues et trois autres connaissent quatre langues; un seul des répondants ne parle que l'anglais.

Appartenance religieuse

L'affiliation religieuse figurant parmi les critères d'échantillonnage, l'ensemble des répondants est réparti presque également entre musulmans et chrétiens. Il y a 15 musulmans dont 12 sont sunnites. En ce qui concerne les chrétiens, la plupart d'entre eux sont catholiques (8 sur 11), alors que les trois autres sont maronites. Il est, en outre, intéressant de noter que seulement deux répondants se déclarent athées.

Trajectoires scolaires ou dans le milieu de l'éducation

Dans l'ensemble de l'échantillon, les répondants présentent un niveau de scolarité très élevé et la majorité d'entre eux, soit 25 sur 28, détient un diplôme universitaire. Tout d'abord, parmi les répondants qui ont fait leurs études au Canada, soit 21 sur 28, nous retrouvons 14 bacheliers, deux détenteurs de diplômes de maîtrise et deux doctorants. Ces personnes ont étudié en sciences religieuses, en zoologie, en sciences politiques, en génie mécanique, en droit, en études commerciales, en génie électronique, en aéronautique, en génie civil, en administration des affaires, en sociologie, en pharmacie, en géographie, en communication et en cinéma. Enfin, seuls trois des répondants qui ont fait leurs études au Québec (3 sur 21) n'ont pas encore de

diplôme universitaire. Parmi ceux-ci, deux sont détenteurs d'un diplôme d'études collégiales en sciences humaines, alors que le troisième n'a pour le moment qu'un diplôme d'études secondaires.

Tous les répondants qui ont fait leurs études dans leurs pays d'origine sont titulaires d'un diplôme universitaire. En effet, sur ces sept individus, six sont détenteurs d'un baccalauréat, alors qu'un seul est détenteur d'une maîtrise. Ces personnes ont étudié en génie électronique, en commerce, en orthopédagogie, en enseignement (2), en administration des affaires et en génie informatique. Par ailleurs, il est intéressant de noter que parmi ces répondants, deux sont retournés aux études à leur arrivée au Québec: un au niveau universitaire (certificat en enseignement) ; l'autre, au niveau collégial (technique en éducation spécialisée). Les niveaux de scolarisation qu'on retrouve dans l'échantillon ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui se retrouvent dans l'ensemble de la population d'origine arabe.

Rétrospectivement, la liste des institutions scolaires fréquentées par les répondants fournit des pistes intéressantes quant au contexte linguistique et socioéconomique dans lequel ils ont évolué. D'abord, les écoles primaires fréquentées par ces derniers sont essentiellement situées à Montréal et dans les environs, et relèvent presque toutes du réseau public (14); seules deux écoles fréquentées appartiennent au réseau privé. Cependant, en ce qui concerne les écoles secondaires, elles se répartissent presque également entre les deux réseaux, soit huit écoles publiques et sept écoles privées. Quant aux établissements de niveau collégial, on répertorie une grande majorité de collèges publics, soit 10, comparativement à trois qui relèvent du secteur privé. Parallèlement, au plan linguistique, on remarque que la grande majorité des institutions scolaires fréquentées par les répondants sont des établissements francophones. En effet, parmi les 44 établissements scolaires mentionnés par les répondants au cours des entrevues, 40 sont des institutions francophones. Plus précisément, au niveau primaire, on compte 15 écoles francophones contre une école anglophone. Il en va de même au secondaire, où on répertorie 14 écoles francophones et une école anglophone, et au collégial où le nombre d'établissements anglophones s'élève à deux sur un total de 13.

Emplois et secteurs d'activité au moment de l'entrevue

Au moment de la cueillette des données, 24 des personnes interrogées occupaient un emploi. Trois personnes étudiaient à temps plein tandis qu'une autre était sans emploi, mais à la recherche active d'un poste correspondant à sa formation universitaire en orthopédagogie, effectuée au Liban.

Parmi les répondants actifs sur le marché du travail, cinq étaient employés dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (avocate, chercheur dans une entreprise de traitement des gaz toxiques, secrétaire de direction dans une entreprise de traitement des eaux, conseiller financier dans une entreprise de services comptables et consultant informatique). Cinq personnes avaient trouvé un emploi dans le secteur de l'administration et des services publics (à titre de commis de bureau à la Régie de l'assurance maladie, de conseillère en relations d'affaires à Hydro-Québec, d'agent technique pour le service des travaux publics à Montréal, d'auxiliaire d'enseignement et d'assistante de recherche). Quatre personnes œuvraient dans le secteur communautaire et politique (comme attaché politique dans un bureau de député et directeur d'une campagne électorale provinciale, coordonnatrice d'une ONG et préposée à l'accueil d'une église). Par ailleurs, trois répondants travaillaient dans le secteur du commerce (agent de télémarketing, propriétaire d'une pâtisserie et représentant au service à la clientèle) alors que deux autres répondants étaient employés dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, à titre d'agent de voyage et de sondeur téléphonique. Trois des personnes de l'échantillon œuvraient dans le domaine de la santé et des services sociaux, à titre d'orthopédiste dans un centre de réadaptation, d'éducatrice spécialisée dans un Centre pour la petite enfance et de propriétaire de pharmacie franchisée. Enfin, les autres types d'emplois étaient résiduels (moins d'un répondant par secteur) : un répondant travaillait dans le secteur du transport et de l'entreposage comme responsable des stocks dans une entreprise d'entreposage de bières et un autre travaillait dans le secteur de la mécanique automobile comme apprenti.

Sept répondants occupaient un emploi à temps partiel au moment de l'entretien; les 17 autres répondants actifs travaillaient à temps plein. Cependant, les répondants qui travaillaient à temps partiel poursuivaient parallèlement des études, ce qui ne renvoie pas nécessairement à des cas de précarité en emploi. En effet, il est logique de croire que ces emplois à heures brisées ne sont

occupés que pour une période temporaire jusqu'à l'achèvement des études et le commencement d'une carrière en lien avec la formation scolaire. Ces emplois, que l'on pourrait qualifier d'emblée de précaires ne sont donc pas forcément reliés à des problèmes de discrimination en emploi ou à des barrières ethniques à l'entrée du marché du travail. Quant aux quatre autres répondants, deux sont étudiants à temps plein, alors que les deux autres sont à la recherche d'un emploi.

Toutefois, l'analyse des secteurs d'emplois des personnes interviewées a permis de mettre en lumière un certain nombre de cas d'emplois précaires ou de déqualification professionnelle, c'est-à-dire des cas où il apparaît manifestement un décalage entre la formation du répondant et l'emploi qu'il occupait au moment de l'entrevue (en terme de secteur, de poste ou de salaire). Ainsi, dans l'ensemble de l'échantillon, sept répondants travaillant à temps plein vivent potentiellement une situation de déqualification professionnelle ou bien occupent un emploi précaire sans être étudiants en même temps. Du côté des femmes, l'une travaille comme coordonnatrice dans une ONG à 15,00 \$ de l'heure alors qu'elle détient un diplôme de niveau maîtrise/doctorat en sciences politiques; une autre, titulaire d'un baccalauréat en communication, est préposée à l'accueil d'une église (15,00 \$/heure) dans le cadre d'un contrat d'une durée de six mois. En dernier lieu, une secrétaire de direction gagnant 39 000 \$ par année détient toutefois un diplôme universitaire en enseignement, acquis au Québec, qu'elle n'a jamais été en mesure de mettre à profit. Chez les hommes, un répondant détenteur d'un doctorat en aéronautique est employé comme chercheur dans une entreprise de traitement des gaz toxiques à un salaire de 22,00 \$ de l'heure; un autre occupe le poste de directeur d'une campagne électorale provinciale pour une durée de deux mois à 10,00 \$ de l'heure; et un autre interviewé, détenteur d'un diplôme universitaire en génie électronique (obtenu en Tunisie) travaille comme responsable des stocks dans une entreprise d'entreposage de bière. Enfin, un dernier répondant, possédant un diplôme en génie informatique (obtenu au Liban) travaille comme consultant informatique à un salaire de 40 000 \$ par année. Par ailleurs, une répondante possédant un baccalauréat en orthopédagogie (obtenu au Liban), sans emploi au moment de l'entrevue, est à la recherche active d'un poste relié à son domaine de formation depuis son arrivée au Québec en 2003. Cela dit, elle confie s'être heurtée à de multiples refus lorsque ses éventuels employeurs apprenaient qu'elle était d'origine libanaise. Les éléments de son témoignage semblent indiquer un cas de discrimination à caractère raciste en emploi, plus précisément d'arabophobie.

Participation citoyenne

Dans l'ensemble de l'échantillon, plus de la moitié des répondants, soit 17 sur 28, participe à des associations et/ou à des partis politiques. De ce nombre, 11 sont membres d'associations à caractère religieux ou ethnonational, telles que Muslim Student Association (MSA), Islamic Association of Montreal, United Muslims Students Association (UMSA), Montreal Muslims, Solidarity for Palestinian Human Rights (SPHR), Canadian Arab Federation (CAF), l'Association des jeunes Libanais du Québec, l'Association des jeunes Marocains du Québec, les Jeunes professionnels marocains, le Centre culturel algérien, Présence musulmane Canada, Muslim Students' Association de l'université McGill, le *Tayyar* (qui est un mouvement politique libanais), des églises et des mosquées. Huit répondants s'impliquent dans des associations étudiantes et dans des organisations communautaires sans référent culturel ou à vocation citoyenne, favorisant les liens interculturels, comme l'Association rendez-vous des cultures, les Scouts Bois-de-Boulogne, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), l'Association des cycles supérieurs de Polytechnique, la Table de concertation du Maghreb au Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, le Comité international de projets outre-mer (CIPO), le Carrefour Canada international, Suicide-Action Montréal, Oxfam Québec et Objection de conscience. En ce qui a trait aux partis politiques fédéraux ou provinciaux, deux répondants se déclarent membre du Nouveau Parti Démocratique (NPD), l'un se dit membre de l'Union des forces progressistes alors que deux répondants sont membres du Parti libéral du Québec et deux autres, du Parti Québécois. Enfin, trois personnes de l'échantillon ont adhéré à des associations ou à des ordres professionnels reliés à leur emploi, soit Engineers Without Borders (EWB), l'Ordre des pharmaciens et l'Association canadienne pharmaceutique.

1.3.3. Grille d'entrevue et cueillette de données

Afin de bien cerner notre objet de recherche, une grille d'entrevue en profondeur a été développée en nous inspirant de la grille utilisée dans le cadre d'une recherche portant sur l'expérience de jeunes Québécois d'origine haïtienne et jamaïcaine (Labelle, Salée, Frenette, 2001). L'objectif est de mener des entrevues bien structurées et de creuser les diverses facettes de cette question complexe.

Cette grille est composée de cinq sections : la première porte sur les données sociodémographiques (âge, sexe, religion, lieu de naissance, langue maternelle et langues parlées). La deuxième section traite des expériences de racisme dans le milieu scolaire (nature, auteurs, réactions, explications des causes du racisme, les stratégies utilisées pour y faire face, les conséquences sur les répondants et leurs recommandations). La troisième section de la grille cherche à identifier des expériences du racisme vécues dans le milieu du travail (nature, agents, stratégies de lutte, facteurs explicatifs, facteurs atténuants, conséquences, et recommandations). Les réseaux personnels et les relations intracommunautaires et interculturelles ont fait l'objet de la quatrième partie. Nous y avons cherché à identifier les amis proches des participants, leur perception des mariages mixtes et des rapports interculturels et l'importance que les répondants leur accordent. Le vocabulaire utilisé pour désigner les différents groupes ethniques au Québec a également fait l'objet d'une question dans cette section. Dans la cinquième section, nous avons abordé en profondeur les questions relatives aux choix identitaires des jeunes Québécois d'origine arabe et leur perception de la citoyenneté, les obstacles à l'exercice d'une pleine citoyenneté et à la participation civique à la fois par les individus et les groupes communautaires.

Plusieurs précautions ont été prises lors de l'élaboration de cette grille. Nous avons pris soin de ne pas suggérer d'emblée le racisme en utilisant plutôt des termes comme préjugés, attitudes négatives. La mise à l'essai de la grille nous a permis de constater certains aspects problématiques qui ont nécessité des ajustements. Ainsi, nous avons constaté que certaines questions avaient une formulation parfois trop académique. Aussi, le nombre des questions a été réduit à l'essentiel et certaines questions ont été combinées. D'autres ont été déplacées pour assurer davantage de cohérence et progression logique de l'entrevue. Une marge de manœuvre a été laissée afin d'offrir une latitude aux chercheurs pour approfondir des éléments avancés par le répondant. L'entretien directif n'exclut donc pas forcément le recours à une méthode d'investigation souple qui guide le participant sans trop le contraindre.

La recherche sur le terrain s'est déroulée entre juillet et décembre 2005. Les entrevues ont été effectuées principalement par les professeurs responsables de la recherche et le coordonnateur du projet et, si cela s'avérait impossible, par deux assistantes de recherche entraînées à cet effet et impliquées dans les différentes phases de la recherche ultérieurement (transcription, codage).

Durant les entretiens, les chercheurs ont adopté une posture de neutralité : empathie, pour mettre en confiance les répondants, écoute active et demande d'élaboration ou de clarifications. Nous avons essayé d'éviter de faire sentir aux participants qu'ils subissaient un interrogatoire surtout avec une communauté dont les membres semblent souvent être interpellés et appelés à se justifier.

La plupart des entrevues ont été conduites à la convenance des participants à l'UQAM s'ils pouvaient se déplacer facilement et au moment qui leur convenait le plus. Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, nous avons dû les accommoder en nous rendant aux lieux et heures de leur choix. Ainsi, certaines entrevues ont été effectuées le samedi et le dimanche et en début de soirée et à divers lieux sur l'île de Montréal et la ville de Québec.

La durée des entrevues varie entre une heure et une heure et demie. Une fois enregistrées, les entrevues ont été par la suite transcrites par les assistantes de recherche à l'aide de la grille d'entrevue dans laquelle les réponses des participants ont été insérées. Les réponses à chaque section ont par la suite été compilées dans des fichiers séparés afin de pouvoir effectuer une analyse de contenu en profondeur.

1.4. Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de poser le problème de notre recherche notamment en survolant le contexte pratique et la littérature sur les personnes d'origine arabe en Occident d'abord et, ensuite, au Canada et au Québec. Nous y avons également exposé la méthodologie de la recherche et les choix effectués pour atteindre nos objectifs.

Dans les chapitres suivants, nous allons exposer les résultats obtenus suite à l'analyse du discours des participants. Nous y examinerons, tour à tour, les expériences de racisme dans le milieu scolaire et au travail, les réseaux communautaires des interviewés et leurs perceptions des relations interculturelles, leurs choix identitaires ainsi que leurs conceptions de la citoyenneté et leurs pratiques civiques.

CHAPITRE 2

LES EXPÉRIENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE

2.1. Mise en contexte

Lieu incontournable de la socialisation des jeunes dès leur bas âge, l'école est, de ce fait, investie de la tâche cruciale de former les générations futures tant au niveau des connaissances scientifiques qu'en matière de compétences sociales. À ce titre, le travail de socialisation effectué durant le parcours scolaire est essentiel pour la réussite ultérieure dans la vie sociale. En effet, non seulement les élèves doivent obtenir des diplômes qui les habilitent à exercer des professions diverses, mais ils doivent aussi développer des compétences sociales à même de leur permettre de s'ouvrir à la diversité, de respecter les autres, et d'engager un dialogue avec eux. De surcroît, l'école est traditionnellement investie de la mission d'assurer l'égalité des chances et l'éducation à l'égalité des individus.

Pour les jeunes Québécois d'origine arabe, l'école représente le lieu privilégié de contact avec les jeunes d'autres groupes ethnoculturels, amorçant ainsi le processus de formation identitaire. En effet, le vécu et les expériences scolaires laissent leurs empreintes indéniables sur les enfants chez qui le processus de construction de l'identité et des sentiments d'appartenance en dehors du contexte familial est en cours : image de soi, image des autres et représentation des rapports entre différents groupes ainsi que des rapports de pouvoir qui les sous-tendent.

Selon des données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), il était projeté, qu'en 2006, l'arabe serait la deuxième langue maternelle parmi la population scolaire des écoles francophones. On peut facilement y voir l'impact à la fois des politiques d'immigration qui ont favorisé les familles francophones du Maghreb et de la Loi 101 (*Charte de la langue française*) qui les obligent à inscrire leurs enfants dans des écoles francophones. Les données du MELS montrent que le nombre de nouveaux inscrits ayant l'arabe comme langue maternelle a augmenté de 14 258 en 2000-2001 à 18 715 pour l'année scolaire 2004-2005, se classant ainsi troisième après le français et l'anglais. Les jeunes d'origine algérienne, malgré le récent établissement de leur communauté, occupent la première place parmi les jeunes élèves d'origine arabe avec 3909 élèves, suivis de loin par les jeunes d'origines marocaine (2475), libanaise (1763), syrienne (492),

égyptienne (426) et tunisienne (286). La très vaste majorité de ces jeunes étudiants fréquentent le réseau scolaire francophone (Heinrich, 2005).

Plusieurs recherches à travers le Canada ont montré la perception négative de l'islam et des musulmans dans les manuels, composantes essentielles des apprentissages scolaires (Blondin, 1990; McAndrew, 1986, 1987; NECEF, 1988; Oueslati, McAndrew et Helly, 2004). Au Québec, les manuels de langue française du secondaire utilisés durant les années 1980 ont été particulièrement marqués par des qualifications ouvertement négatives à l'égard de l'islam décrit comme religion figée, d'interdits, d'esclavagisme et de soumission des femmes. Les Arabes et les musulmans sont qualifiés d'illettrés, de polygames, et de bédouins et leurs intérêts légitimes (ex. nationalisation du Canal du Suez) sont niés, entre autres, en liant leurs réactions à l'émotivité et à un caractère «déraisonnable».

Une analyse diachronique du traitement de l'islam, des Arabes et des musulmans dans les manuels scolaires québécois en usage durant l'année scolaire 2003-2004 révèle des aspects positifs comme la disparition de qualifications ouvertement négatives à l'égard de l'islam, une plus grande reconnaissance des contributions de l'aire islamique à la civilisation universelle quoiqu'encore timide et limitée surtout aux aspects matériels exotiques (épices, pierres précieuses, or, tissus, etc.) plutôt qu'intellectuelles (aucune mention de philosophes, de scientifiques ou d'écrivains musulmans ou arabes). Toutefois, on y constate également la persistance d'un traitement ethnocentrique marqué par l'exclusion de la perspective des Arabes et des musulmans, des biais par omission (association exclusive du jihad à la violence, etc.), la sélectivité des faits historiques et des erreurs factuelles (Oueslati, McAndrew et Helly, 2004). Une vision monolithique du monde musulman et de ses populations conduit à l'absence de traitement de la diversité culturelle et religieuse qui caractérise le monde musulman. Ainsi, aucune référence n'est faite aux millions de chrétiens vivant dans les pays arabes (Égypte, Liban, Syrie, Palestine, Irak), ni aux juifs qui y ont longtemps vécu, ni à la diversité des populations d'origine arabe vivant au Québec et au Canada.

Dans le contexte québécois, les personnes d'origine arabe et de confession chrétienne, malgré leur nombre important et leur établissement historique plus ancien par rapport aux Arabes de

confession musulmane, passent pratiquement inaperçus sur la scène scolaire à l'exception de l'incident impliquant des demandes faites par des parents chrétiens pour enseigner l'arabe à leurs enfants dans le cadre du programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) dans les écoles publiques. Cet événement a propulsé ce groupe malgré lui à l'avant-scène et l'a construit comme une menace à travers l'évocation de la thèse du complot. Les parents d'origine arabe ont été accusés d'être des islamistes qui ont pour objectif ultime l'instauration de l'enseignement de l'islam (Laurier, 2002). Même lorsqu'il était devenu clair qu'il s'agissait de parents majoritairement arabo-chrétiens, ces derniers se sont faits qualifier de façade pour des islamistes qui envahissent «notre» quartier et «nos valeurs». Cet exemple est édifiant, car il montre à quel point la confusion entre Arabe et musulman est répandue et comment la demande d'un simple droit aboutit rapidement à des prises de position racistes basées sur une menace perçue plutôt que réelle. Cette polémique a été traduite dans des titres provocateurs dans certains médias, puisant dans un terreau fertile de préjugés et une prédisposition à la construction négative des Arabes.

Malgré certaines faiblesses méthodologiques, une étude de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) effectuée en 1983 auprès de 200 étudiants d'un Cégep de la rive-sud de Montréal portant sur l'attribution de diverses qualités et défauts à différents groupes ethniques a démontré que les Arabes et les Noirs se sont vus attribuer plus de défauts (malhonnêtes, sournois, cruels, chialeurs) que de qualités.

À partir du milieu des années 1990, les musulmans sont devenus le centre de controverses entourant la question des accommodements raisonnables en matière de pratique religieuse dans le milieu scolaire. Deux incidents clés ont été décrits comme une menace à la laïcité de l'espace public : les affaires du foulard du milieu des années 1990 et de 2003-2004, qui coïncident avec le même débat en France, et le refus de l'octroi d'une salle de prière aux étudiants musulmans à l'École de technologie supérieure et la poursuite subséquente devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ)⁵. Ces conflits ont fait couler beaucoup d'encre sur une prétendue «invasion musulmane» et ont créé un climat favorisant la publication de propos racistes dans la rubrique courrier du lecteur de divers journaux.

⁵ Note : Le jugement a été déposé en mars 2006. Voir : http://www.cdpdj.qc.ca/fr/communiqués/docs-2006/COMM_ETS.pdf

Une étude par la Fédération canado-arabe (CAF) montre que 11,8 % disent que leurs enfants sont occasionnellement taquinés par les autres élèves à cause du fait d'être Arabes. 13,2 % affirment aussi que des professeurs et administrateurs d'écoles ont fait des commentaires par rapport à l'origine de leurs enfants qui les ont perturbés (CAF, 2002a).

L'absence de données, autres qu'anecdotiques, sur les expériences du racisme à l'égard des personnes d'origine arabe dans le milieu scolaire québécois empêche toute conclusion sur les caractéristiques essentielles du racisme anti-arabe, sur son ampleur et ses conséquences, empêchant donc une réflexion sérieuse sur les mesures correctives possibles qui pourraient y remédier.

L'une des difficultés conceptuelles qui se pose ici est que certaines pratiques et revendications, s'étant répandues dans la foulée de l'émergence d'un islam très conservateur dans les pays musulmans, sont difficiles à critiquer en situation d'immigration même si elles font l'objet de luttes idéologiques et de critiques dans les sociétés d'origine. Il devient difficile de démêler, dans ce contexte, ce qui relève d'une attitude hostile envers les musulmans en général, de ce qui relève d'une critique légitime d'un courant idéologique à l'intérieur de l'islam. Les chercheurs qui travaillent sur les questions de racisme ne pourront pas faire l'économie de ce débat.

Les sections suivantes présenteront les témoignages relatifs aux diverses manifestations du racisme perçues ou vécues dans le milieu scolaire (préjugés, discrimination, violence), les perceptions relatives à l'impact du racisme, les explications fournies ainsi que les solutions proposées par les interviewés.

2.2. Les manifestations du racisme

Interrogés sur les manifestations de nature arabophobe ou islamophobe dans le cadre des institutions d'enseignement du Québec, les répondants affirment très majoritairement avoir subi ou perçu des attitudes et des pratiques d'exclusion à l'égard des personnes d'origine arabe dans le milieu scolaire. Ils témoignent de préjugés et de stéréotypes sous forme de blagues (sur la polygamie, sur la soumission des femmes), d'épithètes (*desert niggers*, sale arabe, terroriste, sœur

de Ben Laden, etc.) et de méconnaissance outrancière relativement aux différences tantôt purement religieuses tantôt culturelles des personnes issues de pays arabes.

2.2.1. Les préjugés

Les préjugés représentent la forme la plus répandue du racisme anti-arabe dans le milieu scolaire. Ces préjugés portent sur les différences culturelles et religieuses.

Les différences culturelles caractéristiques de familles arabes ou musulmanes perçues comme conservatrices par des jeunes élèves issus de la majorité francophone auraient provoqué des attitudes de rejet et de repli de différents groupes minoritaires sur eux-mêmes :

«Les gens ne disaient pas qu'il y avait un problème parce que tu étais Arabe ou parce que tu étais musulmane, c'est plutôt la différence qu'il y avait entre moi et les autres enfants. Il y avait beaucoup de trucs comme : «Toi, dans ta culture...». Les enfants percevaient qu'il y avait une différence entre mes activités et les leurs. Alors, j'essayais de comprendre pourquoi il y avait ces différences-là. Je pense qu'ils savaient qu'il y avait une différence de culture, mais ils ne savaient pas nécessairement à quoi l'attribuer». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

La même participante ajoute que les attitudes négatives à l'égard de l'islam et des musulmans sont parfois ouvertement exprimées en salle de classe sans aucune réserve. Ces expressions sont possiblement favorisées et renforcées par le contexte culturel plus large où des préjugés à l'égard des Arabes sont présents dans la culture populaire :

«Moi, je suis allée dans une école de sœurs et il y avait des cours de religion catholique obligatoires. Dans les cours de religion, on abordait les autres religions. Comme les autres filles connaissaient moins ça, les Québécoises de souche avaient des propos comme : «C'est des sauvages, c'est des barbares, il faut libérer les femmes, etc.» Je crois que j'étais la seule musulmane à l'école et j'étais la seule qui ne trouvait pas ça correct. J'ai essayé de débattre, et tout ça, mais les gens sont restés avec leur idée. La chanson de Joe Bocan : «Ces femmes voilées» c'était la mode dans ce temps là, c'était toutes des choses qui venaient renforcer». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

Ce témoignage contraste avec celui offert par une répondante d'origine arabe chrétienne ayant elle aussi fréquenté une école religieuse :

«Jamais. L'école primaire c'était l'école du coin, et je n'ai jamais senti cette différence-là. L'école secondaire c'était une école où il y avait énormément de représentants de toutes sortes de nationalités; majoritairement chrétiens, mais on avait aussi des jeunes filles juives et musulmanes et il n'y avait aucune discrimination, même si c'était une école

confessionnelle elles n'étaient pas tenues d'assister à la messe de Noël, mais sans plus». (Femme, née au Liban, origine chrétienne, 27 ans)

Les préjugés à l'égard de la femme arabe, perçue souvent comme victime d'un système patriarcal, sont illustrés par le témoignage suivant :

«De la méfiance je dirais et des fois des préjugés, pensant que parce que je suis Arabe et musulmane, que je suis une femme soumise et que forcément chez moi il y a de la violence. Les étiquettes, c'est quand même restées jusqu'à aujourd'hui, beaucoup d'étiquettes, mais par contre, j'ai l'impression que les gens à l'université ont moins osé venir vers moi, ils ont moins osé poser des questions alors qu'au secondaire et au CEGEP, il y avait moins de barrières, c'était plus direct. Le ton était plutôt un ton de pitié et un peu de compassion aussi. La violence dans la famille, mais aussi des fois, le cliché pouvait être justifié parce que j'ai un frère d'à peu près mon âge et souvent lui il pouvait aller aux fêtes et moi je ne pouvais pas. Donc, ça venait confirmer pour eux certaines peurs ou certaines étiquettes. Surtout des filles, les garçons ne remarquaient pas, mais les filles remarquent beaucoup... Oui, il y a des films qui les ont marquées je suppose, comme *Jamais sans ma fille*, et c'est sûr qu'il y a le fait que mes parents me protégeaient beaucoup plus que mon frère». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

Un participant chrétien souligne les préjugés dont les arabo-chrétiens sont victimes à cause de la confusion entre Arabe et musulman :

«Ils nous appelaient des terroristes, mais le préjugé était surtout qu'aussitôt que je disais que je suis Libanais, donc Arabe, ils pensent aussitôt à musulman et quand je leur dis que je suis catholique, ils ont de la misère à le croire». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

Une participante musulmane décrit les réactions de ses pairs à sa décision de porter le voile en ces termes :

«Pour l'instant, tout ce qui me revient en mémoire, c'est quand j'ai commencé à porter le voile. J'étais en secondaire II, c'était après les vacances de Noël, je ne portais pas le voile et là tout d'un coup, je suis rentrée dans la classe avec le voile et c'était le silence complet. Tout le monde s'est tourné. Personne n'avait rien dit sauf une qui m'a dit : «Pourquoi tu portes ça? Tu es musulmane, tu devrais savoir, t'as pas rapport». Je me rappelle aussi une autre fois, je marchais avec deux autres filles voilées au secondaire et il y a un gars qui faisait semblant de faire la prière, et puis, il y a des choses qu'on entend, par exemple «Les hommes arabes sont violents, ils vont battre leur femme». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

Des répondants soulignent que ces expériences de racisme en milieu scolaire étaient plutôt liées à des perceptions négatives de l'islam et non à leur origine arabe :

«On the basis of being Arab, not really. Most of them were on the basis of me being a Muslim. Because I was trying to practice my religion as much as possible, there are a lot of differences between how Muslims and non-Muslims are socialized in this culture. So

there are several things that Muslims don't do, like dating girlfriends, going to parties and things like that. I would make it clear with my friends that it's not something that I do... When you try to socialize with them they see that you are different, they see that you don't go to parties, that you don't drink, that you don't have a girlfriend, and so then because these are things for them that are parts of the norms, then they think that our religion is cruel... and for them it's a fun time, it's a good time... And I even had one person saying that our religion is written by some drunk persons, that it was one in a cave that wrote down "you can't go dating, you can't drink, you can't... hahaha"... and for Arab they'd be called "Desert Niggers", etc.». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

«Ce n'était pas des insultes, mais c'était plus de l'ignorance. Par exemple, un m'a dit : «Vous les musulmans, c'est vous qui adorez un Dieu qui est comme un éléphant». Ce n'était pas une blague, il ne savait pas». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 23 ans)

Un participant d'origine arabe chrétienne rapporte une expérience de rejet survenue au secondaire :

«Le premier dont je me rappelle c'était à la Polyvalente, donc en secondaire V. Suite à une altercation verbale avec un autre étudiant, je pense qu'il m'avait dit «Retourne donc sur tes chameaux». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

Une participante d'origine libanaise rapporte ses expériences avec la déformation de son nom et les moqueries en provenance des autres étudiants :

«On massacre le nom de quelqu'un. Ça m'est arrivé souvent au secondaire... ça fait que je les ai entendues les versions diverses de mon nom «jus d'ananas», «joumanji». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

Une jeune femme née au Maroc parle de deux phases : l'avant et l'après 11 septembre en matière d'expérience de préjugés à l'égard des Arabes et des musulmans dans le milieu scolaire :

«Pour moi, le 11 septembre a été vraiment une date très importante et qui a déterminé d'une manière claire mes expériences personnelles. Après le 11 septembre, j'ai commencé à porter le foulard, ce que je ne portais pas avant. Donc, je suis visiblement musulmane. Avant le 11 septembre, les expériences de racisme étaient sous forme de blagues des gens, des amis qui vont assimiler tout ce qui est arabe avec tout ce qui est arriéré... «Vous avez des chameaux au Maroc, vous n'avez pas de voitures, pas d'électricité, etc.». Puis l'histoire de la polygamie ça revenait toujours : «Ton père, il est marié avec combien de femmes?». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

D'autres témoignages portent sur la généralisation de préjugés à l'égard des personnes originaires des pays arabes :

«Ils trichent, ils magouillent, ils ne sont pas sérieux, ils ne font pas bien leur travail, des choses comme ça, ils parlent très fort». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«C'est surtout : «ils ne savent pas écrire, ils ne savent pas parler, ils font des fautes d'orthographe». Personnellement j'ai vu davantage de l'ignorance plutôt que du racisme». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Des paroles qui ne me visent pas moi, mais la communauté... parfois, c'est par ignorance. Ils sont surpris : «tu ne portes pas le voile?», «mais vous n'allez pas à l'école?» «Vous devez préparer beaucoup la cuisine !» comme si on avait juste ça à faire ! D'autres façons, c'est de venir te dire tous tes droits parce que tu es prise comme une personne qui est victime, et qui a un mari qui est carré et qui dicte ce qu'il faut faire. Des fois, sur le monde arabe, c'est des choses comme ça. Et des fois les gens ne veulent pas comprendre; leur idée est faite, et cette idée est entretenue par les médias aussi». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35ans)

La diversité dans la ville de Québec et même à Montréal provoquerait des craintes ou des stéréotypes chez des parents d'élèves ayant des amis d'origine arabe :

«J'ai les mêmes amis depuis le primaire. Ils m'ont dit que leurs parents avaient toujours eu une crainte par rapport à moi parce que c'est l'inconnu. M. est d'origine arabe, mais ils disaient «M. ce n'est pas pareil, M. on la connaît, elle est gentille», mais rien que le fait de savoir que j'étais Arabe musulmane, c'était bizarre pour eux, il y avait un malaise». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«La situation a empiré depuis le 11 septembre à cause des médias qui présentent une image négative des musulmans et des Arabes... J'avais un ami à l'école, il était Québécois puis une autre de mes amies, c'était une Noire, nous étions toujours ensemble pour faire les travaux d'équipe. Puis il a dit : «Vous savez, je parle souvent à ma famille de vous, vous êtes vraiment de bonnes amies» Là, j'ai dit «Ah! Oui, qu'est-ce qu'ils disent d'une fille voilée et d'une Noire?» «Ah! Bien, une Africaine et une terroriste». C'est lui qui a dit ça en blague». (Femme, née au Liban arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

L'engagement dans des activités politiques relatives à la question palestinienne a amplifié l'expression de propos négatifs à l'égard d'un répondant d'origine palestinienne chrétienne par des étudiants juifs :

«C'est juste des petits commentaires qui agacent surtout au cégep, à John Abbot. Ils ont le Hillel et c'était assez belligérant, pas trop sympa parce que moi, je faisais partie du Solidarity for Palestinian Human Rights (SPHR). C'est pour ça qu'ils n'étaient pas trop sympas. Ils m'ont appelé *sale nigger*. Aussi, j'avais une blonde, il y a assez longtemps, on l'appelait la *bitch*». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, sans religion, 19 ans)

Les attitudes négatives des élèves peuvent même cibler les enseignants d'origine arabe chrétienne :

«... il y avait une prof d'origine égyptienne, puis une fois, une élève était fâchée contre elle et elle a crié : «Hey! La terroriste!». (Femme, née au Liban arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

2.2.2. La discrimination en acte

D'après les répondants, cette discrimination se manifeste de diverses façons dans le milieu scolaire. La non-mixité entre groupes de différents groupes ethniques est soulignée par divers participants comme une des expressions d'une attitude d'exclusion des personnes d'origine arabe. Cette exclusion est parfois «choisie» par des Arabes suite à leur lecture des rapports avec les Québécois de la majorité francophone, mais aussi imposée à des personnes désireuses d'intégrer les groupes de travail. Par conséquent, certaines relations dans les institutions scolaires deviennent une question de pragmatisme et d'intérêts personnels à court terme :

«Disons que là où peut-être on peut vivre une forme d'intolérance, c'est quand on se cherche un groupe. Vous savez en début de session, c'est très dur de rentrer dans un groupe d'amis québécois ou bien c'est vraiment les poches, poches, poches ceux dont personne ne veut de toute façon, avec qui on va se ramasser. Ça c'est une forme de discrimination... Il faut dire qu'à Polytechnique, il y a plus d'Arabes et donc ça finit très rapidement par être une séparation nette entre Arabes dans la classe et le reste des Québécois. Ça ne se mélangeait pas assez... à l'exception peut-être si vous étiez très brillant et qu'il y avait un Québécois qui voyait un intérêt à être avec vous... J'ai connu des gens qui sont nés ici et qui sont Arabes et qui portaient ce lourd bagage depuis déjà toute leur enfance. Eux étaient peut-être mieux outillés ou plus marqués par ça, mais ils en avaient souffert tout au long de leur vie.». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Une répondante d'origine marocaine et née au Québec attribue le sentiment d'exclusion à l'attitude de Québécois «d'origine, de partout au Québec», susceptibles, selon elle, très moins ouverts à la diversité que les Québécois de la région métropolitaine de Montréal :

«C'est surtout au Cégep, j'ai été exclue pendant trois ans de tout mon groupe d'étudiants dans mon domaine. Pendant trois ans, même avant que je porte le voile. C'était vraiment pénible, c'était trois ans d'exclusion et de problèmes. Simplement à cause du fait que je suis différente, je n'étais même pas voilée. Mon cégep était à Laval, c'était des étudiants qui étaient des Québécois d'origine, de partout au Québec. Il y avait très peu de gens de la ville de Montréal... Les gens qui viennent d'autres régions que Montréal sont plus racistes». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Un répondant chrétien de deuxième génération témoigne avoir souffert d'exclusion pour avoir été considéré comme un musulman par les autres élèves :

«Des fois, quand ils m'appelaient «le terroriste» et des affaires comme ça, ça ne me dérangeait pas. Mais quand tout de suite ils pensaient que j'étais musulman, ça, ça me dérangeait. Parce qu'on voyait qu'aussitôt qu'ils pensaient que j'étais musulman ils reculaient, ils avaient peur... Et puis aussitôt qu'ils savaient que j'étais catholique, je ne faisais plus partie du groupe». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

Les enseignants sont rarement désignés comme acteurs directement impliqués dans des pratiques à caractère raciste prenant pour cible des étudiants d'origine arabe. Cependant, certains répondants perçoivent une certaine discrimination sournoise et difficile à prouver :

«Il y avait un professeur en particulier. C'était incroyable parce que lorsqu'on jugeait mes travaux, ce n'était pas très objectif...Il semblait trois fois plus dur avec moi. J'ai réussi à passer ses cours. Dans les autres cours, j'avais de très bonnes notes, mais la moyenne dans ses cours était beaucoup plus basse. Il n'y a aucune manière de prouver que c'est ça à part le fait que ma partenaire ne comprenait pas et elle trouvait qu'il avait été plus dur avec moi qu'avec elle ou avec les autres. Ce prof-là, je n'avais aucun moyen de prouver que c'était quelque chose comme ça. C'était trop subjectif, c'était trop difficile à prouver, mais j'avais ce sentiment-là». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Aussi de l'avis de ce participant chrétien de deuxième génération, le comportement de certains enseignants semblait différent selon qu'ils s'adressaient à des Québécois d'origine canadienne-française ou des étudiants d'origine arabe :

«Des remarques non. Mais, des fois on le sent. Peut-être que je me trompe, mais... ou de la façon dont ils parlent parce qu'on est plusieurs fils d'immigrants en classe. Puis on peut voir comment ils agissent avec les autres. C'est très rare que ça arrive, mais j'ai déjà eu des soupçons sur quelques professeurs». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Une étudiante musulmane voilée aurait reçu un «avertissement» lors de son inscription aux HEC concernant les attitudes racistes de certains professeurs qui affecteraient la notation des travaux et examens :

«Quand j'ai fait mon inscription aux HEC, je savais qu'il y avait beaucoup de compétition là-bas et il y a un gars qui m'a dit : «Il faut que t'aies des amis québécois parce que chez les professeurs, il y en a qui sont racistes. Si tu te mets en équipe avec des Québécois, ils n'ont pas le choix que de te donner une bonne note». (Femme, née au Liban arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

Une femme musulmane de première génération décrit l'impact de l'attitude négative de son professeur quand elle a contesté sa note comme suit :

«Une fois, une professeure, parce que j'ai protesté contre ma note devant toute la classe, a jeté ma copie en me disant : «Je te demande d'écrire en français et pas en arabe. Ça c'était au CÉGEP. Et ça c'était le plus explicite que j'ai eu». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

La même participante rapporte une autre expérience où les préjugés sur le sort de la femme

arabo-musulmane amène une professeure à adopter une attitude paternaliste et condescendante à son égard :

«Ma professeure de morale au secondaire venait toujours savoir si ça allait bien et moi seulement. Elle venait me voir : «Ça va? Ça va? Ça va?» Et puis un jour j'ai eu l'occasion de m'exprimer et je lui ai demandé si c'était parce que je suis arabo-musulmane qu'elle s'inquiétait autant pour moi et elle m'a dit oui et là je lui ai dit : «Il y a sûrement d'autres élèves qui ont plus besoin de vous que moi». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

Les rapports tendus entre les membres des différentes confessions au Liban se refléteraient dans le traitement d'un étudiant d'origine libanaise chrétienne par un professeur d'origine libanaise juive :

«Bien à un moment donné, j'étais traité différemment avec les profs arabes. À l'université, j'avais un prof libanais juif... Oublie ça, il ne me laissait pas avancer, je ne pouvais rien faire avec lui... parce que j'étais Libanais-Catholique... c'était une question de religion. Mais 90 % des étudiants à Concordia sont catholiques, mais moi je suis Libanais-catholique, et lui il est juif, et au Liban, la religion, ça fait une grosse différence. Donc avec ce prof-là, j'ai eu un traitement différent. Non, je n'ai jamais senti de préjugés de la part des profs québécois de souche». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

Le sentiment de discrimination en matière de pratique religieuse (port du foulard, lieu de prière, jeûne du Ramadan) dans les écoles est soulevée par des participants musulmans:

«Ce que j'ai entendu de l'école où est allée ma fille : il y a un directeur qui a osé enlever le foulard de deux sœurs... Je crois qu'ils sont allés en recours, au tribunal, et que ces deux filles ont gagné leur cause. Moi je trouve que c'est de la discrimination». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

«On accorde une grande importance [à la prière] et eux ils ne comprennent pas. Ils vont dire «Ici, ce n'est pas une église». Mais, il faut continuer ...c'est un droit. Par exemple, quand j'étais au cégep, on a fait une pétition tous les Arabes comme quoi on voulait avoir une salle de prière, mais dans le même cégep, il y avait une salle de rencontre pour les gais et les lesbiennes. Eux, ils ont droit à ça, et nous, on n'a pas le droit d'avoir une salle de prière. Je ne comprends pas. Ce n'est pas qu'on ne veut pas s'intégrer, mais on veut garder notre religion». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

2.2.3. La violence

Bien que rare, la violence physique en milieu scolaire a été rapportée par trois femmes musulmanes. La violence motivée par ce que les répondants qualifient comme du racisme dans le milieu scolaire est mentionnée exclusivement par deux participantes musulmanes :

«J'ai eu souvent des problèmes avec les étudiants, mais je ne sais pas si c'était motivé par la haine ou une incompréhension de ma culture. Je me suis fait battre à plusieurs reprises, à trois heures dans la cour d'école, puis on m'attendait vraiment, puis on me battait. On me battait vraiment là, ce n'était pas des *jokes*». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

«Il y a clairement eu de l'agression... dans la foulée du 11 septembre, il y a quelqu'un qui m'a craché au visage. C'était des jeunes, ils avaient dans la vingtaine, des garçons. Ils m'ont dit : «Toi, t'es la sœur de Ben Laden...» et je sais aussi qu'il y a eu d'autres incidents dans la communauté. Ça va faire quatre ans et j'ai encore un pincement au cœur. Je savais que porter le foulard ce ne serait pas trop facile, mais avec le 11 septembre c'était vraiment difficile» (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«Il y a une anecdote dont je me souviens. Je devais avoir huit ans ou neuf ans puis il y avait un petit qui voulait prendre mon parapluie puis je me suis débattue et je faisais du karaté et j'ai toujours été plus grande que tout le monde au primaire alors je l'ai foutu dans une flaque d'eau. Puis il y a un gars qui est passé qui était très proche de ce petit là puis il est passé et il m'a engueulée. Il m'a dit pourquoi nous autres au Québec on est racistes. Là ça m'a fait tellement mal. C'était la première fois qu'on me disait une chose pareille... J'ai appelé mon père en pleurant au travail». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

Mais les cas de violence physique ne se limitent pas aux musulmans. Un répondant d'origine libanaise chrétienne rapporte un incident impliquant un de ses neveux :

«Mon neveu s'est fait traiter de quelque chose à l'école... Ça avait rapport avec son origine comme le fait qu'il soit libanais, arabe ou immigrant, je ne rappelle plus de ça, puis il s'en est suivi carrément une bataille. Il y a eu une altercation». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

2. 3. Les impacts du racisme dans le milieu scolaire

Bien que le racisme anti-arabe et anti-musulman ne semble pas affecter les résultats scolaires des répondants, pour certains des chrétiens parmi eux, l'expérience du racisme amène un questionnement identitaire important et une réappropriation de l'identité arabe de façon revendicatrice et avec fierté même si elle leur a été, dans une certaine mesure, imposée :

«C'était en 1995. J'étais en secondaire 1 puis il y avait eu le référendum sur la souveraineté et j'avais un débat avec un Québécois, disons...pure laine puis ça a fini par les préjugés habituels : «Retournez chez vous bande d'importés...» J'ai pris conscience de mes racines, ce qui était bien parce qu'avant je ne voulais pas nécessairement avoir des origines arabes, je voulais être Canadien. J'ai commencé à réfléchir sur pourquoi est-ce qu'il m'a parlé comme ça? Alors j'ai pris un peu conscience de mes origines». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Les expériences négatives d'une jeune musulmane pratiquante l'ont poussée à songer à quitter le Québec car elle trouve l'Ontario plus respectueuse en matière de liberté religieuse :

«... Je pensais décidément que j'aimais mieux vivre en Ontario parce que je sais que le milieu anglophone est beaucoup plus ouvert aux différences culturelles... Je suis musulmane pratiquante, et en Ontario, moi je sais que les musulmans pratiquants ont beaucoup plus de facilité d'intégration et je pensais vraiment quitter le Québec». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Un certain rejet à rebours et une généralisation excessive de l'histoire coloniale de l'Occident de la part d'une répondante musulmane résultent de ce qu'elle perçoit comme racisme des Québécois francophones :

«J'étais agressive, je réponds sec... je ramasse tout le monde dans le même panier. Je me suis rendu compte que je ramasse «vous les occidentaux» et j'ai une petite rage anti-colons qui sort... et je rappelle toujours aux gens leur histoire, l'histoire de l'Occident». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

L'exclusion initiale perçue ou vécue amène parfois une attitude de repli sur le groupe ethnique et un rejet des autres :

«Si je prends l'exemple des Libanais chrétiens, eux déjà en partant se regroupaient en communauté et je dirais même que c'est presque eux qui rejetaient les Québécois, ils ne voulaient pas d'eux, ils restaient dans leur gang, dans leur clique. Ils connaissaient peut-être un peu mieux par rapport à moi les mœurs locales, donc ils savaient mieux interagir avec les Québécois. Il n'y a pas de mélange du tout... Pour nous, ça peut être perçu comme insultant». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Dans le contexte de la ville de Québec où la présence de minorités est très limitée, le sentiment d'isolement et de solitude renforcerait les effets des préjugés :

«Moi, j'ai souffert du fait que j'étais la seule d'une origine différente. Je me sentais différente et on me le faisait sentir parfois. Je pense qu'à Montréal j'aurais peut-être trouvé ma place plus facilement étant donné le nombre important de communautés culturelles... Au secondaire, je me suis cherché beaucoup plus, c'est là que mes notes ont commencé à baisser... Je me suis désintéressée de l'école... je me suis vraiment cherché beaucoup au secondaire, je peux dire que j'ai trouvé ça difficile par rapport au primaire, en pleine crise d'adolescence. J'aurais beaucoup aimé avoir des amis arabes ou musulmans». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

2.4. Les explications du racisme

Les répondants offrent plusieurs explications des causes du racisme dont ils ont été ou se perçoivent victimes durant leur parcours scolaire. L'ignorance est l'explication la plus fréquemment mentionnée par les interviewés :

«Il y a toujours des gens qui ont des préjugés, ils ne prennent même pas la peine de s'informer ou de parler avec ces gens. Il n'y a pas trop longtemps, j'avais une amie, elle continuait sans cesse à dire des choses comme : «Ah ! Ces Arabes, ils devraient être déportés, renvoyés». Oui, si on parle de préjugés ou d'insultes, c'est difficile pour le reste de la population de voir ce qu'est la différence. Seulement une petite partie de la population sait bien faire la différence entre les Arabes et les musulmans». (Homme, d'origine palestinienne chrétienne, né au Canada, sans religion, 19 ans)

Un interviewé d'origine libanaise chrétienne exprime sa frustration face aux préjugés et à l'ignorance d'une partie des Québécois en ces termes :

«... quand on donne notre nom, les gens croient que l'on est musulman. Ce n'est pas un problème pour moi, mais je crois que les gens ici n'ont pas une bonne idée de la géographie... de la politique... de la sociologie, du Moyen-Orient, parce qu'on est loin géographiquement. Quand tu dis "Liban", premièrement, ils croient que c'est un désert et deux, qu'on est des musulmans. Moi, ça ne me dérange pas... Même si je dis que je m'appelle Paul, les gens croient que je suis musulman. Même si je fête Noël... Il y a une collègue qui est venue me dire : «ah oui ! Les musulmans fêtent Noël?» J'ai trouvé ça vraiment bizarre parce que les gens, pas tout le monde parce qu'on ne peut pas généraliser... mais en majorité, les gens n'ont pas une bonne idée... Mais je n'ai pas eu des expériences négatives... Quand les gens croient que tu es musulman, ils te posent des questions à propos des femmes... «Les mariages sont arrangés chez vous?», des choses qui ont rapport avec la femme... «Comment vous traitez la femme chez vous?». Il y a comme croyance que chez les musulmans, le mariage est forcé, arrangé, la femme n'a aucun droit... C'est ça qui ressort». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

Des participants, tant musulmans que chrétiens, estiment que les Arabes, surtout s'ils sont de confession musulmane, sont devenus la nouvelle cible principale du racisme à cause de divers événements internationaux et d'une distance culturelle considérée trop grande et irréconciliable :

«Je dirais qu'avant il y avait plus de racisme contre les Noirs. Maintenant, il y en aurait plus contre les Arabes. Parce qu'on sent la méfiance avec cette histoire de terrorisme et tout. Hum, ça dépend encore, moi je peux passer pour un Canadien à cause de la couleur de ma peau, mais dès que le monde sait que je suis Arabe, tu vois dans leur visage que ça change plus qu'auparavant». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

«Peut-être que depuis le 11 septembre, cette donne a changé... je sens que les jeunes Arabes depuis ce qui s'est passé vont souffrir beaucoup plus que les jeunes Noirs. Ça a enlevé un gros poids des épaules des Noirs, car s'est transféré sur les Arabes qui sont devenus victimes de tous ces préjugés et ... maintenant c'est devenu normal de «blaster»

un Arabe parce qu'il est Arabe. Puis le mot Arabe devient de plus en plus péjoratif». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Oui, c'est sûr (les musulmans souffrent davantage). On est dans une société à majorité catholique ici, dans les dix dernières années on a vu beaucoup d'immigrants musulmans arriver au Canada. Avant, il n'y en avait pas beaucoup... Oui, (les Musulmans étaient victimes de plus de préjugés raciaux...) parce qu'ils prennent plus les choses à cœur, dans le sens que... Par exemple, je travaille ici avec des Musulmans, il y a un Algérien musulman avec qui je niaise souvent, mais si je niaise avec quelque chose qui a rapport avec la religion musulmane ou sa nationalité, son sourire devient rage... et il perd le contrôle. Et ce n'est pas le seul, il y en a beaucoup puis c'est souvent arrivé. Mais les catholiques, si je les appelle «terroristes», on niaise là-dessus, et ça ne les dérange pas». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

En clarifiant son commentaire sur les différentes formes de racisme vécu par les Arabes de diverses confessions, une participante offre l'explication suivante :

«En tant qu'Arabe musulman, ça paraît qu'on est différent des autres. Ce n'est pas tout le monde qui est pratiquant, mais je parle des jeunes filles qui portent le voile. Si je parle des gars pratiquants, ils vont aller prier, ils vont faire le Ramadan, ça paraît. Ils vont peut-être porter la barbe tandis que si ce sont les Arabes chrétiens, ils vont avoir tendance à avoir les mêmes gestes, les mêmes façons de faire que les gens d'ici». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

Un autre participant d'origine arabe chrétienne souligne aussi l'impact d'une grande distance culturelle entre les musulmans et la société occidentale :

«Je ne crois pas que ce soit à cause de leur religion en tant que tel. Je pense que c'est plus la façon dont on a été élevés. Ceux qui sont venus d'Égypte et qui sont catholiques, ils ont fait leur éducation en français, là-bas et tout, ils sont venus ici, ils avaient certaines connaissances de l'Europe et ils sont quand même assez proches du monde occidental. Ils n'étaient pas surpris du mode de vie ici. Tandis que ceux qui ont été élevés à la musulmane, ils sont beaucoup plus imprégnés de la culture arabe... ils vont garder cette culture là qui va paraître plus que les chrétiens». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, Chrétien, 21 ans)

Certains facteurs pouvant atténuer les manifestations du racisme ont été soulevés par les répondants. Parmi ces facteurs, des participants mentionnent le nombre plus grandissant des personnes d'origine arabe, et «l'invisibilité» phénotypique :

«... ils rencontrent les mêmes problèmes d'ajustement et d'adaptation, de conciliation des deux cultures. Par contre, ils sont plus nombreux et ils gagnent de la force par leur nombre. Donc, les filles qui portent le foulard, il y en a plusieurs, donc elles peuvent se reconnaître dans la société. Alors qu'à mon époque, il n'y avait personne d'autre qui faisait miroiter mon identité, j'étais unique, dans ma tête j'étais unique. Par contre, ils sont aux prises avec un débat sociopolitique qui n'est pas nécessairement le leur, mais qui est devenu leur combat. En raison de tout ce qui se passe à l'international depuis le

11 septembre. Je pense qu'il y a de nouveaux challenges qui se sont ajoutés». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

«I think my complexion makes a difference. I probably wouldn't be considered a visible minority because I look exactly like... pale skin, red hair, I don't have the same visible qualities as others minorities would have». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

2.5. Les solutions proposées

Parmi les solutions proposées, notons que la déconstruction de l'image négative présentée dans les médias et répandue parmi la population occupe une place de choix notamment par le biais de campagnes de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle et religieuse et à l'importance du vivre-ensemble. Celles-ci doivent :

«...également avoir des musulmans modernes, parce que ça existe. Donner cette représentation et montrer à la population québécoise que ces gens-là sont des Québécois comme les autres, leur seule différence c'est qu'ils ont une religion. Au Québec on a des chrétiens, on a des juifs on a des orthodoxes, on a des bouddhistes, on a des témoins de Jéhovah, tout le monde vit ensemble». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Une participante d'origine libanaise chrétienne souligne l'importance de l'éducation interculturelle dès le jeune âge :

«...il ne devrait plus y avoir de préjugés comme ça de nos jours, surtout que les immigrants augmentent... et avec le mélange de nationalités je trouve qu'il devrait y en avoir de moins en moins... en terme d'action, je trouve qu'on devrait en parler plus, informer plus quand on est de bas âge. On a tendance à nous apprendre ça en grandissant, on ne parle pas assez de ça. Il devrait y avoir peut-être au primaire plus de cours qui portent sur les gens, l'actualité... leur parler davantage des différentes religions, des différentes cultures, des différentes nationalités, être ouverts aux gens un peu plus. Pas à voir avec : ah! on est au Québec et tout le monde on est des Québécois! Parce que le Québec est devenu très multiculturel». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

Une série de pistes sont offertes par une participante musulmane de première génération allant de l'éducation interculturelle, à la sensibilisation des enseignants, à l'augmentation des enseignants appartenant à des groupes minoritaires... :

«Donner beaucoup plus de cours d'histoire. Des cours de cultures pour apprendre les cultures qui vivent au Québec qui aujourd'hui forment le Québec moderne. De forcer à former des groupes hétérogènes parce qu'à l'université c'est les groupes de Québécois et les groupes des non-québécois d'origine. Aussi avoir plus de professeurs, favoriser l'éducation des professeurs en éducation dans les communautés à minorités visibles. Je pense que déjà avec ça, ça pourrait aller mieux». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

Selon une autre répondante, les jeunes doivent être ciblés à travers des expériences directes et concrètes afin de maximiser les effets positifs de l'éducation interculturelle et éliminer les barrières érigées par l'ignorance et la méfiance :

«Si on pouvait organiser plus de voyages et d'échanges culturels auprès des jeunes, déjà ils se sentiraient beaucoup plus concernés par ces questions là. Je pense que les jeunes deviennent souvent concernés quand ils l'ont devant leurs yeux, quand ils ont des amis, quand ils vivent, donc il y a ça qu'on peut faire. On peut par exemple les associer à des actions d'ONG, comme le Club Deux-Tiers fait beaucoup d'activités pour les jeunes et puis pour la lutte contre la pauvreté dans le monde entier... et puis peut-être ce qui a toujours aidé, c'est quand on faisait des oraux sur notre pays. Puis là on amenait de la bouffe de notre pays, des photos de notre pays, là ça suscitait beaucoup la curiosité et ça engageait la discussion et ça faisait tomber beaucoup de barrières aussi». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

L'éducation à la diversité culturelle est possible quand on sait qu'une certaine ouverture institutionnelle existe parfois :

«J'ai fait une demande à l'administration pour faire un cours d'arabe et de culture arabe et la directrice a accepté ça, j'ai appelé la commission scolaire; le monsieur qui était là était vraiment très gentil. Il m'a dit «trouve-moi 15 personnes, moi le lendemain je verse le budget». Et je pense que ça continue jusqu'à maintenant le cours». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

Un autre répondant souligne plutôt l'importance de porter plainte pour combattre la discrimination dans le système scolaire :

«il faut que la victime de discrimination en parle le plus vite possible dès qu'elle sent que ça devient sérieux. C'est la seule manière de stopper les choses». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

Pour ce qui est du personnel universitaire en particulier, un interviewé insiste sur l'importance d'outiller les professeurs davantage afin de les aider à détecter les problèmes liés aux relations interethniques problématiques dans leurs classes et y réagir convenablement :

«...il faut donner au moins une formation de trois heures aux profs pour les sensibiliser à la question et pour qu'ils réalisent que dans leur classe il se passe quelque chose de pas normal s'ils voient deux trois Maghrébins dans le coin, et qu'il n'y a personne qui leur parle, il faut que le prof soit outillé pour aller les voir, pour les aider, les intégrer finalement dans la classe et faire comprendre aux autres élèves que c'est des élèves comme tout le monde et quitte à ce que ce soit le prof qui forme les groupes de travail». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

2.6 Résumé

Nous pouvons résumer les données obtenues durant les entrevues concernant les expériences directes ou indirectes de racisme dans le milieu scolaire de la façon suivante :

- La vaste majorité des personnes interviewées ont suivi leur scolarité dans l'école publique française et rarement dans des institutions privées ou anglophones. Ils se situent très souvent au-dessus de la moyenne, en ce qui concerne les résultats scolaires, et malgré certains passages à vide durant l'adolescence, aucun n'a connu un échec scolaire.
- Les manifestations du racisme rapportées par les participants proviennent très majoritairement de leurs camarades et plus rarement des enseignants et ont pour formes principales les préjugés et les stéréotypes.
- Du côté des élèves, les attitudes négatives se manifestent de diverses façons : préjugés et stéréotypes, épithètes, dépréciation des pratiques religieuses et culturelles, exclusion lors de la formation d'équipes de travail, etc.
- Du côté des enseignants, des doutes quant à l'objectivité des évaluations, le refus d'encadrer des étudiants autres que Québécois d'origine canadienne-française et l'opposition à certaines pratiques religieuses (ex. la pratique du ramadan par des élèves au primaire) et une attitude condescendante à l'égard de la femme arabe sont les principaux exemples rapportés par les participants.
- Bien que certains répondants de confession chrétienne n'aient pas rapporté d'expériences directes de racisme à leur égard, tous reconnaissent néanmoins l'existence de difficultés pour les élèves d'origine arabo-musulmane.
- Les expressions du racisme n'affectent pas directement les performances scolaires de manière négative, car les élèves d'origine arabe se sentent obligés de se surpasser pour «prouver» qu'ils sont aussi bons et pour s'assurer de réussir dans la vie, mais leur impact psychologique ne saurait être sous-estimé.
- Les répondants ne portent presque jamais plainte, car ils considèrent que les attitudes négatives exprimées à leur égard ne sont pas graves et sont plutôt le résultat de l'ignorance et d'une certaine innocence surtout au primaire et ne valent donc pas la peine d'être dénoncées.

- Parmi les propositions faites par les répondants, la sensibilisation et le dialogue émergent comme les moyens privilégiés en vue de contrer les préjugés et l'ignorance qu'ils jugent répandues.

Après avoir examiné la situation des répondants dans le milieu scolaire, nous examinerons dans le chapitre suivant les perceptions de racisme anti-arabe sur le marché du travail.

CHAPITRE 3

LES EXPÉRIENCES DANS LE MILIEU DU TRAVAIL

3.1. Mise en contexte

Le présent chapitre traitera tour à tour de la description de certaines données économiques relatives aux populations d'origine arabe (taux de chômage, revenus), les expériences de racisme vécues directement ou indirectement par les répondants, leurs impacts sur eux, ainsi que les facteurs explicatifs de la discrimination ou de son absence. Nous y examinerons également les aspects positifs vécus par des personnes d'origine arabe dans le milieu du travail, et les solutions proposées par les participants.

Les données disponibles relativement à la situation en emploi des membres des communautés arabes montrent un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne. Cette marginalisation économique, malgré un taux d'instruction nettement supérieur à la moyenne, représente un déficit important en matière d'insertion sur le marché du travail. Elle doit aussi avoir des impacts non négligeables sur l'intégration sociale des individus même si on ne peut postuler, de manière simpliste et linéaire, que le travail implique forcément le partage de toutes les valeurs normatives de la société québécoise.

Une étude du Congrès du travail du Canada (2005) montre clairement que les personnes de deuxième génération d'origine arabe souffrent du taux de chômage le plus élevé parmi les membres des «minorités visibles» avec 14 % suivies des Afro-descendants dont le taux de chômage s'établit à 11,5 %. La conclusion de ce rapport est que seule la discrimination pourrait être invoquée comme facteur explicatif de cette condition économique, tant en matière d'accès à l'emploi qu'en matière de revenus, puisque les jeunes des minorités dites visibles de deuxième génération sont nettement plus éduqués que les jeunes issus de la population majoritaire (37,5 % vs 19,1 % ayant des diplômes universitaires équivalents au baccalauréat ou plus). Selon l'étude menée par la Fédération canado-arabe (CAF), 35 % des répondants ne travaillent pas dans leur domaine de spécialisation et 25 % disent que leurs diplômes n'ont pas été reconnus. En ce qui concerne les relations interpersonnelles dans le milieu du travail, 26,8 % disent être traités différemment par leurs collègues, 16 % rapportent des blagues blessantes et 11,9 % rapportent

des blagues sur leur religion. Pour ce qui est de l'accès à l'emploi, 16,9 % disent avoir été refusés à cause de leur ethnicité (CAF, 2002a). Une étude du Conseil canadien des femmes musulmanes (2004) montre, à partir des données du recensement de 2001, que malgré un taux d'instruction supérieur à la moyenne des femmes canadiennes (deux fois plus de maîtrise et de doctorat que la moyenne générale), le taux de chômage des femmes musulmanes est plus que le double de la moyenne nationale (16,5 % contre 7,2 %). Seulement 38 % d'entre elles ont un emploi à temps plein et un peu plus de 50 % des femmes ayant suivi une formation médicale exercent dans ce domaine en 2001. Le revenu moyen des femmes musulmanes est également de 30 % moins que celui des femmes canadiennes. 76 % des femmes musulmanes ont un revenu de moins de 20 000 \$ en comparaison avec 56 % des Canadiennes.

Au Québec, le taux de chômage des 25-44 ans parmi les populations d'origine arabe à Montréal est nettement plus élevé que la moyenne : 32,5 % chez les personnes d'origine algérienne, 25 % chez les personnes d'origine irakienne, 23,3% parmi les personnes en provenance du Maroc et 13,1 % parmi les Québécois d'origine libanaise. À titre de comparaison, 13,8 % des personnes d'origine haïtienne se trouvent au chômage selon le recensement de 2001. Ceci explique les hauts pourcentages des faibles revenus chez les personnes originaires de pays arabes (Somalie, 81,8 %; Irak, 58,9 %; Algérie, 50,9 %; Maroc, 41,4 % et Liban, 34 %). Ces taux sont de 38 % chez les personnes d'origine haïtienne (Association d'études canadiennes, 2004, p.4). En ce qui concerne le chômage en général, les personnes d'origine égyptienne souffrent du plus faible taux de chômage (9,4 % chez les hommes et 7,7 % parmi les femmes), alors que celles en provenance d'Algérie en souffrent du taux le plus élevé (28,2 % chez les hommes et 27,6 % pour les femmes), suivies des personnes d'origine marocaine (20,4 % parmi les hommes et 19,8 % chez les femmes) (MICC, 2004). Le taux de chômage des 15-29 ans chez les jeunes d'origine arabe est de 19,7 % en comparaison avec un taux de 8 % pour l'ensemble de la population (CRI, 2004).

Les personnes d'origine algérienne ont également les plus faibles revenus moyens (14 669 \$ pour les femmes et 28 117 \$ pour les hommes) malgré un taux d'instruction très élevé alors que les Québécois d'origine égyptienne ont un revenu moyen plus élevé que le reste des groupes d'origine arabe (39 051 \$ parmi les hommes et 25 233 \$ chez les femmes). Sur la base de données d'une étude longitudinale avec des immigrants arrivés en 1989 et suivis sur 10 ans,

Renaud *et al.* (2002) ont constaté que les répondants dont la langue maternelle est l'arabe sont significativement défavorisés sur le plan de l'accès aux emplois bien rémunérés comparativement à ceux ayant le français comme langue maternelle un an et demi après leur arrivée, mais cette discrimination disparaît après 10 ans. Le récent rapport sur les obstacles considérables rencontrés par les nouveaux arrivants en matière de reconnaissance de leurs diplômes et d'accès à l'emploi dans des professions et métiers réglementés confirme la marginalisation économique des membres des minorités visibles incluant les personnes d'origine arabe qui composent une assez grande partie de l'immigration québécoise (MICC, 2005c).

Les témoignages de nos répondants seront organisés comme suit. Dans un premier temps, nous allons regrouper leurs commentaires sur les différentes formes dans lesquelles le racisme anti-arabe et anti-musulman se manifeste dans le milieu du travail. Dans un deuxième temps, nous regrouperons les commentaires sur les impacts de ce racisme sur les victimes directes ou indirectes. Ensuite viendront les explications de la situation difficile des Arabes sur le marché du travail. Enfin, nous examinerons les solutions proposées par les interviewés pour pallier les déficiences à cet égard.

3.2. Les manifestations du racisme en emploi

3.2.1. Les préjugés

Tout comme dans le domaine scolaire, les préjugés représentent un aspect important du racisme anti-arabe étant donné leur omniprésence dans l'imaginaire collectif occidental.

Les expériences négatives ne viennent pas des supérieurs mais surtout des collègues qui expriment souvent des préjugés et des attitudes négatives allant d'une hiérarchisation des cultures et religions, de la perception du foulard comme indicateur du statut inférieur de la femme musulmane jusqu'à l'association de la pratique religieuse avec l'extrémisme et le terrorisme.

«I'd have some co-workers that would be Christians and you know, just in conversing with them, you get a sense that they try to look down upon you the way that they speak to you, and they kind of boast about themselves making themselves feel that their Christianity is kind of more set than, more firm than my Islam». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

Certains commentaires négatifs portent sur les femmes musulmanes toujours conçues comme victimes soumises à l'autorité masculine du père ou du frère :

«Je travaillais avec un Bosniaque qui est d'origine musulmane aussi à la fonction publique, puis il y a une femme qui lui a demandé s'il était de religion chrétienne puis il lui a dit «je suis de religion musulmane mais je suis non pratiquant je m'en fous de ça». Puis elle a dit : «Tu n'es pas de religion musulmane avec les femmes voilées et soumises et toutes ces niaiseries-là». Je me suis vraiment énervée». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«Il y a des choses que je sais qui se disent derrière mon dos, mais devant moi on dit : «ha ces femmes elles sont complètement enveloppées de haut en bas». Et l'été c'est pire, il y a encore plus de racisme car «elles sont enveloppées de partout puis les hommes sont en chemise, ils font ce qu'ils veulent et les femmes sont comme ça. C'est impossible que ce soit leur choix... C'est sûr que c'est leur frère ou leur père qui les a obligées et puis il faudrait qu'on fasse comme en France». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

Des commentaires provenant de collègues peuvent aussi porter sur d'autres pratiques religieuses musulmanes jugées trop restrictives. La fréquence de ces commentaires et leur caractère insultant et essentialisant sont soulignés par les répondantes :

«Où je travaille, je ne suis entourée que de Québécois et effectivement toute la question d'alcool et de porc, souvent on va m'agacer et on va me dire «Tu ne sais pas ce que tu rates» ou des commentaires qui vont dans ce sens là. Ce n'était pas les propos mais c'était plus la fréquence des propos parce qu'un moment donné, tu dis bon c'est vrai je comprends qu'ils me taquent, mais un moment donné ça commence à me taper sur les nerfs. C'est plus la fréquence. Ce n'est pas qu'ils disent des propos qui sont choquants, mais c'est toujours les mêmes propos qui reviennent». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Je me souviens, un an je faisais le Ramadan et on m'a dit «Ce n'est pas pour toi ça, tu vis en Amérique du Nord, ça c'est une religion pour les gens du désert». C'est une collègue à la boutique qui m'avait dit ça. J'étais trop moderne pour ça... j'ai souvent entendu la remarque «Oui, mais toi t'es pas comme eux», le «eux» étant les musulmans et les Arabes. T'es pas comme ce groupe là. «T'es pas comme les autres, t'es pas comme eux, t'as pas une affaire sur la tête». Puis pour eux ils me flattaient en me disant ça!». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

D'autres associent de façon excessive les Arabes et les musulmans au terrorisme, démontrant ainsi l'importance de l'impact indéniable de la dimension internationale sur les expériences des Québécois d'origine arabe :

«Ça m'est arrivé aussi cet été au bureau... on travaille au téléphone avec l'assurance-médicaments et tout ça et c'est sûr que des fois on a beaucoup d'appels d'immigrants qui arrivent et qui ne savent pas comment ça se passe. La langue est difficile des fois à comprendre et [ma collègue] était vraiment énervée, elle s'est mise à parler contre les Chinois et leur accent, puis les Arabes. Il y a des Arabes qui ont appelé puis qui ont dit qu'ils ne comprenaient rien. Puis là, elle a perdu patience puis en raccrochant, elle a dit

«Les maudits Arabes, les maudits musulmans qui posent des bombes». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«Je sais qu'il y avait un collègue dont le nom de famille commence par Ben et tout le monde l'appelait Ben Laden et il ne trouvait pas ça drôle. C'était des blagues, mais un moment donné les blagues ne sont plus supportables parce que c'est difficile, on vit aussi la peur du terrorisme, mais en même temps, on est accusé de terrorisme quelque part du fait qu'on soit musulman... les gens sont toujours suspicieux : «Si tu es pratiquante, en quelque part, tu es comme eux, eux étant les gens d'Al-Qaïda parce qu'eux aussi sont pratiquants, donc vous avez ce point en commun». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«C'est une superviseuse qui a fait des remarques, disons des farces, à l'endroit d'un collègue algérien et à mon endroit un peu aussi, mais j'ai pas tellement laissé faire ça. Un moment donné, je me suis tanné et je lui ai dit ...qu'il y en a marre. Et ça s'est arrêté là, bien sûr. La nature du propos, c'est qu'on est des terroristes, mais en farces». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

Le stéréotype des Arabes dragueurs et trompeurs est aussi rapporté par un répondant chrétien et une femme musulmane tous deux de deuxième génération :

«On va dire que les Arabes courent après toutes les femmes, un peu comme les Italiens. C'est les choses vraiment classiques de base qu'on va entendre sporadiquement». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

«J'ai été témoin d'actes par des gens de mon environnement... Je veux dire des préjugés qu'on pense que ça existe plus comme «Vous savez, je suis pas raciste, mais les Arabes, ils tchèquent toujours les filles et font des avances et tu peux pas trop leur faire confiance, c'est de la racaille, ha ! ça c'est typiquement musulman. J'espère que vous êtes pas fondamentalistes». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

D'autres attitudes négatives ajoutent une autre dimension importante à la construction négative de l'image des Arabes : la bombe démographique à retardement, ainsi que les différences culturelles telles que les traditions alimentaires :

«Les Arabes c'est tous des terroristes ou bien ils font plein d'enfants, ils vont surpeupler la planète de musulmans, ou bien ça pue ce qu'ils mangent, ou ça à l'air bizarre...» (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

L'ignorance de la différence entre Arabes chrétiens et musulmans fait des premiers des victimes des attitudes négatives par association :

«Ce n'est pas tout le temps... c'est seulement à certains moments. Comme quand il y a eu, en 2001, l'affaire des États-Unis, en septembre, ça s'était comme l'enfer pour tous les Arabes. Ça m'a touché parce que, même ici au travail... ils faisaient des farces... En plus, moi, je déteste les musulmans, puis là je répète souvent, je suis chrétienne, je suis

chrétienne, mais quand même les gens commencent et me disent : «toi, étant donné que tu es musulmane, qu'est-ce que vous faites?». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Il faut souligner cependant que certains préjugés ne sont pas le monopole des Québécois issus de la majorité francophone et sont entretenus parfois par des répondants d'origine arabe chrétienne à l'égard de l'islam et des musulmans surtout si ces personnes ont vécu des expériences difficiles comme minorités dans des pays musulmans. Ainsi, l'islam est décrit comme une religion anti-progrès contrairement au christianisme par ce répondant :

«La religion chrétienne c'est la religion pour la civilisation, si on remarque l'Europe pourquoi elle est la plus civilisée c'est à cause de la religion chrétienne. La religion musulmane c'est la religion contre la modernité et les juifs aussi. C'est deux religions identiques, juive et musulmane. Parce que regarde eux comment ils sont, si moi je suis un chrétien qui est religieux je ne mets pas un chapeau comme un juif ou bien je ne prends pas une fille par la main ou bien... ils sont trop fermés. Ou bien les femmes juives elles rasant leurs cheveux, elles mettent des perruques ou bien les femmes musulmanes mettent des... non moi j'ai une femme chrétienne qui est religieuse et elle ne fait pas ça. Ils sont contre leur civilisation, les deux sont très pareils». (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

Une participante d'origine chrétienne justifie son refus de la pratique religieuse musulmane dans le milieu du travail au nom de l'assimilation et à cause d'expériences négatives avec les musulmans dans le pays d'origine, sa crainte de l'invasion de l'espace public et du fanatisme :

«Quand ils veulent commencer à faire leurs prières au milieu de travail, ça, c'est fatigant. Ça m'énerve parce que ça veut dire qu'ils prennent leur espace et petit à petit, ils agrandissent leur espace... comme la Mosquée ici, à Ville St-Laurent, ils agrandissent, ils agrandissent et puis là, à un moment donné, ça devient comme... c'est normal, tu peux plus enlever leurs droits. Mais là, il faut que tu t'adaptes, que tu t'ajustes, que tu fusionnes dans ton nouvel environnement. Pas que tu viennes ici faire... changer tout juste en utilisant la liberté et amener tout le monde à penser comme les musulmans. C'est ça qui me fatigue... à un moment donné, les chrétiens n'existeront plus, puis là, eux, ils ont des dizaines d'enfants, ils grandissent et grandissent et puis, avec la démographie un moment donné, c'est eux qui vont devenir rois et puis nous on va devenir la "minorité visible". Alors tout ça, ça me fatigue. Surtout parce que moi j'ai laissé le pays, mon pays, pour ne plus les voir et là je suis ici et ils prennent de plus en plus de pouvoir... Mais c'est ça, malheureusement, c'est la majorité... Y'en a une qui a déjà travaillé ici, une musulmane, mais une musulmane moderne. Mais les fanatiques là... ils se multiplient...». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

3.2.2. La discrimination en acte

La discrimination sur le marché du travail se manifeste de plusieurs manières : déni d'accès, refus de promotion, déqualification et statut précaire... Divers motifs sont évoqués par les répondants pour illustrer la discrimination en emploi, dont le refus explicite des employeurs

d'embaucher des Arabes à cause de la peur. Le témoignage suivant acquiert une importance particulière puisque les plus hautes autorités politiques sont au courant de cette situation :

«Un des problèmes majeurs de la communauté maghrébine c'est l'accès à l'emploi et la ministre de l'Immigration dit elle-même que les employeurs lui disent carrément qu'ils ont peur d'engager des Arabo-musulmans. C'est un fait ce n'est pas juste des perceptions». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

Parlant du manque d'insertion professionnelle des Arabes originaires du Maghreb, un répondant s'indigne de l'état dans lequel se trouve une bonne partie de cette population et de l'échec du projet migratoire de familles qui ont misé sur les promesses que le discours publicitaire officiel a fait miroiter :

«Elle est affolante, elle est inacceptable, elle est injustifiable... C'est une population qui arrive ici suite à des critères ultra exigeants. L'immigration est presque une arnaque. Il y a des familles qui vont emprunter à droite et à gauche pour pouvoir immigrer au Canada en se disant... ça va être l'affaire d'une année puis je vais pouvoir tout vous rembourser. Et vous arrivez ici, le diplôme qui vous a donné tant de points sur votre demande, il n'est même pas reconnu. On vous dit «retournez à l'université». Ce n'est pas normal, ce n'est pas possible. Il n'y a personne qui m'a dit que mon diplôme n'est pas reconnu, au contraire, il y a tant de points sur mon truc [grille de sélection]». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Pour des nouveaux arrivants qu'ils soient d'origine arabe chrétienne ou musulmane, l'obstacle représenté par le manque d'expérience locale constitue un défi majeur à l'accès à l'emploi malgré une forte expérience dans le pays d'origine :

«J'ai eu ce problème avec d'autres entreprises, parce que ça m'a pris deux mois pour trouver cet emploi, mais durant ces deux mois, j'ai eu 4 ou 5 entrevues. Le problème, c'était l'expérience canadienne. Donc, tous les employeurs voulaient une expérience canadienne et c'était ça le problème». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

Une femme de première génération d'origine libanaise chrétienne raconte ses difficultés de recherche d'emploi :

«Je présente partout, mais il n'y a pas une seule réponse. J'ai enlevé de mon cv que j'ai fait mes études au Liban, tout le monde m'a dit qu'il ne faut pas mentionner le Liban... c'est des Québécois et puis des Arabes nés au Québec ou bien qui ont fait leurs études au Québec... Et puis j'ai eu une seule entrevue, parce que moi je suis orthopédocogogue et je dois travailler avec des enfants handicapés ou bien des cas sociaux ou bien des enfants en difficulté, donc j'ai eu une entrevue et aussi pour vous dire que je suis orthopédocogogue... c'est un CLSC qui m'appelle... On fait toutes les entrevues, ils étaient très satisfaits de tout et ils m'ont posé des questions techniques et tout et puis à la fin ils me disent «mais c'est juste une question «Est-ce que vous venez du Manitoba?». Je dis non ce n'est pas Manitoba. Elle me dit, mais moi j'ai un CV voilà c'est votre nom et puis il y a... et là elle

se rend compte que ce n'est pas moi, elle me dit «Ah, ce n'est pas vous le Manitoba!» Je dis non ce n'est pas moi, alors elle me dit «Où avez-vous fait vos études?» Je dis au Liban. Sa tête... elle était blanche! Elle me dit «Au Liban!» vous ne m'avez pas dit au Liban. Je dis, mais c'est inscrit sur le diplôme. Elle me dit ça fait pas. Et puis elle commence à se regarder, elle avait un homme en face d'elle qui assistait à l'entrevue, puis ils se regardent tous les deux et puis elle me dit «on savait pas». Je dis pourquoi est-ce que ça pose un problème si je suis libanaise? Elle me dit non, ce n'est pas ça, mais elle prend ça comme à la légère et me dit «vous savez, c'est un homme de 27 ans, et puis il aime les libanaises, il a toujours parlé des libanaises et puis il a un trouble de comportement donc on a peur. C'est vrai qu'il est très gentil et tout, mais on a toujours peur que ça se passe que... il peut... J'ai dit écoutez moi je suis adulte, je suis professionnelle et je ferai ça très professionnellement. Et comme vous dites, s'il est vraiment poli, et puis gentil et tout il va bien comprendre... Elle me dit oui oui très bien alors on vous appelle. Ils ne m'ont jamais appelée». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

Un ancien directeur commercial de compagnies multinationales livre le témoignage suivant :

«Les questions commençaient par d'où je viens. Car, dès le début, il y avait une stratégie pour savoir d'où je viens. Ils me disaient : 'd'après votre CV, vous n'avez qu'une expérience étrangère, vous n'avez pas d'expérience québécoise'. Comme ça c'était clair dès le départ, je n'avais pas d'expérience. On pouvait ainsi continuer l'entrevue plus à l'aise... Elle a commencé à me poser des questions. Et puis la partie technique je savais qu'elle n'y comprenait rien. Et moi je m'en foutais des qualités, je ne voyais pas pourquoi. Mais je me disais qu'ici il faut accepter de répondre... Je lui ai dit je vais m'imposer comme connaissance technique, là je peux me démarquer. Elle a commencé à écrire avec un stylo. Je lui ai dit »est-ce que vous comprenez ce que je vous dis?» Elle m'a dit «non, non. C'est les ressources humaines, je vais dire tout ce que vous allez me dire à mon patron». J'ai demandé à rencontrer le patron juste pour lui parler de la technique, alors elle m'a dit non. Je me suis amusé pendant une demi-heure à lui dicter les choses, lui expliquer les choses à quoi ça sert. Elle m'a rappelé entre temps pour me dire qu'elle avait trouvé quelqu'un d'autre de connaisseur et tout ça, niveau cégep et tout ça. Alors, je lui ai dit que le niveau cégep c'était bien, mais que moi j'avais un diplôme universitaire et je connais bien ce matériel-là». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

Un deuxième prétend que même en ayant plus d'expérience et de compétences, il s'est vu refuser des emplois ou des promotions :

«Moi j'avais déjà de l'expérience, comme le nettoyage où j'avais travaillé pendant une année, et lui n'avait jamais travaillé de sa vie, il n'avait vraiment rien dans son CV. Alors, nous avons appliqué aux grandes surfaces, des places comme ça... Puis je l'ai aidé à remplir la demande, parce qu'il ne savait vraiment rien. Et deux semaines après ils l'ont appelé lui pour une entrevue, et moi ils ne m'ont jamais appelé... Dans les promotions, il y a une personne qui avait commencé dans un grand magasin en même temps que moi, et il a eu... une tâche plus valorisante ...Et moi on ne m'en avait jamais parlé, on ne m'a pas demandé si ça me tentait... mais c'est lui qui a été choisi, juste comme ça. Il n'est même pas bilingue, et le travail qu'ils lui ont donné c'est de parler aux gens pour essayer de leur offrir une carte de membre...Et ça me dérange qu'ils aient pris quelqu'un qui n'est même pas bilingue». (Homme, d'origine algérienne, né au Canada, musulman, 18 ans)

Des candidats sont obligés de se déqualifier à cause du protectionnisme qui leur barre l'accès à l'emploi ou de stagner :

«Il y en a beaucoup qui disent qu'il y a beaucoup de protectionnisme... Moi je connais des gens qui ont 20 ans ici, ils enseignent dans l'université, mais ils enseignent comme chargés de cours; ils commencent après 20 ans à se poser des questions : pourquoi est-ce que je n'arrive pas? Et il y a beaucoup de gens qui le manifestent, ils le disent. Il y a soit ceux qui pensent quitter, soit ceux qui – s'ils sont embarqués et ont des enfants ou une conjointe par exemple – sont obligés de changer de métier, faire un autre travail, plus bas que sa qualification». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

Le maintien dans un statut précaire d'emploi temporaire est une autre forme jugée discriminatoire par un répondant :

«Dans les plus petites compagnies d'animation, j'ai senti qu'on me gardait toujours à temps partiel et je voulais travailler à temps plein. Je voyais d'autres Québécois qui rentraient, qui devenaient à temps plein mais moi je restais toujours à temps partiel». (Homme, né au Liban, chrétien converti à l'Islam, 35 ans)

Il souligne plus loin l'existence d'une barrière subtile, mais infranchissable en matière de promotion au travail :

«J'ai remarqué un phénomène assez intéressant qui est ce qu'on appelle en anglais le *glass ceiling*, il y a un plafond en verre. Personnellement et par les amis aussi que j'ai nous avons les compétences, on travaille deux fois plus, quand l'heure du break arrive on ne court pas pour le break, on laisse tout et on continue à travailler pour finir ce qu'on a à faire et on va. Pourtant, on n'arrive pas à progresser. On est sociable, on est souriant, on travaille fort, on n'arrive pas nécessairement en retard beaucoup plus que d'autres». (Homme, né au Liban, chrétien converti à l'Islam, 35 ans)

Les différences culturelles sont vues comme un prétexte utilisé par des employeurs pour refuser un poste d'enseignement à une femme d'origine arabe chrétienne :

«J'étais allée à une entrevue à Repentigny, puis il y a eu une question comme : "mais vous ne pensez pas que votre culture va influencer, va vous nuire... ou que vous n'aller pas bien comprendre ou vous entendre avec les élèves étant donné votre origine?". C'était vraiment flagrant. Ils avaient l'idée déjà, avant que j'arrive que moi je ne pourrais pas m'adapter, m'ajuster... Il n'y a pas de distinction entre Arabes musulmans et non-musulmans, les gens mélangent vraiment les deux, ils ne comprennent pas la différence. C'est sûr que j'ai essayé de m'expliquer... En tout cas, je n'ai pas eu l'emploi. Puis je pense qu'ils n'avaient pas le droit de poser une question comme ça, mais je ne le savais pas à ce moment-là». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Une autre candidate non voilée à un poste d'enseignante de la langue arabe dans une commission scolaire a vu son entrevue se transformer en une discussion au sujet du port du voile :

«Au début quand je suis arrivée, j'ai appliqué pour un poste pour enseigner l'arabe dans les écoles. Ils appellent ça «enseignement de la langue d'origine», c'est un programme du gouvernement du Québec. Et quand j'ai passé l'entrevue à la commission scolaire, j'ai senti vraiment que... L'entrevue a vraiment passé à une autre chose; la dame qui était là me demandait «que penses-tu des femmes voilées?». Et j'ai expliqué les choses comme je les voyais, et je pense que je n'aurais pas dû parler de ça. Elle me disait même qu'elle était allée dans une mosquée et qu'elle ne pouvait pas toucher le Coran. C'est toutes sortes d'histoires de même... C'était vraiment une entrevue comme ça, ce n'était pas une entrevue sur mes compétences, sur ce que je peux faire... On engage quelqu'un pour enseigner la langue, mais il ne faut pas qu'il soit musulman parce que peut-être il va influencer religieusement les enfants. Ce que j'ai remarqué, c'est que toutes les enseignantes sont vraiment chrétiennes, dans le milieu scolaire pour enseigner ce cours-là... Elles les choisissent Arabes, mais chrétiennes». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

Une répondante a donné la description suivante à ce qu'elle considère une discrimination systémique concernant l'accès aux stages dans un cabinet d'avocats :

«... il y avait des gens qui m'avaient fait un commentaire parce qu'il y avait un Tunisien qu'on avait recruté comme stagiaire... Et là quand est venu le temps de faire la sélection des autres stagiaires, il y avait d'autres Tunisiens et il y en a une qui m'a sorti «Bien là on a déjà pris un», mais elle a dit ça sans réfléchir parce qu'après j'ai dit «Je m'excuse, mais ça n'a absolument rien à voir avec l'origine, et surtout dans un bureau d'avocats, tu es censée te concentrer sur des critères qui sont objectifs» si les meilleurs candidats sont tous des Tunisiens ou des Algériens, il faut tous les sélectionner à chaque fois... Moi à ce niveau là, j'appelle ça la discrimination systémique. C'est sournois, si elle n'en avait pas parlé, je ne l'aurais pas su. Moi cette année j'avais sélectionné les candidats par dossiers, mais je n'avais pas participé aux entrevues donc ça va m'obliger les prochaines fois pour contrôler ou en tout cas pour pouvoir être présente dans les sélections de ne pas juste contrôler les dossiers, mais d'être présente, m'assurer que ça ne se produise pas. Mais il y a une discrimination systémique qui est très sournoise puis c'est très difficile de démontrer ça que la personne n'a pas été sélectionnée à cause de ses origines ou de ses croyances religieuses. Je pense que c'est le gros problème parce que... si je décidais un jour de mettre le foulard, hum, et que là tout d'un coup j'ai été congédiée, c'est beaucoup plus facile, le problème n'est pas là, le problème c'est l'accès à l'emploi selon moi». (Femme, d'origine marocaine, née au Maroc, musulmane, 29 ans)

Les raisons invoquées pour justifier un refus d'embauche ne sont pas acceptées par le candidat.

Malgré cette situation, le candidat refuse de se déqualifier :

«Votre expérience n'est pas claire. Il m'a parlé de l'anglais parfait. Je lui ai dit «écoutez monsieur, je n'ai jamais vu un francophone parler parfaitement l'anglais» Il m'a dit alors, «il y a des anglophones qui parlent parfaitement le français et l'anglais. Moi je refuse de

faire du télémarketing en tout cas, no way ! Oublie-ça. Je ne suis pas fait pour ça. Vais-je faire quelque chose en sachant que je ne vais pas bien réussir?». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

La discrimination se manifeste aussi dans le type de tâches assignées aux personnes d'origine arabe ou autres que «blanches francophone» :

«La discrimination ne va jamais être verbale; elle va toujours être beaucoup plus insidieuse, beaucoup plus cachée, ça va être le projet moyen, on va te le donner à toi. Le projet que personne ne veut faire, c'est toi qui te le ramasses. On va te présenter ça comme il faut que tu fasses tes preuves et après peut-être que et peut-être que n'aboutit pas nécessairement. Puis ça comme devient un cercle vicieux quand on vous donne des tâches ingrates, que vous ne vous sentez pas valorisé, vous ne les faites pas nécessairement très bien aussi et donc le cercle vicieux continue. On ne vous trouve pas nécessairement très bon et on va continuer...». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

Selon une répondante de deuxième génération, l'expression du racisme se trouve compliquée davantage par le sexisme qui caractérise certaines professions ou la jalousie :

«Dans mon cas particulier, c'était du sexisme peut-être mélangé avec du racisme, on a gradué une majorité de filles, ce qui était surprenant pour eux. C'est juste des hommes, on est plus jeunes qu'eux, et ils nous prennent pour des incapables parce que c'était comme percer dans un métier masculin, fait que c'était peut-être la combinaison des deux et c'est relié au racisme. Mais je sais que pour eux, c'était en plus cette femme soumise là, cette fille soumise (rires)... je pense que c'était l'ignorance et les préjugés. Au travail, avec les autres employés, il y a aussi l'aspect jalousie. Si on devient vite un peu trop bien ou trop bon, en plus d'être différent, je pense que si au cégep, j'avais été peut-être pas la première de classe, mais j'aurais été dans les dernières de classe, j'aurais eu moins de problèmes». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Une participante chrétienne raconte une expérience récente d'entrevue d'emploi et se dit victime de discrimination sur la base de sa pratique de sa religion et de son expérience dans ce domaine :

«Il y a à peu près 10 jours, j'ai fait une entrevue pour une ONG. C'était pour être chef de groupe pour aller accompagner un groupe en Afrique...Et puis, ils ne m'ont pas prise et je ne dirais pas qu'ils m'ont discriminée à cause de mon origine mais il y a quelque chose qui s'est passé et qui m'a dérangée dans l'entrevue. À un moment donné, ils m'ont dit : "On voit dans ton CV que tu as beaucoup d'expériences religieuses, on se demande est-ce que ça ne pourrait pas être un problème?" ... C'est allé me chercher, je me suis dit à quel point la fille doit vraiment rien connaître à la religion pour pouvoir penser que ça peut être une faiblesse, quand elle est bien vécue et que tout va bien c'est une force, c'est un sens à ta vie, c'est une fondation, c'est une ressource dans les difficultés. De nos jours, c'est aussi pire d'être catho». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

Le caractère pernicieux de la discrimination qui cible les musulmans est souligné par deux répondantes, l'une d'origine chrétienne, l'autre musulmane :

«Ça doit être plus pernicieux qu'ouvert. Ça doit être quelque chose de très voilé. À mon avis, ça doit être silencieux. On n'est pas à l'époque où on va dire aux gens t'es vraiment détestable parce que t'es arabe ou musulman. C'est plutôt de faire une exclusion par rapport à la personne. C'est juste de lui faire sentir que vu qu'elle est différente elle ne fait pas partie de notre gang. Et qu'elle a beau tout faire c'est de la mettre à l'écart. C'est sûr que depuis le 11 septembre, la face du monde a changé face aux musulmans. Donc moi je n'en fais pas partie, mais je sais qu'il y a tous ces gens qui maintenant ont pris les musulmans en grippe, alors pour eux ça doit sûrement se manifester. Puis sur Côte-des-neiges il y a un café qui s'appelle Couleur café et on m'a dit que c'était le fief de tous les Arabes musulmans justement qui étaient très diplômés mais qui n'avaient jamais de job». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

«On va toujours attaquer le manque de compétences techniques. Ça ne va jamais être direct, ça ne va jamais être personnel. Ça va toujours rester dans le *politically correct*. J'ai des amis, des gens que je connais qui ont beaucoup de difficultés à se trouver un emploi quand on porte un nom arabe... C'est très difficile de trouver un emploi, souvent ils sont appelés à faire une entrevue, mais ils ne sont pas pris, même s'ils ont les compétences. À compétences égales, ça ne sera pas l'Arabe qui va être favorisé, au contraire». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

La situation plus difficile des personnes d'origine arabo-musulmane en comparaison avec celle des arabo-chrétiens est également reconnue à cause d'une visibilité moins grande et d'une certaine compatibilité culturelle de ces derniers avec la société québécoise :

«Je pense que probablement que ceux qui sont chrétiens sont visiblement moins différents, par exemple ils ne vont pas porter le voile. Donc, ça peut passer mieux. Aussi au niveau des valeurs, ici c'est un pays catholique de souche donc ça se rejoint plus facilement, on n'aura pas des mœurs qui sont énormément différentes». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

«J'ai un ami qui est allé à une agence d'emploi, la fille qui était là parlait au téléphone et elle disait des mauvais mots au téléphone déjà donc elle n'était pas très professionnelle. Après elle parlait à eux pendant qu'elle parlait au téléphone donc il ne savait pas à qui elle parlait. Comme il est un peu, vraiment arabe, elle a commencé à lui parler en lui disant : «Vous savez lire, vous savez écrire, vous savez c'est quoi un CV?» C'était un travail avec un CV. Elle commençait à parler de manière très condescendante. Cette même personne-là, une autre personne, un musulman d'origine pakistanaise qui est venu avec une grande barbe alors tout de suite elle lui a dit : «Vous êtes mauvais avec les femmes!... Mais vous, vous ne pouvez pas serrer la main». Elle lui a dit de partir». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 23 ans)

À l'opposé, un participant chrétien, pharmacien de profession, déclare ne jamais avoir rencontré des problèmes sur le marché du travail (trouver de l'emploi, ou réactions négatives des clients), mais reconnaît des difficultés vécues par son employée musulmane suivant sa décision de porter le voile :

«Je n'ai jamais eu de difficulté à trouver de l'emploi. Le fait d'être chrétien ça simplifie énormément les choses... C'est une musulmane de confession qui à un moment donné a décidé de mettre le voile. Puis j'ai eu certains commentaires de certains clients. Deux femmes et un homme, dont une personne de ma famille carrément qui est d'origine québécoise... qui est venue nous dire «ben regarde, moi je ne viendrai pas chez toi si c'est elle qui va me servir». Moi on ne m'a jamais reproché quoi que ce soit... jamais un commentaire. Mes clients savent qui je suis». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

Mais on trouve parfois aussi que la situation des personnes d'origine arabe peut être meilleure puisque la visibilité des personnes de couleur les expose à davantage de préjugés et à la discrimination que les Arabes qui ne sont pas physiquement identifiables comme tels :

«Ça dépend où, mais je la trouve meilleure parce qu'il y en a d'autres que ça paraît plus qu'ils sont Arabes, mais il y en a beaucoup que ça ne paraît pas tout de suite. La personne qui est de couleur noire on le voit tout de suite, dès qu'il arrive il est noir. C'est sûr qu'il n'est pas comme eux par exemple, donc tout de suite ça se voit. L'Arabe peut-être va se faire approcher plus facilement que la personne de couleur différente». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

Une participante d'origine libanaise chrétienne rapporte l'expérience difficile de son frère à Québec à cause d'un sentiment de rejet par les francophones de souche :

«Mon frère travaille à Québec et vit énormément de préjugés... à la fin de sa maîtrise, il a été engagé au ministère des Finances. Il arrive à Québec et c'est la catastrophe. Il se sent vraiment rejeté. C'est sûr que ça peut être associé davantage à l'ignorance qu'à de l'hostilité». (Femme, née au Liban, origine chrétienne, 27 ans)

La surveillance du courriel dans certaines entreprises amène des personnes d'origine arabe à craindre des représailles de la part de leurs employeurs à cause de leur sympathie pour certaines causes qui leur tenaient jadis à cœur. Une répondante raconte ses expériences avec des amis qui ont obtenu des emplois et qui ont peur de recevoir des courriels à leur travail ou de s'associer à des actions touchant des causes arabes et musulmanes :

«Je viens d'être embauché dans une compagnie, et j'ai pas envie que mon patron, mon boss apprenne que je vais dans des manifs... Il faut que je garde mon image». Après 2001 et même avant, on me dit «Arrête d'envoyer trop de courriels au bureau» «Ah! Ils regardent mon courriel, ce n'est pas idéal, pourrais-tu l'envoyer à Hotmail ou à Yahoo parce qu'ils n'ont pas accès». Par exemple, dans un cabinet d'avocats, tout est géré dans un programme, et à la fin de la journée, ils peuvent mesurer qui a eu quoi, fait que là, il ne voulait pas se faire attraper... Ils ont intériorisé ce discours... il y a beaucoup d'auto-alienation, d'autocensure même, je dirais. (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

Un seul répondant rapporte des problèmes avec des employés musulmans pratiquants

«... Il y deux ou trois ans, j'avais 5 ou 6 employés arabes musulmans. Mais quand je dis musulmans, j'ai deux musulmans ici, qui sont ici depuis 20 ans. Mais ils sont tranquilles. J'en avais 5 à un moment donné, des Libanais, des Algériens... qui étaient très pratiquants. Et j'avais des problèmes à tous les jours ici. La police est même venue à un certain moment. Ils se chicanent. Aussitôt qu'il y avait un non-musulman qui disait quoi faire à un musulman, tous les 5 musulmans allaient de son côté et ça faisait de la chicane... il y avait d'autres nationalités. Mais entre Arabes musulmans et non-Musulmans, même avec moi, et ce n'est pas parce que moi je voulais me chicaner, c'est juste qu'ils ne nous écoutaient pas. Ce qui est arrivé, c'est que j'ai demandé à l'un d'eux de travailler la nuit. Puis il a commencé à travailler de nuit, et après une ou deux semaines, il n'est plus venu. On m'appelait le soir pour me dire qu'il n'était pas rentré. Et là je l'ai vu le lendemain et il était venu travailler le matin. Je lui ai dit «Qu'est-ce qui est arrivé? Pourquoi n'es-tu pas venu hier soir?» Et là, il m'a dit «Non, je ne veux pas travailler la nuit» et il a quitté, je lui ai dit de s'en aller. Et là, j'ai su ce qui était arrivé, c'est qu'un de ses amis musulmans, qui était ici depuis plus longtemps et qui nous avait référé les autres gars, qui lui avait dit «non, écoute le pas, il est catholique. Tu viens travailler le jour, tu ne viens pas travailler la nuit» Et il l'écoutait, il ne m'écoutait pas moi, alors que c'est moi qui paye... Je ne comprenais pas au début l'histoire, mais c'est ça qui est arrivé. Mais on dirait que pour les musulmans très pratiquants, qu'ils soient bien ou pas bien, ça les dérange de se mêler. C'est ce qu'on remarque ici». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

3.2.3. La violence

Aucun participant n'a rapporté un cas de violence physique réelle dans le milieu du travail.

Toutefois, un interviewé a mentionné des menaces par un client :

«Il y a avait un gars, j'ai fini par appeler la police d'ailleurs. Il m'a dit «Tu me déranges avec tes aller-retour... T'arrêtes pas toi «tabarnak» et là il a commencé à dire des grossièretés. «Espèce d'importés, vous venez ici et tout le bla bla bla de voleurs de jobs, vous savez ce qu'on dit aux immigrants «voleurs de jobs» J'ai fait de la prison et je vais te crucifier». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

3.3. Les impacts du racisme au travail

Divers impacts psychologiques du racisme vécu ou perçu sont rapportés par les participants : stress, désir de partir du Québec, pleurs, perte de confiance, dissimulation de l'identité, changement de nom... Ces impacts sont particulièrement sentis par certaines femmes musulmanes voilées, au point de vouloir quitter le Québec pour l'Ontario considéré plus ouvert à la diversité religieuse selon ce témoignage :

«Moi, j'étais très négative durant cette période là, il y a toujours quelque chose qui te dérange, t'es jamais complètement à l'aise. Mais, toujours j'étais capable de ne pas apporter ça chez moi, mais c'est sûr que les gens qui étaient proches de moi ressentaient cette tension-là. J'étais toujours tendue, je ne souriais pas... je ne souriais vraiment pas pendant cette période là. Mais, j'essayais de ne pas laisser ça envahir ma vie. Faut continuer puis des gens comme ça, y en a mais ce n'est pas tout le monde qui est comme

ça non plus. Je n'étais pas très optimiste, mais moi je voulais quitter le Québec, je pensais juste à quand j'allais partir. C'est clair pour moi que j'allais partir». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Une répondante d'origine arabo-chrétienne décrit les conséquences psychologiques du racisme dans les termes suivants :

«C'est surtout au niveau de se valoriser... j'ai beaucoup étudié, j'ai beaucoup fait... et puis, ne pas être valorisée, c'est difficile... tu fais quelque chose pour avancer, et on ne te laisse pas avancer... ça c'est fatiguant quand ça arrive, c'est de l'injustice... Les conséquences, c'est qu'on souffre... c'est tout, on souffre et on se stresse... ça abîme même ta vie privée... tu n'arrives pas à passer par dessus... le refus...». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Une autre participante d'origine libanaise chrétienne parle des impacts multiples que le rejet sur le marché du travail a eu sur elle malgré ses qualifications professionnelles (psychologiques, racisme à rebours, citoyenneté de deuxième classe et désir de quitter le Québec...) :

«Je suis sortie (de l'entrevue) j'ai pleuré. Pendant toute l'entrevue j'étais contente parce que je répondais à toutes les questions et j'étais sûre de moi-même et puis j'étais contente. Et puis quand ils ont su que j'étais libanaise ..., là je suis rentrée à la maison je dis à mon mari je cherche partout maintenant, c'est fini ce n'est pas le Québec que je veux, parce que lui il ne me veut pas, moi je ne le veux plus non plus. En plus je paye mes taxes (rire), je suis vraiment, je fais tout comme un bon citoyen québécois et je ne sais pas pourquoi ils ne me veulent pas... On devient racistes nous aussi quand on voit que les autres sont racistes. C'est une auto-défense qu'on se fait, c'est un mur qu'on commence à construire, ils nous obligent à construire ce mur... Ça se manifeste négativement sur ma confiance en moi-même. Déjà je n'ai plus confiance, je sens qu'il y a quelque chose qui ne va pas. C'est sûr que l'ambiance à la maison va beaucoup changer, c'est sûr que les motivations vont être vraiment différentes. Mais voilà je suis sans travail ça fait depuis 4 mois, et puis pour mon mari aussi, maintenant il a eu la même expérience aussi et puis ils lui ont conseillé de changer de nom parce que son nom est arabe. Tous les amis maintenant autour ils nous disent changez de nom et dès que vous êtes là dites que c'est parce que vous n'avez pas ce que lui a. Par contre il a une très bonne expérience canadienne, ça fait deux ans qu'il travaille. Il est dans l'administration, dans la gérance et dans l'administration». (Femme, chrétienne, née au Liban)

Les attitudes négatives des collègues nourrissent chez un certain nombre de répondants un sentiment de désespoir qui pousse à abandonner le dialogue et le travail de déconstruction des préjugés et des visions occidendo-centriques étroites des questions internationales complexes qui touchent aux Arabes et aux musulmans :

«J'essayais d'exprimer par exemple l'opinion publique arabe. Je leur dis ce qui se passe dans le monde arabe et ce qu'on en pense et c'était très difficile pour eux de comprendre ça. Et puis à un moment donné j'étais très fatiguée, je ne voulais plus en parler parce qu'on explique, on est essoufflé puis on a l'impression que de toute façon ça ne changera

rien. Les gens vont penser quand même que parce que je suis musulmane, je vais avoir la tendance à être soumise à approuver ce qui se passe, les kamikazes, les attentats suicides. Donc, on nous catégorise parce qu'on est visiblement musulmans. Sur le plan psychologique je dirais que ça été une période très difficile. D'abord pour moi et aussi pour les gens de ma communauté». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«I understood the nature that the people were coming from, they just don't know any better, I'm not going to waste my time». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

D'autres pensent qu'il faut persister à expliquer malgré les difficultés :

«Il faut dire qu'il y a du travail à faire; il y a de la curiosité au début, des fois il y a des questions qui peuvent paraître insultantes, mais il faut y répondre, c'est juste des gens qui sont naïfs, qui ne sont pas au courant... Je vais leur expliquer le virage vers la modernité qu'essaient de prendre certains pays arabes et tout en leur mettant en contexte qu'il y a une situation géopolitique internationale etc. qui fait que peut-être si ces pays sont dans cet état là, c'est que ça avantage d'autres nations, d'autres puissances mondiales qui ont tout intérêt à ce que ces pays restent comme ça». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Une répondante chrétienne rapporte aussi que certains candidats à l'emploi se disent forcés de cacher leur identité arabe afin d'éviter le refus :

«Je connais beaucoup de gens qui ne veulent pas mettre leur nom de famille arabe parce qu'ils disent que ça va leur attirer des problèmes, mais il y en a qui ont été refusés, il y en a qui pensent que c'est à cause de leur nom». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

Une autre participante déclare être affectée par les préjugés généraux habituels sur le caractère profiteur des immigrants venus profiter du système canadien surtout qu'ils sont exprimés ouvertement par un juriste :

«Il est arrivé un cas où je m'étais chicanée avec un confrère qui est avocat, où il m'avait soulevé que les immigrants de manière générale, c'était des gens qui venaient au Canada pour être sur le bien-être social. Puis évidemment moi je me suis dit, pour un avocat, c'est assez choquant d'entendre ça. Je peux comprendre venant de gens qui n'ont pas trop d'esprit critique mais de sa part... Même s'il me dit «Écoute je ne parle pas de toi, je ne parle pas de tes parents», c'est sûr que ça m'affecte parce que je trouve ça ridicule puis encore plus, ce n'est pas des propos qu'on peut se permettre puis si lui se le permet, j'imagine qu'il est tout à fait à l'aise d'avoir n'importe quel propos de cette nature là qui touche aux immigrants en général et aux Arabes et aux musulmans». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

Une interviewée musulmane de deuxième génération décrit sa colère face aux propos racistes (rapportés plus haut) de l'une de ses collègues comme suit :

«Je me suis vraiment énervée. J'étais assise à la même table que cette dame-là puis je lui ai dit : «Écoute, moi je suis musulmane, je ne suis pas soumise, ma mère est musulmane, ma grand-mère est musulmane, elle n'est pas soumise, on peut remonter à loin comme ça», la dame est devenue rouge puis elle ne m'a plus jamais adressé la parole. Ça m'a vraiment énervé, j'aurais aimé lui dire plus calmement pour qu'on s'explique, mais là c'était trop». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

La même participante musulmane de deuxième génération rapporte sa réaction à une autre situation où des propos négatifs avaient été tenus sur les Arabes dans une administration publique :

«J'en avais mal au cœur tellement, incroyable, du racisme pur... Je comprends qu'elle était trop énervée tout ça mais quand même je ne peux pas m'empêcher de penser que au fond d'elle, si elle l'a dit, c'est peut-être qu'elle le pense, si tu le dis, c'est que tu le penses». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

Une participante d'origine égyptienne chrétienne offre le témoignage suivant concernant les conséquences de l'amalgame entre Arabes et musulmans sur elle dans son milieu de travail :

«Souvent, au travail, c'est sûr... on va entendre des choses comme : “ah ces Arabes...”, et moi, ça me fatigue... parce que je ne pense pas qu'ils pensent de moi dans leur groupe de “ah ces Arabes”, mais ça me touche un petit peu parce que moi, malheureusement, je viens de là. Et ce qui me fatigue aussi c'est que chaque fois, je veux essayer de m'approcher de tout le monde pour leur dire que je suis chrétienne, mais ils oublient et encore ils vont dire : “ah, le Ramadan, c'est vrai, qu'est-ce que vous faites... vous n'avez pas le droit de manger...». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

L'exigence d'une expérience locale comme condition préalable à l'embauche a poussé ce candidat à exagérer une courte expérience québécoise et à mentir sur la nature et la durée de l'expérience afin de pouvoir espérer percer dans le milieu du travail :

«Mon cousin est dans le domaine du marketing et il m'a certifié comme quoi j'ai travaillé avec lui. C'est vrai que je l'ai aidé un peu... mais je me suis débrouillé pour dire que j'avais eu une petite expérience avec lui pendant ma première année». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

Loin de minimiser la souffrance d'autres groupes victimes de racisme et de discrimination, plusieurs répondants s'accordent que le 11 septembre et d'autres événements internationaux ont des impacts importants sur les expériences des personnes d'origine arabe dans le milieu du travail. Certains parlent même d'un changement de victime, avec les Arabes et musulmans

occupant désormais la première place seuls ou en compagnie des personnes de couleur noire après le 11 septembre :

«Moi je serais portée à dire qu'elle est pire que ce qu'elle était encore une fois à cause de ce qui se passe dans le monde, il n'y a rien pour nous aider malheureusement. Je dirais presque c'est un sacrifice de faire face à ça». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«En fait et maintenant surtout depuis le 11 septembre, je pense qu'en chaque Arabe, les gens essaient de découvrir le terroriste en lui et ça créé un peu de tension». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Je dirais que les Arabes maintenant dans le milieu du travail sont au même pied d'égalité que les Noirs si intolérance il y a». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien 21 ans)

«... de prime abord, les Noirs sont peut-être plus susceptibles. C'est mon premier réflexe. Mais maintenant, il y a certainement une remontée du racisme à l'égard des musulmans et ça va se refléter au niveau de l'emploi». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

“There is I think different times, you know, it depends on what's happening in the current events and, you know, if Arabs happen to be more on the spotlight, then I think that there's going to be more a tendency to have more cases where you'd have Arab facing these types of issues in their jobs, especially when it comes to admissions of women wearing hidjab”. (Homme d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

3.4. Les explications du racisme dans le milieu du travail

Plusieurs facteurs explicatifs du racisme anti-arabe et anti-musulman sont offerts par les participants surtout en ce qui concerne les femmes musulmanes et la première génération.

L'attitude à l'égard des femmes musulmanes est expliquée par des facteurs sociohistoriques propres au Québec (rapports difficiles avec l'Église, combat féministe) ainsi que par l'incapacité de comprendre l'autre à cause d'un ethnocentrisme excessif :

«Si l'Arabe musulmane porte le voile, c'est clair qu'elle va avoir plus de difficultés parce qu'on est dans un Québec qui a un historique assez difficile avec l'Église et donc les femmes ici nous voient comme étant le reflet du retour de l'Église. Pour avoir discuté avec des femmes qui me disent : «Quand on vous voit, on voit le retour en arrière et le retour de l'emprise de l'Église sur l'État..., ça nous fait penser qu'on va reculer alors que les femmes ont gagné des batailles qui sont encore fragilisées». Alors que dans ma perspective à moi, je le vois comme un combat féministe que je sois respectée pour ce que je suis et pas pour ce qui est apparent». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

Le port du voile par des femmes musulmanes est rapporté comme un motif d'exclusion du marché du travail à cause de la crainte de la réaction de la clientèle :

«Dans le CPE où j'ai travaillé, il y avait une jeune fille d'origine algérienne je crois. Elle porte le voile et m'a dit qu'elle travaillait à temps plein dans une autre garderie et la directrice l'a appelée et lui a dit «je m'excuse mais tu dois quitter sinon je vais perdre ma clientèle». Et puis elle a quitté. Les Arabes sont parfois bourrés de diplômes et ne réussissent pas à percer le marché, et il y en a beaucoup qui se découragent et qui retournent, je pense». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

«Oui j'ai déjà été témoin que oui ils ont refusé dans le magasin où je travaillais une fille parce qu'elle était voilée, pour eux ils n'acceptaient pas le voile». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

La difficulté d'accès en emploi est parfois expliquée par la discrimination contre des candidats d'origine arabe sans égard à leur affiliation religieuse :

«Tu as beau avoir un diplôme il reste le nom à consonance bizarre. Oui, c'est vrai. Dans le sens que même pour moi, si quelqu'un a peur d'un Arabe ou qu'il ne veut pas en engager un, l'Arabe a beau être catholique, musulman, être né ici, être arrivé depuis pas longtemps on s'en fout, si il est Arabe il ne le prendra pas, c'est trop ancré». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

À cet égard, les personnes de première génération se trouvent désavantagées en comparaison avec les personnes nées et éduquées dans le système scolaire québécois ce qui leur permet d'avoir une meilleure connaissance de la société et une expérience de travail :

«Le problème c'est que lui qui est né ici, il a fait ses études ici, il a plus de chances que moi parce que j'ai des études ailleurs. C'est pas la même chose. Si tu vas dans les compagnies qui embauchent, ça, ça joue, parce que lui dans son CV; Bac à Poly, Cégep à Outremont, donc ça passe mieux que l'autre avec un Cégep à Alger... même s'il a fait maîtrise, même s'il a fait beaucoup de choses». (Homme, né en Algérie, musulman, 32 ans)

«Oui (les jeunes de deuxième génération ont des avantages) parce qu'ils ont fait leurs études ici, ils ont de l'expérience, ils ont été mieux orientés par les cégeps et par tout, par le marché par le besoin du marché. Donc ils trouvent plus facilement du travail et puis ils savent où aller. Alors qu'un immigrant il arrive et puis c'est plus dur pour lui. Il n'a pas été élevé dans cette société, il ne sait pas par où commencer. Déjà les jeunes ici quand ils naissent ici et puis ils grandissent ils ont déjà une expérience de travail à l'âge du secondaire. Et cette expérience ça les enrichit. Les immigrants quand ils arrivent ils n'ont pas cette expérience. Donc c'est plus difficile pour eux aussi». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

Certains aspects liés à ce que des participants qualifient de différences de codes culturels qui peuvent jouer dans le milieu du travail ont été soulevés par des participants (caractère réservé des personnes d'origine arabe, parler des gens dans leur dos) :

«Mais j'ai entendu un cas où c'était une jeune actuaire qui était très compétente, je pense qu'elle était la première de sa promotion puis elle a passé une entrevue, c'était un avocat qui m'avait raconté ça parce qu'on essayait de voir comment on pouvait faire les journées de carrière pour les musulmans en fait. Puis il m'avait raconté le fait que la jeune fille tout le long de l'entrevue elle regardait toujours par terre puis que c'était un signe de faiblesse, c'est typique là c'est un signe de respect puis la personne qui avait fait passer l'entrevue l'avait plutôt fait passer comme une façon de cacher quelque chose donc c'était plus négatif. Donc évidemment la personne a parlé à un ami marocain. Puis il a appris en lui parlant que c'était un signe de respect et tout ça mais il n'avait pas été convaincu non plus. Donc ça c'est des éléments qui peuvent nuire, qui se rattachent à la culture et à l'éducation». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Les Québécois sont trop politiquement corrects. Si on dit quelque chose, c'est dans le dos... [Dans] le bassin méditerranéen, les gens sont généralement plus directs. Ce n'est pas seulement entre Québécois et immigrants, c'est aussi entre Québécois». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Puis j'ai remarqué que dans les milieux de travail francophones, il y a beaucoup de personnes qui parlent dans le dos des autres... et tu peux perdre ton emploi sans jamais te rendre compte, sans avoir vu ça surtout quand t'es nouveau... Je connais quelqu'un qui a perdu un très beau poste puis c'est une certaine jalousie je pense». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Parmi les arguments attribués par les participants aux membres du groupe majoritaire pour expliquer les attitudes négatives de ces derniers à l'égard des personnes d'origine arabe, nous retrouvons le refus de l'intégration et l'ostentation :

«On ne s'intègre pas. Pour eux, être différent ce n'est pas vouloir s'intégrer. Mais, moi, si je veux m'habiller en arabe, on ne peut pas dire que je ne veux pas m'intégrer, je suis née ici. C'est quoi l'intégration, la personne avec des *dreds*, elle ne veut pas s'intégrer mais elle est née ici. Pourquoi on n'en parle pas? Je pense qu'il y a un complexe d'infériorité ou de peur ou de je ne sais pas quoi puis y a toujours des arguments de ce genre là ou nier le fait qu'ils sont racistes». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«Les Arabes ne sont pas sociables. Les femmes qui portent le *hijab*, c'est comme si elles... voulaient qu'on se rende compte d'elles...». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Le contexte économique a été évoqué une seule fois comme explication des difficultés rencontrées par les personnes d'origine arabe en matière d'accès à l'emploi :

«Puis je pense que lorsqu'il y a précarité économique, il y a plus de chances que le racisme augmente. Quand tout va bien pour tout le monde, qu'ils ne manquent pas de

pain, qu'ils ne manquent pas de viande, qu'ils ne manquent pas d'argent, les gens sont moins préoccupés à se détester. Mais quand les ressources se raréfient et bien là il y a une course et à ce moment là les moins forts vont être les perdants». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

La critique à l'égard de l'inaction du gouvernement en matière d'accès à l'égalité en emploi est sévère :

«On a 20 % de personnes issues de communautés noires et arabes qui sont sur le chômage alors que la moyenne canadienne est de 8 %. Il y a sûrement une explication à cela, alors que ces gens-là ont des études, des diplômes de deuxième et de troisième cycle. J'en connais des gens qui ont des doctorats qui vivent dans des containers, je me demande comment ça se fait qu'ils se trouvent sans job». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Bien que l'explication de l'échec de l'intégration professionnelle des personnes d'origine arabe soit faite très majoritairement par le racisme, la discrimination et la non-reconnaissance des diplômes étrangers et des expériences acquises dans les pays d'origine, un participant de première génération explique les difficultés d'intégration par des attitudes négatives chez les personnes d'origine arabe :

«Mais en même temps, je dis toujours qu'il ne faut pas mettre ça sur le compte de la discrimination. Tu as d'autres problèmes d'intégration, une difficulté de travail en groupe avec des Québécois de souche parce que j'entends des gens issus de ma communauté qui n'ont pas le goût de travailler avec ces gens-là». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Selon un répondant de première génération, les personnes d'origine maghrébine nouvellement installées peuvent aussi se sentir démunies en matière de réseaux et de recherche efficace d'emploi comparativement aux communautés arabes établies depuis plus longtemps qui disposent de réseaux plus organisés :

«Ils peuvent s'appuyer sur une communauté solide un certain réseau qui va les aider à se placer, il y a beaucoup d'entraide, ce que notre communauté ne fait peut-être pas assez. Bon c'est une communauté qui est jeune encore, ça fait seulement depuis les années 90. Les Libanais, les Juifs etc. ça fait peut-être 40 ans, ils ont eu le temps de s'organiser. Les Grecs et les Italiens avant ça». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Un autre nouvel immigrant est conscient du handicap résultant de l'absence de réseau susceptible de l'aider à trouver un emploi. Cette situation le pousse à recourir aux services des agences de placement :

«C'est du bouche à l'oreille le travail, c'est toujours comme ça partout dans le monde. Comment je vais faire? Je n'ai pas de connaissances, je ne peux pas m'infiltrer dans ce

domaine là, donc j'ai choisi de prendre contact avec une agence de placement entièrement spécialisée dans ce domaine là». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

Certains problèmes se rapportent à l'usage de la langue d'origine dans le milieu du travail et au manque de maîtrise de la langue française. L'usage de la langue arabe est soulevé comme source de problème dans le milieu du travail par certains répondants chrétiens. En effet, l'usage de la langue arabe est mal perçu tant par les supérieurs et les collègues :

«On avait un directeur de service qui... n'aimait pas qu'on parle entre nous en arabe parce que moi ça sort sans que tu remarques, automatiquement. Il ne voulait pas comprendre ça. Moi je vois un Libanais je parle avec lui en libanais, tu vois j'étais obligé de parler en français». (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

«... il y avait une Syrienne, une Libanaise, donc automatiquement il y avait des mots en arabe, des phrases en arabe... on ne leur cassait pas la tête mais on avait des conversations peut-être des fois entre nous en arabe ... je ne suis pas allée devant tout le monde faire une conversation en arabe pour que personne ne comprenne... je sais qu'il y a une fille qui l'a pris un peu personnel, comme quoi je me suis éloignée d'elle». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

Des difficultés avec le français entraînent aussi des problèmes au travail surtout dans un secteur de service à la clientèle comme le télémarketing, et les participants qui mentionnaient ce facteur étaient conscients du fait que ces problèmes ne résultaient pas d'attitudes discriminatoires, mais des exigences de ce type d'emploi :

«Puisque c'était une compagnie de télémarketing il y en avait beaucoup d'Arabes qui avaient un accent et au téléphone beaucoup ne les comprenaient pas... je suis restée longtemps dans cette compagnie j'ai vu beaucoup d'employés se faire renvoyer pour des raisons comme ça. Ils ne se faisaient pas bien comprendre, ils n'étaient pas vite avec le français, beaucoup de raisons comme ça. Mais je ne peux pas dire que c'était de la discrimination puisque c'est un fait, ils ne se faisaient pas bien comprendre et ils ne maîtrisaient pas bien la langue, c'est important quand même dans ce domaine». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

L'exclusion des Arabes sur le marché de l'emploi est justifiée seulement une fois au nom de la protection des jeunes diplômés d'ici et la sauvegarde de la culture francophone :

«Je suis avec les diplômés ici qui ont la priorité, c'est normal ça. Toi tu vas terminer ton diplôme ce n'est pas un qui vient de l'extérieur qui va prendre ta place... il faut que je protège mes diplômés en priorité». (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

3.5. Facteurs atténuant le racisme anti-arabe dans le milieu du travail

Malgré les difficultés de la situation des personnes d'origine arabe dans le domaine du travail, les participants à notre étude ont été nuancés dans leur analyse de ces difficultés.

D'abord, l'accès des femmes musulmanes voilées au travail ne semble pas poser problème dans des métiers où il n'y a pas de contact visuel direct avec les clients comme dans le télémarketing :

«Mais si je prends le cas de mon entreprise de télémarketing, il n'y a pas vraiment de discrimination, je crois que c'est à cause du type d'emploi. Même moi, j'ai déjà fait une entrevue avec la directrice pour un travail et elle m'a dit elle-même : «Moi, ça ne me dérange pas que les gens soient voilés, qu'ils aient les cheveux mauves, c'est juste leur voix», c'est à cause du type d'emploi. Maintenant on est rendu beaucoup de voilées dans la place centrale et on est voyantes». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

Un autre facteur qui facilite l'accès à l'emploi se rapporte au fait d'avoir un accent et un nom qui sonnent «québécois» chez les membres de la deuxième génération :

«J'ai vraiment l'accent québécois parfait puis avec mon nom je passe inaperçue. Les gens oublient que je viens peut-être d'ailleurs... M. ça rassure, c'est Québécois... Mais d'arriver avec un nom comme Aicha ou je ne sais pas quel nom, les gens se demanderaient si tu parles français, il faut faire ses preuves. Ceux qui sont nés ici, peut-être que justement l'accent peut aider parce que je sais que les Québécois parfois sont mal à l'aise avec un accent qui vient d'ailleurs». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

D'autre part, des incidents amènent parfois non seulement une certaine solidarité de la part d'autres collègues, mais aussi de l'ouverture pour mieux comprendre des problématiques complexes :

«C'est sûr que la personne qui m'a engagée, puis l'assistant ou d'autres orthésistes qui n'étaient pas comme ça [racistes], ils répondaient tout de suite [en cas de commentaires négatifs à mon égard]». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«Les autres commentaires sont des commentaires positifs. Par exemple, on parlait souvent de la religion, ils demandaient des questions et je leur répondais, mais ce n'était pas quelque chose de négatif». (Femme, née au Liban mais arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

«Il faut dire qu'il y a du travail à faire. Il faut aussi être ouvert à ces gens-là et leur expliquer. Il y a de la curiosité au début, des fois il y a des questions qui peuvent paraître insultantes, mais il faut y répondre, c'est des gens qui sont naïfs, qui ne sont pas au courant». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Aussi, des gestes d'accommodement par les supérieurs sont également rapportés par des participants musulmans :

«Pour la prière, j'avais demandé à ma boss l'autorisation d'utiliser la salle de réunion pour dix minutes sur l'heure du lunch puis elle a dit qu'il n'y avait pas de problème... (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«I never had a problem with my bosses, I really found them accommodating. So let's say, for example, if prayer times were outside of the time of the coffee break, then I would go to my supervisors and tell them..., and they would not have a problem with me taking my break at a different time, so that I can do my prayers». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

Un des répondants d'origine chrétienne souligne que son employeur est compréhensif des besoins de ses employés musulmans surtout qu'il connaît leurs traditions religieuses :

«Il y a des Arabes musulmans avec nous, chaque année pendant le Ramadan le patron permet de quitter à 4h chaque jour parce que les gens ne mangent pas pendant la journée, à 4h il leur permet de quitter pour chez eux à la maison. Il les comprend plus parce qu'il est juif iranien». (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

Quelquefois, le succès des démarches de recherche de stage est attribué à l'origine ethnique des personnes qui ont fait l'entrevue et qui n'ont pas un biais défavorable aux Arabes comme les Québécois francophones de souche :

«La discrimination est manifestée dans le fait que à compétences égales, ça va être un Québécois c'est sûr qui va être pris, un Québécois francophone blanc... Par exemple moi mes stages, ceux qui m'ont pris, c'est parce que les intervieweurs étaient M. X et M. Y. Monsieur X venait du Vietnam et M. Y est un Français et on a eu un très beau contact tout de suite. Mon deuxième stage pendant l'été, c'était chez Z, qui était d'origine tunisienne». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Certaines participantes ont également soulevé les attitudes négatives exprimées à l'égard d'autres groupes minoritaires, notamment les Autochtones et les personnes de couleur plus précisément celles provenant de l'Afrique et des Antilles :

«J'entends des blagues [au sujet des Autochtones] dans mon milieu de travail qu'ils ne paient pas de taxes, qu'ils vont encore barrer les routes... qu'ils passent leur vie à boire de l'alcool et à se droguer, ils profitent du système, ils ne paient pas l'électricité... Il y a ce discours et c'est un discours qui est accepté. Je veux dire il n'y a personne qui dit ça c'est du racisme, ou ce que vous dites n'est pas correct». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«Elles étaient vraiment bien avec moi puis ils étaient bien avec les gens noirs d'origine haïtienne mais un Noir d'origine africaine ou des Antilles, c'était très différent. Je pense que pour les Québécois, les Haïtiens font partie du Québec maintenant». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

3.6. Les solutions proposées pour contrer le racisme

Les solutions avancées par les interviewés pour pallier les déficiences en matière d'incorporation dans le marché du travail sont l'application plus rigoureuse des lois d'accès à l'égalité en emploi, notamment en établissant des mécanismes d'imputabilité des gestionnaires chargés de les mettre en œuvre, la sensibilisation, et l'obligation contractuelle pour le secteur privé.

Un répondant actif dans le domaine étudiant et politique insiste sur la représentativité de la fonction publique et l'imputabilité des fonctionnaires :

«Si je fais de la politique, c'est justement pour ça. Ma solution a toujours été une certaine imputabilité dans les ministères, surtout mettons dans la fonction publique, ça n'a pas d'allure que dans la fonction publique, on a 2 ou je pense 4 % des personnes issues de l'immigration alors qu'on est un bassin. Il n'y a pas de représentativité. On a 20 % des gens issus de l'immigration et on a 4 % dans la fonction publique. Je ne parle pas ici de discrimination positive... à compétences égales, il y a moyen de s'arranger. C'est là que je parle d'imputabilité dans la fonction publique, mais aussi dans des compagnies privées... une obligation contractuelle. Je donne un contrat pour passer une route, si ta compagnie n'a pas un chat issu de l'immigration, alors ça ne marche pas». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

L'État québécois est partiellement tenu responsable de la situation et directement interpellé. Les personnes interviewées estiment qu'il est non seulement directement concerné par la question de l'accès des minorités à la fonction publique, mais surtout qu'il ne pourrait pas prêcher au secteur privé l'ouverture envers les minorités s'il ne donnait le bon exemple lui-même. Il doit également contrer le discours anti-immigration en expliquant l'importance de l'immigration pour l'économie québécoise dans un contexte de déclin démographique :

«L'État peut commencer par donner l'exemple... en s'assurant que la fonction publique à Montréal... soit à l'image de la population de la ville. Je comprends qu'à Rimouski, il va y avoir plus de fonctionnaires blancs, francophones... Il ne faut pas s'attendre à ce que ça vienne des entreprises ou que ça vienne des individus, il faut que ça vienne du gouvernement. Il a le rôle principal; c'est le chef d'orchestre. C'est quelque chose qui va prendre cinq, dix ans avant de réussir à rééquilibrer tout ça... une mentalité ça ne change pas du jour au lendemain». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Et je lisais les commentaires des gens (sur Internet) et un des commentaires qui revenait souvent c'est : «On a trop d'immigrants au Québec.» Justement, le gouvernement québécois a la responsabilité de dire pourquoi il y a des immigrants, parce que si le Québec accepte autant d'immigrants c'est parce qu'il a des raisons et il devrait justifier ces raisons auprès des Québécois d'origine pour qu'ils comprennent que les immigrants

qui viennent là, c'est pas des voleurs de jobs, et souvent se sont des diplômés et souvent ils se retrouvent à faire des emplois sous-payés, il y a des médecins qui sont taxieurs, c'est malheureux, c'est vraiment malheureux et c'est humiliant pour la personne et le Québécois, je crois que n'importe quel être humain peut avoir de la compassion pour ce médecin qui devient taxieur». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

Une répondante souligne l'importance de la sensibilisation dans la lutte au racisme dans le milieu du travail :

«Il y a des gens qui sont mal intentionnés et puis tu auras beau faire tu ne pourras jamais les changer. Il y a de ce genre de gens là, mais pour ceux qui gagneraient à être sensibilisés je pense que c'est la connaissance qui casse beaucoup de barrières, c'est vraiment la connaissance de l'autre, c'est vraiment d'engager des dialogues, c'est vraiment de partager, se montrer des photos, se partager de la musique, s'amener dans des fêtes». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

«Il faudrait investir plus dans la publicité ... Je trouve que c'est le meilleur moyen. Parce qu'il y a beaucoup déjà à Montréal... mais en dehors c'est sûr dans les villages plus lointains et tout là-bas ils devraient mettre plus de publicité, leur faire comprendre». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

La sensibilisation des cadres est également soulignée comme moyen pour contrer le racisme au travail :

«... tout passe par la sensibilisation, la formation des cadres [afin de] les préparer à ce qu'ils identifient très rapidement un problème d'intégration, à ce qu'ils soient outillés pour y remédier. Pour qu'ils sachent, il faut qu'ils soient formés. Et que chaque individu soit jugé sur la base de la compétence et non de la couleur de la peau ou de la prononciation de son nom». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans) no11

«En tout cas, ça c'est peut-être le rôle des ressources humaines... mais je pense qu'il faut le dire dans les guides et les manuels d'employés. Dénoncer, et bien élaborer ce qu'il ne faut pas faire, comme dans mon cas, c'est des blagues ou des choses pareilles... c'est pas bon... Il faut mieux encadrer les employés et la direction... les dirigeants doivent être un bon exemple pour les employés». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Ce chapitre nous a permis de dresser un portrait des manifestations du racisme dans le milieu du travail telles que vécues réellement ou perçues par les participants d'origine arabe ainsi que leurs explications de ce racisme et les recommandations qu'ils jugent utiles afin d'y répondre.

3.7 Résumé

Plusieurs constats globaux, illustrés par les citations reproduites dans ce chapitre, ressortent de l'analyse des données obtenues à travers nos entrevues.

- La presque totalité des répondants affirment, à des degrés variables, avoir vécu personnellement ou entendu parler d'expériences de discrimination par des personnes d'origine arabe dans le milieu du travail. Cette discrimination est généralement attribuée au racisme, sous la forme de l'arabophobie et de l'islamophobie.
- Les discriminations jugées les plus graves sont celles qui sont liées à *l'accès* à l'emploi, aux stages et aux promotions. Le chômage et les emplois sous-qualifiés deviennent alors des facteurs structurants dans l'intégration économique des immigrants d'origine arabe et ayant des conséquences à long terme sur les processus de leur insertion dans la société québécoise ainsi que sur leur sentiment d'appartenance.
- Les expériences vécues de racisme ouvert se rapportent surtout au discours : préjugés et stéréotypes véhiculés et repris sans cesse, portant sur le statut des femmes musulmanes, et sur le lien établi entre l'identité musulmane et la pratique religieuse, d'une part, et le terrorisme, d'autre part. Un seul participant a parlé d'un cas de menaces de violence physique.
- Les acteurs principaux du racisme ouvert en milieu de travail sont les collègues et, à un degré beaucoup moindre, les supérieurs. Les Québécois d'origine canadienne-française sont souvent mis en cause étant donné ce que les répondants perçoivent comme un biais défavorable aux personnes d'origine arabe, biais qui finit par ériger une sorte de barrière sociale entre les deux groupes.
- Selon les participants, les événements internationaux relayés par les médias ont un impact important sur les expériences des personnes d'origine arabe dans le milieu du travail. Plus particulièrement, les attentats du 11 septembre 2001 et de Londres et la violence en Irak structurent de manière importante la façon dont les Arabes sont représentés dans le discours public et l'imaginaire collectif.
- Alors que certains répondants de deuxième génération qui proviennent des minorités arabes chrétiennes rapportent moins d'expériences négatives en matière d'accès à l'emploi, les femmes musulmanes, qu'elles soient voilées ou non, et les nouveaux arrivants maghrébins déclarent subir plus de discrimination et de racisme (accès aux stages et à l'emploi, commentaires négatifs sur l'islam et sur les femmes musulmanes). Ils semblent vivre plus intensément les difficultés propres à l'établissement des nouveaux immigrants telles l'absence d'expérience canadienne et de réseau de recherche d'emploi,

et la déception par rapport aux espoirs nourris avant l'immigration par les perspectives positives projetées dans la publicité québécoise dans les pays d'origine.

- Bien que plusieurs facteurs agissent en conjonction dans la question complexe de l'emploi, les difficultés rencontrées en matière d'accès à l'emploi sont expliquées presque exclusivement par des facteurs discriminatoires et jamais par la conjoncture économique (restructuration et ralentissement économiques). Rarement les interviewés ont-ils parlé de différences culturelles comme étant la cause de leurs difficultés d'insertion dans le marché du travail. . L'usage de la langue arabe dans le milieu de travail a été quelques fois mentionné comme une source de tension avec les collègues et les supérieurs.
- L'expérience relativement courte en matière de travail à temps plein des répondants et la nature des emplois occupés (estival, temps partiel) ne permettent pas de tirer des conclusions sur certaines questions comme la rétention et la promotion des Arabo-Québécois dans le milieu du travail.
- La critique à l'égard de l'échec du gouvernement en matière d'accès à l'égalité en emploi est sévère. Selon plusieurs répondants l'État doit donner l'exemple en reflétant véritablement la diversité de la société québécoise au sein même de la fonction publique avant de pouvoir prêcher au secteur privé.
- Des éléments positifs sont cependant soulevés par plusieurs répondants (défense des personnes d'origine arabe par des collègues, ouverture et un intérêt sincères pour essayer de comprendre des sujets complexes touchant le monde arabe et musulman...).
- Certains facteurs atténuants le racisme en milieu d'emploi sont aussi mentionnés (type de travail n'exigeant pas de contact visuel avec la clientèle, avoir un nom et un accent «québécois», accommodement des pratiques religieuses par les supérieurs...).

Dans le chapitre suivant, nous allons explorer les réseaux personnels des interviewés, leurs relations communautaires et leurs perceptions des rapports interculturels à l'intérieur de la société québécoise.

CHAPITRE 4

LES RÉSEAUX PERSONNELS, COMMUNAUTAIRES ET LES RELATIONS INTERCULTURELLES

4.1. Mise en contexte

À l'instar des membres autres groupes ethniques, le développement de réseaux communautaires témoigne à la fois du degré de rapprochement des individus appartenant à la même origine et de leur capacité d'organisation en vue de promouvoir leur intégration civique, socio-économique, politique et culturelle et de défendre leurs droits. D'un autre côté, les réseaux communautaires permettent aussi le maintien de l'identité et des relations avec les pays d'origine au-delà des frontières du Québec et du Canada.

Les rapports intracommunautaires et le poids relatif des réseaux communautaires par opposition aux relations interculturelles sont au cœur de la question de l'intégration citoyenne des personnes d'origines autres que française ou anglaise. Les processus de ghettoïsation pouvant résulter de l'exclusion vécue ou perçue et/ou de l'auto-exclusion résultant du repli sur soi peuvent alors être identifiés et la question de leurs effets potentiels peut être posée. En effet, alors que l'insertion des individus dans des réseaux communautaires *exclusivement* est généralement perçue comme un facteur de renforcement d'identités figées, de refus d'intégration et d'accentuation des particularismes culturels, l'établissement d'un réseau social élargi en dehors du groupe national, religieux ou ethnique est considéré comme un indicateur d'une intégration réussie, sinon moins problématique. À cet égard, le développement de relations interculturelles réussies est à la fois un reflet et un facteur de l'harmonie sociale, économique, politique et culturelle.

Les questions relatives à l'intégration/incorporation sont d'autant plus importantes que les personnes d'origine arabe, surtout de confession musulmane, sont maintenant perçues à travers le prisme de la thèse du prétendu «choc des civilisations» stipulant l'existence d'une différence culturelle irréconciliable entre, d'une part, l'Occident, conçu comme un ensemble homogène, civilisé, démocratique et laïque et, de l'autre, un monde arabo-musulman figé dans une culture essentialisée. Au prisme orientaliste, hérité d'un passé colonial, par lequel les sociétés

occidentales observent les musulmans, s'ajoute donc un autre prisme : celui de la menace à la laïcité, provoquant des craintes alimentées par l'émergence d'un islam conservateur ou fondamentaliste dans les sociétés arabes et musulmanes et dont les effets idéologiques se font aussi sentir ici. Les Québécois d'origine arabe, particulièrement de confession musulmane, sont donc interpellés plus que les membres des autres minorités, étant donné qu'ils se trouvent souvent au centre de plusieurs polémiques qui mettent en jeu la pratique religieuse et les différences culturelles.

Selon Abu Laban (1980), les Canadiens d'origine arabe étaient conscients, déjà en 1980, des représentations négatives qui les affectaient. En effet, une enquête révélait alors que 36,5 % des Canadiens d'origine arabe interrogés percevaient que les Canadiens voyaient les Arabes de manière négative (mal à 15,2 % et au-dessous de la moyenne à 21,3 %). L'étude de la Fédération Canado-arabe (CAF, 2002a, p. 11) a confirmé que la tendance se maintenait. En effet, 84,6 % des Canadiens d'origine arabe croient que le reste des Canadiens pensent que les musulmans sont violents et 41,3 % des répondants pensent que les Canadiens «n'aiment pas les musulmans» tandis que 33,2 % croient que les Canadiens n'aiment pas les Arabes. Aux yeux des participants, les Canadiens sont influencés par les stéréotypes (92,1 % très en accord et plutôt d'accord). Malgré ces données, les participants rapportent une vie sociale normale puisque 71,8 % disent socialiser avec des amis au moins une fois par semaine. De plus, alors que 80,4 % disent avoir des amis canadiens.

Paul Eid (2004) a également constaté que la majorité des répondants sont en accord avec l'énoncé «*Les Canadiens entretiennent des préjugés négatifs à l'égard des Arabes*» (28,1 % complètement et 49,8 % plutôt d'accord. Le total pour ces deux réponses est de 83,9 % chez les musulmans et de 74,4 % chez les participants chrétiens. Les préjugés anti-arabes et anti-musulmans se recoupent donc, et les chrétiens sont eux aussi affectés aussi même si c'est à un degré moindre.

Divers sondages d'opinion récents ont confirmé la persistance et la croissance des perceptions négatives à l'égard des Arabes, particulièrement ceux de confession musulmane. Ainsi, un sondage par Canadian Press et Léger Marketing (2001) révèle que 32,9 % disent avoir entendu des commentaires racistes ou négatifs à l'égard des Arabes et des musulmans. Le plus haut

pourcentage a été enregistré au Québec (41,8 %) plus précisément dans le milieu scolaire et celui du travail par 44,3 % des 18-34 ans. Selon l'analyse faite par le Centre de recherche et d'information sur le Canada, l'enquête sur la diversité ethnique au Canada de Statistique Canada montre que 45 % des répondants disent que le sentiment anti-musulman connaît une croissance parmi les gens qu'ils fréquentent (CRIC, 2004). L'approbation du profilage sur une base raciale et ethnique comme moyen nécessaire de contrer le terrorisme est passée de 49 % en 2001 à 54 % en 2004 (CRIC, 2004). En ce qui concerne la perception des groupes cibles de racisme, 47 % des Québécois pensent que les musulmans et les Arabes sont plus susceptibles d'être la cible de racisme dans leur communauté comparé à 38 % dans le reste du Canada (IPSOS Reid, The Dominion Institute, 2005).

À cet égard, le rôle des médias est perçu comme crucial dans la détermination des relations interculturelles. En effet, vu que la vaste majorité des Canadiens n'ont pas de contact direct avec les membres des minorités ethniques, les médias gagnent plus d'importance à titre de médiateur des relations interethniques (Fleras et Kunz, 2001; Henry et Tator, 2002). Ce rôle est extrêmement important dans le cas des Arabes incessamment propulsés à la une de l'actualité pour diverses raisons le plus souvent négatives (conflits autour d'accommodements religieux, incidents terroristes, arrestations médiatisées, polémique sur l'arbitrage religieux en Ontario dans la presse québécoise, etc.). À titre d'acteur social qui dispose d'un pouvoir lui permettant de décider, au moins en partie, de l'agenda public, les médias jouent un rôle fondamental dans la construction des catégories «Arabe» et «musulman». Le résultat cumulatif de la couverture médiatique, axée souvent sur la négativité et le sensationnalisme comme critères de couverture, est de renforcer sans cesse l'image des Arabes comme problème et une menace à «nos valeurs», «nos lois», «notre culture». Les polémiques au sujet du foulard dans les écoles ont donné libre cours à l'expression de préjugés et d'attitudes négatives à l'égard des demandes perçues comme susceptibles de fragiliser les acquis démocratiques comme l'égalité homme-femme (Ciceri, 1998). L'articulation de ce discours autour de la défense de «notre» identité et de «nos valeurs» lui confère une plus grande légitimité aux yeux de ses détenteurs et du grand public (Bendriiss, 2005).

Diverses recherches ont illustré le caractère négatif et stéréotypé de la couverture médiatique de l'islam en occident (Antonius, 2002; Hafez, 2000; Karim, 2000; Poole, 2002; Rabah, 1998; Richardson, 2004; Said, 1997; Shaheen, 1984). Des recherches canadiennes sur les perceptions du racisme par les Canadiens d'origine arabe montrent que 81,5 % d'entre eux jugent que les médias traitent les Arabes de manière négative (très injuste, 50 %; plutôt injuste 31,5 %) (Abu Laban, 1980). D'autres plus récentes ont confirmé ces résultats puisque 86,1 % d'entre eux pensent que les médias ne comprennent pas le point de vue arabe et 64,3 % considèrent la couverture médiatique des questions touchant les femmes arabes comme étant ouvertement raciste (CAF, 2002a, p. 21). 44,2 % se sont également dit complètement en accord et 38,2 % sont plutôt en accord avec l'énoncé que «*Les médias contribuent à propager un portrait biaisé des Arabes*». Chez les Arabo-musulmans la combinaison des deux réponses donne un total de 90,8 %, alors qu'elle se situe à 77,8 % chez les Arabo-chrétiens (Eid, 2004, p. 165).

Les significations que les membres des communautés arabes attachent à leur groupe, pays et cultures d'origine peuvent être appréhendées sous divers angles. Parmi les indicateurs fréquemment utilisés pour distinguer une intégration réussie des membres des groupes minoritaires de la ghettoïsation ou du repli excessif, on trouve les relations d'amitié avec des personnes d'origines diverses et la perception du mariage mixte. En effet, ces deux aspects témoignent du degré de centration ou de décentration par rapport à la communauté d'origine et en conséquence de la réussite ou de l'échec de l'intégration, du moins en partie. Plusieurs questions se posent dès qu'on aborde cette problématique. Comment les participants d'origine arabe se représentent-ils les relations intracommunautaires et leur importance? Existe-t-il des différences entre les réponses des participants en fonction de leur statut générationnel et/ou de leur confession? Comment conçoivent-ils l'intégration dans la société québécoise et le rôle des associations communautaires arabes à cet égard? Quelle importance accordent-ils aux relations interculturelles? Et quels moyens jugent-ils nécessaires pour améliorer ces relations? Comment perçoivent-ils le vocabulaire souvent utilisé pour désigner les individus et les différents groupes de la société québécoise?

Afin de répondre à ces questions, nous décrivons dans ce chapitre les réseaux personnels des répondants (les trois meilleurs amis et les liens intracommunautaires). Ensuite, nous analyserons

le discours des répondants relativement à leurs perceptions des relations interculturelles et des mariages mixtes. Dans un deuxième temps, nous examinerons le point de vue des participants au sujet du travail des associations communautaires dans l'intégration des Québécois d'origine arabe. Suivra une analyse des perceptions des répondants relativement aux questions de l'intégration et de l'assimilation. Les solutions proposées par les interviewés pour promouvoir des relations interculturelles harmonieuses et lutter contre le racisme feront ensuite l'objet d'une analyse des entrevues. Enfin, notre attention se portera sur la perception des interviewés de la terminologie utilisée pour désigner les différents groupes dans l'espace public québécois.

4.2. Les trois meilleurs amis et les liens intracommunautaires

La question de l'appartenance des amis au groupe d'origine ou, au contraire, à des groupes différents est un des indicateurs importants du degré de centration ou de décentration par rapport au groupe d'origine et d'une certaine intégration avec les autres groupes que ce soit celui majoritaire ou les autres groupes minoritaires présents au sein de la société québécoise. En effet, avoir des amis d'origines autres que la sienne témoigne d'un certain degré de mélange ethnique et culturel et d'un effort de dépasser les frontières ethniques.

L'analyse des réponses à cette question montre que la majorité des répondants maintiennent des relations d'amitié proche avec les citoyens d'origine arabe mais que la majorité de leurs amis, pris globalement pour l'ensemble de l'échantillon, proviennent d'autres groupes : francophones d'origine canadienne-française ou amis issus de l'immigration. En effet, sur le nombre total de personnes mentionnées comme «proches amis» (64 personnes), 27 sont d'origine arabe, 21 sont décrits comme Québécois ou Canadiens de souche, et 16 sont issus de l'immigration (pays d'origine : Grèce, Haïti, France, Belgique, Pologne, El Salvador, Pakistan, Croatie, Italie). Cette distribution montre que si le groupe le plus important, au centre du réseau d'amitié des participants, est le groupe d'origine, le nombre combiné de Québécois et de Canadiens (de souche ou issus de l'immigration) qui font partie du réseau des amitiés intimes des interviewés dépasse le nombre d'amis de leur groupe d'origine. Plusieurs facteurs sont avancés par les répondants pour expliquer cette situation : le sentiment d'exclusion, le désir du maintien de l'identité culturelle, et les différences culturelles jugées trop grandes pour favoriser un véritable rapprochement avec d'autres

groupes (valeurs familiales, sujets d'intérêt, nature et force des rapports interpersonnels, présence d'une grande communauté du pays d'origine au Québec, etc.).

Le maintien des relations avec des personnes d'origine arabe revêt donc une grande importance pour les interviewés qu'ils soient de première ou de deuxième génération, chrétiens ou musulmans. Pour certaines personnes de deuxième génération, il s'agit de maintenir et de partager avec des Arabes d'ici une culture qu'ils n'ont pas eu la chance de vivre dans le pays d'origine des parents. Ces rapports offrent un confort psychologique et un sentiment d'intimité partagés :

«Oui c'est très important. Pourquoi? C'est de partager la culture... je suis née ici et ce qui me manque beaucoup ce sont ces aspects là de la coutume ... parce que j'ai grandi avec des Québécois. Mais j'ai mes parents qui m'ont transmis l'importance de la culture musulmane et des coutumes». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Je trouve que c'est important ... parce que veut ou veut pas je me sens un peu différente à cause de ma religion donc quand je suis avec cette amie algérienne, je me sens comme elle et je sais qu'elle se sent comme moi à 100 %. Sur l'origine, les questions morales, ça fait du bien d'être avec quelqu'un comme soi. Mais mes amis québécoises sont extraordinaires aussi et quand je suis avec elles, je me considère aussi sur le même pied d'égalité». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

L'importance du maintien des relations intracommunautaires est soulignée par un répondant comme un moyen de garder l'identité et de l'enrichir à travers un contact interculturel sélectif avec les Québécois d'origine canadienne-française. Les rapports avec d'autres personnes d'origine arabe favorisent une sorte d'ancrage identitaire et un sentiment d'appartenance :

«Très important parce que c'est la seule façon de garder une certaine identité de nos origines. Pas nécessairement de parler arabe pour la langue, mais surtout pour le rapport entre humains. C'est très différent de ceux qu'on nous a appris par nos parents et de ceux que disons que les Québécois ils apprennent... Juste le fait qu'on garde un certain contact pour garder les bons points de la culture arabe et qu'on puisse prendre les bons points dans la culture québécoise, ça ferait un très bon mélange, très bénéfique». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Certains participants nuancent toutefois l'importance des rapports intracommunautaires en soulignant la nécessité d'éviter l'auto-exclusion et le repli sur des enclaves ethniques :

«Oui, je pense que c'est important jusqu'à un certain point. Il ne faut pas que ce soit exclusivement ça parce que c'est une forme de ghettoïsation qui peut se créer rapidement. Ville Saint-Laurent ce n'est pas un exemple à suivre selon moi. Je pense qu'il faut s'ouvrir à beaucoup plus que ça». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

Un autre participant de deuxième génération précise toutefois que le développement et le maintien de l'identité arabe ne vient pas exclusivement des rapports avec des personnes d'origine arabe :

«Je ne trouve pas ça plus important que d'avoir des amis grecs. Je ne pense pas que c'est important de vraiment être à la recherche ou à la poursuite d'amis arabes, mais l'identité arabe ça ne vient pas des autres. Je pense que ça vient de nous-mêmes ou ça vient de la culture, de la langue et de la littérature en premier lieu. Je ne pense pas que le fait d'être avec des Arabes ça nous rend plus arabes». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, Chrétien, 19 ans)

4.3. Les relations interculturelles au Québec et les mariages mixtes

Le développement de relations interculturelles est défendu par tous les participants qui avancent plusieurs arguments à cet effet : l'ouverture au monde surtout dans un contexte de rétrécissement des frontières symboliques entre nations, peuples et groupes, la sensibilisation et la déconstruction des préjugés, l'enrichissement culturel, la création de réseaux de recherche d'emploi :

«... je trouve ça important parce qu'il ne faut pas se tenir toujours avec les mêmes personnes. On a un monde qui s'ouvre de plus en plus, on voyage de plus en plus donc on ne peut pas ignorer l'autre à côté de nous. Je pense que plus tu connais de langues, plus tu parles avec des gens qui viennent d'ailleurs plus tu deviens riche de connaissances et d'expériences et quand tu vas partir à l'étranger tu vas vivre moins un gros choc : «ah mon Dieu ce n'est pas pareil comme chez nous ici...». Je ne dis pas qu'il ne faut pas avoir des amis libanais, c'est juste que ça tombe comme ça. J'ai pas mal d'amis français, j'ai une amie haïtienne, j'ai une amie italienne...». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

L'ouverture de certains Québécois d'origine canadienne-française est utilisée comme argument en faveur de l'établissement et du renforcement des rapports avec eux. Ces relations seraient profitables aux personnes d'origine arabe dans la mesure où elles permettraient une meilleure compréhension par des Québécois de souche des enjeux liés aux questions relatives aux personnes d'origine arabe :

«C'est très important parce que les Québécois sont des gens très ouverts même si je parlais tantôt de discrimination systémique au niveau de l'emploi qui est un vrai problème. Mais moi mes amis sont toujours intéressés d'apprendre. Puis la curiosité augmente avec ce qui se passe au niveau de l'actualité, ils ont besoin de savoir... certainement ça peut diminuer la peur, ça peut conforter les personnes, ça les amène aussi à ne pas généraliser, à avoir un esprit critique et à comprendre les enjeux majeurs parce que souvent on les oublie dans ce qui se passe. Je pense que c'est essentiel et la

communauté a tout intérêt à se mêler avec ces gens-là à tous les niveaux. Que ce soit avec des amis ou en faisant des activités pour les amener à venir parler ou participer à des débats donc ça c'est essentiel». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

Les relations avec des personnes de diverses origines peuvent être un moyen de lutter contre le racisme anti-arabe et anti-musulman à travers la démystification de certaines fausses conceptions. Dans ce cas, les relations interculturelles deviennent en quelque sorte instrumentalisées pour se défendre et avoir les mêmes chances de réussite à l'université ou encore pour la mise en réseaux dans le domaine de l'emploi :

«... si je me tiens seulement avec des gens de ma culture, les gens vont penser que je suis une personne renfermée, que je ne vais pas m'intégrer à eux. Et puis, si j'ai des amis de plusieurs cultures, les autres vont voir que c'est vrai, je vois que c'est une femme voilée mais elle parle à tout le monde, elle n'est pas soumise. Ils vont voir que petit à petit, les préjugés qu'ils avaient vont peut-être disparaître. (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

«Il y a le réseautage pour l'emploi et tout ça. Ça ouvre des portes, ça aide de savoir comment les autres réfléchissent surtout quand ils ne sont pas de la même ethnie que nous». (Homme, né en Algérie, musulman, 32 ans)

«C'est aussi important, je suis contre les ghettos qui regroupent les Arabes avec les Arabes, les Québécois avec les Québécois, il y a des Québécois qui disent qu'ils ne veulent pas venir vers nous et inversement. J'ai des copines qui sont asiatiques, si je pouvais en avoir de toutes les origines, ce serait merveilleux, c'est tellement enrichissant..., je ne voudrais pas voir des amis uniquement arabes même s'il y en avait ici». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

La vie à Montréal, milieu marqué par une diversité ethnique et culturelle, est considérée comme un avantage considérable en comparaison avec la vie dans un pays arabe «monoculturel» :

«C'est important de maintenir des liens avec des gens d'autres origines parce qu'on a tellement de choses... si j'étais née au Maroc, je n'aurais jamais connu de Haïtiens de ma vie, je n'aurais jamais connu une Pakistanaise, j'aurais jamais mangé sa nourriture, j'aurais jamais pu apprendre des choses de sa culture. Je pense que c'est une manière de grandir. Je trouve ça important, j'ai cette chance là de dire «J'ai une amie qui est haïtienne», puis je n'aurais jamais pu connaître ça autrement qu'ici. Je trouve que ça apporte tellement de choses, on peut tellement prendre de choses dans chaque culture différente en connaissant chaque type de mentalité différente puis en créer juste une qui est plus une mosaïque, pourquoi se limiter à une seule chose, pourquoi manger du lahmé agine (viande et pâtes) tout le temps, du couscous, s'habiller seulement d'une certaine manière ou parler juste d'une façon avec un seul accent. Pourquoi? Je ne suis pas obligée de faire ça». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

La difficulté de développer des amitiés profondes avec des Québécois d'origine canadienne-française est soulignée par certains répondants, surtout de première génération. Plusieurs raisons principales sont évoquées pour expliquer cet échec : différences culturelles jugées irréconciliables en matière de valeurs familiales et de sujets d'intérêt, la forte présence de la communauté du pays d'origine, etc. Il est intéressant de souligner que certains répondants estiment cette barrière culturelle tellement infranchissable qu'ils finissent par développer certains stéréotypes au sujet des Québécois d'origine canadienne française :

«On est vraiment différent. J'ai des amis, des connaissances, à tous les deux trois mois, on fait des 5 à 7, mais je n'ai pas réussi à avoir des amis canadiens ... Une des raisons, c'est qu'il y a une grande communauté libanaise. Je sens que je n'en ai pas besoin... Deuxièmement, je n'arrive pas... et je ne pense jamais comprendre ou accepter leurs valeurs familiales... Pour moi, ça c'est vraiment un grand problème... Ils sont des gens humanitaires, ils sont vraiment des gens honnêtes, j'aime beaucoup la personnalité québécoise du point de vue honnêteté, gentillesse,... mais le côté valeurs familiales, je ne le comprends pas, je ne veux pas le comprendre, et je ne l'aime pas... L'autre raison, c'est la culture... on n'a pas les mêmes intérêts... les sports, la politique... donc, je ne peux pas parler avec un Québécois pendant trois heures..., s'il y a une crise politique en Europe, ça m'intéresse, la géographie de l'Afrique m'intéresse, lui, c'est la bière, le Sud, le hockey... je n'arrive pas à trouver des points communs... et peut-être que c'est de la discrimination de ma part... il faut aussi parler de la discrimination de la part des immigrants aussi... pour nous, les Québécois, c'est une autre ... planète... on est huit, à Montréal, qui travaillaient dans la même entreprise, au Liban. Huit collègues, on travaillait chez le même employeur. Huit! les huit sont là et sont en train de travailler au Canada... Il y a cinq ans, les huit avaient leur vie au Liban... Ça va t'expliquer un peu pourquoi je n'ai pas besoin d'amis québécois, ou d'amis français, ou d'amis de n'importe quelle autre nationalité». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

Cette difficulté d'avoir des liens sociaux solides avec des Québécois de vieille souche est partagée par des personnes d'établissement plus récent :

«J'ai remarqué que même si je voulais m'intégrer, les sujets de conversation et les centres d'intérêt des autres employés n'étaient pas vraiment les miens non plus. Je sentais quand même qu'il y avait une différence et je jouais sur cette différence, j'étais très solitaire, je lisais seul, pendant les breaks je me mettais seul et je lisais, je n'échangeais pas beaucoup parce que je n'avais pas les mêmes intérêts». (Homme, né au Liban, musulman, 35 ans)

«J'ai remarqué ici, même à l'université que tu passes trois mois avec du monde que tu sympathises avec eux et dès que les études finissent...J'ai choisi quelques étudiants qui étaient de mon âge, normalement on a ce côté relationnel qui doit se fructifier, rien de cela, avec les Québécois je parle, rien de cela ! J'ai fait l'effort d'appeler «Ça va bien, ça te dis de...» Mais ça se voit que c'est fini, on a rien à se dire quoi». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

Autre indicateur du degré d'intégration ou du repli des membres des groupes minoritaires sur eux-mêmes, les perceptions du mariage mixte ainsi que le choix d'un conjoint d'une autre origine offrent une autre occasion d'approfondir l'analyse des relations interculturelles telles que perçues par nos interviewés. Il s'en dégage deux constats principaux : la majorité dit ne pas avoir de problèmes avec le mariage mixte mais ceux qui le refusent ouvertement justifient cette opposition par les différences culturelles et religieuses (donc un souci de maintien de l'identité culturelle et religieuse) et surtout par le souci de ne pas pénaliser les enfants ultérieurement. Ce dernier aspect est souligné par plusieurs répondants comme une source potentielle majeure de problèmes dans les mariages mixtes.

Bien que le mariage mixte ne pose pas problème sur le plan culturel, la dimension religieuse est présente comme élément à respecter :

«Sur le plan culturel, je pense que ça peut être très positif, sur le plan de la religion, il y a des règles à suivre et tout ça...Je ne veux pas me prononcer là-dessus mais au niveau culturel je ne suis pas contre du tout... je ne vois pas ça d'un œil négatif du tout». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

L'éducation des enfants est soulevée comme justification à l'opposition au mariage mixte tant par des répondants de confession chrétienne que musulmane :

«Je ne suis pas tout à fait contre, mon oncle est marié à une Turque. Ce n'est pas très différent, mais si je parle de moi personnellement, jamais je prendrais un Québécois. Parce que je vais penser à moi mais aussi je vais penser à mes enfants plus tard. Je voudrais inculquer à mes enfants, ce que moi, mes parents m'ont appris, ma culture, ma religion. Donc, en prenant quelqu'un qui ne fait pas partie de ma culture ou de ma religion, c'est plus difficile à faire. À moins que moi, je sois assez forte pour amener la personne vers ma religion». (Femme, née au Liban mais arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

La question de la religion et les confusions créées chez les enfants quant à la religion de laquelle ils peuvent se réclamer amènent des interviewés à adopter des attitudes ambivalentes. L'impact des rapports entre musulmans et chrétiens dans le pays d'origine est aussi ressenti dans l'opposition au mariage mixte :

«Je n'ai rien contre et c'est personnel... Mais si tu parles à la génération avant moi, surtout, tous les Arabes auraient dit «ne te marie pas à l'extérieur des Libanais». Mais pour moi, si ça fait une différence, oui et non. Il y a des positifs aux deux. Je suis neutre. Mais entre catholiques et musulmans, moi je suis contre à 100 %, c'est impossible. À moins qu'un des deux se convertisse et ce n'est jamais le musulman qui va se convertir, c'est toujours l'autre qui va se convertir à l'islam. Et c'est aussi les enfants, on pense

toujours aux enfants, c'est les enfants qui vont être confus, ils vont se demander c'est quoi leur religion. Moi, ma nationalité c'est Libanais-Canadien. Mais je ne pourrais pas être Musulman-Catholique, ça n'existe pas. Ils vont être confus eux-mêmes dans ce qu'ils vont croire et ne pas croire, dans ce qu'ils vont suivre et ne pas suivre. Et la mentalité ce n'est pas toujours la même dans la façon d'élever une famille. Donc ça fait beaucoup de conflits». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

Une répondante chrétienne s'oppose au mariage mixte non seulement entre personnes ayant des origines différentes à cause de son souci de maintien de l'identité, mais aussi entre personnes de première et deuxième génération même si elles appartiennent à la même culture :

«Je suis contre les mariages mixtes; ça peut réussir mais moi je suis contre. Mais je ne dis pas mixte au niveau seulement religieux, à tous les niveaux. Même deux Libanais, un qui a vécu au Canada un autre qui a vécu au Liban pendant des années, ... je suis contre ça parce qu'il y a souvent des disputes là-dessus. Ils ne sont pas sur les mêmes ondes». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

Un autre interviewé d'origine libanaise chrétienne exprime son opposition aux mariages mixtes par des membres de la première génération, mais montre plus d'ouverture à ce type de mariage chez les deuxième et troisième générations :

«Je ne suis pas pour les mariages mixtes des gens de première génération arrivés au Canada parce que le mariage en soi est un compromis dans la vie de tous les jours... je ne dis pas qu'il n'y a pas de réussite, mais j'en connais plusieurs de première génération arrivés au Canada qui ont marié des Canadiens ici, qu'ils soient francophones ou autres, où aujourd'hui tu leur poses la question et ils te disent «aujourd'hui je ne l'aurais pas fait, je ne le referais pas». Par contre, je connais des Libanais de deuxième et de troisième génération qui ont grandi ici et... qui sont intégrés beaucoup ici». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

Un autre participant chrétien s'oppose au mariage mixte à cause du fardeau que cela risque de présenter dans la vie quotidienne :

«C'est une mauvaise chose parce qu'il faut faire des compromis des deux côtés... c'est plus facile de se marier avec quelqu'un de ta communauté... le problème, ce n'est pas juste les valeurs, c'est la culture... Parce que si elle ne parle pas la langue aussi, c'est un problème... elle ne va pas aimer les chansons... tu dois lui expliquer c'est qui Fairouz, tu vas obliger tous tes amis à parler français quand elle est là... c'est fatigant... tu vas passer toute ta vie à faire attention à des choses». (Homme, né au Liban, chrétien, 23 ans)

Un répondant qui se dit sans préjugé et fortement intégré dans la société souligne néanmoins des sources potentielles de difficultés :

«Moi je n'ai absolument aucun préjugé envers les mariages mixtes, mais je me suis toujours posé la question sur l'impact de ça. Ça ne me dérangerait absolument pas d'avoir comme épouse une Québécoise de souche, mais je tiens quand même à ce que mes enfants

parlent arabe, connaissent leur culture, leur religion, ne serait-ce que le choix des prénoms, ça peut causer un problème... j'ai juste peur parce que moi je suis comme ça, je veux qu'ils apprennent l'arabe, leur langue, leur religion, leur culture». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

L'approbation du mariage mixte a également été justifiée par la réalité démographique du Québec et l'enrichissement culturel que ce type d'union peut apporter selon ces témoignages :

«C'est un peu l'avenir du Québec, parce que si on a de l'immigration ici, tôt ou tard il va y avoir de la mixité et il y en a déjà et c'est très bien. C'est positif». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

«Favorable à 200 %. Je suis moi-même né de mariage mixte donc, je serais difficilement contre dans le sens où le mariage mixte s'il survit à lui-même, parce qu'il n'est pas gagné d'avance... c'est justement l'incarnation de la construction du pont entre deux cultures. L'enfant issu de ce mariage mixte ne peut plus être radical pour l'un ou pour l'autre. Il apprend à faire de la demi-mesure, il apprend à nuancer tout, parce qu'il est issu de deux cultures différentes. Il apprend à prendre le meilleur et à laisser le moins bon dans l'une des cultures. Donc un brassage entre toutes les communautés ce serait l'idéal». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

Une femme musulmane de première génération insiste sur l'importance de la religion dans le choix de l'époux :

«Ça dépend, pour moi, c'est important qu'on ait la même religion. Par contre, les cultures, les traditions, j'avais aucun mal, au contraire, c'est une richesse d'aller chercher les cultures des autres, d'apprendre. Je me rends compte avec mon mari ⁶ que j'en ai appris beaucoup sur l'Europe de l'Est que je ne connaissais absolument pas, qui est loin du Maroc en plus. Pour moi c'était important qu'on ait la même religion parce que la spiritualité a une grande place dans ma vie et donc, je voyais mal comment je pouvais m'entendre avec quelqu'un qui n'a pas les mêmes priorités d'autant plus que quand on a des enfants, ces priorités-là deviennent encore plus importantes». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

4.4. Le rôle des associations communautaires

Le rôle des associations communautaires arabes est jugé plutôt négativement par un grand nombre de participants. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer la situation : manque de ressources financières et humaines, déviation des objectifs initiaux, accent sur l'aspect religieux et le maintien de l'identité du groupe et manque d'information.

L'absence de services offerts par les organisations communautaires pour aider les nouveaux arrivants à mieux intégrer la société d'accueil est constatée par un répondant anglophone étant

⁶ Converti à l'islam (note des auteurs).

donné que les mosquées et autres associations chrétiennes les intègrent davantage dans leurs communautés respectives que dans la société plus large :

«I don't think that there were many services offered by our community that would help Muslim immigrants to integrate into Canadian society. A lot of times they would go more to immigration centres that would be set up by the governments or the municipalities. There aren't really any types of infrastructure from my community that would help to integrate Muslims, there would be the mosque that would help to integrate the Muslims into the Muslim community...». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

«Pas très bonne en fait. Je dirais qu'ils contribuent plus à garder, à fermer la communauté entre eux que de leur permettre de s'intégrer à la société en général... Il y a une association que je connais dont le but premier c'est de permettre l'intégration des nouveaux arrivants. De ce que j'ai vu, ça n'a jamais été fait de cette façon, c'est plus devenu une association communautaire». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Le travail et la pertinence des organismes communautaires qu'ils soient subventionnés par le gouvernement ou non sont sérieusement remis en question :

«Les associations ont un rendement très faible ici. J'ai fréquenté quelques associations marocaines, algériennes ou haïtiennes aussi. Que ce soit des associations d'intégration des immigrants... mais ils couvrent de l'argent «pétasse» en plus, c'est des gens qui expliquent leur postes... c'est tout. Je parle des associations qui ont des subventions, je ne parle pas des associations qui agissent au profit de la société, ça n'existe pas beaucoup ici. Si je parle de centres culturels, un qui est typiquement québécois par exemple, il est subventionné par le MRCI et il ne fait rien ! Sauf organiser des sorties et tout ça et ils reçoivent des subventions de l'État, mais ils ne servent à rien ces gens-là. Ils doivent disparaître! Pourquoi créer un Centre culturel algérien? C'est pour favoriser le communautarisme en fait». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Je vais être méchant, mais inutile d'une certaine façon, je n'aime pas la ghettoïsation. Une chambre de commerce maghrébine, je peux comprendre parce que c'est un «réseautage» pour faire des affaires, c'est donc très acceptable. Des rencontres à la Mosquée, je peux comprendre parce qu'on partage la même religion, etc. et en même temps on se fait des amis et on va s'entraider... les jeunes professionnels marocains c'est un club social. Dans la vraie vie, ça ne fait absolument rien. Parce que j'ai jamais vu, l'Association des jeunes professionnels marocains sortir à la une de La Presse parce qu'ils ont publié une étude ou quelque chose de sérieux et qu'ils disent on dénonce telle affaire puis nous, on fait un engagement politique, on va faire de la pression, on va développer les contacts avec tel ministère et tel ministère, on va les pousser, on va s'assurer que telle loi est maintenant en application, on va sortir des témoignages et on va faire du terrain, on va marteler jusqu'à ce qu'on obtienne gain de cause pour les jeunes. Ça ne fait pas grand-chose. Ça organise des pique-niques, ça fait une petite soirée baladi une fois de temps en temps. Ça invite l'ambassadeur ou bien Fatima Houda Pépin une fois de temps en temps. Voilà ce que ça fait dans la vraie vie». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Moi, quand je suis arrivé ici, j'étais étudiant international, donc je voulais m'impliquer dans ma communauté. J'ai intégré une association qui représentait les étudiants

marocains, par la suite j'ai intégré une association qui représentait tous les Marocains du Canada. J'avoue qu'aujourd'hui, je n'ai pas la nécessité de maintenir ces contacts-là parce que je me suis rendu compte que ça ne servait à rien... tout ce que je garde c'est que c'était du pelletage de nuages à longueur de journée et qu'on n'aboutissait à rien de concret... J'ai un constat très sévère. J'appelle ça le club social. Il y a des objectifs de départ des plus nobles, on va essayer d'améliorer l'intégration, mais il n'y en a pas de concret. En tout cas, moi je les appelle les clubs sociaux, l'activité annuelle de telle ou telle association qui prétend représenter les intérêts de telle ou telle autre communauté. Ça se résume en un gros party une fois par année». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Les critiques portent aussi sur la composition ethnonationale étroite de certaines associations et privilégie les associations musulmanes marquées par la diversité des origines :

«Je pense qu'ils ne font rien et qu'il n'y a pas vraiment d'associations. Ok, il y a des associations de l'Algérie, de Marocains et de Tunisiens, je pense que ces trois-là ils arrivent à s'entendre un peu quand ils sont les trois ensemble. Ils n'ont rien de spécial et je pense que ça permet la ghettoïsation et que les jeunes restent entre eux pour former des nouveaux couples. C'est juste ça que ça donne. Tandis que les associations d'étudiants musulmans ou dans un spectre plus large, on vient de la même foi mais d'origines différentes. Elles ont un impact qui est beaucoup plus fort et forment un rassemblement beaucoup plus grand». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Une participante de première génération souligne ce qu'elle considère être une faiblesse dans la nature et le travail des groupes communautaires arabes : l'absence d'implication dans des dossiers de lutte socio-économique. Elle offre aussi des explications de cette situation : accent sur l'aspect religieux dans les mosquées, diversité des origines des personnes arabophones, absence de la culture de la société civile dans les pays arabes :

«Je trouve que ce n'est pas fort. Les organisations ici sont essentiellement religieuses, comme une mosquée ou bien un rassemblement dont la première fonction est religieuse. Des associations qu'on pourrait dire «de la gauche» - sociales – il n'y en a pas beaucoup, voire aucune. Pourtant les autres communautés ont fondé des choses de ce genre... Mais la communauté arabe, peut-être à cause de sa diversité d'origines, et peut-être parce que dans nos pays d'origine c'est l'état qui contrôle tout, et nous n'avons pas l'initiative de s'organiser sur le plan communautaire; on a perdu cette faculté». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

Un autre répondant explique la faiblesse du travail communautaire par le manque d'engagement des jeunes et le manque d'appui dans les communautés :

«Je ne pense pas que les jeunes d'origine arabe participent assez à ces groupes. Ce qui arrive, c'est qu'ils se retrouvent affaiblis par le manque de support et de participation... Je trouve qu'il y a un manque de support flagrant». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

Bien que l'importance du rôle des associations soit reconnue, le manque de moyens humains et financiers est reconnu comme un handicap à la réussite dans divers domaines d'intégration sociale et professionnelle :

«Les associations ont un rôle important, mais le problème c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'associations arabes ou autres qui font ce travail-là, par manque de moyens et de bénévoles... Mais c'est important parce que généralement ces associations essaient de créer des liens entre les Québécois et les non Québécois et là ça donne beaucoup de choses aux gens par exemple au niveau, au niveau de l'emploi une offre va être distribuée par le biais de ces associations là... il y a des présentations, des conférences sur l'emploi, sur la prévention du racisme. Il y a des conférenciers qui sont issus d'une communauté ethnique et qui ont réussi sur le plan professionnel et là ils donnent des conseils, ils donnent des trucs pour aider les gens qui viennent d'arriver pour essayer de les intégrer, des fois même ces gens amènent des offres d'emploi; ils travaillent dans des grosses entreprises et quand il y a une offre d'emploi, ils essaient de l'amener à l'association pour qu'on fasse un tri, pour donner la chance aux gens issus de la communauté». (Homme, né en Algérie, musulman, 32 ans)

Une autre interviewée souligne le caractère embryonnaire du travail communautaire au sein de la population d'origine arabe et les divers obstacles rencontrés :

«Essentiel, mais naissantes parce que les femmes d'origine arabe musulmane pensent rester entre elles pour deux raisons : il y en a qui ont peur d'une certaine «contamination» et il y en a d'autres qui ressentent très profondément l'inacceptation de la société québécoise. C'est-à-dire que la femme qui porte un foulard va difficilement croire qu'une Québécoise de souche puisse être sincèrement amie avec elle sans voir son foulard et sans que cela influence sa perception d'elle. Donc elle va se retrouver avec d'autres femmes comme elle. Je pense que les groupes communautaires permettent de faire les ponts. Ils permettent de sortir un peu les communautés de leurs trous et puis ils permettent aussi de faire connaître aussi les communautés par la société d'accueil... Mais malheureusement ça commence seulement». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 29 ans)

Un participant chrétien de deuxième génération souligne le fait que les associations communautaires auront plus d'importance étant donné que l'insertion en emploi représente l'enjeu majeur dans l'avenir :

«Je crois qu'elle va avoir un rôle de plus en plus important vu ce qu'on disait tout à l'heure parce que le point de base ça va être l'accès à l'emploi. Dans l'accès à l'emploi, ces groupes-là vont avoir une tâche de plus en plus substantielle à accomplir pour la sensibilisation, etc. C'est l'emploi qui demeure le problème». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

Le travail d'intégration est aussi important dans la mesure où il permet à la société québécoise de dépasser les craintes vis-à-vis les musulmans :

«Je dis que c'est positif, mais je dis que si la personne dans sa tête elle ne veut pas changer, si elle est bornée si elle ne veut rien savoir et ne veut pas s'intégrer aux autres, aux Québécois par exemple, ça va rester comme ça. Ici à Québec, je sais que la communauté, la seule communauté qu'on a à Québec, à chaque année, ils font des portes ouvertes à tout le monde, il y a eu des soupers aussi qui sont encore une fois ouverts à tous ceux qui sont intéressés à venir. Mais c'est toujours en fin de compte ceux qui vont être ouverts qui vont vouloir connaître et tout ça. Je le sais que j'ai des amies québécoises qui sont déjà venues avec moi à des soupers pendant le Ramadan, mais c'est sûr qu'on ne peut pas aller les chercher chez eux et il y a une certaine limite malheureusement». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

Le manque de connaissance des groupes communautaires par les nouveaux arrivants et les ressources limitées compliquent les efforts d'intégration :

«De ce je connais avec la communauté ici à Québec, on se rend compte que souvent les Arabes qui migrent ici ne connaissent pas la communauté donc déjà il y a un travail à faire à ce niveau-là. On se rend compte aussi que la communauté est vite dépourvue de moyens parce que les problèmes au niveau de l'intégration ce sont des problèmes courants, au jour le jour, donc le logement, l'école, les problèmes au travail. Oui, ils arrivent à connaître la communauté via l'Association culturelle islamique de Québec. Ils vont créer des liens entre eux, mais lorsque vient le temps de répondre à des besoins spécifiques, hum, la communauté a quand même des limites importantes. Par contre, il y a des gens qui travaillent pour améliorer ça et pour permettre de guider les gens qui ont des questions et des problèmes vers les services qui existent déjà». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

Une seule répondante musulmane a donné une opinion positive du travail des organisations communautaires malgré le manque de moyens :

«Je pense qu'il a des associations qui font du très bon travail et qu'il faudrait peut-être les outiller plus, leur donner plus de subventions parce que les immigrants quand ils viennent ici, ils sont laissés à eux-mêmes, il n'y a aucun encadrement ou très peu d'encadrement gouvernemental. La première impulsion est de chercher parmi les siens, de se réunir avec les gens qu'on connaît, qui connaissent nos coutumes pour nous aider à faire cette intégration... il y a le Centre culturel algérien qui fait un très bon travail pour l'intégration en emploi comme expliquer les différences culturelles, comment on se présente dans une entrevue, c'est très important. La façon dont on la fait au Maroc n'est pas la même qu'en France, ce n'est pas la même chose qu'ici. Donc, il y a un travail et ils font un très bon travail. Il faut encourager ces initiatives-là». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

4.5. Intégration ou assimilation?

Placées au centre de cette problématique, les personnes d'origine arabe, surtout celles de confession musulmane, se trouvent fréquemment interpellées sur la question de l'intégration. Les polémiques au sujet du port du foulard à l'école 1994 et 2003-2004 et de l'octroi de lieux de prière dans les institutions scolaires ainsi que l'idée de l'établissement de l'arbitrage religieux en

Ontario et la couverture médiatique démesurée et négative de ces questions ont remis la question de l'intégration des personnes de confession musulmane au centre du débat public. Toutefois, les répondants, tant chrétiens que musulmans, ont presque tous rejeté l'idée de l'assimilation et insisté sur la distinction entre l'intégration et l'assimilation. Pour les interviewés, être intégrés dans la société québécoise n'implique pas forcément la renonciation aux valeurs religieuses, culturelles et morales qui les distinguent de certains autres groupes. L'affichage de signes religieux ou les autres formes de pratique religieuse par les personnes musulmanes ne sont pas vu, par conséquent, comme étant incompatibles avec l'intégration citoyenne. Une distinction claire est faite par les répondants entre l'intégration et l'assimilation qui aboutit à la perte des traditions. La société québécoise est également appelée à s'ouvrir davantage à la diversité des expressions culturelles et religieuses qui la composent, dans le cas présent les musulmans.

La majorité des participants ont exprimé leur désaccord avec l'énoncé selon lequel : *«Les Arabes ne veulent pas s'intégrer en insistant sur la pratique religieuse dans l'espace public»* :

«Je me suis souvent fait dire ça. Il y a souvent des commentaires comme: «moi si j'allais en Iran, il faudrait que je m'habille d'une certaine façon alors que vous quand vous venez ici c'est à nous d'accepter votre habillement ou vos pratiques» On lit souvent ça dans les journaux lorsque les gens ont droit de parole. Je trouve ça très choquant parce que l'intégration pour moi, ça ne veut pas dire l'abandon de son bagage culturel, ça ne veut pas dire l'abandon de ses convictions religieuses. Et c'est pour ça que je crois que les gens ne comprennent pas pourquoi la personne porte le foulard... La meilleure façon de faire preuve d'ouverture c'est d'accepter l'autre avec son bagage». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Je ne trouve pas que les musulmans viennent ici et n'essaient pas de s'intégrer, je ne trouve pas qu'ils vivent comme s'ils étaient encore dans leur pays ... Ils font du mieux qu'ils peuvent pour essayer de s'adapter au pays et aux gens du pays. Mais leur religion reste leur religion, ils doivent la pratiquer que ce soit chez eux dans un autre pays ou ici... Même la femme qui veut porter le voile ici, c'est son choix, si dans sa religion elle le pratique et elle veut le porter... je comprends le Québécois qui ne va pas comprendre pourquoi elle s'habille comme ça, qui va se poser des questions mais une fois qu'il sait pourquoi, il devrait pouvoir l'accepter... elle n'est pas en train d'envahir quelque chose avec son voile ou de demander aux gens de l'imiter. C'est son droit comme d'autres portent des boucles d'oreilles un peu partout ou quoi que ce soit, ça ne devrait pas être quelque chose de dérangentant en tant que tel puisque c'est son affaire à elle, ça ne concerne personne et ça ne fait du mal à personne». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

«Je ne suis pas d'accord parce que la religion c'est quelque chose de différent de s'intégrer à la société. Je comprends que les musulmans veulent pratiquer leur religion sur la place publique, mais ça ne veut pas dire qu'ils ne voudront pas s'intégrer. Non, je ne

pense pas que c'est une question d'intégration... je pense que c'est faux. Ça aurait été juste si l'énoncé avait été : «les Arabes ne veulent pas s'assimiler». Il ne faut pas faire l'amalgame entre l'assimilation et l'intégration. Tu peux bien être intégré, mais garder ta pratique religieuse. De toute façon, c'est protégé par la Charte». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, musulman, 21 ans)

«C'est complètement aberrant. Ça me frustre parce que premièrement, c'est quoi l'intégration? Parce que je pense que souvent, derrière le mot «intégration», il y a un agenda d'assimilation comme ils ont voulu faire avec les Autochtones en fait. C'est créer un petit homme brun, mais blanc... ils ont peur de l'affirmation, ils ont comme peur qu'on ait des droits». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«Ma première réaction c'est de trouver ça assez ridicule... les groupes qui se sont isolés et se sont rassemblés veulent beaucoup moins s'intégrer que les Arabes. Disons le Chinatown pour les Chinois ou les Asiatiques, on ne dit pas qu'en voulant un Chinatown, ils ne veulent pas s'intégrer. C'est ridicule, c'est tout». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

«Je ne suis pas d'accord... il faut s'accommoder du fait que la démographie québécoise n'est plus ce qu'elle était il y a 30 ans et elle se renouvelle donc elle va inclure des gens qui portent un foulard, qui portent un turban...». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 29 ans)

Une seule participante musulmane a exprimé son accord avec l'affirmation selon laquelle les musulmans ne veulent pas s'intégrer en insistant sur la pratique religieuse. Une partie de son argumentaire semble toutefois être fondée sur la conjoncture défavorable :

«Moi déjà je dis toujours «À Rome, on fait comme les Romains», je suis contre le fait d'insister pour ce genre de choses comme faire sa prière à Polytechnique, je vous donne un exemple, pourquoi vouloir toujours faire le contraire ou attirer l'attention alors que ce n'est pas nécessaire? Pourquoi les autres prient chez eux et les musulmans sont encore obligés de demander plus? Ce n'est pas une bonne chose à mon avis, surtout pas ces temps-ci». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

Une répondante qui a subi des discriminations avant sa migration, en tant que chrétienne dans un pays musulman, et qui en a gardé une amertume profonde a tenu un discours anti-musulman à divers moments de son entrevue. Elle croit que les musulmans ne veulent pas s'intégrer et a même suggéré à la blague d'interdire l'immigration musulmane comme moyen d'améliorer les rapports interculturels :

«C'est sûr qu'ils veulent pas s'intégrer... je pense qu'ils comptent les jours, les années que tous les Québécois qui n'ont pas d'enfants diminuent de nombre pour s'installer, puis mettre leurs drapeaux... c'est une peur affreuse que j'ai au fond de mon cœur...». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Un autre participant chrétien de première génération abonde dans le même sens en associant la pratique religieuse au refus des musulmans de s'intégrer, à la ghettoïsation, à l'archaïsme et au sous-développement. Il suggère aussi que ce refus d'intégration provoque le racisme :

«Parce que ils vont toujours imposer leur religion dans la société où ils vivent, ils ne vont jamais s'intégrer. C'est-à-dire eux ils vont créer leur entité dans une entité. C'est un des problèmes parce qu'ils veulent créer leur entité dans une entité qui est déjà beaucoup avancée. Tu ne peux pas faire ça parce que ça va créer le racisme après». (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

Un interviewé né au Maroc explique le refus éventuel de l'intégration de la part des personnes d'origine arabe non pas par l'attachement à la religion mais plutôt par les obstacles à l'accès à l'emploi qu'il estime un élément crucial dans l'intégration :

«Le problème est à la source quand on s'en va recruter justement des gens issus du Maroc, d'Afrique, de Tunisie qui parlent français, qui ont des diplômes. On s'en va les recruter justement sur cette base là, ils parlent français, ils ont des diplômes, on les amène ici et la première chose qu'on leur dit, c'est qu'ils n'ont pas d'expérience canadienne. Ça crée déjà de la frustration. Puis ce que ça crée aussi, c'est que la personne se sent exclue, elle ne veut plus rien savoir puis elle va quasiment toujours refuser de s'intégrer». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Enfin, une participante défend le droit à la pratique religieuse en faisant référence au cadre juridique de la gestion de la diversité religieuse au Québec et au Canada (accommodement raisonnable) et en rejetant le modèle de la laïcité à la française qui ne contribue, à son avis, aucunement à l'intégration des personnes d'origine arabe en France selon elle :

«Je pense qu'on a au Québec ce qu'on appelle l'accommodement raisonnable et je pense que c'est une idée géniale parce que je vois ce qu'on a fait en France et je trouve ça catastrophique, parce que j'ai des amis qui après trois générations en France ne se sentent pas Français. Ils ne se sentent pas plus Algériens ou Marocains, ils sont entre deux chaises et c'est catastrophique et je ne voudrais pas qu'on en vienne à ce qu'a vécu la France avec toute cette histoire de symboles religieux. Au Québec on a quelque chose qui s'appelle l'accommodement raisonnable, mais là aussi il faut être prudent... il ne faut pas installer des systèmes parallèles par exemple dernièrement, tout le débat sur les tribunaux islamiques, pour moi, ce n'est pas une bonne idée». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

Une majorité des interviewés qui composent notre échantillon se sont dit également d'accord avec l'énoncé suivant : *«Même en parlant très bien le français et en possédant des diplômes québécois, les Arabes ne seront pas acceptés facilement au Québec»* :

«C'est vrai. Parce qu'il y a de la discrimination, il y a de toute manière une idée préconçue sur eux. Moi, bien que je sois née ici, on me demande encore si je suis une immigrante et si je parle français... C'est trop ancré. Quand on me voit dans la rue on ne sait pas que j'étudie à Concordia et que je suis professionnelle de la santé ou que j'ai un doctorat ou que je suis une mère de cinq enfants. Il y a juste cette idée-là c'est moi, une femme musulmane qui doit être soumise à son mari...». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«Parce qu'ils représentent une menace et il y a cette perception d'eux qu'ils sont une menace, qu'ils vont voler les jobs puis qu'ils vont islamiser la société». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«C'est la réalité. C'est ce qu'on observe concrètement actuellement. Des gens qui arrivent, qui sont ultras qualifiés, compétents et qui sont acceptés au moment d'immigrer. On leur dit : «Vous êtes les bienvenus». Mais qui après sur la réalité du terrain ne vont pas trouver d'emploi, vont être victimes de préjugés, etc.». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

D'autres pensent que le fait que les arabophones nés ici aient un accent et des diplômes québécois représente un atout important dans la réussite de leur intégration à la fois sociale et professionnelle :

«Je pense que c'est faux. Premièrement, en ayant un accent québécois, déjà il y a une certaine barrière d'éliminée parce que c'est comme si tu parles la même langue que l'autre. En ayant les mêmes diplômes que l'autre, le même niveau d'éducation, si tu appelles pour appliquer à un emploi, c'est justement si tu fais une entrevue téléphonique avec l'employeur, il ne va pas voir ta différence. Puis il va lire ton CV et il va voir que t'as de l'expérience, elle est bien éduquée, au téléphone elle parle bien français et tout... Il faut montrer notre personnalité, toute notre personnalité devient dominante sur notre différence». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

Les expériences des répondants affectent certainement leur perception des relations interculturelles impliquant très particulièrement les personnes d'origine arabe et le groupe francophone de souche. Quand ces expériences sont positives, les relations des personnes d'origine arabe avec les autres membres de la société sont alors décrites dans des termes favorables. Deux facteurs entrent en jeu selon le premier répondant : la maîtrise du français et le fait d'être né au Québec. Le deuxième interviewé abonde dans le même sens mais reconnaît l'existence de préjugés et de racisme des deux côtés :

«Elle est bonne parce que les Arabes sont plus portés vers le français, les Maghrébins disons, c'est plus facile pour eux de venir au Québec qu'aux États-Unis. Pour le reste... ça dépend des générations. Moi, je vous parle de ma génération, ça va être plus facile pour nous de communiquer avec d'autres cultures parce qu'on a baigné dans les différentes cultures alors que la génération de mes parents ou de mes grands-parents ne connaissent

pas nécessairement la culture asiatique». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

«Je trouve que les relations sont bonnes, il y a des gens racistes des deux côtés, je connais des Québécois francophones qui parlent des Arabes et qui disent qu'ils ne valent rien, mais il y a aussi des Arabes qui disent «Ah ! La souveraineté, c'est stupide, ils gaspillent notre argent». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

À l'inverse, plusieurs considèrent que les relations entre Québécois d'origine arabe et le reste de la société sont marquées, d'une part, par la méfiance et la peur des Québécois d'origine canadienne-française et, de l'autre, par le manque d'ouverture de certains membres de la première génération des communautés arabes :

«Entre les Québécois et les Arabes, je pense que les relations sont problématiques parce qu'il y a une crainte montante chez la société d'accueil que ces gens-là sont venus envahir et tout ça. Je pense qu'il y a eu une époque où elles étaient beaucoup moins problématiques». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Les relations entre les Arabes du Québec et les autres? Je pense que ce n'est pas extra, honnêtement...je serais même portée à dire que les jeunes Arabes de mon âge qui sont nés ici sont davantage ouverts mais leurs parents, moi mes parents ont des amis de toutes les origines, de toutes les religions, juive, chrétienne, bouddhiste, mais les parents de mes amis arabes n'ont aucun ami québécois, aucune fréquentation avec les Québécois... je trouve ça déplorable». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

4.6. Comment promouvoir les relations intercommunautaires et lutter contre le racisme?

Face aux constats négatifs faits par les interviewés relativement aux relations interculturelles, plusieurs propositions ont été faites afin de promouvoir des relations plus harmonieuses. La sensibilisation à travers des campagnes médiatiques axées sur l'éducation interculturelle (l'éducation anti-raciste n'est pas identifiée comme telle), l'ouverture aux autres de la part des personnes d'origine arabe, leur meilleure acceptation par les Québécois d'origine canadienne-française, les festivals culturels, la visibilité de modèles de réussite issus des communautés arabes et l'emploi sont autant de moyens suggérés par les participants :

«Définitivement, il faudrait que les médias et le système universitaire aient une volonté de dépasser les préjugés au-delà de dire «ouais, il y a de la violence dans l'islam, les hommes sont comme ça puis les femmes sont comme ça». Ce qu'on est vraiment en train de faire c'est vraiment de créer des murs et pour moi, ça prend de l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et universitaire. Il faut qu'il y ait une volonté politique, une volonté universitaire, et il faut qu'il y ait une volonté des médias, une volonté de société de ne pas marginaliser les 250 000 musulmans qu'il y a ici parce qu'un moment donné, ces gens-là, d'abord on a une difficulté à s'intégrer à cause de l'emploi et on est en train de les marginaliser en plus d'une médiatisation de plus en plus islamophobe, en plus d'un contexte international qui est catastrophique, il faut aussi dire que les musulmans sont les

premières victimes du terrorisme. Si le Québec est allé chercher la crème de la crème des candidats pour venir s'installer au Québec et que ces gens-là ont une volonté, il faut qu'il y ait une volonté de vouloir les intégrer, leur donner les moyens de s'épanouir au Québec pour qu'ils se sentent pleinement citoyens. Pas de citoyenneté de deuxième catégorie pour que les gens se sentent Québécois et que le Québec est à nous et qu'il faut qu'on en prenne soin». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«Moi, je leur explique en premier... que chez nous [au Liban], les chrétiens, je n'ai pas vu de grandes différences entre la société où je vis et ici. Comme liberté des femmes, les femmes dans le marché du travail... c'est vraiment comme ici. La seule différence, on peut parler de ça plus tard, c'est la famille... ça c'est différent... mais en tant que femme, elle a les mêmes droits sociaux et économiques chez nous qu'ici... Pour les musulmans, j'explique que ce n'est pas tous les musulmans... ce n'est pas partout, dans toutes les communautés musulmanes... Il y a beaucoup de choses qui ont changé, que c'est différent et qu'on ne peut pas généraliser. Mais je leur dit que oui, parfois, dans certaines sociétés, la femme n'a peut-être presque aucun droit et elle n'est pas vraiment traitée de façon égale. Mais ce n'est pas partout, et ce n'est pas une règle générale... Et les gens ici, quand tu expliques ça, ils peuvent comprendre et c'est facile de changer... S'ils ont confiance en toi, si ce sont des amis, des collègues de travail ou même si tu ne les connais pas... quand tu expliques ils comprennent». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

Les médias sont dénoncés à cause d'une couverture biaisée qui entretient la peur et la mise à l'écart des musulmans étant donné leur pouvoir d'influencer les lecteurs, dont la majorité n'est justement en contact avec les musulmans que par médias interposés. Un resserrement du code de déontologie est suggéré comme moyen susceptible de favoriser des relations interculturelles plus positives :

«C'est une question très difficile, mais je pense que les médias ont un rôle extraordinaire à jouer là-dedans et ils sont d'une irresponsabilité extraordinaire. C'est incroyable, comment ils décrivent des choses, c'est de la provocation. À quoi ça sert de faire peur comme ça à la population. Ils n'ont jamais connu un musulman ou un Arabe et une femme lit son journal le matin pis elle apprend que ces gars là ils veulent islamiser le Québec et implanter la Charia au Québec alors que c'est pas du tout ça... c'est un dossier typique de la malhonnêteté du reportage médiatique. Ça vient affecter le gars qui vient chercher une job. Il devrait y avoir une meilleure réglementation, le CRTC devrait réguler son code déontologique au niveau de ce qui est permis. Je pense que c'est extraordinairement important, c'est la seule chose qu'on a en commun, qui nous lie. On peut pas tous se rencontrer dans nos vies, mais on se rencontre par l'intermédiaire des médias». (Femme, née au Liban mais arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 29 ans)

«Je suis pour la sensibilisation, surtout dans les médias parce que généralement s'il y a des problèmes entre une communauté et une autre, c'est par les médias, par le biais des journaux, de la télévision, ... Il faut briser cette peur, la barrière qu'il y a entre les deux... Donc, il faudrait organiser quelque chose, un festival pour réunir les deux cultures, pour montrer c'est quoi ces gens-là, c'est quoi leurs cultures, leurs origines. Ça crée des liens, ça brise des barrières». (Homme, né en Algérie, musulman, 32 ans)

Les activités culturelles sont louées comme moyen de favoriser le rapprochement interculturel par ce participant :

«Moi j'ai trouvé que le Festival du monde arabe, c'était vraiment fantastique, une idée vraiment brillante parce que ça permet aux gens de voir qu'est-ce que c'est d'être Arabe et en même temps pour les Arabes de montrer qu'ils ne sont pas des extraterrestres. En premier lieu, des activités culturelles et interculturelles. C'est ce que je trouve le plus efficace». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

Une plus grande visibilité de modèles de réussite des membres des communautés arabes dans divers domaines et un évitement des ghettos ethniques en matière de résidence sont aussi suggérés comme moyens susceptibles de promouvoir l'ouverture à la diversité culturelle :

«D'abord, voir plus de personnages publics qui sont issus de l'immigration, que ce soit en politique, à la télévision, en journalisme, au théâtre, au cinéma, etc. Aussi, intégrer les différentes cultures qu'il y a au Québec dans la vie québécoise. Justement, ne plus avoir de quartier St-Léonard, de quartier italien, de quartier grec. Créer plus de mélange». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

La responsabilité d'un véritable rapprochement est partagée entre personnes d'origine arabe, les médias, l'État, les Québécois francophones de la majorité. Selon une participante, l'amélioration des rapports entre les membres des différents groupes incombe non seulement aux personnes d'origine arabe, souvent pointées du doigt sur cette question, mais aussi à l'ensemble des Québécois :

«Je pense qu'on doit commencer par l'individu et que chacun devrait [faire sa part]. Mais, souvent j'ai l'impression que c'est moi qui dois prouver quelque chose, mais je n'ai rien à prouver. Je n'ai rien d'un immigrant, je ne suis pas un immigrant qui a à s'assimiler. Si moi ça me tente de m'habiller comme ça, personne ne peut me dire que je ne veux pas m'intégrer. Je suis née ici, j'ai fait l'école ici, disons que le français, c'est ma langue maternelle, est-ce que je dois toujours faire des efforts dans mon propre pays, dans mon propre milieu?... Je n'ai pas immigré, toute ma vie a été uniquement ici. Donc, je pense que ça doit également se faire des deux côtés parce que je pense que c'est beaucoup plus les ethnies qui font des efforts pour s'intégrer». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21ans)

Au niveau de l'État et des institutions, la sensibilisation de la population entière représente la meilleure option pour améliorer les relations interculturelles étant donné les limites des actions entreprises à l'intérieur des institutions scolaires et la nécessité de toucher une plus grande partie de la population :

«Je sais qu'il y a des colloques comme par exemple à l'école il y a des choses qui se font, mais c'est pas toute la population qui a accès à ça. Donc, il faudrait que ce soit quelque

chose de plus vaste et de plus général mais pas juste à Montréal. Je veux dire il y a plein des gens au Saguenay ou au Lac- Saint-Jean qui ont peut-être une certaine attitude juste parce qu'ils ne savent pas c'est quoi. Donc, peut-être que s'ils étaient au courant, ce serait différent». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Pour un autre participant actif dans les milieux étudiant et politique, un débat public s'impose sur cette question cruciale :

«Il faut en parler, il faut le dénoncer. Il faut le mettre sur la place publique... Ça prend un débat public constant, constant, constant jusqu'à ce que ça finisse par rentrer». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

La voie de la sensibilisation et de l'éducation culturelle est remise en question par un autre musulman de première génération fortement impliqué dans les mouvements étudiants et dans l'action politique. À son avis, c'est l'accès à l'emploi qui doit être ciblé comme la clé de l'amélioration de l'intégration des personnes d'origine arabe :

«Des campagnes, moi je ne crois pas beaucoup aux campagnes de sensibilisation. Moi, c'est plus pragmatique... je tiens vraiment à l'emploi comme porte pour une meilleure intégration... je pense que l'embauche c'est un outil d'intégration. Déjà, si tu es exclu tu as moins de chances de t'intégrer. Il faut régler le problème de l'embauche des personnes issue de l'immigration». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Bien que visiblement très minoritaire dans notre corpus, un seul répondant né au Canada remet en question le multiculturalisme et le décrit comme une faiblesse et plaide davantage pour une culture unique (qu'il reconnaît toutefois comme idéaliste) et le renforcement de l'État :

«Il faudrait éliminer les rapports interculturels et que ça devienne une culture. D'après moi, c'est idéaliste. Si un Arabe, c'est un Arabe, mais je crois qu'après deux, trois générations, il va devenir un Canadien de souche. Mais, ce qui est important c'est de garder le bon de la culture. Mais moi je trouve que ça divise l'État, ça rend faible». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

4.7. Perceptions de la terminologie utilisée dans l'espace public

La majorité des répondants ont une perception négative par ordre décroissant des termes «Québécois de souche», «minorités visibles», «communautés culturelles». Des interviewés y voient une sorte de hiérarchisation de la citoyenneté.

Toutefois, certains participants admettent que certains termes sont parfois nécessaires pour assurer l'accès à l'égalité en emploi voire même naturels vu la tendance humaine à vouloir catégoriser les individus en groupes :

«I try to understand the reasons behind why they would use such terms... I mean, if you want to point out a group of people that are different, you'll have to find some ways of categorizing them and to say something like visible minorities, personally, it's not something that I would find offensive if somebody ended up calling me visible minority... it's just that they need to differentiate between groups of people in order to help remedy problems that if there's things being directed against certain groups of people within society, then you need to categorize them in such a way that socially you can help to resolve the problem». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

«Ça ne m'agace pas. Aujourd'hui, je crois qu'elle est nécessaire. Elle est nécessaire surtout pour intégrer les nouveaux immigrants, les aider dans la recherche d'emploi pour éviter une discrimination, mais ça prouve que, ces mesures-là prouvent qu'il y a encore de la discrimination». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

«Je n'ai pas de problème avec ça. Mais j'essaie de voir au point de vue social est-ce que c'est quelque chose de bien ou non? Regardez, en aucune façon vous n'allez être capable de changer l'humain. La différence est reconnue automatiquement, instinctivement». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

Une répondante chrétienne ayant un désir d'assimilation assez fort rejette ces termes car ils remettent en cause son rêve de faire partie de la société québécoise :

«Ça me dit que je suis trop visible! Ça ne me donne pas la chance de m'intégrer. Je me sens visée, pointée, puis moi je veux juste m'intégrer pour devenir une partie de «tout le monde». Si on me pointe, c'est comme fini ce que j'ai ressenti dès que je suis arrivée ici, le mot «minorité visible», c'était vraiment fatigant... dans ma présentation, à McGill, c'est sûr qu'il fallait utiliser les façons didactiques... alors chaque fois que je disais «minorité visible», je sortais une tête de mort... pour exprimer mon sentiment... Alors, pour moi, c'est comme si on me catégorise, on me met dans une catégorie et là, je ne suis plus capable d'en sortir, de m'intégrer». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Plusieurs autres interviewés s'opposent à l'usage de ce vocabulaire catégoriel (Québécois de souche, minorité visible, etc.) au nom d'une citoyenneté égalitaire et préconisent l'usage des expressions «Québécois issus de l'immigration» ou de «Québécois» tout court :

«Quand on parle de minorités visibles, ça me frustre toujours d'écouter ça à la télé. Je ne suis pas une minorité, je suis citoyen. Mon enfant ne sera pas une minorité dans son pays, il sera un citoyen canadien et c'est important. Sinon, je ne me sentirai jamais chez moi». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Le seul qui me dérange vraiment, je dirais c'est «Québécois de souche», En fait, c'est pas des termes qui vont me déranger, ce que je n'aime pas, c'est de passer à côté pour en arriver au point où on veut en venir, par exemple, appeler un sourd, un mal entendant, ça m'emmerde. Donc minorités visibles, ce ne sont pas des termes qui vont me choquer. «Québécois de souche» je n'aime pas tellement, parce que ça fait appel à des sortes de dictons : «Le Québec aux Québécois», des trucs comme ça, donc, là j'aime un peu moins, mais c'est tout. Mais si c'est dans le but d'une certaine défense des groupes ethniques, oui, à ce moment-là, ces termes-là ont une certaine utilité et il ne faut pas les enlever,

parce que c'est ce qui va faire en sorte peut-être que, je veux dire, encore là, il faut mettre des noms sur ce qui se passe. Il faut appeler les choses par leur nom». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

«... je trouve que c'est un peu péjoratif, ça donne l'impression qu'il y a des catégories de Québécois. On a des Québécois qui ont tout le droit de s'appeler Québécois et qui sont les Québécois catholiques, blancs, francophones, etc. qu'on appelle les Québécois de souche puis il y a ceux qui se sont rajoutés, donc les immigrants comme moi, je ne veux pas être perçue comme une minorité visible, je veux être perçue comme Québécoise... Je ne veux pas qu'on me catégorise comme une Québécoise de confession musulmane. Si on parle de religion, d'accord qu'on le dise, mais sinon, je veux être perçue comme une Québécoise». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«J'éliminerais tout ça et je parlerais de Québécois issus de l'immigration justement. Il faut insister sur le fait qu'ils sont des Québécois aussi. D'où le fait que j'aime plus le terme Québécois issu de l'immigration». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans) no10

«J'ai hâte au jour où on dira Québécois tout court. Et que tout le monde se sentira inclus dans ce terme là». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Honnêtement, je crois que le mot «Québécois» est suffisant. Parce que même les Québécois d'origine française, ils sont des immigrants... c'est quoi quatre cents ans? Surtout pour moi, qui viens d'un pays qui existe depuis 6000 ans. Moi, les Indiens, oui! Les Indiens peuvent utiliser le mot «immigrant», autre que ... «Minorité», pour les Indiens, oui, on est tous des minorités... Pour moi, on est tous des Québécois». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

«Je trouve ça très agressant de faire ces distinctions-là parce qu'on se rend compte qu'il y a plusieurs niveaux de citoyenneté... On nous ramène toujours au fait qu'on est immigrant alors que la logique devrait nous dire davantage qu'un immigrant qui contribue de la même façon sinon plus puisse avoir les mêmes droits et être égal au niveau de la loi, puis pas juste au niveau de la loi, au niveau social et puisse avoir le même traitement que n'importe quelle autre personne. Donc pour moi c'est très éloquent que lorsqu'on commence à faire ces différences-là, c'est clair qu'il y a un problème». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Québécois de souche», ça m'énerve ce terme-là ou «pure laine». Des fois, on dit parce que tu es au Québec que tu es Québécois, quand je dis «je suis Québécoise comme toi», bien non «t'es pas Québécoise». Je comprends qu'ils veulent dire un francophone blanc mais ça m'énerve cette utilisation de «Québécois de souche» «Minorités visibles» Je n'aime pas utiliser le mot «minorité» parce que ça fait péjoratif puis c'est comme si on faisait pas partie de cette société, comme si on n'avait pas notre place à l'intérieur de cette société». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Un homme de confession musulmane et de deuxième génération soulève la question de la rectitude politique dans l'usage de la terminologie pour décrire les différents groupes qui composent la société québécoise :

«Il y a des communautés qui restent ensemble et parlent leur langue. Ils vivent parfois dans un secteur spécifique, dans un quartier. C'est une réalité, on ne peut pas la masquer. «Minorité visible», ça dépend, des fois c'est utilisé pour des bonnes raisons, pour dire que par exemple il y a du racisme contre des minorités visibles. Hum, mais... ça dépend parce qu'au plan politique par exemple, il y a toujours une façade quand on parle, on est tous les mêmes, mais en réalité ce n'est pas vrai». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 23 ans)

4.8. Résumé

Dans ce chapitre nous avons dressé principalement un portrait des réseaux communautaires des interviewés, de leurs perceptions des relations interculturelles et des moyens de les promouvoir ainsi que de leurs réactions au vocabulaire utilisé pour désigner les individus et groupes minoritaires.

L'analyse des entrevues nous permet de poser les constats suivants :

- Bien que la majorité des «meilleurs amis» des répondants soient d'origine arabe, il y a cependant plus d'amis non arabes quand on combine les amis d'origine canadienne française et de diverses minorités ethniques.
- Les relations avec les citoyens d'origine arabes représentent un ancrage important pour les participants et un moyen de maintenir leur identité et culture d'origine peu importe les statuts générationnels, le sexe et la religion.
- Toutefois, l'importance des relations interculturelles est soulignée par tous les participants comme moyens d'enrichissement culturel et une obligation dans une société diversifiée. Ces relations acquièrent aussi une valeur instrumentale en ce sens qu'elles sont vues comme des occasions pour déconstruire les stéréotypes à l'égard des personnes d'origine arabe, lutter contre le racisme et tisser un réseau de recherche d'emploi.
- La majorité des répondants ne s'opposent pas aux mariages mixtes, mais certains y mettent comme condition que le partenaire se convertisse à leur religion. Des arguments culturels et religieux sont aussi avancés pour justifier leur rejet (souci de maintien de l'identité et de la religion, assurer le bien-être des enfants en évitant les sources de conflits potentiels).
- Les difficultés pour développer des liens d'amitié solides avec les Québécois d'origine canadienne française sont expliquées par des différences culturelles jugées

infranchissables en matière de valeurs familiales, de relations interpersonnelles et de sujets d'intérêt et de loisirs.

- Lors de l'explication de ces difficultés, plusieurs répondants ont tenu des propos stéréotypés à l'égard des Québécois d'origine canadienne française, décrits comme un groupe homogène et peu ouvert à la diversité culturelle et surtout religieuse.
- Le travail des associations communautaires arabes en matière d'intégration de leurs membres est plutôt critiqué sévèrement par les interviewés à cause d'un accent sur le maintien des liens intracommunautaires aux dépens de l'ouverture au reste de la société, le détournement des objectifs initiaux, la focalisation sur le travail religieux et la composition ethnonationale étroite. D'autres aspects objectifs sont évoqués pour expliquer le succès limité des groupes arabes tels que le manque de moyens financiers et humains, la méconnaissance des associations par les nouveaux arrivants, l'absence de réseaux avec les autres communautés.
- À l'exception de trois participants, les autres ont tous rejeté l'idée de l'assimilation. L'option préconisée par les participants est plutôt fondée sur un éclectisme intelligent grâce auquel le meilleur des différentes cultures est intégré. La pratique religieuse n'est pas forcément vue comme incompatible avec l'intégration citoyenne.
- Selon les participants, les relations entre Québécois d'origine canadienne française et arabe sont marquées par la crainte d'une invasion démographique, culturelle et religieuse alimentée par les préjugés.
- Les propositions faites par les participants afin d'améliorer les relations interculturelles et lutter contre le racisme s'articulent principalement autour de la sensibilisation, l'éducation interculturelle, l'insertion économique et la visibilité des modèles de réussite des membres des communautés arabes. À cet égard, médias, gouvernements, institutions et individus sont interpellés pour jouer un rôle positif.
- Une perception plutôt négative de la terminologie utilisée pour désigner les différents groupes sur la scène publique se dégage des entrevues. Plusieurs répondants y voient une certaine hiérarchisation de la citoyenneté.

Le chapitre suivant tentera d'identifier les conceptions de l'identité et la citoyenneté par les participants ainsi que leurs pratiques civiques.

CHAPITRE 5

IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ

5.1. Mise en contexte

Processus complexe dont les contours sont sujets à des modifications selon des variables sociopolitiques, économiques et culturelles qui résultent en partie des rapports de pouvoir entre les groupes sociaux majoritaires et minoritaires, le choix d'une option identitaire représente un «indicateur» important du sentiment d'appartenance ou d'exclusion de la société québécoise. Il est impensable à cet égard que les expériences de racisme rapportées dans les chapitres précédents n'affectent pas le processus de construction identitaire des Québécois originaires des pays arabes et cela peu importe le sexe, le statut générationnel et l'affiliation religieuse. En effet, qu'ils soient nés et socialisés ou établis plus récemment au Québec, les expressions du racisme anti-arabe ou de l'arabophobie vont, selon toute vraisemblance, colorer, du moins en partie, la perception de leur statut dans la société québécoise⁷.

Cherchant à cerner le rapport entre les représentations sociales majoritaires (dimension externe) et les représentations minoritaires (dimension interne) chez les jeunes Arabes de deuxième génération au Québec, Eid a constaté que la catégorie «Arabe» a recueilli la majorité des réponses mais cette tendance est plus marquée chez les musulmans (51,1 % chez les musulmans et 35,2 % chez les chrétiens) alors que la catégorie «groupe national» occupe la deuxième place. Les Libanais s'identifient davantage comme Libanais (42,7 %), Arabes (24,0 %) et enfin comme Arabes-Canadiens ou Québécois (21,9 %). Une minorité de participants s'identifient comme «Canadiens» ou «Québécois», options prises seules ou jumelées à une autre (2004, p. 157). Pour Eid, la grande popularité de la catégorie «Arabe» doit être interprétée en partie comme le produit d'une violence symbolique en quelque sorte «fondatrice». Les personnes d'origine arabe sont toujours interpellées par le biais d'une «arabité» monolithique, indifférenciée, et stigmatisante qui ignore la diversité culturelle et identitaire qui les caractérise (2004, p. 159).

⁷ Voir les conclusions relatives à diverses études portant sur les paradoxes et la politisation des options identitaires des minorités ethniques et racisées dans le contexte québécois (Labelle, Salée et Frenette, 2001; Labelle et Salée 2001; Labelle, 2004).

Selon l'étude de Fédération canado-arabe (CAF) (2002a), la construction d'une identité personnelle et collective capable de concilier des héritages et les expériences sociales des Canadiens d'origine arabe constitue l'enjeu principal étant donné les rejets subis au nom de «différences» présumées. La double identité est préférée par la majorité puisque 62 % indiquent que les termes Arabe-Canadien ou Canadien-Arabe ou Canadien d'origine arabe décrivent qui ils sont, plus que tout autre terme (2002a, p.12). De plus, ils ne voient pas de conflit entre les deux composantes de leur identité. Une différence importante émerge cependant entre musulmans et chrétiens : 39,6 % des musulmans disent que la religion les définit plus que le fait d'être Arabe, Canadien ou autre, alors que seulement 4,3 % parmi les chrétiens adoptent cette position (2002a, p.14). Ces chiffres doivent être interprétés avec précaution : l'échantillon de l'étude de la Fédération canado-arabe est grand, mais il n'est pas aléatoire. L'étude d'Eid, quant à elle, inclut 250 jeunes, choisis de façon non aléatoire. On ne peut donc pas se fier sur les chiffres avancés, mais uniquement sur la conclusion générale, à l'effet que les musulmans ont probablement plus tendance que les chrétiens à se définir par la religion que par l'appartenance arabe, tout en tenant compte du fait que même si on se fie à ces chiffres, plus de la moitié des musulmans (60 % dans l'étude de la CAF) se définissent par leur culture ethnique plutôt que par la religion.

Le dernier sondage sur la diversité culturelle au Canada révèle que 58 % des répondants croient que l'allégeance des Canadiens doit être d'abord et avant tout envers le Canada, et non pas leur pays d'origine (CRIC, 2005). Ceci risque de compliquer la perception négative de l'attachement des personnes de première et de deuxième génération à leur pays d'origine ou celui des parents aux yeux de l'opinion publique canadienne.

En ce qui concerne la citoyenneté, bien que les trois raisons principales du choix du Canada soient les droits et libertés, le multiculturalisme, les institutions publiques et le réseau de protection sociale (CAF, 2002a), la gestion de la citoyenneté déterminée principalement par l'impératif sécuritaire résultant des attentats du 11 septembre 2001 a soulevé de sérieux doutes quant à la capacité et à la volonté de l'État canadien de protéger les droits des personnes d'origine arabe (déportation par les services de renseignements américains de Maher Arar, citoyen canadien, vers la Syrie, acceptation du Canada du renvoi de citoyens canadiens par les

Américains vers leur pays d'origine par simple «avertissement»). Ces pratiques sont qualifiées «sous-traitance de la torture» par plusieurs défenseurs des droits humains et des Canadiens d'origine arabe. De plus, la détention de cinq personnes d'origine arabe sous des Certificats de sécurité sans divulgation des preuves contre eux a renforcé le sentiment de stigmatisation et de citoyenneté de deuxième classe chez des personnes d'origine arabe. CAIR-CAN (2001) a documenté 110 incidents anti-musulmans dans les deux mois suivants le 11 septembre. De plus, 800 musulmans et Arabes ont été détenus par les services d'Immigration Canada et des Somaliens ont été déportés sans procès juste (Tibbits, 2001, A4).

Dans une enquête sur les visites effectuées par des agents de sûreté, CAIR-CAN (2005) a trouvé que 62 % des personnes contactées n'ont pas rapporté ces incidents à des organisations de défense des droits. Parmi les personnes contactées par les divers services de sûreté, 54 % sont des Arabes et 89 % sont des hommes dont 63 % sont âgés entre 18 et 35 ans. Des tactiques d'intimidation sont également utilisées (visites par des policiers au lieu de travail, déni de conseil légal, etc.).

Tous ces éléments amènent les Arabes et les musulmans à se percevoir comme des victimes d'un «racisme institutionnel» (Khouri, 2004, p. 65) qui les pousse à se comparer aux Canadiens d'origine japonaise victimes de représailles lors de la Deuxième Guerre mondiale. Ce sentiment d'une citoyenneté «incomplète» est traduit selon l'étude de la Fédération Canado-arabe (CAF) (2002a, p. 24) dans un très fort taux d'insatisfaction envers le gouvernement fédéral (73,9 %) ainsi qu'envers le gouvernement provincial (63,7%).

Les conclusions de la commission O'Connor sur l'affaire Arar viennent cependant apporter un bémol à cette vision puisqu'elle démontre un souci de l'État canadien de faire la lumière sur ces événements.

Quant à la participation civique des Canadiens d'origine arabe, peu de données sont disponibles pour dresser un tableau objectif. Toutefois, plus de 20 % disent avoir fait du bénévolat et 80 % affirment être prêts à consacrer du temps pour des associations arabes qui offrent les services qui les intéressent (CAF, 2002a, p. 19).

De nombreuses questions se posent alors par rapport à la dynamique identitaire et à la perception de la citoyenneté canadienne chez les Québécois d'origine arabe ainsi que leurs pratiques civiques. Comment conçoivent-ils leur identité? Existe-t-il un conflit entre l'identité immigrée (des parents dans le cas des participants nés ici ou des pays d'origine dans le cas des nouveaux arrivants) et l'identité recomposée au Québec? Le contexte politique québécois affecte-t-il le processus de reconstruction identitaire par rapport à l'identité canadienne? Existe-t-il des différences notables entre Québécois d'origine arabe, chrétienne et musulmane en matière de conception identitaire? Existe-t-il des différences marquées entre les participants de deuxième et de première génération à cet égard? Les options identitaires sont-elles vraiment des choix ou sont-elles, au moins en partie, imposées ou assignées par le groupe majoritaire? Quelles significations les interviewés attribuent-ils à la citoyenneté canadienne? Quels aspects et valeurs sont liés à la citoyenneté canadienne? Comment voient-ils la double citoyenneté? Quelles sont leurs perceptions de la participation civique des individus et groupes arabes au Québec? Quels sont les facteurs explicatifs de cette participation ou de son absence? Le partage de valeurs québécoises par des personnes d'origine arabe est-il possible? Quelles perceptions ont les participants des politiques et lois visant le respect des droits et la lutte contre le racisme? Ce chapitre rapporte des éléments de réponses à ces questions.

5.2. Les choix identitaires

Afin de cerner les choix identitaires des participants, nous les avons invités à décrire leur premier choix de la manière suivante : *«Les gens peuvent se décrire de nombreuses façons. Par exemple : Libanais, Marocain, Algérien, Tunisien, Libanais-canadiens, Canadiens, Canadiens d'origine libanaise ou marocaine, Libanais-québécois, Québécois, Québécois d'origine libanaise, marocaine, Arabe, musulman, chrétien, etc. Si vous aviez à en choisir une, comment vous identifiez-vous personnellement?»*.

5.2.1. Identité duelle ou multiple

À l'instar d'autres membres issus de diverses minorités ethniques, les répondants québécois d'origine arabe exhibent une multiplicité d'options identitaires souvent choisies mais parfois assignées (Labelle, Salée et Frenette, 2001 ; Labelle et Salée, 2001).

Des répondantes de première et de seconde génération soulignent la fluidité et la multiplicité des identités dans lesquelles elles peuvent se reconnaître. Différentes postures identitaires sont disponibles :

«... je suis algérienne mais profondément, je me sens montréalaise. Oui, je me sens montréalaise parce que Montréal c'est multicolore et à l'intérieur de moi, je me sens multicolore. C'est ça, je suis québécoise, mais aussi, un peu haïtienne, un peu espagnole, un peu italienne. Avoir connu autant de gens de différentes cultures et m'être attachée à ces gens-là, m'a forcée à réaliser que j'ai plusieurs identités». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

«Ça ne se mesure pas l'identité. Je suis marocaine quand j'en ai envie, je suis africainequand j'en ai envie.sahraoui quand j'en ai envie aussi.... Et je suis québécoise juste quand je suis à l'extérieur du Québec». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Un répondant d'origine marocaine joue avec les options disponibles pour aboutir à se considérer citoyen du monde :

«Franco-marocain, maintenant, il faut que je rajoute Québécois aussi. Je ne me suis pas encore considéré comme canadien même si je le suis de plus en plus. Déjà d'en avoir trois, ça commence à être compliqué. Et j'ai tendance à dire maintenant que je suis citoyen du monde. Arrivé à trois, je pense qu'on peut se définir comme citoyen du monde». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

L'attachement à l'identité du pays d'origine se révèle dans l'identité à trait d'union comme dans le cas de ce jeune d'origine marocaine pourtant très impliqué et intégré dans des mouvements étudiants et politiques :

«Marocain-Québécois parce que je serai toujours et avant tout un Marocain, après 100 ans ici, d'abord et avant tout, je suis marocain. Je n'oublie jamais d'où je viens, qui je suis...». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Le choix d'une identité québécois plutôt que canadienne est fait au nom d'un sentiment de proximité avec le Québec et de valeurs distinctes :

«Le plus difficile dans votre question serait de choisir entre Canadien d'origine X ou Québécois d'origine X. C'est plutôt Québécois parce que je n'ai pas vraiment été dans le reste du Canada. Mon idée à moi, c'est que j'ai déjà été en Ontario mais j'ai plus l'impression d'être aux États-Unis en Ontario que d'être au Canada. Alors je dirais plus Québécois d'origine égyptienne. Si je marque l'origine égyptienne, c'est que c'est vraiment mes origines mais je ne pourrais pas me qualifier d'Égyptien parce que j'ai grandi ici». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Bien que plusieurs répondants ne voient pas de contradiction entre être à la fois musulman et Canadien, la primauté de l'identité religieuse est soulignée par un musulman pratiquant :

«I tell them I'm Muslim. So for me, my Islam is a priority and then I'm Canadian and then I'm Syrian». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

D'autres interviewées musulmanes intègrent l'appartenance à l'islam dans la construction d'une identité à trait d'union :

«...Si j'avais à me décrire, je dirais que je suis une musulmane. Mais normalement lorsqu'on pose la question je dirais Québécoise musulmane marocaine». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Je suis Québécoise d'origine marocaine. Je suis Québécoise de confession musulmane». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

«Canadienne-musulmane, parce que je crois que ce qui a le plus d'importance dans ma vie et dans mon identité c'est le fait que je sois musulmane». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Toutefois, assumer une identité à trait d'union est parfois problématique. Le sentiment divisé d'appartenance peut causer certaines difficultés à assumer une double identité, comme en témoigne cette répondante chrétienne:

«Canadienne d'origine libanaise... je suis vraiment moitié-moitié. Même si j'ai moins de manières libanaises, je parle arabe, on mange arabe chez nous... Pour moi c'est mon pays aussi bien que le Canada l'est... je me dis que je suis deux, je suis vraiment deux. J'ai une double identité. C'est une souffrance, je n'appartiens pas tout à fait à ici, je n'appartiens pas tout à fait à là-bas... Ça fait que tu es un peu sans terre». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

5.2.2. *Identité unique : identité nationale d'origine*

D'autres répondants des deux sexes tant de première que de deuxième génération et ayant des affiliations religieuses différentes revendiquent uniquement l'identité du pays d'origine :

«Quand on me pose la question : origine algérienne !». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«Tunisien, c'est simple!». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Je dirais tout simplement je suis Libanaise. Je trouve que je le suis, mes parents sont libanais donc ils m'ont appris la langue libanaise, j'ai la culture, la mentalité, le pays je le connais très bien. Je me sens plus libanaise que québécoise par exemple bien que je sois née ici. Je ne sais pas comment expliquer le fait que je me sens libanaise, comment dans ma tête et dans mon cœur je me sens libanaise». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

Même s'il n'a jamais mis les pieds au Liban, un répondant chrétien de deuxième génération s'attache à son identité libanaise, mais se trouve parfois contraint de préciser son affiliation chrétienne en cas de suspicion ou de curiosité de la part de ses interlocuteurs :

«Libanais. Libanais, et s'il y a de l'investigation ou de la suspicion, je vais dire chrétien. Mais la première chose que je vais dire, c'est Libanais». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

Une autre interviewée abonde dans le même sens afin d'éviter le rejet:

«Libanaise. Mais parfois j'ai été obligée de dire libanaise chrétienne ou bien libanaise catholique. Parce que je connais le regard des gens quand je dis libanaise. Donc parfois pour être mieux acceptée je dis chrétienne ou bien catholique». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

5.2.3. *Identité unique: identité québécoise ou canadienne*

Quelques interviewés ont revendiqué l'identité québécoise pour souligner leur appartenance au Québec en dépit de questions intrusives qui insistent sur l'origine étrangère des personnes :

«Moi, je leur réponds que je suis Québécoise. Mais normalement on me demande «Vous venez d'où?». Bien je réponds que je viens du Québec, je suis née au Québec. Donc le message est passé au moins». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

Toutefois, bien que certains répondants se réclament d'une identité québécoise, l'assimilation comme option identitaire est très majoritairement rejetée. Le désir d'assimilation comme unique voie d'acceptation est évident chez une seule répondante d'origine chrétienne à cause d'un sentiment de double victimisation en Égypte, son pays d'origine, et au Québec :

«En tout cas, moi, ce que j'aimerais faire, ce serait perdre mon origine parce que je veux être vraiment acceptée comme 100 % Québécoise... Puis, que j'arrive ici et que je sois discriminée... quand je déteste malheureusement les musulmans... et d'être considérée musulmane... c'est comme une souffrance, une punition affreuse... une insulte... Mais je n'aimerais jamais qu'on fasse la même chose à mes enfants. Parce que mes enfants, ce sont de vrais québécois et puis qu'on leur dise «ah, vous êtes arabes!» eux autres, ils ne savent rien de tout ça. Alors là, ça me fâche..» (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

Les entrevues ont également révélé une certaine instrumentalisation de l'identité canadienne face aux Québécois d'origine canadienne-française à cause d'un sentiment d'exclusion et de citoyenneté de seconde classe. Dans ce cas, la construction identitaire est faite, dans une grande mesure, en relation avec les représentations de l'identité québécoise et, plus précisément, du sentiment de non-appartenance à cette identité. Le fait que des personnes nées au Canada soulèvent cette question est très important dans la mesure où ces répondants ont été socialisés au

Québec et n'arrivent pourtant pas à s'y reconnaître. La revendication de l'identité canadienne est, par conséquent, déployée comme posture défensive contre les «Québécois» conçus comme un groupe homogène et peu ouvert de Canadiens d'origine française. Elle révèle également une compréhension de la dynamique de confrontation identitaire entre le Québec et le Canada. La revendication d'une égalité de statut que les personnes d'origine arabe se voient nier est exprimée comme suit par une répondante musulmane :

«Les Québécois, moi je vais leur dire, «Moi, je suis canadienne». Si c'est des gens d'autres cultures, je vais leur dire que je suis Libanaise. Mais, pourquoi je leur dis que je suis Canadienne, c'est pour leur montrer que je suis au même niveau qu'eux». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

Il est fort révélateur à cet égard que presque la totalité des interviewés se sont exclus, à plusieurs reprises durant les entretiens, de manière probablement inconsciente, de l'identité québécoise. En effet, l'examen approfondi de l'usage des termes «Québécois» et «Québécoise» démontre que les participants ne se reconnaissent pas dans la communauté politique québécoise. Parfois les termes «de souche», de «pure laine» ou «d'origine canadienne française» sont associés à titre de précision. Les Québécois sont souvent décrits comme un groupe homogène, monolithique et peu ouvert à la diversité culturelle, ethnique et religieuse qui caractérise de plus en plus le Québec. Cette vision consolide l'ethnicisation de la notion de «Québécois», observée dans d'autres milieux minoritaires, plutôt qu'une conception sociale et politique de la nation québécoise, caractérisée par un ensemble d'institutions et de valeurs citoyennes partagées... L'auto-exclusion par les participants montre à quel point ils ont intériorisé les frontières ethniques marquant des niveaux de citoyenneté.

Les quelques extraits suivants aideront à bien illustrer cette représentation étriquée de la notion de Québécois chez des répondants musulmans et non-musulmans de première et de deuxième génération :

«La ville de Montréal, même si elle est métropolitaine, les communautés vivent chacune de son côté, les juifs avec les juifs, les Arabes avec les Arabes, les Maghrébins essaient d'être ensemble... et il y a les Québécois». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«J'ai mon oncle qui est arrivé depuis 4 ans et il s'est ouvert un café à Saint-Bruno. C'est juste des Québécois là-bas». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

«... si on commence chacun à se tenir par exemple les Arabes avec les Arabes, les Québécois avec les Québécois, c'est sûr que les Québécois ne vont jamais vouloir

comprendre les Arabes ou se rapprocher des Arabes ou vouloir les accepter». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

«... je trouve que les Québécois sont les gens les plus ouverts aux étrangers...» (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

«Il y a des profs mêmes, si tu vas à la Polytechnique, au Département de mécanique, il y a des profs qui n'ont jusqu'à maintenant que des étudiants québécois. Tu ne vas jamais trouver un étranger dans leur groupe. Ils essaient toujours d'avoir des groupes de Québécois». (Homme, né en Algérie, musulman 32 ans)

«... je comprends les Québécois, s'ils veulent vraiment se séparer... Les Québécois ou les Canadiens ont peur de l'islam». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

À l'inverse, un répondant musulman de première génération, fort attaché à son pays d'origine, revendique l'identité québécoise pour l'opposer à l'identité canadienne à cause de ses convictions politiques souverainistes :

«... je suis un Québécois, ma société d'accueil et même mon pays d'accueil, il y a aussi des allégeances très partisans là-dedans dans le choix du Québécois et pas du Canadien». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

«J'ai hâte au jour où on dira Québécois tout court. Et que tout le monde se sentira inclus dans ce terme là. Parce que moi-même j'ai fait cette erreur-là dans le cours de l'entrevue, de dire les Québécois et nous autres, ça, ça illustre à quel point en tant qu'immigrant, malgré le fait que je sois citoyen canadien depuis cinq ans, quand je vois à la télé quelqu'un parler de Québécois, je ne me sens pas concerné». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

L'identité situationnelle, instrumentale, apparaît dans certains cas. Dans ce cas on joue sur plusieurs tableaux, selon l'interlocuteur et la réponse attendue, aux fins de désirabilité sociale :

«Si je parle à un francophone, ça va être Québécoise d'origine égyptienne, si je parle à un Canadien, je vais dire Canadienne d'origine égyptienne... si c'est un Américain : Canadien». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

5.2.4. L'occultation de l'identité

Le contexte de l'après 11 septembre et la stigmatisation des personnes d'origine arabe qui s'en est suivie a amené certains à vouloir se dissocier de leur identité arabe dans l'espoir de passer inaperçus et d'éviter les attitudes négatives ou de véritables discriminations. Cette occultation de l'identité peut prendre plusieurs formes : se présenter plutôt comme Phéniciens et non comme Libanais arabes (un choix politique qui a précédé le 11 septembre et qui relève de la dynamique politique arabe), changer de nom, etc. :

«Il y en a qui disent : «Nous, on n'est pas arabes». «Non, nous on est des Phéniciens». (Femme, née au Liban, arrivée au Canada avant l'âge de 6 ans, musulmane, 20 ans)

«Je connais quelqu'un qui a changé son prénom Yassin pour Maxime pour justement... éviter toute discrimination». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

«Là où je travaillais, pendant les attentats et tout ça, il y avait une Québécoise dont le beau-frère est d'origine libanaise. Il est chrétien, il s'appelle Jihad... Et elle m'a dit qu'il est allé changer son nom». (Femme, née en Tunisie, musulmane, 35 ans)

«J'ai un ami qui a fait changer son prénom car il le vivait comme quelque chose qu'il avait à confronter chaque fois qu'il se présentait et aussi qu'il avait quelque chose à défendre par rapport à qui il est... il trouvait beaucoup plus facile de s'appeler Louis-Philippe, qui est son deuxième nom». (Femme, née au Liban, origine chrétienne, 27 ans)

Le changement de nom pour passer inaperçu et «mainstream» peut être également motivé en partie par des raisons d'affaires :

«Oui, absolument, j'ai mon beau-frère, il est Libanais, son dernier nom, c'est «Chbat», mais sur ses cartes d'affaires, c'est «Chabot». Ça c'est québécois complètement !». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

5.3. Les réactions face aux questions sur l'identité

Bien que les répondants soient frustrés d'être constamment renvoyés à leur altérité, une très grande majorité d'entre eux affirment néanmoins que les questions portant sur leur origine ne les dérangent pas. Plutôt, ces questions offrent une occasion pour corriger certaines fausses conceptions et démystifier des préjugés à l'égard des Arabes ou pour affirmer la fierté des origines :

«Non, au contraire. C'est une opportunité pour permettre de faire connaître ma culture à quelqu'un d'autre». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

«Non. Je suis content. Parce que je me dis que si je parle à une personne et que j'arrive à lui enlever des préjugés... comme je te dis, de bouche à oreille c'est la forme de publicité la plus puissante au monde». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

«Non au contraire, je suis très fière de mes origines». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Un interviewé ne sent aucune gêne face aux questions sur ses origines, mode d'interaction sociale auquel il a lui-même recours :

«Non. Parce que j'aurais tendance aussi à faire la même chose, à demander à quelqu'un de quelle origine il est. Ça m'aide à placer tout de suite, à faire des repères». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

À l'opposé, un répondant chrétien trouve les questions sur ses origines gênantes à cause de la suspicion qui les sous-tend :

«Ils me gênent maintenant, dépendamment des individus qui me les posent parce qu'il y a toujours une source de suspicion. C'est pour ça que ça me gêne». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

5.4. D'une identité assignée à une identité revendiquée

Pour certains interviewés, le choix de l'identité du pays d'origine a été initialement dicté par une confrontation avec des Québécois d'origine canadienne-française. Dans ce contexte particulier, l'identité arabe semble être plutôt imposée à certains participants chrétiens d'origine arabe. Cette imposition les amène à une réappropriation des origines et leur revendication active dans la construction de leur identité en réaction au rejet qu'ils ont vécu. Dans ce cas, l'identité arabe semble être davantage forcée que choisie. Après s'être cru un citoyen à part entière, un répondant de deuxième génération d'origine arabe et de confession chrétienne s'est vu rappeler son altérité en se faisant dire : «Retournez donc chez vous bande d'importés!», à un moment historique important au Québec, celui du référendum de 1995. Ce cas de renvoi à l'altérité (que nous avons également examiné dans le chapitre sur le racisme dans le milieu scolaire) a provoqué un questionnement identitaire important et une réappropriation de l'identité arabe et sa fière revendication :

«... j'ai pris conscience de mes racines, ce qui était bien parce qu'avant je ne voulais pas nécessairement avoir des origines arabes, je voulais être canadien. Sauf que la façon dont lui m'avait parlé... ça avait commencé par une réflexion sur pourquoi est-ce qu'il m'a parlé comme ça? Donc j'ai pris un peu conscience de mes origines». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, musulman, 21 ans)

Une autre participante d'origine arabe chrétienne illustre l'impact de la déclaration de Jacques Parizeau lors de la soirée du référendum sur son cheminement identitaire dans ces termes :

«... le commentaire de Parizeau m'a fortement choquée... je ne savais pas si j'étais incluse là-dedans ou non. Ça m'a fait profondément réfléchir, et peut-être justement pour ça, je me suis beaucoup rapprochée de ce vote ethnique là, de ce qu'il qualifiait de vote ethnique». (Femme, née au Liban, origine chrétienne, 27 ans)

Dans un troisième cas, la frustration née de l'incapacité d'expliquer aux Québécois d'origine canadienne-française et canadienne-anglaise les enjeux internationaux suite aux événements du 11 septembre et au refus de l'image exotique que lui assignent ses collègues amène un répondant

de confession chrétienne à une certaine reprise de conscience de l'identité arabe et musulmane et l'a conduit de façon ultime à la conversion à l'islam :

«Je rejetais tout ce qui était arabe, donc la langue arabe, la culture arabe, tout ce qui était arabe je le rejetais. Je ne voulais que le français, que l'européen. Je trouvais que c'était tout ce qu'il y a de mieux... J'étais un des seuls Arabes dans le département, on venait me demander "Why did they do it", "Is it really in their religion to do things like that", "What did they have against America?" Et je ne pouvais pas répondre, je ne savais pas. J'ai remarqué que j'avais vécu en Arabie Saoudite, à Dubaï, au Liban parmi des musulmans mais je ne connaissais rien sur l'Islam... J'étais spectateur, j'ai vécu très proche de l'Islam mais je ne savais rien sur l'Islam, je n'avais jamais mis les pieds dans une mosquée, je ne connaissais même pas leurs lois, je ne savais rien. Et c'est là qu'une frustration s'est créée... j'ai remarqué que je vivais mon arabité à travers les yeux de l'Ouest, à travers les yeux de l'extérieur et là j'ai senti le besoin de reconnecter avec la culture que j'avais ou ce que j'étais vraiment. Ça m'a causé trois ans d'université et de recherches, j'ai tout laissé, j'ai laissé l'université, je ne pouvais plus écrire, je ne pouvais plus m'occuper du cinéma ni rien du tout je devais faire des recherches sur moi.... Il y avait quelque chose d'irréel dans ce qu'on voyait d'être arabe aujourd'hui, c'était ou bien terroriste ou bien très exotique, les deux étaient très plastiques. Je ne pouvais m'identifier ni à l'un ni à l'autre et pourtant je savais qu'il y avait autre chose et je sentais que je suis quand même arabe d'une manière mais autre chose, il y avait autre chose que je n'arrivais pas à toucher». (Homme, né au Liban, musulman, 35 ans)

Le répondant finit aussi par refuser l'image exotique que lui assignent des collègues de travail :

«Après le 11 septembre, j'ai remarqué que beaucoup de gens commençaient à se poser des questions «C'est quoi l'Islam?», «C'est quoi être Arabe ?», les gens autour de moi lisaient *Les milles et une nuits*. Subitement il y a eu cette ouverture vers c'est quoi être un Arabe et j'ai senti une discrimination mais très positive... Tout ce qui était arabe était exotique et subitement j'étais classifié exotique... mais c'était négatif parce que... je n'étais pas une personne. C'était réducteur, c'était porteur de beaucoup d'espoir ou porteur de beaucoup d'exotisme qu'en fait je n'incarnais même pas, mais qui posait quand même des problèmes parce que je sentais que je ne pouvais plus rien dire qui puisse être relié à moi mais qui était toujours relié à quelque chose d'autre. Donc je sentais encore une fois une certaine non-existence». (Homme, né au Liban, musulman, 35 ans)

5.5. Perceptions de la citoyenneté canadienne

5.5.1. Significations de la citoyenneté canadienne

Depuis des décennies, le gouvernement fédéral a investi d'énormes efforts pour développer le sentiment d'appartenance et revaloriser et promouvoir la citoyenneté canadienne, parmi un ensemble de politiques publiques visant la «gestion de la diversité». L'État du Québec se livre de son côté à la promotion d'une identité et/ou d'une citoyenneté québécoise, selon les gouvernements en place, qui entre en concurrence certaine avec les efforts du gouvernement fédéral (Labelle et Salée, 1999; 2001; Labelle et Rocher, 2006).

Les réponses des interviewés indiquent que la citoyenneté canadienne revêt plusieurs significations : le passeport, la Charte, les valeurs de liberté, de droits, d'égalité et le droit de vote. L'excellente réputation internationale du Canada par opposition aux États-Unis est également soulignée comme aspect positif associé à la citoyenneté. La citoyenneté est associée à la question de l'accès à certains types d'emploi.

Bien que la citoyenneté canadienne soit investie de plusieurs significations de la part des interviewés, le passeport, qu'il soit cité seul ou en combinaison avec d'autres aspects, semble être l'élément le plus significatif pour un bon nombre de répondants. Ceci pourrait s'expliquer facilement par les difficultés que rencontrent les personnes d'origine arabe lors de leurs déplacements dans les pays occidentaux. Ces difficultés se sont aggravées surtout dans le contexte de l'après 11 septembre marqué par la forte obsession sécuritaire et le profilage subséquent de personnes d'origine arabe et musulmane :

«La citoyenneté canadienne, c'est le passeport du monde ! N'importe où tu vas avec ce passeport là, c'est de l'or. Il n'y a rien de mieux que ça». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 29 ans)

«Nationalité, passeport». (Homme, né en Algérie, musulman 32 ans)

«Citoyenneté canadienne, ça me fait penser à l'aéroport... Je voyage assez, quand je reviens, le passeport et la citoyenneté canadienne, ça rend la tâche beaucoup plus facile». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

Le passeport est également associé avec d'autres éléments positifs de la citoyenneté (paix sociale, liberté...) :

«La première chose à quoi ça me fait penser, c'est le passeport avec la photo. Droit, paix sociale, liberté, tout ce que vous voulez». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Plusieurs répondants musulmans et chrétiens de sexe et de statut générationnel différents soulignent également l'importance des libertés individuelles dans leur perception de la citoyenneté canadienne. Ces libertés sont parfois directement liées à la Charte canadienne des droits et libertés mais souvent mentionnées sans référence à la Charte. Ce sont surtout des

participants musulmans de deuxième et de première génération qui soulignent cet aspect de la citoyenneté :

«I mean that we have a good degree of liberty, in terms of freedom of opinion, freedom of practicing our tradition. The first thing you are taught about Canadian citizenship is about the Charter of rights and freedoms» (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, Musulman 29 ans)

«Citoyenneté canadienne ça me fait penser à la Charte, à tout le monde sur le même pied d'égalité. Oui certainement le droit de vote, la démocratie, l'égalité devant la loi, l'accès à l'éducation pour tous». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane 29 ans)

«C'est la liberté de la personne déjà. C'est la liberté de faire ce qu'on veut quand on veut. C'est vraiment la liberté». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Liberté je dirais, bien-être. Je me considère chanceuse d'être ici, d'être et d'avoir un passeport canadien, je trouve ça riche. C'est drôle à dire mais je le vois comme ça». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«... je suis biaisée là-dessus à cause de ce que je fais d'un point de vue activiste, mais je le sais que j'ai beaucoup plus de liberté ici que j'en aurai jamais ailleurs. Pour moi, c'est la liberté et un peu plus de justice». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«C'est, pour moi c'est équité, liberté, liberté de religion entre autres, liberté, mosaïque culturelle». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

La réputation internationale du Canada est un des aspects positifs que les répondants associent à la citoyenneté canadienne :

«Oui, c'est un pays qui a une bonne réputation d'être pacifique. Oui, ça passe bien partout dans le monde quand tu dis Canadien, personne ne fait une grimace comme Américain par exemple». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 25 ans)

«Je trouve que c'est une belle citoyenneté. C'est quelque chose dont je suis fière. Je sais que pour avoir beaucoup voyagé dans le monde, quand tu dis que tu es Canadien tu es bien reçu». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 25 ans)

«On est bien perçus dans les autres pays... Le [Canada] pacifiste, le médiateur. Des gens plus ou moins humbles, on est bien perçus au plan international». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada chrétien, 19 ans)

Pour certaines répondantes, la citoyenneté canadienne procure des sentiments de fierté, de sécurité et d'appartenance à un pays développé :

«Bien, je ressens de la fierté, je suis fière de vivre ici au Canada et d'avoir une citoyenneté canadienne. Puis je me dis que c'est un des pays les plus développés et les plus sécuritaires. Oui, je suis vraiment fière de vivre ici». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 20 ans)

«Au niveau de la citoyenneté canadienne, au niveau de mes valeurs, ça ne m'a pas changé, mais ça m'a facilité la vie. Avoir la citoyenneté canadienne est une sécurité: je sais que tant que je suis ici, je suis en sécurité, que mes droits seront vraiment respectés». (Femme, née en Algérie, musulmane 23 ans)

Une certaine fierté est sentie par un répondant à l'égard de ce qu'il qualifie comme des valeurs plus humanistes du Canada en comparaison avec les États-Unis :

«Pour moi, je suis un citoyen canadien... on peut dire que c'est de la fierté... je suis fier d'appartenir à ce pays qui est vraiment industrialisé... mais avec un côté... beaucoup humain... ce n'est pas les États-Unis, on ne veut pas manger tout le monde... ce n'est pas le capitalisme... moi, je suis fier vraiment d'être Canadien» (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

Le vote et l'engagement politique sont associés explicitement à la citoyenneté canadienne par un répondant musulman et un répondant chrétien, tous deux de première génération :

«Au vote, aller voter. C'est tout ce dont j'ai besoin pour aller voter au prochain référendum» (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

«Je pense que les citoyens ont plus d'égalité, de participer aux élections, tu sens que tu es vraiment un membre, je peux être maintenant un membre de n'importe quel parti si je veux». (Homme, né au Liban, chrétien, 35 ans)

Seul un participant d'origine chrétienne associe la citoyenneté canadienne à sa réussite personnelle par opposition à l'échec de ses amis restés au Liban.

«Ce que je suis aujourd'hui c'est strictement et définitivement à cause du fait que je suis venu au Canada. J'ai des copains au Liban que j'ai rencontrés, ces gens-là sont perdus. j'ai gradué ça fait maintenant 11 ans, il y en a un qui est entrain de faire encore sa troisième année en économie au Liban à l'université... il l'a fait 5-6 fois». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

Le Canada est également associé aux valeurs d'accueil et aux efforts en vue d'assurer un vivre-ensemble harmonieux par une répondante d'origine libanaise chrétienne :

«Oui c'est attaché à certaines valeurs en termes d'accueil, où on essaie tant bien que mal de trouver des relations pacifiques entre différents groupes culturels». (Femme, née au Liban, origine chrétienne, 27 ans)

Le discours des gouvernements fédéral et provincial sur les responsabilités de la citoyenneté ne trouve qu'un écho très timide chez un participant de deuxième génération :

«J'appartiens au Canada. J'ai les mêmes droits et responsabilités...je vis ici comme tout le monde». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 23 ans)

L'accès à certains types d'emplois qui exigent la citoyenneté est mentionné par une répondante chrétienne qui a vécu cette expérience avec son mari :

«Peut-être une chose d'abord, c'est plus de travail. Parce qu'il y a beaucoup de postes où ils exigent qu'on soit citoyen canadien. Mon mari a essayé dans les postes de police, il faut qu'on soit citoyen canadien. Je pense tout de suite travail facile». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

Toutefois, un répondant de deuxième génération n'investit la citoyenneté canadienne d'aucune valeur autre que le fait d'être un lieu de résidence :

«Le droit de vivre au Canada...À part ça, je ne vois pas». (Homme, d'origine algérienne, né au Canada, musulman, 18 ans)

Un interviewé distingue la citoyenneté canadienne et la citoyenneté québécoise et dévalorise la première au profit de la seconde. Cette dernière est décrite en des termes plus positifs soulignant des valeurs jugées propres au Québec :

«Un papier, un bout de papier... La citoyenneté québécoise ça me ferait penser à quelque chose d'autre... Au début je pensais que les valeurs que j'avais découvertes au Québec étaient des valeurs canadiennes, mais après avoir voyagé un peu dans le Canada, je me suis rendu compte que les valeurs québécoises étaient bien plus propres au Québec qu'au reste du Canada. Ici, il y a beaucoup plus le filet social, des garderies pas chères, l'éducation accessible, des soins de santé gratuits...». (Homme, d'origine marocaine, né au Canada, musulman, 27 ans)

5.5.2. La double citoyenneté

Deux points de vue opposés sont exprimés concernant la double citoyenneté : un premier positif qui l'associe à certains avantages; le second négatif tenu exclusivement par des personnes de deuxième génération qui l'associent à des problèmes relatifs au pays d'origine des parents.

Pour des répondants d'origine syrienne, égyptienne et libanaise, la double citoyenneté semble être désavantageuse à cause du service militaire :

«I'm not interested in getting my Syrian citizenship. I've been born and raised here. There's a lot of baggage that comes with being a Syrian citizen which includes the military conscription, etc.». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

«Maintenant, ça comporte plus de désavantages à cause du service militaire». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien 21 ans)

«C'est juste que ça ne m'intéresse pas, si je l'avais fait j'aurais eu des problèmes avec l'armée. Je suis Canadien, je ne suis pas enregistré là-bas, je rentre et sors quand je veux». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

Pour un autre interviewé cité plus bas, c'est le conflit en Palestine qui complique l'obtention d'une double citoyenneté :

«J'aimerais bien l'avoir mais avec cette citoyenneté, il y a beaucoup plus de problèmes» (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

Une répondante de deuxième génération d'origine marocaine ne voit aucune utilité à la double citoyenneté probablement à cause de l'impossibilité pour elle de jouir des mêmes libertés dont elle dispose ici pour militer sur les plans politique, étudiant et social :

«Aucun, moi, c'est des désavantages pour moi. C'est ici que je vis, c'est ici que je fais ma vie, c'est ici que je reçois et que je donne et là-bas, ça me sert à rien». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane 21 ans)

Au niveau des aspects positifs liés à la double citoyenneté, certains interviewés nés au Canada et à l'étranger mentionnent les possibilités de travail, de se réclamer de deux pays, et d'avoir une sortie de secours en cas d'échec au Canada :

«En fait ce sont des opportunités au niveau du travail, j'imagine que ce sont des facilités pour aller s'installer au niveau des voyages et des conditions pour rentrer». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Les avantages, bien quand je suis ici, je peux dire que je suis Canadienne et quand je suis là-bas, je peux dire que je suis Libanaise. Mais, je peux dire que la citoyenneté canadienne l'emporte sur la citoyenneté libanaise parce qu'elle est mieux reconnue». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 20 ans)

«Oui, si ça ne marche pas ici par exemple et que je décide éventuellement de partir en France...». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

La citoyenneté canadienne pourrait également s'avérer utile pour l'éducation des enfants en cas de ré-établissement dans le pays d'origine :

«... si jamais je veux retourner chez nous. Je sais c'est quoi un étudiant international et comment ça a coûté à mes parents. Peut-être que par la suite, je vais profiter du système d'éducation pour envoyer mes enfants». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Les possibilités de voyage et de maintien des relations affectives avec le pays d'origine sont également rapportées comme éléments positifs associés au fait d'avoir plus d'une citoyenneté :

«Pas de grands avantages, sauf que tu peux retourner dans ton pays quand tu veux parce que tu as la citoyenneté. L'autre avantage c'est de toujours garder un lien avec ton origine. C'est tout». (Homme, né en Algérie, musulman 32 ans)

«Uniquement en termes de voyage. La triple nationalité, ça m'ouvre le monde». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«J'ai la citoyenneté algérienne aussi. Et ça me donne l'avantage de pouvoir aller en vacances en Algérie sans faire de demande de Visa...j'ai juste à faire mon passeport et y aller, c'est tout». (Homme, d'origine algérienne, né au Canada, musulman, 18 ans)

5.5.3. La participation civique

À l'exception de quelques interviewés, la participation civique semble être déficiente particulièrement au niveau des organismes de la société québécoise et des partis politiques. Bien qu'un répondant reconnaisse l'importance de l'engagement en dehors des milieux musulmans, en réalité tout son travail de bénévolat se fait avec des groupes musulmans :

«I find that these types of activities are important to help annihilate any types of racial discriminations and tensions, pre-conceived notions about Muslims. All that I do realise now is that it is something important for a Muslim to do, to get more connected with these types of things. And it's not to completely assimilate yourself, but in order to show other people that a Muslim can make a positive contribution to society». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

Certains ne pensent pas que la participation politique soit importante parce qu'ils préfèrent les activités culturelles ou parce qu'ils font preuve de cynisme envers les politiciens. Les personnes engagées politiquement offrent diverses justifications à leurs actions : faire entendre la voix des Arabes et la conscience que le changement passe par le politique :

«Ce n'est pas si important que ça. Je ne sais pas pourquoi, les partis politiques, non je ne participe pas. Les associations culturelles, je participe parce que c'est faire du social, disons». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien 21 ans)

«La politique canadienne ne m'intéresse pas du tout, je ne me sens pas représenté... Dire quelque chose et faire autre chose ne m'intéresse pas». (Homme, né au Liban, chrétien)

«Moi, si je suis dans un parti politique c'est parce que j'ai toujours pensé que c'est là où on va changer les choses. J'ai un énorme respect pour les groupes de pression». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

«Je suis membre du Parti Libéral du Québec et aussi du Nouveau Parti Démocratique. Parce que moi je trouve encore que les Arabes ne sont pas pris au sérieux au plan politique». (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien, 19 ans)

Une participante musulmane pratiquante justifie son engagement politique par la religion :

«Partis politiques : Nouveau Parti Démocratique. Moi, j'aime ça personnellement, je pense que c'est important, il y a l'aspect religieux, pourquoi je fais ça». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

Pour une autre, l'engagement est une expression de reconnaissance à la société qui lui a permis de réussir dans sa vie professionnelle :

«... je suis dans plusieurs conseils d'administration québécois et non québécois. Pourquoi? C'est une façon pour moi de redonner un peu ce que j'ai eu. Puis je m'implique beaucoup aussi au niveau des associations musulmanes parce que ça me tient beaucoup à cœur puis il y a beaucoup à faire». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane 29 ans)

Un participant de première génération a déjà fait son choix politique et attend l'obtention de la citoyenneté pour pouvoir s'impliquer politiquement :

«Mais ici, du côté politique, j'ai pris mes décisions, ce sera le NPD et je vais essayer... dès que j'aurai ma citoyenneté, je vais essayer de m'introduire au niveau du fédéral». (Homme, né en Tunisie, musulman 33 ans)

5.5.4. Facteurs explicatifs de la participation civique ou de son absence

La participation civique des personnes et associations d'origine arabe semble être très limitée et jugée plutôt de façon négative par les répondants :

«Les associations parlent beaucoup, mais ne font pas beaucoup de choses. Ils vont dire en théorie qu'ils vont faire ci et qu'ils vont faire ça, que c'est important de s'intégrer aux autres, mais en pratique, ils ne font pas grand-chose pour s'intégrer aux autres. Déjà, ils ne s'entendent pas entre eux». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane 20 ans)

Plusieurs facteurs sont avancés par les répondants pour expliquer la situation : la reproduction des réflexes de peur développés dans les pays d'origine concernant la politique, le cynisme, l'arrivisme des dirigeants des organismes communautaires, le manque d'intérêt et aussi un sentiment d'impuissance devant l'énormité de la tâche :

«Il y a beaucoup de travail à faire. On a des générations qui sont jeunes, on a des réflexes qu'on a importés avec nous, qui ne sont nécessairement de participation citoyenne. On vient de pays où on ne nous encourage pas à aller voter ni à faire de la participation citoyenne». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 31 ans)

«... je pense qu'on fait tellement d'efforts pour avoir ces gens-là et c'est tellement difficile de les avoir... Les gens ont peur quand il est question de politique. Donc, ces gens-là, ils veulent juste vivre une vie normale». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«Selon les fondateurs, je constate que malheureusement ils sont là pour s'introduire pour des raisons X dans les partis». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

«Par exemple, le Centre culturel algérien, chaque fois qu'il y a une élection, que ce soit pour le Canada, le Québec ou municipal, on organise des rencontres avec les représentants des partis pour participer. Les gens ne viennent pas. Ça fait trois ou quatre fois, j'ai assisté à ça, mais la communauté ne s'implique pas». (Homme, né en Algérie, musulman, 32 ans)

«L'indifférence, c'est ridicule. Quand je parle avec mes amis arabes et que je leur dis «vous devriez vous joindre à nous», ils me disent juste «je ne suis pas intéressé, j'ai d'autres choses à faire» (Homme, d'origine palestinienne, né au Canada, chrétien 19 ans)

«La participation citoyenneté est déficiente. Les facteurs, d'abord, le manque d'implication des Arabo-musulmans. Je ne crois pas que ce soit un manque de volonté, mais c'est comme si, c'est un peu fataliste parce qu'ils se disent : De toute façon, on ne sera pas pris». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

Une répondante souligne la difficulté pour des personnes d'origine arabe d'accéder à des postes politiques étant donné que les Québécois francophones ne se reconnaissent pas dans un représentant d'origine arabe :

«Ça pose obstacle bien sûr parce qu'on est Arabe, parce que les Québécois ne vont pas voir dans un Arabe quelqu'un qui les représente. Donc c'est sûr que c'est très dur pour quelqu'un qui veut arriver à ces postes [postes politiques] là». (Femme, née au Liban, chrétienne 31 ans)

Un homme de deuxième génération nuance le constat négatif fait par d'autres en faisant une distinction entre les Québécois d'origine arabe de première et de deuxième génération. Pour lui, le problème de la non-participation se pose davantage avec la première génération :

«Je trouve que c'est le problème des premières générations. Les deuxième et troisième générations s'adaptent mieux». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 23 ans)

Un participant de première génération militant dans le milieu politique québécois constate d'abord un manque d'expérience et de réseaux des personnes d'origine arabe comme obstacles à une plus grande participation civique et ensuite le manque de représentativité du gouvernement libéral actuel au Québec :

«Ce que j'ai remarqué, c'est que les gens qui étaient autour de la table sont des bénévoles et veulent donner de leur temps pour servir la communauté, mais ils n'ont peut-être pas l'expérience, le réseau nécessaires pour aider la communauté. C'est bien beau de vouloir donner du temps, il faut que ça aboutisse à quelque chose aussi...C'est un gouvernement qui se dit très ouvert aux communautés culturelles, mais il n'y a aucune personne issue de

l'immigration dans le cabinet ministériel par exemple». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

Parmi les moyens susceptibles de favoriser la participation civique, certains interviewés recommandent d'assurer une plus grande présence des membres des communautés culturelles afin de leur assurer une certaine visibilité qui leur permet de jouer le rôle de modèles positifs à suivre par les jeunes :

«... s'il y avait une politique ou des lois qui faciliteraient l'accès des gens de la communauté par exemple à ces postes là, ça faciliterait aussi leur participation». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«... je pense que ça prend des gens issus de ces communautés-là qui participent activement à la vie démocratique pour donner l'exemple aux autres. Alors, ça pourrait atténuer le cynisme des gens et leur dire «on peut y arriver si vous êtes issus de l'immigration, on peut réussir si vous y mettez les efforts». (Homme, né au Maroc, musulman, 24 ans)

5.5.5. Le partage des valeurs québécoises est-il possible?

Afin de déterminer la perception des interviewés des politiques du gouvernement québécois en matière de citoyenneté, la question suivante leur a été posée : *«Depuis quelques années, le gouvernement du Québec insiste sur le partage des valeurs suivantes par tous les Québécois : Français langue commune, valeurs démocratiques, égalité des hommes et des femmes, pluralisme, droits fondamentaux: liberté, égalité, sécurité, solidarité collective. Est-ce qu'un tel partage est possible? Sinon, pourquoi?»*

Les réponses offertes par les interviewés sont partagées, à l'instar des résultats de recherche qui concernent d'autres groupes minoritaires au Québec (Labelle et Lévy, 1995 ; Labelle et Salée 2001). Pour certains, pareil partage est possible étant donné que ces valeurs ne sont pas exclusivement québécoises. Pour d'autres, des réserves sont émises sur la base de références religieuses ou culturelles :

«Le français comme langue commune, il n'y a pas de problème, la majorité des Arabes qui immigreront ici, surtout les Maghrébins, sont francophones. Pour ce qui est des valeurs démocratiques en général, les gens qui sont venus au Québec ont fui un régime qui était autoritaire, etc. ou en tout cas despotique et ils sont en quête de démocratie justement, ils sont en quête de justice sociale». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Oui. C'est possible parce que j'ai l'impression que ce sont des valeurs humaines qui doivent se retrouver partout». (Femme, née en Algérie, musulmane, 23 ans)

«La plupart des affaires que vous avez nommées (la liberté, le français), eh bien moi, en tant qu'Algérien...on parle français en Algérie de toute façon alors ça ne dérange pas vraiment. La plupart de ces valeurs-là, ce sont des valeurs qu'on doit avoir de toute façon, comme la paix; je dirais qu'il n'y a pas de problème». (Homme, d'origine algérienne, né au Canada, musulman, 18 ans)

«Moi en tant que non pratiquant je vais avoir une réponse un peu différente que quelqu'un de pratiquant... je pense que ces valeurs-là sont fondamentales et mêmes exceptionnelles je dirais en Amérique du Nord et surtout une différenciation d'avec les États-Unis où cette liberté-là n'existe pas. Elle existe beaucoup plus au Canada et est encore plus forte au Québec. Le Canada est un pays qui permet, de par ses valeurs et de par ses lois, aux communautés ethniques de garder une identité, de pouvoir continuer une identité malgré la participation de ces gens là à la vie de tous les jours et à l'essor de ce pays-là, on parle du Canada». (Homme, né au Liban, chrétien, 33 ans)

«Je me retrouve dans ces valeurs... et surtout, dans la première, c'est-à-dire protéger la langue française. Moi, je suis avec l'imposition de la langue française ici, pour la protéger». (Homme, né au Liban, chrétien, 31 ans)

«Oui, ce partage doit être possible parce que c'est une société vraiment pluriculturelle, donc ça doit être comme ça, c'est l'idéal». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

«Certaines valeurs, oui, pour d'autres, non. On peut juste comme ne pas penser à ça, le fait qu'il y en a qui ne veulent plus se marier par exemple. Il y en a qui ne croient même plus au mariage, les Québécois. Puis nous, on ne peut pas penser à ça». (Femme d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 20 ans)

Un participant musulman pratiquant ne voit pas d'obstacle au partage de ces valeurs en autant qu'elles ne soient pas en contradiction avec les valeurs religieuses :

«It is possible, but just with the qualifications that they do not compromise their own identity. If being a French Quebecois means compromising your Islam or your identity as a Muslim, then I don't agree with that. I think it's important that Muslims establish their identity as Muslims, but at the same time to establish their identity in the respect of the region that they're in». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

Des réserves sont aussi émises concernant le partage des valeurs démocratiques et des façons de vivre. Certaines de ces réserves font l'écho d'arguments avancés plus haut pour expliquer le manque de participation civique des Québécois d'origine arabe tel que le cynisme :

«Pour les gens qui viennent du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, il y a un cynisme très profond quand on parle de démocratie. Alors, ce cynisme-là est profondément ancré dans ces communautés là, quand elles arrivent ici, ils ne participeront pas là la vie démocratique parce qu'ils pensent que c'est aussi pourri que chez eux». (Homme, né au Maroc, musulman 24 ans)

«Quand ça vient à la politique, c'est très difficile. «Démocrates» puis ces affaires-là, s'ils sont comme ça là-bas, oublie ça, ils vont être comme ça ici. Ça ne va jamais changer...

on est plus civilisé et plus avancé que les Arabes, ici c'est beaucoup plus civilisé. Si tu vas là-bas et tu voyais comment ils conduisaient, tu dirais que c'est une jungle ! C'est du suicide !». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien 29 ans)

Une participante d'origine arabe chrétienne ne voit pas d'obstacle au partage des valeurs québécoises, mais souligne en même temps la présence de préjugés de la part des Québécois d'origine canadienne-française à l'égard des personnes d'origine arabe :

«Oui je trouve qu'ils peuvent très bien, malheureusement il y a beaucoup de préjugés concernant l'égalité des femmes et des hommes chez les Arabes». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, chrétienne, 23 ans)

Toutefois, une autre nie que les Arabo-musulmans puissent partager ces valeurs québécoises d'inspiration catholique à cause de leur référence religieuse jugée incompatible :

«C'est sûr que... pour les chrétiens, c'est possible, mais les musulmans, non... parce que ces valeurs ont une petite origine dans la religion catholique. C'est sûr que avec la modernisation, ça a été plus raffiné... Mais les musulmans, eux, toutes leurs valeurs viennent du Coran qui ne donne aucune liberté aux femmes, aucune acceptation d'une autre religion... alors c'est sûr qu'ils ne pourront pas les partager». (Femme, née en Égypte, chrétienne, 35 ans)

5.5.6. Lois, gouvernements et protection contre le racisme

Bien que des participants aient confiance dans les lois qui protègent les droits de la personne, leur mise en application reste déficiente à leurs yeux :

«Oui, oui, on parle même d'une certaine façon de discrimination positive, dans les lois, les Chartes des droits et libertés. Comparé à beaucoup de pays dans le monde, ils en font pas mal». (Homme, né au Maroc, musulman, 27 ans)

«Ils protègent dans la fonction publique visiblement, partout ailleurs, non». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 25 ans)

«Oui. Ici, je pense que jamais ils ne pourront interdire le port du voile à cause de la Charte des droits et libertés». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

«Pas suffisamment, mais elles aident beaucoup. Par exemple, pour la prière le vendredi, elle nous l'a donné parce que cette loi dit qu'on a le droit de faire ces choses-là dans le travail». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, musulman, 23 ans)

«However, in terms of the practice, I don't think that enough is done in order to prevent instances of racial profiling. The laws are there, but it's the implementation of these laws that is lacking». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

D'autres répondants soulèvent des problèmes additionnels : la résistance des personnes d'origine arabe à porter des plaintes et les délais mis pour se prononcer sur des plaintes relatives au déni du droit à la pratique religieuse, et l'incapacité de l'État de contrôler les médias jugés responsables en bonne partie pour l'image négative des musulmans :

«Oui, je trouve qu'elles protègent, mais des fois elles sont mal appliquées. Ce n'est pas tout le monde qui va aller faire des plaintes quand il est victime de racisme». (Homme, d'origine algérienne, né au Canada, musulman, 18 ans)

«... c'est bon ces choses-là, mais encore, ce que je leur reproche c'est que c'est toujours lent et long, disons deux ans plus tard ou cinq ans plus tard...». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«... les lois existent, on ne peut pas dire qu'elles n'existent pas..., mais leur application est difficile. Je pense qu'il y a une volonté politique pour lutter contre le racisme. Maintenant, on dirait que le gouvernement n'a pas d'emprise pour lutter contre les médias, pas on dirait, c'est vrai. Et les médias font la pluie et le beau temps par rapport, je veux dire pour nous, pour les musulmans, je pense que ce qui leur fait le plus de tort, c'est les médias, pas les politiques». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

À l'extrême opposé, un répondant juge que le gouvernement ne fait rien pour protéger les droits des personnes d'origine arabe :

«Je vous l'ai dit, ils ne font rien. Même les grands dictateurs ont fait des lois, mais ça ce sont des politiciens...». (Homme, né en Tunisie, musulman, 33 ans)

Des membres de la classe politique sont pointés du doigt par une femme musulmane à cause de propos négatifs tenus à l'égard de l'islam et des musulmans :

«Non, parce que c'est juste, ils ne sont pas là pour vérifier que c'est fait. C'est juste un texte puis souvent il y a des contradictions, pas dans le texte mais dans comment le gouvernement du Québec agit ou certains députés qui disent des choses en public sans s'excuser puis il y a cette Charte-là». (Femme, née au Maroc, musulmane, 31 ans)

Les lois sécuritaires de l'après 11 septembre et leur impact sur la perception de la citoyenneté par les répondants ont également fait l'objet d'une question adressée aux interviewés. Il est intéressant de souligner à cet égard que malgré toute la publicité autour de ces lois et mesures et des histoires entendues sur le profilage des Arabo-musulmans, les interviewés n'ont pas développé des réponses élaborées autour de cette problématique ni démontré une connaissance profonde des lois et des mesures adoptées :

«I think that it in fact only fans the fire in a lot of cases that you had a Muslim feeling that they are being discriminating against Arab because of these types of laws». (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

Un répondant né au Canada trouve que les mesures sécuritaires aux frontières américaines ne le briment pas personnellement, mais reconnaît implicitement l'existence de la pratique du profilage racial en fonction du pays de naissance. Ainsi, le fait d'être né au Canada représenterait une protection pour les personnes d'origine arabe contre le profilage en comparaison avec la naissance dans un pays arabe :

«Non [je ne me sens pas brimé], parce que souvent, ils vont regarder l'endroit de naissance. Si on passe la frontière, s'ils voient que le lieu de naissance est la Syrie par exemple, ça se peut qu'ils te trouvent beaucoup plus suspect que si tu es né à Shawinigan, même si t'as un nom arabe». (Homme, d'origine égyptienne, né au Canada, chrétien, 21 ans)

Des répondantes nées au Canada se prononcent en faveur des mesures de sécurité comme une nécessité avec laquelle il faut composer. L'une d'entre elles souligne, toutefois, qu'il ne faut pas que l'application de ces lois devienne abusive :

«Je suis d'accord avec la sécurité...Moi je ne me sens pas visée du tout. Il s'est passé quelque chose, on a pris des mesures OK. Ça doit se faire». (Femme, d'origine algérienne, née au Canada, musulmane, 26 ans)

«... Je préfère qu'il y ait des mesures sévères qui se prennent et qu'on prenne notre mal en patience. Mais dans la mesure où ça ne devient pas arbitraire et abusif». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 29 ans)

D'autres participantes critiquent les nouvelles lois comme des atteintes aux droits de la personne :

«Comme je vous disais, je suis très biaisée par rapport à ça, parce que moi les lois, *Immigration Act* qui ont été modifiés après ça, les mesures de sécurité, pour moi c'est vraiment aberrant. Puis ça me rend un peu pas pessimiste, mais je pense que ça me rappelle que c'est peut-être pas le meilleur pays au monde». (Femme, d'origine marocaine, née au Canada, musulmane, 21 ans)

«On a l'impression qu'on se fait plus regarder, les gens ont plus peur ou quand on voyage. Quand on s'appelle Ahmed ou Ali ou parce qu'on porte le voile, ils vont peut-être nous fouiller plus que d'autres personnes. Ça a eu un gros impact. On dirait que maintenant, la définition de terroriste égale musulman ou égale Arabe». (Femme, d'origine libanaise, née au Canada, musulmane, 20 ans)

Un répondant chrétien rapporte une expérience de profilage à l'égard de personnes d'origine arabe à l'aéroport :

«Une fois, je rentrais d'Italie. Et là, il y avait à peu près 20 personnes en ligne, tous des Arabes. Et là j'avais du feu qui sortait des oreilles!...». (Homme, d'origine libanaise, né au Canada, chrétien, 29 ans)

D'autres répondants soulignent le caractère international de l'obsession sécuritaire dans le contexte de l'après 11 septembre :

«Tous les citoyens du monde sont progressivement fichés, classés, etc. C'est une entrave claire à ma liberté». (Homme, d'origine marocaine, né au Canada, musulman, 27 ans)

«Maintenant toute la politique mondiale est dirigée vers un groupe on le sait très bien. Ils sont dirigés vers les musulmans, les Arabes musulmans. Ça c'est sûr. Non, je n'ai pas d'objection aux lois en tant que sécurité, mais en tant que mondialisation du racisme contre les Arabes bien sûr que je suis contre». (Femme, née au Liban, chrétienne, 31 ans)

L'impact négatif des lois et mesures sécuritaires sur la citoyenneté des participants se traduit dans la perception d'une absence de pleine citoyenneté et d'une contradiction entre, d'un côté, le discours sur les droits et l'égalité et, de l'autre, des lois qui portent atteinte à ces mêmes droits :

«It's difficult to do that [feel as a citizen] to a full extent, if you have laws like the security laws in place» (Homme, d'origine syrienne, né au Canada, musulman, 29 ans)

«Là ça touche parce que d'un côté on dit que tu es citoyen canadien, tu as les mêmes droits que les autres, mais de l'autre côté, c'est que le gouvernement ou la loi, elle a le droit de faire ce qu'elle veut. Donc ta citoyenneté... en principe ça devrait droit de liberté et tout ça. Avec le projet de Loi C-18 ou C36? Elle n'a pas d'effet» (Homme, né en Algérie, musulman, 32 ans)

5.6 Résumé

L'analyse des réponses des participants permet de poser les constats suivants en ce qui concerne leurs conceptions de l'identité :

- Confrontés comme toutes les autres personnes issues de l'immigration à se forger une identité dans un contexte minoritaire où certains rapports de pouvoir les poussent à ne pas se reconnaître entièrement ou même en partie dans l'identité québécoise ou canadienne, les répondants d'origine arabe, quelles que soient leurs caractéristiques, montrent un très fort attachement à l'identité du pays d'origine. En effet, à une seule exception, les répondants, tant chrétiens que musulmans de première et de deuxième génération, revendiquent l'identité arabe dont ils idéalisent les valeurs familiales et morales.
- La tendance dominante est celle d'une identité duelle ou multiple dans laquelle les répondants ne voient pas de contradiction, mais plutôt un enrichissement.

- Les expériences vécues ou perçues de racisme anti-arabe, d'exclusion et de rappel constant de leur différence et de leur altérité affectent sensiblement le processus complexe de la construction identitaire chez les participants. Ces expériences les amènent à ne pas se considérer comme des Québécois à part entière et à se réappropriier et à revendiquer une identité arabe.
- À cet égard, l'usage très fréquent du terme «Québécois» pour désigner les membres du groupe majoritaire par presque tous les participants à des moments différents des entrevues est fort révélateur d'une intériorisation psychologique de frontières ethniques qui rend difficile toute identification comme Québécois à part entière. Les «Québécois» sont presque exclusivement identifiés comme des francophones «blancs» et non comme des citoyens du Québec issus de différentes communautés incluant les répondants et cela peu importe le statut générationnel ou l'affiliation religieuse des répondants. Ceci reflète un sentiment profond et inconscient de non-appartenance au Québec à titre de Québécois à part entière.
- Pour certains Arabes chrétiens, l'attachement à l'identité arabe semble avoir été enclenché par un incident avec des Québécois ou des Canadiens non arabes. Leur renvoi à une altérité dans laquelle ils ne se reconnaissaient pas forcément auparavant les a amenés à une réappropriation de leurs origines. Cette identité, jadis négligée voire rejetée, est devenue source de fierté et de revendication active dans un contexte national et international difficile.
- Dans le contexte politique propre au Québec, cette situation donne lieu à une certaine politisation de l'identité et de la citoyenneté canadienne face aux Québécois francophones. Le «choix» du Canada comme option identitaire devient donc une posture défensive contre les Québécois issus de la majorité francophone à cause de rapports de pouvoir qui leur sont défavorables et du rejet ressenti. Dans ce cas particulier, le justificatif des répondants trahit davantage un désir de se montrer «égaux» aux Québécois issus de la majorité francophone qu'une conviction profonde de ce que représente réellement cette identité canadienne.

En matière de perception de la citoyenneté, nous faisons les constats suivants :

- Bien que la citoyenneté canadienne soit investie de plusieurs significations, le passeport occupe une place de choix dans les réponses des interviewés, suivi de la Charte des droits et libertés, des valeurs démocratiques et humaines et de la réputation positive du Canada au plan international par opposition aux États-Unis.
- Deux points de vue s'opposent concernant la double citoyenneté : certains y voient des avantages (se réclamer de deux pays, possibilités de travail, une issue de secours en cas d'échec au Canada, éducation des enfants, voyages et maintien des relations) d'autres n'y voient que des inconvénients (service militaire pour les hommes égyptiens, libanais et syriens et absence d'espace démocratique).
- La participation civique des individus et des groupes arabes est jugée déficiente par plusieurs répondants à cause de plusieurs facteurs (manque de moyens et d'intérêt, focus sur la religion, reproduction de comportements du pays d'origine, cynisme, arrivisme des leaders communautaires)
- Les citoyennetés québécoise et canadienne sont parfois opposées : revendication d'un statut égal face aux Québécois francophones perçus comme racistes et contraste avec le reste du Canada sur certaines valeurs et choix de société (ex.: sécurité sociale).
- Certains répondants trouvent que la mise en application de certaines lois est déficiente en matière de protection des droits des personnes d'origine arabe. Les lois sécuritaires adoptées dans le contexte de l'après 11 septembre sont vues comme des atteintes à leurs droits et libertés civiles poussant certains à pointer le contraste entre le discours politique idéal et la réalité. Toutefois, certaines répondantes soulignent leur approbation des lois sécuritaires à condition qu'elles n'aboutissent pas au ciblage des Arabes et des musulmans.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PISTES DE RECHERCHE

La présente étude nous a permis de dresser un portrait des expériences de racisme, sous ses diverses formes, par des Québécois de première et de deuxième génération d'origine arabe et de décrire leurs réseaux communautaires, leurs perceptions des relations intracommunautaires et des rapports interculturels, leurs conceptions de l'identité et de la citoyenneté ainsi que leurs pratiques civiques. Ce portrait a été dressé à partir de l'examen du contenu d'entrevues en profondeur qui ont été fort riches. Les témoignages recueillis nous ont également permis de prendre connaissance des recommandations principales que les interviewés jugent utiles pour pallier les déficiences dans divers domaines.

Tout en reconnaissant les limites qu'impose notre échantillon, limité à 28 participants et rendant impossible toute généralisation, ces résultats revêtent néanmoins une importance théorique, politique et sociale indéniable. Ils nous amènent à poser un constat de l'échec relatif des politiques d'intégration des personnes d'origine arabe. Qu'il s'agisse du multiculturalisme canadien ou de l'interculturalisme québécois, les expressions du racisme vécu, perçu ou ressenti par les participants ainsi que leurs postures identitaires et perceptions et pratiques de la citoyenneté sont très éloignées des visions idéalistes qui en découlent. Les résultats sont particulièrement éclairants dans le cas des répondants d'origine arabe et de confession chrétienne, très peu étudiés en comparaison avec les musulmans de diverses origines, qui sont devenus un sujet de recherche privilégié depuis les événements du 11 septembre 2001.

Les entrevues montrent que les répondants d'origine arabe, tant musulmans que chrétiens, considèrent que le racisme à leur égard est omniprésent sous différentes formes dans le milieu scolaire (préjugés, stéréotypes et épithètes, discrimination à travers l'exclusion du travail de groupe, et parfois violence physique). Les principaux acteurs de ce racisme demeurent les autres étudiants, mais les enseignants sont parfois accusés d'attitudes négatives à l'égard de certaines pratiques religieuses, de discrimination en matière d'attribution des notes et d'encadrement d'étudiants aux cycles supérieurs et d'une attitude condescendante à l'égard des femmes arabes souvent assignées au rôle de victimes impuissantes du patriarcat et des coutumes jugées

archaïques. Les administrations scolaires sont également parfois pointées du doigt pour leur refus d'accommoder les demandes d'étudiants musulmans pour des salles de prière ou le droit du port du foulard. Même si ces expériences négatives n'impactent pas directement et de façon significative les résultats scolaires des interviewés, les impacts psychologiques de l'exclusion et de la stigmatisation ne peuvent être sous-estimés. Par conséquent, l'école ne réussit pas, à titre d'agent de socialisation, à concrétiser comme il se doit son propre discours sur la promotion du vivre-ensemble harmonieux, l'ouverture à la diversité et à l'éducation civique et/ou interculturelle.

Dans le milieu du travail, le racisme anti-arabe se manifeste sous forme de préjugés et de stéréotypes ainsi que par les obstacles dans l'accès à l'emploi. À cet égard, le taux de chômage très élevé des personnes d'origine arabe en dépit de leur niveau de scolarisation et de leur maîtrise de la langue française est fort révélateur d'un blocage relatif au niveau de l'accès à l'emploi, sans compter la déqualification fréquente qu'ils subissent au même titre que des membres d'autres groupes minoritaires. Il est important de souligner à cet égard, que l'explication la plus fréquente du chômage que les interviewés avancent est le racisme et non les facteurs conjoncturels ou structurels du marché de l'emploi, accentuant ainsi les sentiments d'exclusion et de précarité. Les victimes du racisme sont principalement les Arabo-musulmans mais les personnes d'origine arabe chrétiennes sont aussi des victimes collatérales du racisme anti-musulman à cause de la confusion des deux catégories. Les personnes de première génération sont particulièrement affectées par les obstacles à l'emploi (non reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger, exigence de l'expérience canadienne, difficultés du processus migratoire), et les femmes musulmanes voilées vivent des difficultés additionnelles (visibilité religieuse et culturelle), ce qui n'empêche pas plusieurs des interviewées voilées d'occuper quand même des postes enviables dans de grandes firmes publiques ou privées. Les personnes de deuxième génération semblent avoir un certain avantage car elles sont éduquées ici et connaissent mieux la société et les réseaux d'emploi dès leur jeune âge. Plusieurs conséquences de ce déni d'accès à l'emploi ou des préjugés, surtout psychologiques, sont rapportées par les interviewés. Ces derniers critiquent le gouvernement pour la non application de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la charte des droits et libertés de la personnes*. Deux aspects positifs sont cependant soulignés par les interviewés: une certaine ouverture par des

collègues aux cultures et personnes d'origine arabe et des accommodements des pratiques religieuses par des supérieurs (prière sur le lieu du travail, horaire flexible pour le ramadan).

Plusieurs explications du racisme sont fournies par les participants, dont l'ignorance des cultures arabes, de la religion musulmane et des réalités sociopolitiques du monde arabo-musulman. Cette méconnaissance alimente à son tour de nombreux préjugés et stéréotypes (soumission de la femme arabe, association de l'islam au terrorisme et au sous-développement), la peur d'une invasion démographique musulmane et d'une menace, non seulement sécuritaire, mais de plus en plus culturelle, en ce qui concerne les valeurs québécoises et canadiennes. Les impacts des événements internationaux, de leur couverture médiatique déficiente et de la confusion entre musulmans et Arabes ne sont pas à négliger comme facteurs explicatifs du racisme anti-arabe. Selon les répondants quelques facteurs permettent néanmoins d'atténuer ses expressions: accent typiquement québécois, noms à consonance québécoise ou l'exercice d'emplois n'exigeant pas de contact visuel avec la clientèle.

En ce qui concerne les réseaux personnels des répondants et les relations interculturelles, les participants de notre étude montrent une certaine centration sur le groupe d'origine comme le révèlent les résultats sur les trois meilleurs amis, l'importance accordée aux relations intracommunautaires et l'opposition au mariage mixte pour des motifs culturels et religieux. Pour les répondants, le réseau intracommunautaire remplit plusieurs fonctions : maintien de l'identité, soutien psychologique, réseau de solidarité et de recherche d'emploi. Cette centration sur le groupe d'origine peut s'expliquer en partie par un fort sentiment de rejet (marginalisation économique et stigmatisation culturelle et religieuse) de la part des Québécois d'origine canadienne-française. Selon la majorité des répondants, l'obstacle principal à l'intégration provient des «frontières» qui résultent de préjugés et de rapports de force défavorables aux personnes d'origine arabe sur le marché du travail et ailleurs. Toutefois, la centration des interviewés sur le groupe d'origine et le rejet de l'assimilation ne peuvent être interprétés de façon simpliste comme un désir de former une enclave ethnique puisqu'ils n'excluent pas nécessairement une volonté forte de faire partie de la société québécoise à travers la reconnaissance de l'importance d'interagir avec les autres membres de la société, mais de manière intelligente et sélective en matière d'adoption de normes culturelles «québécoises», la

conviction de la possibilité de partager des valeurs québécoises fondamentales du cadre civique québécois et une certaine ouverture au mariage mixte.

Les rapports interculturels, particulièrement avec la majorité francophone, sont jugés plutôt difficiles à cause des différences culturelles, des préjugés et stéréotypes et de la difficulté d'établir des liens d'amitié durables. La perception d'un racisme culturel ayant pour présupposés l'existence de différences infranchissables et l'infériorisation des personnes d'origine arabe, d'où leur prétendue incapacité de s'intégrer à la société québécoise, est parfois contrée par un certain racisme à rebours. Un tel racisme à rebours est marqué, d'une part, par une opposition binaire entre LA culture arabe ou le système normatif de l'islam idéalisés et la culture québécoise perçue comme homogène et dénuée de valeurs familiales et morales, et, de l'autre, par une auto-exclusion souvent inconsciente de la communauté politique québécoise à travers l'ethnicisation de la notion de «Québécois». En effet, ce terme a souvent été utilisé par les participants pour désigner les francophones de vieille souche. Enfin, le vocabulaire utilisé pour désigner les individus et différents groupes minoritaires à l'intérieur de la société québécoise est contesté par la majorité des interviewés qui y voient une hiérarchisation de la citoyenneté dans laquelle les personnes d'origine arabe seraient des citoyens de deuxième classe. Une réconciliation s'avère donc nécessaire entre deux points de vue opposés : l'apologie du multiculturalisme idéaliste telle que reflétée dans le discours des politiciens et de certains académiciens (ex. Kymlicka, 1998) et le cynisme et sentiments profonds d'exclusion qui se dégagent nettement des témoignages recueillis dans le cadre de la présente étude.

Les expériences vécues, perçues ou ressenties du racisme des participants à cette étude affectent indéniablement leurs perceptions de l'identité et de la citoyenneté, les pratiques civiques et les rapports avec le groupe majoritaire. La prépondérance de l'identité d'origine, qu'elle soit revendiquée à l'intérieur d'une identité à trait d'union ou en tant qu'identité unique, tant chez les répondants de première et que deuxième génération, reflète le fait qu'ils ne se reconnaissent pas tout à fait dans l'identité canadienne ou québécoise, ainsi que leur refus de l'assimilation. La réticence des répondants de deuxième génération de se réclamer d'une identité civique québécoise ou canadienne (en dehors d'une posture défensive ou par opposition aux Américains) témoigne d'un échec des deux paliers du gouvernement, malgré un discours idéologique

dominant sur l'égalité et l'ouverture à la diversité. Ces discours ne peuvent masquer la réalité que vivent les participants; ils contribuent même, et de façon paradoxale, à nourrir un cynisme profond envers la classe politique, le dispositif juridique (ex. Loi sur l'accès à l'égalité en emploi) et les institutions de protection des droits (ex. la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse). Bien que l'attachement à l'identité d'origine puisse être très compréhensible dans le cas des personnes de première génération dont certains sont encore en plein processus d'établissement, ce résultat est plus complexe à comprendre venant de personnes de deuxième génération plus intégrées sur le plan socioprofessionnel qui, étant nées et/ou socialisées au Québec et au Canada dès leur jeune âge, devraient logiquement se revendiquer d'ici. Le fait que l'identité d'origine demeure importante chez eux est révélateur d'un sentiment de non-appartenance, voire d'exclusion, que certains d'entre eux vivent à cause des divers facteurs discutés plus haut. Plus complexe encore à interpréter est le fait que des personnes d'origine arabe chrétienne restent fidèles à l'identité du pays d'origine et expriment une forte opposition entre l'ailleurs et l'ici. Alors que cela puisse être plus facile à comprendre dans le cas des musulmans à cause de plusieurs éléments (établissement plus récent, plus grande visibilité physique et religieuse, victimes de plus de racisme), les Québécois d'origine arabe chrétienne, pourtant établis depuis plus longtemps au Québec et plus intégrés sur les plans professionnel, culturel et social ne diffèrent pas dans leur distanciation vis-à-vis l'identité québécoise et/ou canadienne des participants musulmans. Cependant, ces sentiments ne sont pas également partagés par tous les participants, et plusieurs ont souligné que l'identité culturelle distincte qu'ils revendiquent ne les empêchait pas de se sentir aussi québécois ou canadiens.

Malgré les divers obstacles à l'incorporation citoyenne, on constate chez la presque totalité des interviewés une volonté réelle d'intégration à la société québécoise jumelée avec un refus de l'assimilation. Ce dernier aspect ne peut être interprété de façon simpliste comme un repli identitaire, mais comme un moyen de contrer la marginalisation sociale et économique et assurer un ancrage identitaire qui remplit une fonction psychologique importante. En plus de l'exclusion économique, des différences relatives aux valeurs familiales et culturelles sont avancées par les participants pour illustrer leur sentiment de non-reconnaissance dans des valeurs québécoises conçues de manière homogène et stéréotypée. Toutefois, le cadre civique québécois obtient l'adhésion d'un grand nombre de participants puisque plusieurs de ses valeurs sont jugées

universelles (droits, démocratie...) et/ou déjà partagées par les arabophones (ex. la langue française) même s'il ne garantit pas une réelle inclusion sociale à leurs yeux.

Par ailleurs, une instrumentalisation de la citoyenneté canadienne (principalement comme passeport, droits démocratiques, qualité de vie et perceptions positives à l'étranger et, à un degré beaucoup moindre, comme posture défensive face aux «Québécois» francophones jugés parfois comme étant racistes) est plus évidente qu'un véritable sentiment d'attachement affectif au Canada ou au Québec et de fierté d'être canadien ou québécois. Une certaine fierté est évoquée uniquement pour souligner l'opposition entre le Canada et le Québec et leurs valeurs sociales et pacifiques, d'une part, et, de l'autre, l'impérialisme économique et militaire américain. Ces résultats doivent interpeller la classe politique dont le discours sur la citoyenneté ne trouve pas un écho dans les perceptions des interviewés de leur citoyenneté au quotidien surtout étant donné les résultats très limités des lois sur l'accès à l'égalité en emploi, la banalisation du racisme anti-Arabe et anti-musulman dans le discours public et la sous-représentation politique et dans la sphère publique. Le contexte de l'après 11 septembre et de l'adoption de lois et mesures sécuritaires qui ciblent directement les populations d'origine arabo-musulmane offre une autre explication à ce constat de non-appartenance et de l'absence d'une pleine citoyenneté.

Plusieurs solutions sont proposées par les répondants afin de lutter contre le racisme: éducation interculturelle, plus grande implication et visibilité accrue d'individus d'origine arabe qui constituent des modèles de réussite, une application plus rigoureuse des lois, en particulier de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la charte des droits et libertés de la personne*, notamment à travers une plus grande imputabilité des responsables de son application et une plus grande responsabilité de la part des médias. État, institutions, individus et groupes sont tous appelés à conjuguer leurs efforts pour relever les défis de l'exercice réel de la citoyenneté, au sens large du terme. Une perspective spécifique de lutte contre le racisme semble pourtant absente.

La présente étude ne peut prétendre résoudre la multitude de problèmes rencontrés par les personnes d'origine arabe en matière d'intégration scolaire, professionnelle et citoyenne en général. Elle permet néanmoins de mieux les cerner et de provoquer, du moins nous l'espérons,

une réflexion sérieuse à ce sujet. Des interventions plus directes et plus efficaces que les consultations répétées de la part des différents paliers du gouvernement dont l'accès à l'emploi et l'éducation interculturelle (et, plus récemment, antiraciste) forment les principaux axes.

Combinés avec les limites de cette recherche exploratoire, les résultats nous incitent à entrevoir plusieurs pistes de recherches futures. En effet, il serait important d'envisager une recherche de plus grande envergure combinant un questionnaire administré à un échantillon représentatif et des entrevues en profondeur avec des représentants communautaires afin de voir, entre autres, si les effets du 11 septembre s'atténuent avec le temps. Il serait également intéressant d'étendre l'étude à d'autres provinces afin d'offrir une perspective comparative et de dresser un tableau plus global de la situation des personnes d'origine arabe à travers le Canada surtout que la majorité résident hors du Québec et que les musulmans parmi eux deviennent de plus en plus perçus comme, non seulement, une menace sécuritaire, mais aussi, comme une menace culturelle à l'identité québécoise à cause de conflits très médiatisés concernant des questions d'accommodement raisonnable et de ses limites. D'un autre côté, l'étude des réactions des décideurs politiques à différents niveaux aux résultats de recherche devrait être explorée. Le thème du transnationalisme devrait également faire l'objet d'une étude poussée auprès des membres de diasporas arabes de générations différentes, étant donné l'importance de cet aspect non seulement pour les personnes d'origine arabe et étant donné les perceptions voulant qu'elles soient plus attachées à leurs pays d'origine et à leurs causes politiques qu'au Canada. Une autre piste de recherche serait l'examen des relations entre d'autres minorités et les nouveaux immigrants d'origine arabe au Québec. L'absence d'une forte identité citoyenne et de valeurs sentimentales qui lui sont rattachées, devrait également faire l'objet de réflexions théoriques et d'investigations empiriques, à la fois quantitatives et qualitatives, plus poussées afin de cerner en profondeur ses contours et offrir des pistes de solutions plus valides. Plusieurs questions essentielles sont à explorer : Pourquoi l'identité d'origine a-t-elle la primauté même chez des personnes de deuxième génération? En quoi ces résultats diffèrent-ils des résultats observés au sein d'autres groupes minoritaires au Québec, aux États-Unis ou dans les pays européens ? Comment promouvoir une incorporation égalitaire et une identité citoyenne chez les personnes d'origine arabe vivant au Québec au-delà du discours politique idéaliste?

BIBLIOGRAPHIE

- Abu Laban, B. (1980). *An Olive Branch on the Family Tree: The Arabs in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd.
- Alba R. (1997). «Rethinking Assimilation Theory for a New Era of Immigration», *International Migration Review*, vol. 31, no. 4, p. 826-874.
- Allievi, S. et J. Nielsen (dir.) (2003). *Muslim Networks and Transnational Communities In and Across Europe*, Leiden-Boston, Brill.
- Antonius, R. (2005). «Israel. Le devoir de mémoire et la politique du déni», dans M. Labelle, R. Antonius et G. Leroux (dir.), *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 249-268.
- Antonius, R. (2002). «Un racisme "respectable"», dans J. Renaud, L. Pietranotnio et G. Bourgault (dir.), *Ce qui a changé après le 11 septembre. Les Relations ethniques en question*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. p. 253-270.
- Association d'études canadiennes (2004). *Les groupes ethniques de Montréal, langues et situation économique: Le bilinguisme, est-ce un «must»?», site web, www.acs-aec.ca/Polls/18-03-2004.pdf (consulté le 10 juin 2005).*
- Association for Canadian Studies (2002). *The Impact of September 11th on Immigration*, site web, www.acs-aec.ca/Polls/Poll13.pdf (consulté le 17 juin 2005).
- Association québécoise des organismes de coopération internationale (1983). «Un sondage en secondaire IV et V», *Le monde à l'envers*, vol. 1, no. 1-2, p.12-28.
- Balibar, E. (1988). «Y a-t-il un "néo-racisme"», dans E. Balibar et I. Wallerstein (dir.), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- Bendris, N. (2005). *Représentations sociales, ethnicité et stratégies identitaires : le cas des femmes arabes du Québec*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Biles, J. et H. Ibrahim (2002). *After September 11th, 2001: A Tale of Two Canada's*, Seventh International Metropolis Conference, Oslo, 9 au 13 septembre.
- Bissondath. N. (1994). *Selling Illusions. The Cult of Multiculturalism in Canada*, Toronto, Penguin Books.
- Blondin, D. (1990). *L'apprentissage du racisme dans les manuels scolaires*, Montréal, Agence d'Arc.
- Boniface, P. (2005). *Vers la quatrième guerre mondiale*, Paris, Armand Colin.
- Borillo, D. (dir.) (2003). *Lutter contre les discriminations*, Paris, La Découverte.
- Bourgault, G. (dir.) (2002). *Ce qui a changé après le 11 septembre. Les Relations ethniques en question*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. 6, no. 1, p. 253-270.

- Camus, J-Y. (2005). *L'utilisation d'arguments racistes, antisémites et xénophobes dans les discours politiques*, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), mars.
- Canada. Chambre des communes (2002). *Historique du projet de loi C-18, Loi sur la citoyenneté*, deuxième session, trente-septième législature, 31 octobre, site web, parl.gc.ca/LEGISINFO/index.asp?Lang=F&Chamber=N&StartList=A&End (consulté le 23 mars 2005).
- Canada (2001). *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Chap. C-27*, site web, lois.justice.gc.ca/fr/I-2.5/texte.html (consulté le 23 mars 2005).
- Canada. Ministère du patrimoine canadien (2005). *Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme*, Ottawa, Ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- Canada. Statistique Canada (2003). *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, Ottawa.
- Canadian Arab Federation (CAF) (2002a). *Arabs in Canada. Proudly Canadian and Marginalized*, site web, www.caf.ca/ (News and Info /Research papers section) (consulté le 12 juin 2005).
- Canadian Arab Federation (CAF) (2002b). *CSIS & Your Rights: An Arab-Canadian Guide*, document reproduit sur le site web www.adilinfo.org/dossier/csisrights.htm (consulté le 28 décembre 2005).
- Canadian Arab Federation (CAF) (2001). *Submission to the Standing Committee on Justice and Human Rights on the Proposed Bill C-36: Anti-Terrorism Act*, site web, www.caf.ca/ (News and Info /Research papers section) (consulté 4 juillet 2005).
- Canadian Arab Federation (CAF) et Council on American Islamic Relations-Canada (CAIR-CAN) (2005). *Supplementary Submission to the Arar Commission Policy Review*, site web, www.caircan.ca/downloads/CCC-SSAC.pdf (consulté le 28 décembre 2005).
- Canadian Council of Muslim Women (2004). *Muslim Women: Beyond Perceptions. A Demographic Profile of Muslim Women in Canada*, site web, www.ccmw.com/publications/Reports/Beyond_the_Perceptions.pdf (consulté le 10 juin 2005).
- Canadian Islamic Congress (2003). *Media Survey Report. Anti-Islam in the Media*, site web, www.canadianislamiccongress.com/rr/rr_2003.php (consulté le 5 août 2005).
- Canadian Islamic Congress (2002). *Media Survey Report. Anti-Islam in the Media*, site web, www.canadianislamiccongress.com/rr/rr_2002_1.php (consulté le 5 août 2005).
- Canadian Islamic Congress (2001). *Media Survey Report. Anti-Islam in the Media*, site web, www.canadianislamiccongress.com/rr/rr_2001_1.php (consulté le 5 août 2005).
- Canadian Islamic Congress (2000). *Media Survey Report. Anti-Islam in the Media*, site web, www.canadianislamiccongress.com/rr/rr_2000_1.php (consulté le 5 août 2005).
- Canadian Press et Léger Marketing (2001). *Immigration and Racism Following September 11 Attacks*, site web, www.legermarketing.com/documents/SPCLM/011105ENG.pdf (consulté le 5 août 2005).

- Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) (2005). *Diversité régionale et multiculturelle au Canada*, site web, www.cric.ca/pwp_re/diversite/diversite_fr.pdf (consulté le 12 janvier 2006).
- Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) (2004a). *9-11: Three Years Later*, site web, www.cric.ca/pwp_re/double_poll/terrorism_en.ppt (consulté le 12 juin 2005).
- Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) (2004b). *Le nouveau Canada revisité*, site web, www.cric.ca/pwp_re/new_canada%20redux/New%20Canada%202%202004.fr.ppt (consulté le 12 juin 2005).
- Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) et Globe and Mail (2003). *Le nouveau Canada. L'évolution de l'identité canadienne et les attitudes face à la diversité*, site web, www.cric.ca/pwp_re/new_canada/new_canada_2003_slides_fr.ppt (consulté le 10 juin 2005).
- Cesari, J. (2004). *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, La Découverte.
- Ciceri, C. (1999). *Le foulard islamique à l'école publique : analyse comparée du débat dans la presse française et québécoise francophone (1994-1995)*, Montréal, Immigration et Métropole, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Coalition pour la surveillance des libertés civiles internationales (2004). *Sécurité et stratégie antiterroriste : Répercussions sur les droits, les libertés et la démocratie*, site web, www.liguedesdroits.ca/documents/surveillance/c36/coalition_17fev.pdf (consulté le 2 juillet 2005).
- Commission nationale consultative des droits de l'homme (2005). *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, Paris, La Documentation française.
- Commission ontarienne des droits de la personne (2003). *Un prix trop élevé: les coûts humains du profilage racial – rapport d'enquête*, site web, www.ohrc.on.ca/french/consultations/racial-profiling-report.shtml (consulté le 5 août 2005).
- Congrès du travail du Canada (2005). *Le statut racial et les résultats sur le marché du travail*, Rapport de recherche no. 34, site web, congresdutravail.ca/updir/statutracialFr.pdf (consulté le 20 juillet 2005).
- Council on American-Islamic Relations (CAIR) (2005). *Unequal protection. The Status of Muslim Civil Liberties Rights in the United States*, site web, www.cair-net.org/asp/2005CivilRightsReport.pdf (consulté le 20 juillet 2005).
- Council on American-Islamic Relations (CAIR) (2004). *Unpatriotic Acts. The Status of Muslim Civil Liberties Rights in the United States*, site web, www.cair-net.org/asp/execsum2004.asp (consulté le 20 juillet 2005; seul le résumé est à présent disponible en ligne).
- Council on American-Islamic Relations-Canada (CAIR-CAN) (2005a). *Presumption of Guilt: A National Survey on Security Visitations of Canadian Muslims*, site web, www.caircan.ca/downloads/POG-08062005.pdf (consulté le 2 mai 2006).
- Council on American Islamic Relations-Canada (CAIR-CAN) (2005b). *Brief on the Review of the Anti-Terrorism Act. Special Senate Committee on the Anti-Terrorism Act*, www.caircan.ca/downloads/SS-ATA-06132005.pdf (consulté le 2 mai 2006).

- Council on American-Islamic Relations-Canada (CAIR-CAN) (2002). *Canadian Muslims One Year After 9-11*, site web, www.caircan.ca/itn_more.php?id=A90_0_2_0_M (consulté le 20 juillet 2005).
- Council on American-Islamic Relations-Canada (CAIR-CAN) (2001). *CAIR-CAN Releases Interim Report Card on Anti-Muslim Hate, Warns of Racial Profiling Under Bill C-36*, 20 novembre, site web, www.caircan.ca/itn_more.php?id=A66_0_2_0_M (consulté le 20 juillet 2005).
- Diène, D. (2006). *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Programmes politiques qui incitent à la discrimination raciale ou l'encouragent*, Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (E/CN.4./2006/54).
- Diène D. (2004). *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Mission au Canada*, Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, (E/CN.4/2004/18/Add.2).
- Diène, D. (2003). *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde à la suite des événements du 11 septembre 2001*, Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, (E/CN.4/2003/23).
- Eid, P. (2004). «Être "Arabe" à Montréal : réceptions et ré-appropriations d'une identité socialement compromise», dans J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (dir.), *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Québec, Presses de l'Université Laval. p.148-171.
- European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia (2004a). *Majorities' Attitudes Towards Minorities in European Union Member States: Results From the Standard Eurobarometer and European Social Survey*, site web, www.eumc.at/eumc/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&catid=1 (consulté le 3 juillet 2005).
- European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia (2004b). *Majority Populations Attitudes Towards Migrants and Minorities*, site web, www.eumc.at/eumc/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&catid=1 (consulté le 3 juillet 2005).
- Felice, W. (2002). «The UN Committee on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination: Race, and Economic and Social Human Rights», *Human Rights Quarterly*, vol. 24, p. 205-236.
- Fleras, A. et J.L. Kunz (2001). *Media and Minorities: Representing Diversity in a Multicultural Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing Inc.
- Gabor, Y. (2004). *La Loi antiterroriste et ses effets: point de vue d'universitaires canadiens*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Justice Canada, mars.

- Gagnon-Tremblay, M. (2004). *L'immigration est un privilège, non un droit*, Le Devoir, 19 mars, p. b4
- Geisser, V. (2002). *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte.
- Germain, A. et J. E. Gagnon (2004). «L'évolution des attitudes des municipalités dans les dossiers d'aménagement des lieux de culte des minorités ethniques : durcissement discriminatoire ou crise d'adaptation», dans J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (dir.), *Racisme et discrimination : Permanence et résurgence d'un phénomène*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 109-128.
- Hafez, K. (dir.) (2000). *Islam and the West in the Mass Media. Fragmented Images in a Globalizing World*, Cresskill, Hampton Press.
- Heinrich, J. (2005). *Arabic Second Only to French by 2006 in Francophone Schools. Arabophones Welcome Because They Like to Learn*, The Gazette, 31 mars, site web, www.canada.com/components/printstory4.aspx?id=b2d0dd54-340a-46dc... (consulté le 1^{er} avril 2005).
- Helly, D. (2004). «Are Muslims Discriminated Against Since September 2001?», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 36, no. 1, p. 24-47.
- Henry, F. et C. Tator (2002). *Discourses of Domination. Racial Bias in the Canadian English-Language Press*, Toronto, University of Toronto Press.
- Hentsch, T. (1988). *L'Orient imaginaire. La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Human Rights and Equal Opportunity Commission (2005). *Listen: National Consultations on Eliminating Prejudice Against Arab and Muslim Australians*, site web, www.hreoc.gov.au/racial_discrimination/index.html (consulté le 7 juillet 2005).
- Icart, J.-C. (2001). *Perspectives historiques sur le racisme au Québec*, Montréal, Conseil des relations interculturelles, novembre.
- Icart J.-C. et M. Labelle (2006). *Mémoire soumis à la Commission parlementaire portant sur une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*, UQAM, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, Observatoire international sur le racisme et les discriminations, août.
- Icart J.-C., M. Labelle et R. Antonius (2005). *Indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination*, Rapport présenté à l'UNESCO, Université du Québec à Montréal (UQAM), Cahiers du CRIEC, no. 28, site web, www.criec.uqam.ca/pages/frame_set_f/fs_cahiers_f.html (consulté le 3 juillet 2005).
- Immigration Policy Center (2004). *Targets of Suspicion: The Impact of Post 9/11 Policies on Muslims, Arabs and South Asians in the United States*, site web, www.ispu.us/pdfs/Immigration%20Policy.pdf (consulté le 3 juillet 2005).
- International Helsinki Federation for Human Rights (IHF) (2005). *Intolerance and Discrimination Against Muslims in the EU. Developments Since September 11*, Vienne, International Helsinki Federation for Human Rights et IHF Research Foundation.

- IPSOS Reid et The Dominion Institute (2005). *March 21st, International Day or the Elimination of Racial Discrimination. One in Six Canadians Say They Have Been the Victim of Racism*, site web, www.ipsos-na.com/news/pressrelease.cfm?id=2602 (consulté le 22 mars 2005).
- Karim, K. (2000). *Islamic Peril: Media and Global Violence*, Montréal/New York/London, Black Rose Books.
- Khoury, R. (2004). *Anti-Terrorism and the Security Agenda: Impacts on Rights, Freedom and Democracy*, International Civil Liberties Monitoring Group, site web, www.interpares.ca/en/publications/pdf/ICLMG.pdf (consulté le 22 mars 2005).
- Kymlicka, W. (1998). *Finding Our Way. Rethinking Ethnocultural relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press.
- Labelle, M. (2006a). *Un lexique du racisme : Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes*, réalisé en partenariat avec l'UNESCO, Rapport présenté à l'UNESCO.
- Labelle, M. (2006b). «Racisme et multiculturalisme/interculturalisme au Canada et au Québec», dans M.-H. Parizeau (dir.), *Discriminations et dérives génétiques*, Montréal, Presses de l'Université Laval, sous presse.
- Labelle, M. (2005). «Le défi de la diversité au Canada et au Québec», *Options politiques*, vol. 26, no 3, p. 76-81.
- Labelle, M. (2004). «The "Language of Race", Identity Options and "Belonging» in the Quebec Context», dans F. Devine et M. C. Waters (dir.), *Social Inequalities in Comparative Perspective*, Malden, Blackwell Publishers, p. 39-64.
- Labelle, M. (2001). «Options et bricolages identitaires dans le contexte québécois», dans J. McLure et A.-G. Gagnon (dir.), *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, Collection Débats.
- Labelle, M. (2000). «La politique de la citoyenneté et de l'interculturalisme au Québec : défis et enjeux», dans H. Greven et J. Tournon (dir.), *Les identités en débat: intégration ou multiculturalisme*, Paris, L'Harmattan, p. 269-293.
- Labelle, M. et J.J. Lévy (1995). *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels*, Montréal, Liber, 377p.
- Labelle, M. et F. Rocher (2006). «Pluralisme national et souveraineté au Canada : Luites symboliques autour des identités collectives», dans J. Palard, A.-G. Gagnon et B. Gagnon (dir.), *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe*, Centre de recherche et d'étude sur le Québec et le Canada en sciences sociales, Institut d'Études Politiques de Bordeaux, p. 145-168.
- Labelle, M. et F. Rocher (2004). «Debating Citizenship in Canada: The Collide of Two Nation-Building Projects», dans P. Boyer, L. Cardinal, D. Headon (dir.), *From Subjects to Citizens. A*

- Hundred Years of Citizenship in Australia and Canada*, University of Ottawa Press, p. 263-286.
- Labelle, M. et D. Salée (2001). «Immigrant and Minority Representations of Citizenship in Quebec», dans T. A. Aleinikoff et D. Klusmeyer (dir.), *Citizenship Today. Global Perspectives and Practices*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, p. 278-315.
- Labelle, M., R. Antonius et G. Leroux (dir.) (2005). *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Labelle, M. D. Salée et Y. Frenette (2001). *Incorporation citoyenne et/ou exclusion? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*, Toronto, Fondation canadienne des relations raciales, Rapport de recherche.
- Laperrière, A. et al. (1994). «Mutual Perceptions and Interethnic Strategies Among French, Italian, and Haitian Adolescents of a Multiethnic School in Montreal», *Journal of Adolescent Research*, vol. 9, no. 2, p.193-217.
- Laurier, M. (2002). «Compétence communicative et identité culturelle : l'apprentissage des langues d'origine», dans J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeault (dir.), *Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*, p. 199-210.
- Leach, M. et F. Mansouri (2004). *Lives in Limbo: Voices of Refugees under Temporary Protection*, Sydney, UNSW Press.
- McAndrew, M. (1987). *Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, Rapport de recherche soumis au Conseil de communautés culturelles et de l'immigration.
- McAndrew, M. (1986). *Études sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec*, Les publications de la faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal.
- Near east cultural and educational foundation of Canada (NECEF) (1988). *Teaching About the Arabs in Ontario: a Report on the Curriculum Coverage of the Arab World in High Schools in the Greater Toronto Region and a Review of the Relevant Ontario Public School Textbooks*, s.l., NECEF.
- Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (2005). *Impact des attentats à la bombe du 7 juillet 2005 à Londres sur les communautés musulmanes dans l'UE*, site web, eumc.eu.int/eumc/material/pub/London/London-Bomb-attacks-FR.pdf (consulté le 12 janvier 2006).
- Oueslati, B., M. McAndrew et D. Helly (2004). *Le traitement de l'islam et des musulmans dans des manuels scolaires de langue française du secondaire québécois (histoire, géographie, éducation économique, formation personnelle et sociale)*, Chaire en relations ethniques, Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
- Phinney, J.S. (1989). «Stages of Ethnic Identity Development in Minority Group Adolescents», *Journal of Early Adolescence*, vol. 9, no. 1, p. 34-49.

- Piché, V. et G. Djerrahian (2002). «Immigration et terrorisme : une analyse de la presse francophone», dans J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeault (dir.), *Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001. Les relations ethniques en question*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, septembre, p. 81-94.
- Police Service, Hate Crime Unit (2001). *Annual Hate/Bias Crime Statistical Report*, Toronto, Detective Services - Intelligence Support.
- Poole, E. (2002). *Reporting Islam: Media Representations of British Muslims*, London, I.B. Tauris.
- Portes, A. (2003). «The Resilient Importance of Class: a Nominalist Interpretation», *Political Power and Social Theory*, vol. 14, p. 240-284.
- Portes, A. (1996). «Introduction: Immigration and its Aftermath», *The New Second Generation*, New York, Russel Sage Foundation, p. 1-7.
- Portes, A. (1995). *The Economic Sociology of Immigration*, New York, Russell Sage Foundation.
- Portes, A. et M. Zhou (1993). «The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants», *Annals, AAPSS*, no. 530, p. 74-96.
- Québec. Assemblée Nationale (2005). *Projet de loi no^o53: loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec*.
- Québec. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2005). *Accès à l'égalité en emploi. Rapport triennal 2001-2004. La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, site web, www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/docs/Rapport_triennal_PAE_2001-2004.pdf (consulté le 5 août 2005).
- Québec. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2000). *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la charte des droits et libertés de la personne*, section III, site web, www.cdpdj.qc.ca/fr/commun/docs/loi_143.pdf (consulté le 17 mai 2005).
- Québec. Conseil des relations interculturelles (CRI) (2004). *Remixer la cité – La participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles – étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse*, site web, www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/activites/2004/05_04_04/Rapport_REMIXER_CITE.pdf (consulté le 7 juillet 2006).
- Québec. Conseil des relations interculturelles (CRI) (2002). *Pour une démocratie inclusive. Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle*, Avis présenté au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, avis A-38, Québec, mars.
- Québec. Conseil des relations interculturelles (CRI) (2001). *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise*, Avis présenté au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, avis A-37, novembre.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2006a). *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination: document de*

consultation, Montréal, Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, juin.

Québec. Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) (2006b). *Tableaux sur l'immigration au Québec 2001-2005*, site web, www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Immigration_Quebec_2001-2005.pdf (consulté le 20 avril 2006).

Québec. Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) (2006c). *Statistiques sur l'immigration récente*, <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html>.

Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2005a). *Plan stratégique (2005-2008)*, site web, www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/PlanStrategique20052008_Integral.pdf (consulté le 20 novembre 2005).

Québec. Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) (2005b). *Portraits statistiques des communautés culturelles*, site web, www.micc.gouv.qc.ca/52_2.asp?pid=quebecinterculturel/fr/101 (consulté le 20 novembre 2005).

Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2005c). *Les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés*, Groupe de travail sur l'accès aux professions et métiers réglementés, site web, www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/AccesProfessionsMetiers_Rapport200502.pdf (consulté le 25 juillet 2005).

Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2004). *Portrait statistique de la population immigrée recensée en 2001: Québec, régions métropolitaines de recensement et régions administratives*, site web, www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_pop_immigree_2001.pdf (consulté le 20 novembre 2005).

Québec. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) (2004). *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec. Plan d'action 2004-2007*, Montréal, Direction des affaires publiques et des communications.

Québec. Le Protecteur du citoyen (2004). *Projet de loi no.53. Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec. Commentaire de Madame Pauline Champoux-Lesage. Protectrice du citoyen*, site web, www.protecteurducitoyen.qc.ca/fr/publications/rap_speciaux/immigration.asp (consulté le 8 novembre 2004).

Québec. Secrétariat du Conseil du Trésor (2003). *La diversité dans la fonction publique québécoise. Plan d'action*, Québec.

Rabah, S. (1998). *L'islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'islam en France*, Beyrouth, Éditions Al-Bouraq.

Ramberg, I. (2005). *L'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes*, Conseil de l'Europe.

- Renaud, J., P. Piché et J.-F. Godin (2002). «Emploi : établissement différent des immigrants arabes et musulmans?», dans J. Renaud, L. Pietranotnio et G. Bourgault (dir.), *Ce qui a changé après le 11 septembre. Les relations ethniques en question*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Richardson, J.E. (2004). *(Mis)representing Islam: The Racism and Rhetoric of British Broadsheet Newspapers*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- Rumbault, R. G. (1998). «Paradoxes and Orthodoxies of Assimilation», *Sociological Perspectives*, vol. 40, no. 3, p. 483-511.
- Said, E. (1994). *L'orientalisme*, Paris, Seuil.
- Said, E. (1997). *Covering Islam. How the Media and the Experts Determine How we See the Rest of the World*, New York, Vintage books.
- Salée, D. (2002). «L'État québécois et la question autochtone», dans A.-G. Gagnon. (dir.), *Québec: État et société*, Montréal, Québec Amérique.
- Schmitter Heisler, B. (2000). «The Sociology of Immigration», dans C. Brettell et J. Hollifield (dir.), *Migration Theory*, New York, Routledge.
- Shaheen, J.G. (1984). *The TV Arab*, Ohio, Bowling Green State University Popular Press.
- Stavenhagen, R. (2002). «Reflections on Racism and Public Policy», *The United Nations Research, site web*, [www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/\(httpPublications\)/3428647F2CB1A854C1257030002DEC4F?OpenDocument](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/(httpPublications)/3428647F2CB1A854C1257030002DEC4F?OpenDocument) (consulté le 17 juillet 2005).
- Tibbits, J. (2001). *Anti-terror Bill is 'Reptilian', Muslims, Arabs Declare*, Ottawa Citizen, 31 octobre, p. A4.
- Volpp, L. (2002). «The Citizen and the Terrorist», *UCLA Law Review*, vol. 49, p. 1575-1600.
- Zou, M. (1997). «Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation», *International Migration Review*, vol. 31, no. 4, p. 975-1008.